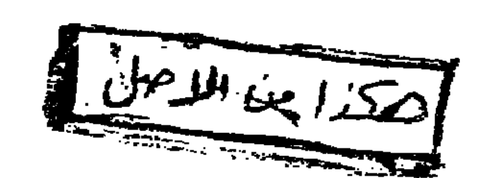


Guide Arts et Spectacles

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14013 — 4,50 F

JEUDI 15 FÉVRIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE



Une nouvelle ère de la diplomatie Est-Ouest

La souplesse du Kremlin

LA rapidité avec laquelle les ministres des affaires étrangères des deux alliances ex-ennemies se sont mises d'accord, mardi 13 février à Ottawa, *sur trois importants dossiers*, en dit long sur le nouveau style de la diplomatie Est-Ouest. A l'heure des grands bouleversements imposés par les peuples, les gouvernements ont du mal à suivre, mais du moins ils s'y efforcent. Et, surtout, la souplesse de la diplomatie soviétique permet maintenant de faire en deux jours le travail qui prenait naguère des années.

C'est en effet un nouveau « da » de M. Gorbatchev qui a permis, en dehors de l'accord sur le projet américain de « ciel ouvert », déjà acquis, l'entente des deux Grands sur le niveau de leurs troupes en Europe. Dans un premier temps, le président soviétique avait exigé que l'on mît en balance, en face des effectifs que l'armée rouge entretient en Europe hors de ses frontières, non seulement les unités américaines, mais aussi les contingents des autres pays stationnés en RFA. Dans un deuxième temps, il avait décidé d'oublier les forces européennes, mais du moins il demandait que la parité soit maintenue avec les troupes américaines.

MOSCOU a finalement cédé sur ce point-là aussi, et le rapport des effectifs entre les deux puissances va se trouver ainsi, pour la première fois depuis la guerre, renversé en faveur des Etats-Unis : ceux-ci disposeront, compte tenu de leurs bases en Grande-Bretagne et sur le pourtour méditerranéen, de 30 000 soldats de plus. Il est vrai que, comme l'avait fait observer le président Bush, l'URSS dispose de l'avantage de la proximité avec les fortes garnisons qu'elle maintiendra dans la partie européenne de son territoire.

En fait, on peut se demander si l'Union soviétique pourra aller jusqu'au plafond de 195 000 hommes qui lui est concédé en Europe centrale, puisque ses troupes, déjà indésirables en Hongrie et en Tchécoslovaquie,le seront bientôt sans doute en Pologne, et que le maintien de son principal contingent, celui de RDA, paraît de plus en plus problématique face aux perspectives de l'unité allemande.

A ce propos, le troisième accord conclu à Ottawa ne porte que sur la procédure. Les questions de fond posées par la réunification sont renvoyées à une prochaine conférence à six (les quatre puissances ex-occupantes et les deux Etats allemands), et il reste encore un « niet » à surmonter, celui que Moscou oppose à l'idée d'une « grande Allemagne » membre de l'alliance atlantique.

Là encore, pourtant, on voit mal comment l'Union soviétique pourrait faire obstacle au libre choix des Allemands. Sauf crispation soudaine à Moscou, de nouveaux reculs sont à prévoir donc, d'autant que des mesures militaires d'accommodement sont possibles et que les dirigeants occidentaux sont bien décidés à adoucir cette pilule, la plus amère sans doute, que devra avaler la direction soviétique.

Les quatre Grands, Bonn et Berlin-Est vont négocier le statut de l'Allemagne unifiée

Washington et Moscou réduiront leurs troupes stationnées en Europe

Les pourparlers que les ministres des affaires étrangères des deux alliances ont tenus à Ottawa en marge de la conférence « ciel ouvert » ont débouché, mardi 13 février, sur deux accords. L'un porte sur les effectifs des forces soviétiques et américaines en Europe, qui seront plafonnés à 195 000 hommes dans la zone « centrale », les Américains pouvant conserver un maximum de 30 000 hommes supplémentaires dans les autres régions du continent.

Par ailleurs, tandis que MM. Kohl et Modrow mettaient en route le processus d'union monétaire entre les deux Etats allemands, il a été convenu à Ottawa que les quatre puissances garantes du statut de l'Allemagne auront, peu de temps après les élections en RDA, une rencontre avec les gouvernements de Bonn et de Berlin-Est pour aborder tous les problèmes de la réunification.

La Pologne a demandé, mercredi, à participer à cette conférence.

OTTAWA

de notre envoyée spéciale

Les quatre puissances garantes du statut de l'Allemagne (France, Etats-Unis, Royaume-Uni et URSS) et les deux Etats allemands engageront des discussions sur le statut de l'Allemagne unifiée, *immédiatement après* les élections du 18 mars en RDA. Les représentants de ces six pays l'ont annoncé mardi 13 février à Ottawa dans un communiqué commun, où ils déclarent être convenus *« que les ministres des affaires étrangères de RFA et de RDA rencontreront les ministres des affaires étrangères de France, du Royaume-Uni, d'URSS et des Etats-Unis, afin d'avoir des discussions sur les différents aspects externes de la réalisation de l'unité allemande, y compris les questions de sécurité des Etats voisins »*.

Avant même le 18 mars, des échanges préliminaires auront lieu entre hauts fonctionnaires des dix pays pour, selon l'expression de M. Roland Dumas, *« dresser l'inventaire des problèmes »* qui seront soumis aux six ministres des affaires étrangères.

Ce communiqué, qui avait été mis au point lors d'un petit déjeuner, mardi, entre MM. Dumas, Hurd, Baker et Genscher, fut approuvé dans la journée par MM. Fischer (le ministre est-allemand) et Chevardnadze.

L'idée de cette réunion à six avait été évoquée à Moscou, il y a quelques mois, par MM. Genscher et Baker. Dès lors, en effet, que l'on avait reconnu le droit des Allemands à l'autodétermination et que l'on constatait l'emballement, dans les deux Allemagnes, de la dynamique de la réunification, il était politiquement difficile de faire valoir leurs prérogatives issues de la guerre de façon autonome et quasi tutellaire, c'est-à-dire sans y associer les Allemands eux-mêmes. L'effet en eût été désastreux sur une Allemagne que tous veulent, au contraire, dissuader de faire cavalier seul.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 3 et l'article de LUC ROSENZWEIG page 2

Tadjiks musulmans contre « Russes »

Les émeutes de Douchambé ont une résonance coloniale

Ouvrant, mercredi matin 14 février, la session du Soviet suprême, M. Gorbatchev a évoqué les violences en cours au Tadjikistan, et s'est dit résolu à recourir « à toute la force de la loi » pour réprimer les émeutiers. Selon les dernières indications officielles, les affrontements de Douchambé ont fait au moins trente-sept morts.

MOSCOU

de notre correspondant

En Asie centrale, ce qu'on appelle un « Russe » ne l'est pas forcément. Ce peut être un Ukrainien, un Biélorusse, un Balte éventuellement ; bref, c'est un Européen au teint clair, et ce sont tout simplement ces Européens-là qu'on attaque et moleste depuis trois jours dans les rues de Douchambé.

On s'en prend, bien sûr aussi, aux Arméniens, et à tel point même que, pour les repérer, certains des jeunes émeutiers procèdent dans les rues à des contrôles d'identité. A en croire la télévision centrale, on en était, mardi soir 13 février, à trente-sept morts et quelque quatre-vingts blessés. Les violences continuaient de plus belle, malgré l'imposition, la veille, de l'état d'urgence, mais les Arméniens ne sont, en l'affaire, qu'un détonateur. C'est l'arrivée, la semaine dernière, d'une trentaine d'entre eux, des réfugiés d'Azerbaïdjan, qui a mis le feu aux poudres. Aussitôt, la rumeur s'était en effet répandue qu'ils seraient logés dans les grands *ensembles neufs construits* à la périphérie de la ville.

Quelconques cages à lapins criminogènes, ces immeubles n'ont rien de luxueux, mais pour qui attend – depuis cinq, sept ou dix ans, c'est la norme – d'être logé, l'attribution d'un appartement à une famille tout juste débarquée dans la République est une provocation absolue. Non seulement, c'est un étranger qui bénéficie ainsi d'un passe-droit, mais, de surcroît, cet étranger n'attire aucune sympathie.

Car ce que craignait M. Gorbatchev et qui l'avait si longtemps retenu de faire entrer les troupes à Bakou s'est produit. Dans toute l'Asie centrale, dans toute l'URSS musulmane donc, l'affrontement direct entre l'armée soviétique et les nationalistes azéris a suscité un courant *de solidarité*.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4

L'Amérique nippophobe

Les industriels d'outre-Atlantique reprochent aux Japonais de ne pas jouer le jeu de la concurrence

L'Ouest a vaincu l'Est sur le terrain économique. Aurait-il perdu contre l'Extrême-Orient ? En même temps qu'ils se réjouissent d'avoir battu le communisme, les pays capitalistes occidentaux font les comptes et s'alarment des terrains conquis depuis dix ans par le Japon et les « dragons » du Sud-Est asiatique. Une vague de nippophobie déferle (*le Monde* du 18 octobre 1989). De part et d'autre de l'Atlantique, les industriels dénoncent le caractère expansionniste du capitalisme nippon, qui, ancré sur des conceptions guerrières du dix-neuvième siècle, refuserait de jouer selon les règles modernes de la coopération et du libre-échange entre les nations.

Aux Etats-Unis, après le rachat des films Columbia par Sony et des immeubles Rockefeller par Mitsubishi, l'opinion a basculé. Selon les sondages, les bataillons d'entreprises nippones sont plus menaçants que l'armée rouge pour l'avenir de l'Amérique (1). Un nombre croissant d'hommes d'affaires et d'hommes politiques sont désormais convaincus que les Japonais mènent une politique *« de domination mondiale »*, et en appellent contre eux à une véritable guerre froide.

Pas de liberté du commerce pour les ennemis de la liberté du commerce : ceux qu'on appelle aux Etats-Unis les « révisionnistes » ont lu Saint-Just à leur façon. Il faut réviser, disent-ils, la coûteuse doctrine paternaliste qu'a adoptée Washington depuis 1945 face à Tokyo et raisonner maintenant donnant-donnant, établissant les échanges sur la base de la stricte réciprocité. La croyance officielle en *« l'américanisation progressive du Japon »*, qui veut que l'archipel se convertisse peu à peu à la libre, entreprise et à la société de consommation est une naïveté. A ne pas vouloir l'admettre, à rester les yeux braqués sur le maintien de leur *imperium* militaire dans la zone Pacifique, les Américains ont été bernés par les pratiques déloyales des Japonais qui *ont fini* par détruire des pans entiers de l'industrie américaine.

ERIC LE BOUCHER

Lire la suite page 38 - section D

(1) Quelle est la menace la plus sérieuse pour l'avenir des Etats-Unis ? Le menace soviétique : 22 %. La menace économique du Japon : 68 %.

Sondage sur mille deux cent cinquante personnes pour *Business Week*, 7 août 1989.

M 0147 - 215 0 - 4,50 F



3790147004500 02150

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

ÉTRANGER

M. Mitterrand : la nécessité d'une défense commune de l'Europe s'impose « avec plus de force »

Dans un entretien accordé à plusieurs journaux de province et publié mercredi 14 février, M. Mitterrand déclare à propos de la réunification allemande que *« l'accélération des événements ne change rien aux principes dont il convient de s'inspirer »*. C'est ainsi qu'après avoir affirmé *« le droit fondamental à l'autodétermination des Allemands »*, il ajoute : *« Cela dit, les Allemands doivent tenir compte des engagements qui nous lient les uns aux autres, de la sécurité en Europe, du devenir de la Communauté, de l'équilibre européen »*.

Le président de la République ne craint pas une *« émergence »* des forces d'extrême droite en RFA et en RDA et *« n'a pas de raison de douter de la parole des dirigeants allemands »* lorsqu'ils rappellent la formule du chancelier Adenauer : *« L'unité allemande sous un toit européen. »* Et, pour prendre les dirigeants ouest-allemands au mot, il propose d'avancer la conférence inter-gouvernementale sur l'union économique et monétaire, prévue normalement pour décembre 1990. *« Je fais confiance au premier ministre irlandais et au premier ministre italien, actuel et prochain présidents de la Communauté, pour aviser à ce sujet »*, affirme-t-il, après avoir reconnu qu'en cas de réunification, *« l'acte juridique d'adhésion ne serait pas nécessaire »* pour que la RDA fasse partie de la CEE.

A propos du statut militaire du territoire actuel de la RDA dans une Allemagne réunifiée, M. Mitterrand déclare : *« Demain, une frontière militaire et des armées face à face en temps de paix, à l'intérieur d'un pays unifié, voilà qui serait étrange et peu durable. (...) Il appartiendra aux membres des deux alliances d'en décider et à ceux de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe de s'exprimer. De toute façon, il serait sage, du côté atlantique, de marquer dès maintenant l'intention de ne pas avancer les défenses de l'OTAN au-delà des limites actuelles, en attendant l'accord général qui intégrera, dans l'équilibre des forces, les nouvelles données venues de l'Europe de l'Est. »*

Le président de la République ajoute : *« Ni l'Allemagne de l'Ouest, ni les pays membres de l'OTAN, ne consentiront à lier les deux termes unification - neutralisation. »* Il remarque également que *« la RFA s'est engagée à ne pas détenir d'armes nucléaires »* et que *« la France dispose d'une stratégie autonome parce qu'elle possède l'arme atomique »*. Selon lui, la nécessité d'une défense commune de l'Europe s'impose *« avec plus de force depuis les événements de l'Est. »*

Evoquant enfin son idée de confédération européenne, M. Mitterrand déclare notamment : *« La confédération donnerait un contenu politico-juridique à la maison* [commune] *qu'il faut construire (...). La Communauté est une réalité, la confédération un projet. »*

L'Est et l'Ouest face à la réunification

Mme Thatcher invite tous les Européens à la prudence

Face à l'évidence croissante d'une rapide réunification de l'Allemagne, il y a les dirigeants ouest-européens qui se taisent et ceux qui posent des conditions. Mme Thatcher appartient sans conteste à la deuxième catégorie. Elle estime que la réunification ne concerne pas les seuls Allemands et invite les autres pays européens à la prudence. Jugeant que la précipitation est mauvaise conseillère, elle propose qu'on examine toutes les conséquences possibles avant de passer à l'acte.

LONDRES

de notre correspondant

« Nous avons proclamé en 1975 à Helsinki que les frontières européennes ne pourraient pas être modifiées, sauf avec l'accord de toutes les parties en présence. Il faudrait procéder à des consultations massives avant de pouvoir les changer », a déclaré Mme Thatcher le 10 février. Elle affirme donc que la réunification ne peut pas avoir lieu avant la réunion cet automne des trente-cinq pays signataires des accords d'Helsinki. Ce forum devrait même avoir, si l'on comprend bien, un droit de veto sur la réunification allemande...

Mme Thatcher ne craint pas d'aller à contre-courant en multipliant les étapes à parcourir sur le chemin de l'unité. Un de ses conseillers précise ainsi sa pensée, dans un langage beaucoup plus énergique : *« Les conséquences à long terme de la réunification n'ont pas été considérées avec tout le soin qu'elles méritent. Mme Thatcher est dans cette affaire le seul dirigeant occidental à ne pas courir dans tous les sens comme un poulet auquel on vient de couper la tête. »*

Le même conseiller explique que tous les Etats signataires des accords d'Helsinki ont leur mot à dire. Cela vaut-il pour un petit pays comme Malte ? Et pourquoi pas, rétorque-t-il. Après tout, l'île a reçu la croix de Saint-George, une des plus hautes décorations britanniques, pour avoir repoussé les attaques allemandes et italiennes pendant la seconde guerre mondiale...

L'idée qui domine est que les Allemands doivent tenir compte des intérêts, des inquiétudes et des susceptibilités des autres pays européens. L'OTAN, le pacte de Varsovie et les quatre puissances d'occupation doivent aussi s'exprimer. Les *« consultations massives »* auxquelles appelle Mme Thatcher signifient avant tout qu'il n'est pas question selon elle d'aller trop vite en besogne.

On indique à ce propos ici que les conséquences pour la sécurité européenne de la réunification de l'Allemagne figuraient en bonne place lors du déjeuner de Mme Thatcher et de M. Mitterrand à l'Elysée, le 20 janvier dernier. Cette rencontre rapide n'avait donné lieu à aucun communiqué ni, ce qui est plus inhabituel, à aucun commentaire autorisé d'un côté ou de l'autre.

Dans l'hypothèse d'une Allemagne réunifiée appartenant à l'OTAN, que deviennent les forces françaises et britanniques dans ce pays ? Le silence officiel est total à ce sujet, aussi bien à Londres qu'à Paris. Mais on explique ici que des consultations ont lieu actuellement entre les deux capitales pour que, s'il y avait des changements, par exemple d'effectifs, ceux-ci s'effectuent de manière concertée et non dans le désordre.

Les Britanniques entretiennent 70 000 hommes (y compris l'aviation) outre-Rhin. Un cas de figure envisagé par les experts, mais à usage interne seulement, consisterait à retirer l'équivalent d'une division, ce qui ramènerait les effectifs à environ 55 000 soldats, soit le niveau actuel de la garnison française.

Mme Thatcher a posé le 12 février, en recevant le premier ministre polonais, une condition supplémentaire à la réunification. Elle a déclaré à M. Mazowiecki que les deux Etats allemands devaient préalablement signer un traité de paix avec la Pologne par lequel ils reconnaîtraient sans ambiguïté la frontière occidentale de ce pays.

Enfin, le premier ministre britannique ne veut pas que la remise en état de l'économie est-allemande soit payée, si peu que ce soit, par la Communauté européenne. Elle est prête dans cette affaire à mener une bataille aussi farouche que celle qu'elle a livrée en 1981 pour obtenir la réduction de la contribution britannique au budget de la CEE. Mme Thatcher devait dire tout cela mercredi 14 février au chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Genscher, de passage à Londres à son retour de la conférence d'Ottawa.

DOMINIQUE DHOMBRES

La rencontre Kohl-Modrow

L'union monétaire ou la mort

Le premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, devait regagner Berlin-Est mercredi soir 14 février, après une deuxième journée à Bonn, où des entretiens étaient prévus avec des responsables de l'économie. Mardi, au cours d'une conférence de presse à fleuret moucheté, M. Modrow et le chancelier Kohl avaient annoncé la mise en place d'une commission chargée d'élaborer un projet d'union monétaire entre les deux Allemagnes. Bonn a, en revanche, rejeté la demande d'injection immédiate de capitaux formulée par la table ronde pour stabiliser la situation en attendant les élections.

BONN

de notre correspondant

On savait, depuis le voyage du chancelier Kohl à Varsovie au mois de novembre qu'il pouvait mener une politique brutale pour autant que le rapport de forces lui soit favorable et imposer à des pays au bord de la faillite des conditions qui mettent la dignité de ses interlocuteurs à rude épreuve. On a pu constater, mardi 13 février, que Helmut Kohl pouvait ajouter à cette brutalité le zeste d'impolitesse qui doit lui sembler nécessaire à sa stature d'homme d'Etat dans cette période dont il souligne à l'envie le caractère historique. Le protocole d'accueil de la délégation est-allemande dirigée par M. Hans Modrow avait été réduit à *« la limite inférieure de la courtoisie »*, remarquait la presse ouest-allemande. On répandait, dans l'entourage du chancelier, l'idée que, dans son esprit, le premier ministre est-allemand n'était qu'*« un syndic de faillite »* dont les jours politiques étaient comptés. La présence, parmi les dix-sept ministres accompagnant M. Hans Modrow, des huit représentants de la « table ronde de Berlin-Est, c'est-à-dire de ceux qui pourraient faire partie du nouveau gouvernement issu des élections du 18 mars, n'a pas incité le gouvernement de Bonn à modifier l'attitude qu'il s'était fixée pour cette rencontre : en aucun cas les modalités de l'unité ne devaient être négociées avec un gouvernement qui ne bénéficie à ses yeux d'aucune légitimité démocratique.

M. Modrow arrivait à Bonn nanti d'un mandat impératif de la table ronde : il n'était pas habilité à discuter les termes de l'union monétaire entre la RDA et la RFA lancée par le chancelier et il devait tenter d'obtenir une aide immédiate de 15 milliards de deutschemarks, jugée nécessaire pour la stabilisation économique et politique du pays. La réponse du chancelier a été sans équivoque, et tient en deux phrases : *« 1. Au jour J, le deutschemark remplacera le mark-Est comme unité monétaire et moyen de paiement légal. 2. Dans le même temps, la RDA doit créer les conditions juridiques nécessaires à l'introduction d'une économie sociale de marché. »* D'aide immédiate, point, car, ainsi que l'a fait remarquer le ministre ouest-allemand des finances, M. Theo Waigel, *« cela ne nous semble pas de nature à rétablir la confiance auprès de la population de la RDA »*.

Déception à l'Est

La déception dans la délégation est-allemande était amère, et les ministres de l'opposition, même ceux qui font en RDA campagne sous la bannière du chancelier Kohl, comme le pasteur Rainer Eppelmann du Renouveau démocratique, ne pouvaient cacher leur irritation devant le diktat fédéral. Mais que pouvaient-ils faire devant cette inflexibilité ? *« Nous n'avons aucun moyen de pression sur la RFA »*, « reconnaissait M. Gerd Poppe, un autre ministre de l'opposition.

A y regarder de plus près, l'union monétaire proposée par le chancelier n'a rien d'une mesure d'urgence susceptible d'être le signal décisif incitant les Allemands de l'Est à rester dans leur pays. Le seul résultat concret de la rencontre de mardi est la mise en place d'un groupe d'experts qui vont étudier, dès la semaine prochaine, les conditions permettant sa réalisation. L'introduction du deutschemark ne pourra, tout le monde en est conscient, s'effectuer d'un coup de baguette magique, sauf à créer le chaos dans la structure économique et sociale en RDA. Le terrain doit être préparé par un travail législatif dans les deux pays ; cela suppose le changement de la législation régissant le statut de la Bundesbank, la mise en place à l'Est d'un système bancaire à deux niveaux (banque centrale et banque de Lander), l'adoption de mesures d'accompagnement social, comme l'assurance-chômage et la refonte de l'assurance-vieillesse.

Un travail de longue haleine, précédé, on peut l'imaginer, d'âpres négociations, dans lesquelles la RDA, quel que soit le gouvernement en place à Berlin-Est, fera valoir que l'aide apportée par la RFA à la RDA constitue un acte de solidarité destiné à compenser les sacrifices imposés pendant quarante-cinq ans à la population de ce pays, qui estime, à juste titre, avoir payé plus que sa part de la défaite de 1945. Le ministre fédéral du travail, M. Norbert Blüm, a déclaré qu'il envisageait ces problèmes dans un esprit de *« bonne volonté »*, s'attirant immédiatement cette remarque acide de Hans Modrow : *« Oui, aujourd'hui, la bonne volonté, c'était la seule chose qui était présente... »* La délégation est-allemande s'apprêtait à rentrer à Berlin-Est avec un bien maigre bagage. Le gouvernement de M. Modrow va, dans un contexte de campagne électorale, devoir essayer avec ses faibles moyens politiques et économiques d'établir un climat de confiance dans une population que l'évolution des événements inquiète au plus haut point. Si les manifestations, comme à Leipzig, se réduisent en ampleur, elles se durcissent dans leur tonalité nationaliste, et le flot des réfugiés quittant la RDA pour la RFA reste toujours aussi fort : le chancelier Kohl a indiqué que quatre-vingt-cinq mille personnes étaient arrivées depuis le premier janvier. L'annonce d'une prochaine union monétaire et économique a créé de nouvelles inquiétudes, les Allemands de l'Est se demandant, faute de précision, à quelle sauce le deutschemark va manger leurs économies en marks et quel va être l'avenir de leur poste de travail.

Interrogations

On commence à Bonn à s'interroger sur les véritables intentions du chancelier dans ce processus d'unification dont il a fait son affaire personnelle. Certains commentateurs, comme celui de la *Süddeutsche Zeitung*, émettent même l'hypothèse que Helmut Kohl pratiquerait une sorte de politique du pire, cherchant à mettre la RDA à genoux avant le 18 mars, pour relativiser une victoire prévisible du SPD entre Elbe et Oder. C'était en tout cas le sens des propos alarmistes tenus, avant le voyage du chancelier à Moscou, samedi 10 janvier, par son plus proche conseiller, M. Horst Teltschik, qui n'excluait pas l'hypothèse d'une très prochaine insolvabilité de la RDA, et d'une suppression des élections. Un discours, qui, bien que démenti par le porte-parole du chancelier, n'avait rien pour inciter les Allemands de l'Est à rester chez eux. Le premier ministre est-allemand a bien mis en garde ses interlocuteurs contre la tentation de procéder à un *« Anschluss en catastrophe »*, fait valoir que son pays apportait plus dans la corbeille de l'unité que *« les amères défaites du socialisme réel »*, mais rien ne semble vouloir retenir le chancelier Kohl de gérer la grande question de la réunification dans une perspective dominée par les profits électoraux immédiats qu'il peut en attendre.

LUC ROSENZWEIG.

Au cours d'une réunion à Paris

La France et la RFA ont mesuré leurs divergences sur l'écologie

Pour sa première session, réunie à Paris le 13 février, le conseil franco-allemand de l'environnement a pris la mesure des différences qui persistent entre la France et la RFA en matière de politique écologique. Si les deux pays sont d'accord pour accélérer la réduction des gaz à effet de serre, pour économiser l'énergie – notamment en matière de transports, – pour protéger les Alpes ou pour développer l'incinération des déchets, des divergences subsistent sur les moyens d'y parvenir et sur le calendrier.

C'est ainsi que la France insiste toujours pour que la RFA impose des limitations de vitesse sur route et autoroute. *« En RFA,* a répondu M. Klaus Töpfer, ministre fédéral de l'environnement, *95 % de nos routes sont déjà à vitesse limitée »*. Pour l'abandon des CFC (chlorofluorocarbones, nuisibles pour la couche d'ozone), les Allemands souhaiteraient l'abandon complet de leur production dès 1997. Le secrétaire d'Etat français à l'environnement, M. Brice Lalonde, estime qu'imposer une date si rapprochée est irréaliste et coûtera très cher. Selon lui, l'argent serait mieux employé pour aider certains pays du tiers-monde producteurs de CFC à se convertir progressivement, afin de parvenir à un arrêt complet de la production en l'an 2000.

« Oui, nous exportons beaucoup de déchets »

En ce qui concerne les déchets, M. Töpfer et les autres ministres de l'environnement des lander l'ont reconnu : *« Oui, nous exportons beaucoup de déchets, notamment vers la France et la Belgique. Mais nous faisons de gros efforts de recyclage, par exemple 50 % du vieux verre est récupéré »*. Quant aux déchets nucléaires, M. Töpfer a souligné que la RFA *« reprendra tous les déchets »* après le retraitement à la Hague. Un site de stockage en surface doit bientôt recevoir l'autorisation d'exploitation. Et les études techniques sont *« bien avancées »* pour l'enfouissement des déchets à vie longue dans des mines de sel.

Dernière pomme de discorde : le siège de la future agence européenne de l'environnement. M. Töpfer propose naturellement Berlin. M. Lalonde préfère Strasbourg. Et Mme Simone Veil suggère Bruxelles...

R. C.

□ ERRATUM. – Une erreur nous a fait prénommer Arthur M. Rosenthal, ancien directeur du *New-York Times*, alors que son prénom est Abe. Nous prions M. Rosenthal, et nos lecteurs, de bien vouloir nous en excuser.



Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

M. Delors demande un « sommet exceptionnel » des Douze

M. Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, a souhaité mardi 13 février, devant le Parlement européen, la convocation d'une *« réunion exceptionnelle »* des chefs d'Etat et de gouvernement pour discuter de l'unité allemande, *« quelques semaines après les élections en RDA »* (nos dernières éditions du 14 février). De son côté, M. Valéry Giscard d'Estaing, président du groupe libéral, a demandé et obtenu que l'Assemblée tienne un débat d'urgence sur cette question dans la matinée du mercredi 14 février.

STRASBOURG

de notre correspondant

Le ton a changé. A l'euphorie des dernières semaines, voire des tout derniers jours, a succédé l'inquiétude. Que n'avait-t-on pas entendu sur le thème : « L'unité de l'Allemagne est l'affaire des Allemands » ? Est-ce l'accord conclu entre MM. Helmut Kohl et Hans Modrow sur la marche vers une union monétaire inter-allemande qui a décidé M. Delors à « parler franc » ? Toujours est-il que l'intervention du président de la Commission a constitué une surprise.

Qu'on en juge : *« Nous sommes régulièrement informés par le gouvernement allemand mais nous ne sommes pas consultés »* ; ou *« les silences assourdissants de certains responsables politiques »* ; ou encore : *« Le moment est venu de trancher. »* Comme si M. Delors avait décidé de ne plus faire semblant de croire que la construction de l'Europe politique allait accompagner l'unité allemande, comme le président de la République et le chancelier de RFA l'avaient déclaré solennellement en novembre dernier à Strasbourg.

M. Delors ne met certes pas tout sur le dos de la République fédérale : *« Il faut avoir beaucoup de compréhension pour les autorités allemandes »* qui, face à l'exode des citoyens de RDA, se trouvent confrontées à *« une matière explosive et difficile »*. Il n'empêche, a-t-il affirmé, que l'union monétaire projetée par Bonn n'est pas *« une affaire uniquement entre Allemands ; c'est une affaire qui déborde, en raison des liens de solidarité qu'il y a entre nous au titre du système monétaire européen »*.

C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, *« il serait utile que les chefs d'Etat et de gouvernement parlent clairement de cette question (...) car la Commission ne peut pas faire un coup d'Etat et se substituer au conseil européen »*. Pour M. Delors, il n'y a pas d'autre solution que d'accélérer aussi la construction européenne.

Le président de la Commission se dit toutefois *« hanté par l'inquiétude et l'espoir »* : *« L'espoir de voir la liberté s'étendre ; l'inquiétude de voir l'œuvre de trente ans mise à bas ou, au moins, ralentie, mise de côté par l'Histoire. »* Aussi demande-t-il – une manière sans doute de rattraper le temps perdu – que la conférence intergouvernementale, fixée en décembre 1990 par le sommet de Strasbourg, soit avancée.

L'intervention de M. Delors a même pris parfois des accents alarmistes. Répondant à une question sur l'aide de la CEE aux pays de l'Est, il a déclaré : *« Qui peut prévoir les événements dans six mois ? Qui nous dit que, demain, il n'y aura pas des drames, à nouveau du sang ? »*

MARCEL SCOTTO

Le projet d'union monétaire allemande

Les gouverneurs des banques centrales veulent intensifier l'intégration européenne

Au terme de leur réunion mensuelle à Bâle, mardi 13 février, les gouverneurs des banques centrales de la Communauté européenne ont publié – fait inhabituel – un communiqué soulignant qu'une *« évolution stable et ordonnée des économies des pays de l'Est serait facilitée par un renforcement de la Communauté européenne »*. Les gouverneurs ont également insisté sur le fait que *« les événements dans les pays de l'Est ne doivent pas être interprétés en contradiction avec le concept de l'union économique et monétaire au sein de la Communauté »*.

Selon le communiqué, les pays sont convenus de la nécessité d'*« intensifier la contribution du comité au processus d'union économique et monétaire européenne »*. M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, dont les réserves à propos d'une union monétaire rapide entre les deux Etats allemands sont connues, préside le comité des gouverneurs de Bâle. Par cette déclaration, les gouverneurs des banques centrales européennes signifient qu'à leur yeux les projets d'union monétaire allemande ne doivent pas interférer dans la marche vers l'union monétaire européenne.

EUROPE

de l'Allemagne

Une nouvelle ère de la diplomatie

Suite de la première page

Le communiqué d'Ottawa *« ne s'entremet pas dans la question de la réunification »* (qui est l'affaire des Allemands eux-mêmes), soulignait M. Roland Dumas.

Pas de fait accompli

La formulation de ce texte témoigne aussi du souci d'éviter, à l'inverse, que les quatre n'apparaissent comme étant mis devant le fait presque accompli de la réunification, et comme obéissant en quelque sorte à une convocation des Allemands. Un certain flou a été entretenu à Ottawa quant à la paternité de cette initiative, mais on peut penser que M. Genscher en aura été le plus ardent promoteur.

Telle qu'elle a été présentée par M. Roland Dumas, elle a pour but, en lançant dès maintenant la discussion au niveau des hauts fonctionnaires, de *« rassurer les pays exposés »*, c'est-à-dire les voisins orientaux de l'Allemagne, inquiets des conséquences de la réunification pour leur sécurité.

Cette présentation, que reflètent les termes du communiqué, vise de toute évidence à ménager l'URSS, contrainte de s'engager dans un exercice particulièrement douloureux pour elle, et dont les inquiétudes sont ainsi reconnues légitimes.

Rien n'est dit, à ce stade, sur le contenu même des discussions. Il devrait s'agir en premier lieu de liquider les droits anciens des quatre puissances, ce qui posera de nombreux et complexes problèmes techniques (tous ceux qui sont liés au statut de Berlin, aux couloirs de survol des territoires allemands, etc.). Cela n'implique pas forcément que soit signé un traité de paix, qui relancerait le problème des réparations.

Il s'agira aussi – et c'est politiquement l'aspect le plus délicat – de définir la place de l'Allemagne unie du point de vue de l'organisation de la sécurité en Europe. Les Occidentaux ont une approche commune et claire sur l'essentiel, à savoir l'appartenance de l'Allemagne unie à l'alliance atlantique (*le Monde* du 13 février). Les Soviétiques n'ont manié jusqu'ici qu'avec retenue l'idée d'une neutralisation de l'Allemagne et n'en ont en tout cas pas fait une condition à l'ouverture des discussions à six.

Enfin, on peut imaginer que seront exigées des Allemands des garanties formelles quant au respect de l'intangibilité des frontières en Europe.

L'idée est de parvenir à un accord qui serait entériné avant la fin de l'année, par le sommet des trente-cinq pays membres de la CSCE. Dépassés par les événements, les dirigeants occidentaux, comme ceux de Moscou, n'ont plus les moyens de jouer sur le temps à propos de l'Allemagne : l'affaire de l'unification, si tout se passe comme prévu, devrait être bouclée dans l'année.

30 000 soldats américains de plus

C'est cette accélération des événements politiques qui motivait la proposition récente de M. Bush, de réduire les forces américaines et soviétiques stationnées en Europe, et c'est à elle qu'est dû l'accord obtenu mardi à Ottawa des Soviétiques. Le président américain proposait de plafonner ces troupes stationnées dans la zone centrale de l'Europe à 195 000 hommes de chaque côté. M. Gorbatchev avait fait la semaine dernière une contre-proposition, demandant que soient pris en compte les 30 000 soldats américains installés en Europe hors de la zone centrale (Italie, Grèce, Turquie).

A quoi le président américain avait répondu qu'il récusait le principe de la parité numérique, qu'un soldat américain n'équivalait pas à un soldat soviétique pour diverses raisons, notamment géographiques. Il aura eu gain de cause. L'accord conclu prévoit en effet un plafond de 195 000 de part et d'autre dans la zone centrale de l'Europe, là où se trouvent toutes les troupes soviétiques actuellement stationnées à l'étranger (RDA, Pologne, Tchécoslovaquie, Hongrie). Les soldats américains en Europe du sud pourront y rester, la seule concession faite par M. Baker étant que leur nombre ne pourra dépasser ce qu'il est actuellement (30 000).

Ainsi, partant d'une situation où près de 600 000 Soviétiques faisaient face à 350 000 Américains en Europe, on en vient à une situation où 195 000 Soviétiques au maximum feront face à 225 000 Américains. Il fallait, pour en arriver à cette inversion de la disparité numérique, que la pression de la rue dans les pays de l'Est, les coups de boutoir infligés au pacte de Varsovie, fussent puissants.

« Ciel ouvert » dès le printemps

D'une façon générale, et ce fut très net dans les discussions d'Ottawa sur le projet « ciel ouvert », c'est tout le processus de désarmement qu'il faut accélérer d'urgence si l'on veut qu'il rattrape les évolutions politiques.

Si tout va comme le prédisent le Canada et la Hongrie, un accord sur le libre survol des territoires de l'OTAN et du pacte de Varsovie sera signé à Budapest, lors de la seconde conférence prévue sur le sujet, dès la mi-mai, et le régime instauré pourra donc servir de mesure de vérification d'un accord de plus en plus probable sur les forces conventionnelles. C'est donc un nouveau type de négociation, à la fois rapide et consensuelle qui s'est ébauché à Ottawa. Comme le disait en conclusion le chef de la diplomatie canadienne, M. Joseph Clark, *« nous sommes entrés dans une nouvelle ère où les termes Est et Ouest commencent à perdre leur sens »*.

CLAIRE TREAN

Le projet de « cieux ouverts » avait été présenté en... 1955

Le projet de « cieux ouverts » – survol des territoires de chacun des deux blocs par des avions de l'autre pour repérer les installations militaires ou mouvements de troupes suspects – est une vieille invention. Il avait été présenté par Eisenhower, lors de l'unique sommet tenu par les quatre vainqueurs de l'Allemagne, à Genève, en juillet 1955, avec beaucoup d'éclat.

Boulganine, alors président du Conseil soviétique, déclara aussitôt que le plan présentait de *« réels mérites »* et que son gouvernement l'étudierait *« de manière approfondie et bienveillante »*. Mais, lors de la suspension de séance, Khrouchtchev, qui n'avait alors d'autre titre que celui de premier secrétaire du PC soviétique, s'approcha du président des Etats-Unis, lequel a raconté la scène dans ses Mémoires : *« Je ne suis pas d'accord avec notre président »*, lui dit-il en souriant. *« Mais sa voix ne souriait pas ; ce fut à cet instant que je compris qui était le chef de la délégation soviétique. »* M. Khrouchtchev devait dire par la suite : *« Nous ne vous laisserons jamais pénétrer dans notre chambre à coucher. »* On ne put le faire changer d'avis et le projet demeura dans les cartons.

A défaut, les Américains fabriquèrent des avions-espions, les fameux U2. L'un d'eux fut abattu au début de 1960 sur le territoire soviétique. Un nouveau sommet devait se tenir à Paris. Khrouchtchev demanda en vain des excuses à Eisenhower qui, fortement encouragé dans ce sens par de Gaulle, refusa. Du coup, il claqua les portes pour ne plus revenir.

Ce sont également des U2 qui prirent, deux ans plus tard, les photos établissant sans doute possible que les Soviétiques construisaient à Cuba des rampes de lancement de fusées nucléaires. Mais la controverse sur l'espionnage aérien allait bientôt perdre sa raison d'être, Washington et Moscou installant sur orbite de très nombreux satellites à l'œil aussi perçant qu'indiscret.

A. F.

Avec une proposition de partenariat à égalité

La Grande-Bretagne est invitée à participer à la construction de l'hélicoptère de combat franco-allemand

La France et l'Allemagne fédérale ont invité, mardi 13 février, la Grande-Bretagne à les rejoindre dans leur programme commun d'un hélicoptère de combat baptisé Tigre. Le groupe français Aérospatiale et la société ouest-allemande Messerschmitt-Bolkow-Blohm (MBB), associés sur ce projet depuis 1987, viennent d'adresser, avec l'autorisation des deux gouvernements intéressés, à la société britannique Westland une proposition de partenariat à égalité sur ce programme d'hélicoptère anti-char et anti-hélicoptère dont le premier vol est attendu pour le début de 1991 *(nos dernières éditions du 14 février)*.

Le ministère britannique de la défense a exprimé un besoin de cent vingt-cinq hélicoptères de ce modèle à partir de 1998. Pour l'instant, il avait envisagé deux solutions : ou acheter aux Etats-Unis l'hélicoptère d'attaque Apache ou bien concevoir, en commun entre Westland, la société italienne Agusta, la firme espagnole Casa et le groupe néerlandais Fokker, un hélicoptère dérivé d'un programme italien, connu à l'origine sous le nom de Tonal.

Avec l'Aérospatiale et MBB, le constructeur britannique vient de signer un accord industriel qui prévoit un partage des activités au profit des trois sociétés, en proportion des commandes respectives des trois gouvernements, si la Grande-Bretagne retenait la solution de l'hélicoptère franco-allemand Tigre. L'Allemagne fédérale commanderait deux cent douze Tigre et la France deux cent quinze, à charge pour chacun de ces deux pays d'investir environ 30 milliards de francs pour le développement et la production en série de cet hélicoptère d'attaque.

L'industrie britannique participe déjà au développement du programme Tigre. La firme Rolls Royce met au point le moteur au côté de la société française Turbo-méca et de l'entreprise ouest-allemande MTU. Le groupe britannique British Aerospace est associé à la France et l'Allemagne fédérale pouour le développement du missile antichar baptisé Trigat qui doit armer le Tigre.

En s'alliant avec Westland qui développera des sous-ensembles du Tigre correspondant à sa compétence technologique, l'Aérospatiale et MBB espèrent éliminer de la compétition en Grande-Bretagne l'hélicoptère américain Apache et le programme Tonal. Trois versions possibles du Tigre ont été ainsi proposées aux Britanniques, de façon que l'offre franco-allemande de partenariat à trois soit prise en considération dans le courant de l'été prochain par leur gouvernement.

Dans le passé, la société Westland avait déjà coopéré avec l'Aérospatiale à la fabrication de trois hélicoptères actuellement en service dans le monde : la Gazelle, le Lynx et le Puma.

JACQUES ISNARD

TCHÉCOSLOVAQUIE : nouvel ambassadeur en URSS

M. Slansky accompagnera M. Havel à Moscou

Le président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, se rendra pour la première fois le 26 février à Moscou, où il rencontrera M. Mikhaïl Gorbatchev.

M. Havel sera escorté du nouvel ambassadeur de Tchécoslovaquie en URSS, qui n'est autre que M. Rudolf Slansky, fils du secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque Rudolf Slansky, exécuté en 1952 à l'issue d'un des procès les plus iniques de la période stalinienne. Rudolf Slansky, qui était juif comme tous ses co-accusés, avait été condamné à mort comme *« agent de l'impérialisme »*. Son fils, économiste de formation, aujourd'hui âgé de cinquante-cinq ans, était ces dernières années à Prague l'une des figures de l'opposition démocratique tchécoslovaque. Il a passé ces dernières semaines, selon son entourage, au ministère des affaires étrangères à se roder au travail diplomatique

Avant l'URSS, M. Vaclav Havel, qui a avoué mardi, au cours d'une conférence de presse, se déplacer parfois en trottinette dans les longs couloirs du palais Hradcany pour *« accélérer son travail »*, entame le 18 février une tournée qui le mènera en Islande, au Canada et aux Etats-Unis, à la tête d'une importante délégation comprenant notamment le premier ministre, les ministre des affaires étrangères, des finances, du commerce extérieur et du plan.

Le retrait des troupes soviétiques se poursuivra en 1991

La Tchécoslovaquie a accepté, à la suite d'une intervention personnelle de M. Gorbatchev auprès du président Havel, de prolonger au-delà de la fin de 1990 le délai du retrait total des troupes soviétiques de son territoire, a annoncé mardi 13 février le porte-parole du ministère des affaires étrangères à Prague. Ce dernier a précisé que les *« unités de combat »* soviétiques devront quitter le pays d'ici la fin de l'année – dont *« une grande partie »* avant le 30 mai – mais que le départ des unités de soutien et de logistique se poursuivra en 1991. 73 500 soldats soviétiques se trouvent encore en Tchécoslovaquie, auxquels il faut ajouter 40 000 membres de leurs familles, qui occupent 24 000 appartements, précise-t-on à Prague.

« Un retrait rapide des troupes soviétiques de Tchécoslovaquie est dans l'intérêt de la stabilité politique de notre pays et de l'Europe centrale », a déclaré le président Havel au cours d'une conférence de presse. *« A la suite du message de M. Gorbatchev, je me rends cependant compte que nous devons prendre en considération d'autres aspects que celui du simple départ des soldats. »*

M. Havel, qui doit se rendre le 26 février en visite officielle à Moscou, s'est dit au cours de la même conférence de presse favorable à une réunification de l'Allemagne, mais opposé à sa neutralisation, qui, *« au lieu d'accélérer l'unité européenne, l'entravera »*. *« La neutralité allemande est une question plus compliquée que celle de la Suisse ou de la Hongrie »*, a-t-il ajouté, et la question allemande forme un tout qui *« ne sera résolu qu'ensemble avec toutes les autres questions »* en Europe.

De son côté le président polonais, le général Jaruzelski, s'est prononcé au cours d'un entretien publié mardi par le journal *Sztandar Mlodych*, *« pour le retrait de l'armée soviétique »* de Pologne, mais *« dans un contexte qui garantisse la situation la plus avantageuse »* pour son pays, ajoutant qu'il fallait *« observer avec une grande attention ce qui se passe en Allemagne »*. – *(AFP.)*

En visite à Paris

Le président Ozal demande que la CEE n'oublie pas la Turquie

Le président turc, M. Turgut Ozal, a plaidé mardi 13 février à Paris pour que la candidature de la Turquie à la Communauté européenne ne soit pas totalement sacrifiée aux nouvelles évolutions sur le continent européen. Reçu par le président Mitterrand et le premier ministre, M. Michel Rocard, il a déploré que l'examen de cette candidature ait été reportée à 1993, après la réalisation du marché unique, et souhaité qu'il ait alors la priorité.

L'évolution en Europe de l'Est, plus particulièrement en URSS et dans le sud du continent, a été longuement abordée. M. Ozal s'est inquiété d'une résurgence des nationalismes et d'un retour *« à la situation d'avant 1914 »*, indiquait-on à l'Elysée.

Cette visite avait été organisée à l'occasion de l'exposition « Soliman le Magnifique », qui ouvre ses portes au Grand Palais et que les deux présidents ont inaugurée côte à côte *(lire notre article page 33, section C)*. De violents incidents ont opposé avant leur arrivée les forces de sécurité à cent cinquante militants kurdes dont plusieurs dizaines ont été interpellés.

□ **POLOGNE : M. Mazowiecki à Londres.** – Le premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, a obtenu mardi 13 février à Londres, où il se trouve en visite officielle, l'appui du patronat britannique pour ses réformes économiques. M. Mazowiecki a eu parallèlement deux entretiens avec Mme Margaret Thatcher. Le quotidien du gouvernement polonais *Rzeczpospolita* indiquait par ailleurs mardi que l'URSS a réduit d'un tiers ses livraisons de pétrole à la Pologne pour le premier trimestre 1990, et que Varsovie pourrait devoir chercher d'autres sources d'approvisionnement. – *(AFP.)*

NORVÈGE

Les uniformes allemands ne sont pas les bienvenus

STOCKHOLM

de notre correspondante

Cinquante ans ont passé. Dans quelques semaines, la Norvège commémorera le début de l'occupation de son territoire par les troupes d'Hitler. Dans le nord du pays en particulier, le Finnmark et la région de Tromsö, on a du mal à oublier les derniers mois de cette occupation (1944-1945), la politique de la terre brûlée, les villages rasés, l'évacuation brutale et la fuite dans les montagnes pour échapper à la vindicte d'un ennemi bientôt vaincu qui se retirait.

A la veille de cet anniversaire, l'arrivée de 1 400 parachutistes de RFA venus participer, au sein des forces mobiles alliées, le corps d'élite de l'OTAN, aux manœuvres d'hiver de l'organisation militaire intégrée, suscite des récriminations. Jusqu'à présent, la participation ouest-allemande aux exercices dans le Nord avait été limitée à quelques unités de liaison, de planification ou sanitaires, pour éviter précisément les sentiments hostiles d'une partie de la population qui n'ont pourtant pas manquer de se manifester.

Si l'OTAN croyait que cette année du souvenir permettrait de tirer un trait sur le passé, c'était une erreur. *« Les bottes allemendes ont suffisamment piétiné la terre norvégienne et les uniformes allemands, nous n'en avons vu que trop, peu imlporte si ceux-là appartiennent à une autre génération »*, a protesté M. Oddvar Björge, le secrétaire de l'Association des anciens combattants de 39-45, en accusant les autorités norvégiennes *« d'avoir aussi peu de fierté et de sens de l'Histoire pour autoriser cela »*.

Avant d'atterrir à une centaine de kilomètres de Narvik, les parachutistes de M. Kohl avaient reçu un entraînement spécial, avec cours d'histoire sur les relations germano-norvégiennes et consignes précises sur la manière de se comporter envers la population locale.

FRANÇOISE NIETO

EUROPE

ROUMANIE

M. Iliescu a été nommé président du Conseil provisoire d'union nationale

Le Conseil provisoire d'union nationale (CPUN) a confirmé mardi 13 février M. Ion Iliescu comme l'homme fort de la Roumanie, en l'élisant *« par consensus »* président du Conseil au cours de sa seconde réunion plénière.

Selon l'agence Associated Press, M. Iliescu, qui dirigeait le Conseil du Front de salut national (CFSN) depuis le renversement de Nicolae Ceausescu, le 22 décembre, a posé sa candidature dans ces termes devant les 253 membres du CPUN : *« Y a-t-il quelqu'un qui soit opposé à ce que je reste président ? »* Les membres du Conseil ont alors répondu en chœur : *« Non »* et M. Iliescu, soixante ans, ancien responsable communiste tombé en disgrâce, a été considéré comme désigné à l'unanimité président de la première Assemblée pluraliste roumaine depuis l'après-guerre. Un vote, un moment envisagé, n'est finalement pas intervenu.

Créé la semaine dernière à la suite d'importantes manifestations et contre-manifestations sur l'hégémonie du CFSN, le CPUN comprend 111 membres représentant le CFSN, autant pour l'ensemble des très nombreux partis politiques, chacun ayant droit à trois délégués quels que soient ses effectifs, et vingt-sept représentants des minorités nationales. C'est dire que le CFSN s'y est taillé la part du lion, d'autant plus que, d'après l'opposition, certains petits partis créés tout récemment sont simplement des émanations du CFSN visant à *« diluer »* les grands partis.

Un moindre mal

Le CPUN, qui doit faire fonction de pouvoir législatif jusqu'aux élections parlementaires libres prévues le 20 mai et siège dans les locaux de l'ex- « Grande Assemblée » du régime Ceausescu, s'est également doté d'un bureau exécutif de vingt et un membres, *« résultat concret de la démocratisation de la vie politique roumaine »*, selon l'expression de M. Iliescu, cité par l'AFP. Celui-ci sera assisté de cinq vice-présidents, répartis à part égale entre le Front de salut national et les partis d'opposition : les deux vice-présidents du FSN sont M. Cazimir Ionescu, qui assurait déjà ces fonctions au CFSN, et l'acteur Ion Caramitru, également l'un des dirigeants du CFSN ; les vice-présidents d'opposition sont le secrétaire général du Parti national libéral, M. Radu Campeanu, et un responsable du Parti républicain, M. Ion Minzatu, emprisonné sous Ceausescu. Le cinquième vice-président, M. Karol Kiraly, représente les minorités nationales. Le CPUN se réunira tous les quinze jours et, dans l'intervalle, travaillera dans le cadre de commissions, dont seize ont déjà été créées. *« C'est un progrès évident »*, a résumé M. Iliescu pour qualifier cette réunion d'environ douze heures.

Pour M. Campeanu qui, tout en participant à ce nouvel organe, paraît assez sceptique sur son caractère de coalition, le choix de M. Iliescu constitue *« un moindre mal »*. De fait, il ne semble pas qu'il y ait eu d'autres candidats, et M. Iliescu reste finalement, dans le chaos politique qui a succédé à la dictature Ceausescu, le seul homme capable de susciter un consensus minimum. Communiste réformateur, que l'on dit acquis aux idées gorbatchéviennes, Ion Iliescu a bénéficié jusqu'ici d'un assez bon crédit au sein de la population. Il a habilement réussi à rester à l'écart, dans l'image du public, des conflits personnels qui divisaient le CFSN en janvier, s'arrangeant pour faire rejeter sur M. Dumitru Mazilu toute la responsabilité de la « gaffe » du 12 janvier, lorsque, sous la pression de trois mille manifestants, M. Iliescu signa des décrets mettant le PC hors la loi et promettant un référendum sur le rétablissement de la peine de mort. M. Mazilu, alors vice-président du CFSN et cible d'une virulente campagne de presse, devait finir par démissionner le 26 janvier, suivi un peu plus tard d'un autre haut dirigeant du CFSN, M. Silviu Brucan.

En visite à Genève, M. Mazilu a lancé une mise en garde contre le retour au totalitarisme en Roumanie et affirmé que le FSN était encore *« trop proche de la vieille garde communiste »*.

S. K.

Tadjiks musulmans contre « Russes »

Suite de la première page

Dès lors que cela devenait Moscou contre l'Asie centrale, l'Europe contre l'Asie, les chrétiens contre les musulmans, on est entré dans un conflit à résonance coloniale dans lequel les Arméniens, chrétiens et adversaires des Azéris, étaient automatiquement placés dans le camp des colonisateurs.

C'est ainsi que leur arrivée à Douchambé et l'éventualité de leur installation dans des immeubles salubres a brutalement fait éclater toutes les rancœurs et frustrations des plus défavorisés des Tadjiks. Dans cette République, comme dans la majeure partie de l'Asie centrale, un chômage endémique touche en priorité les jeunes. Plus d'un quart des habitants sont maintenant des « Russes » expatriés qui ne sont naturellement pas les plus malheureux. L'extrême faiblesse du niveau de vie fait comprendre comment Moscou, cette ville où un Balte ne trouve rien qu'il ait envie d'acheter, peut faire figure, pour tant d'autres Soviétiques, d'opulent supermarché.

Les Moscovites en retour, et les Russes en général, envient à la fois le produits manufacturés des Baltes et les fruits des « Méridionaux » — ce mot qu'on emploie pour ne pas dire Arabes comme on dit « sionistes » pour ne pas dire juifs. Plus grand pays du monde et dernier des empires multinationaux, l'URSS connaît d'énormes inégalités, et dans la nuit du 10 au 11 février une bande d'une quarantaine de jeunes désœuvrés est passée à l'attaque contre un immeuble où sept familles arméniennes, victimes non pas des récents pogroms de Bakou mais du tremblement de terre de l'année dernière, ont été installées.

A l'époque, on avait dit que chaque République témoignerait de sa solidarité et que ce serait une éclatante manifestation de l'amitié unissant les peuples soviétiques. Cela n'avait pas été seulement des mots car les reportages sur les malheureux griffant le béton de leurs ongles pour lui arracher un fils ou une mère avaient bouleversé tout le pays.

Mais c'était il y a quinze mois et l'Histoire va aujourd'hui vite en URSS. Depuis, il y a eu Bakou et l'écroulement de la peur non plus seulement dans les grandes villes mais aux quatre coins de l'Union. Partout on revendique. La télévision, la radio, les journaux s'en font l'écho. Le comité central lui-même s'est prononcé pour le multipartisme et il suffit d'un rien pour qu'on descende dans la rue. Alertée, la milice intervient samedi soir pour protéger les Arméniens du quartier Frounze. Ils n'auront pas eu le temps d'être massacrés, ni même pillés, mais dès le lendemain un premier meeting donne le signal de l'émeute.

Tandis que cent vingt-sept Arméniens, pour la plupart installés à Ouchambe depuis des décennies, sont à leur demande évacués par vol spécial sur Erevan, le ton monte. On scande : *« A bas les Arméniens ! »* mais, très bientôt : *« A bas les Russes ! »* et *« A bas le bureau politique* (TADJIK) ». C'est la démission de toutes les autorités locales qui est en fait réclamée, celles de l'Etat comme celles du parti. Et l'on demande aussi la fermeture d'une usine d'aluminium très polluante, l'ouverture de boucheries répondant aux normes religieuses islamiques et le respect de l'orthographe tadjike dans la signalisation des rues.

« A bas le comité central »

Une République vient de basculer dans la revendication nationale, dans ce mélange compact d'aspirations sociales et nationales. Lundi, vers 17 heures, après la prière, nouveau meeting près du bâtiment du comité central. Là, on scande d'un même souffle : *« A bas les Arméniens ! A bas le comité central ! »* et l'on ajoute à la liste des revendications la dissolution des forces locales du KGB et du ministère de l'intérieur.

La situation se tend dans d'autres régions de la République. Déjà, les « Russes » sont pris à partie dans les rues. La télévision locale assure que les Arméniens ne bénéficieront d'aucun privilège, qu'ils seront logés chez des parents ou des amis qui souhaitent les accueillir mais, mardi matin, le siège du comité central est pris d'assaut.

Le rez-de-chaussée est partiellement incendié. Les forces de l'ordre tirent des salves d'avertissement. La foule se replie. Les pillages commencent. Les violences éclatent en plus de deux cents points de la ville. Concordants, tous les témoignages parlent des policiers débordés et incapables de réellement s'opposer aux exactions et, en fin de soirée, nouveau meeting devant le comité central. Au début, cela se passe plutôt bien puisque le premier secrétaire du Tadjikistan, de hauts responsables et des représentants du clergé musulman s'adressent à la foule. Mais bientôt ce sont, selon l'agence Tass, *« vingt mille personnes »* qui sont dispersées de force par les troupes du ministère de l'intérieur.

C'est aussitôt après que la télévision centrale donnera son bilan de trente-sept morts en montrant des images de combats de rue entre policiers et manifestants masqués. *« Malgré l'état d'urgence*, explique le correspondant de la télévision, *la situation s'est aggravée et le nombre des éléments incontrôlés augmente d'heure en heure alors que se poursuivent pogroms, excès et attaques de pillards. »*

Le ton était dramatique, les images impressionnantes et la télévision ajoutait que les forces de l'ordre n'avaient pas suffisamment d'effectifs pour faire face. Cette fois-ci, ce sont des « Russes » qui sont menacés et cela risque de susciter une tension violente en Russie même. Si l'ordre ne peut être rapidement rétabli, le problème peut vite devenir encore plus compliqué pour M. Gorbatchev que celui du Caucase.

Mini révolution

Une fois de plus, la situation est grave mais, au-delà de sa violence et de tous ses aspects nationaux, cette nouvelle crise n'est, sur le fond, que la douzième des « mini-révolutions » qui se multiplient depuis le début de l'année. Ici ce sont les Arméniens qui ont servi de détonateur. Ailleurs c'est la découverte d'un somptueux relais de chasse pour les potentats du parti. Ailleurs encore, ce sont des révélations sur les frais de séjour à l'étranger d'un premier secrétaire. Partout, une goutte d'eau fait déborder le vase, et en quelques heures d'énormes meetings débouchent sur l'exigence de remplacement des dirigeants locaux, la formation de nouvelles organisations, l'apparition de nouveaux responsables imposés par la base et la formulation de revendications politiques sur la démocratisation du pays.

Début janvier, à Tchernigov, en Ukraine, c'est ainsi la découverte de caisses de savoureuses saucisses introuvables dans le coffre de la voiture accidentée d'un responsable local qui a jeté la ville dans les rues. On a commencé par réduire la voiture en confettis, puis on a brandi les saucisses accusatrices devant le comité du parti et toute la direction a fini par devoir céder la place. A Volgograd, c'est sur une affaire d'attribution préférentielle de logements (une pratique absolument courante depuis toujours mais qui n'est maintenant plus tolérée) qu'a sauté le premier secrétaire. A Tioumen, l'étincelle est venue d'un projet d'implantation d'usine dans un site de promenades.

Dans d'autres villes, ce sont des organisations du parti ou des jeunesses communistes qui ont lancé le mouvement de contestation, et tout le monde s'attend que ces mini-révolutions se multiplient d'autant plus vite que le parti comme le pays entrent dans une campagne électorale de plusieurs mois. Les débats vont apporter beaucoup de révélations. Les dossiers vont s'ouvrir, et M. Gorbatchev a d'autant moins de raisons de s'en plaindre que ses adversaires conservateurs sont ainsi mis en difficulté et qu'il a d'avance légalisé le phénomène en faisant appeler par le comité central au renouvellement des cadres.

A Moscou, on appelle cela *« chevaucher le dragon »*, c'est-à-dire organiser une tempête qu'on ne peut de toute manière empêcher. Tant que le mouvement ne s'accompagne pas de violence, tout va bien. Quand il glisse dans le sang et que la question nationale s'ajoute aux revendications de justice sociale et d'équité, tout va mal.

Le navire tangue et c'est la raison pour laquelle M. Gorbatchev ne traîne pas. C'est dès le 27 février que le Congrès des députés du peuple sera réuni en session extraordinaire pour modifier la Constitution et introduire le régime présidentiel en URSS.

BERNARD GUETTA

Les aveux du KGB

Quatre millions de « contre-révolutionnaires » furent condamnés sous Staline

Moscou. — Près de quatre millions de personnes ont été condamnées pour activités contre-révolutionnaires et crimes d'Etat sous le règne de Staline, a annoncé mardi 13 février l'agence TASS, citant les services de sécurité soviétiques (KGB).

Sur un total de 3 778 234 personnes condamnées par les tribunaux ou d'autres institutions du début des années 1930 au début des années 1950, 786 098 ont été exécutées. Parmi les personnes exécutées figurent, outre de nombreux ouvriers et paysans, de hauts responsables de l'Etat, des dirigeants du PC, d'éminents scientifiques et des officiers jugés lors des procès de masse organisés pour empêcher l'émergence de toute opposition.

Ces chiffres ont été révélés par le KGB qui a exhumé ses dossiers dans le cadre du mouvement de réhabilitaiton des personnes injustement condamnées. Jusqu'à présent, 856 582 dossiers ont été examinés, conduisant à la réhabilitation de 844 740 condamnés, la plupart à titre posthume, a précisé TASS. Plus de 68 000 lettres ou plaintes émanant de personnes ayant été injustement condamnées ou de leurs proches ont été enregistrées.

Des monuments devraient être érigés à l'emplacement où les victimes de Staline ont été inhumées. — *(AFP)*

Ovations pour le premier concert de Rostropovitch à Moscou

Mstislav Rostropovitch, au mieux de sa forme, s'est donné entièrement, avec toute sa fougue, pour son premier concert à Moscou, mardi 13 février, après seize ans d'absence. Il a été récompensé dans la même mesure par les ovations et les applaudissements sans fin d'un public debout.

Le célèbre violoncelliste dirigeait l'Orchestre de Washington dans la grande salle du Conservatoire. Après l'*Adagio* pour cordes du compositeur américain Samuel Barber, afin de faire connaître la musique américaine aux Soviétiques, il a dirigé la *Symphonie pathétique* de Tchaïkovsky puis la *Symphonie numéro 5* de Chostakovitch devant une salle archicomble où se côtoyaient invités vênus du monde entier et les heureux Moscovites qui avaient pu se procurer des billets vendus officiellement dix fois leur prix. Trois barrages de policiers tentaient d'empêcher les resquilleurs d'approcher du Conservatoire mais, peine perdue, le balcon croulait sous le poids des amateurs de musique qui avaient réussi à se faufiler.

Dans la loge d'honneur on remarquait Mme Raïssa Gorbatcheva, l'épouse du numéro un soviétique, la reine Sophie d'Espagne venue spécialement à Moscou pour ce concert et le ministre soviétique de la culture, M. Nikolaï Goubenko. — *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

LIBAN

« Il faut arrêter immédiatement » les combats

nous déclare M. Geagea, chef de la milice chrétienne

BEYROUTH

de notre envoyée spéciale

« C'est de la folie pure. Quelles que soient les causes qui ont poussé le général Aoun à déclencher cette guerre, les dégâts moraux, humains et matériels qu'elle provoque sont beaucoup plus grands. Quels que soient les dégâts que l'accord de Taef aurait pu faire à notre société, la guerre de Michel Aoun les dépasse tous. »

Dans un petit bureau de la caserne de la sécurité militaire des Forces libanaises (FL), à Adonis, M. Samir Geagea, calme mais déterminé, se veut convaincant dans sa volonté affichée d'arrêter les combats.

« Il faut arrêter immédiatement », affirme M. Geagea, qui a tenté lundi soir, dit-il, dans un appel téléphonique, d'en convaincre le général Aoun et a décidé ensuite de faire cesser dans ses médias les attaques directes contre le général, dont la presse n'a pas encore répondu à cette « trêve ». Les conditions de M. Geagea pour cesser les combats n'ont pas changé : *« Arrêt par le général Aoun des tentatives d'éliminer les FL »*, ce qui, en clair, signifie que celles-ci garderont leurs structures politiques, militaires, économiques et sociales, et *« respect des libertés politiques à l'Est »*, c'est-à-dire *« le retour à une vie politique normale où chacun a le droit d'exprimer son point de vue »*.

« La vie politique des six derniers mois, où il n'y avait que Aoun et les foules qui allaient l'acclamer, c'est de la folie. Nous ne sommes ni la Jamahiriya libyenne ni l'Ouganda. Nous ne sommes plus au temps de Mussolini ou de Nasser », estime M. Geagea. Y a-t-il quelque espoir de solution politique. *« A contre cœur, le général Aoun négocie, son unique chance est d'arrêter et de négocier avec nous. Je suis prêt à repartir avec lui. Il faut travailler dans ce sens et normaliser rapidement la situation dans les régions Est* [chrétiennes] *»*.

L'autre solution — le rapprochement avec le président Elias Hraoui, — M. Geagea, qui affirme avoir *« beaucoup d'offres de part et d'autre »*, ne souhaite pas, au moins à ce stade, y recourir. Il admet être *« à mi-chemin entre le général Aoun, dont le projet politique théorique, libération et unification, signifie en pratique la consolidation de la présence syrienne et la partition, et le président Hraoui, dont nous ne savons pas où il en est »*. M. Geagea affirme : *« Si on continue, je crois que Hraoui, donc la Syrie, va intervenir, et le général Aoun sera responsable de ce nouvel épisode dramatique de l'histoire des chrétiens. »*

« Plus de 1 500 prisonniers »

Ne fera-t-il jamais appel au président Hraoui ? *« Je ne crois pas*, se contente-t-il de répondre, fidèle à son ambiguïté concernant l'accord de Taef. *Je ne suis ni contre ni pour Taef. Mais si le général Aoun, qui exige toujours la dénonciation claire de l'accord de Taef, a déclenché cette guerre pour cela, c'est surréaliste. »*

Le bilan militaire de ces deux semaines de combats, dans lesquels les pertes humaines ont été très lourdes de part et d'autres mais moins pour la milice — en position défensive — que pour l'armée — qui attaque, — M. Geagea, dont l'évaluation des prises sur l'armée est corroborée de source indépendante, le dresse en ces termes : *« Nous avons plus de 1 500 militaires prisonniers, alors qu'ils n'ont qu'une cinquantaine de nos miliciens. Nous avons récupéré une cinquantaine de chars T 55 et M 48, dont quarante en état de marche et environ quarante transports de troupes blindés. J'accepte que l'armée garde ce qu'elle nous a pris et que nous conservions ce qu'on lui a pris. »*

Tout le long de la route qui monte d'Adonis, au-dessus de Jounieh, à Qlaiat (dix minutes en voiture), où a été repoussée le week-end dernier l'offensive de l'armée, les chars des FL sont postés et des positions militaires sont installées entre les immeubles qui dominent la vallée du Nahr-el-Khab, frontière naturelle entre le Metn, aux mains de l'armée, et le Kesrouan. Partout, ici, les traces des combats sont visibles, et les trois villages de Qlaiat, Ajaltoun, Rayfoun sont vides de leurs quelque cinquante mille habitants, qui ont fui vers des régions plus sûres.

FRANÇOISE CHIPAUX

ISRAEL : après l'offensive de M. Sharon

M. Shamir contre-attaque

JERUSALEM

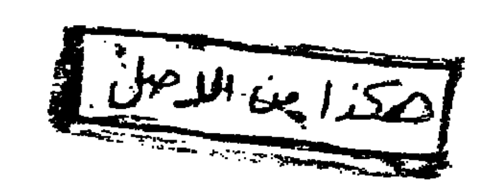
de notre correspondant

Sorti quelque peu ébranlé de la réunion mouvementée du comité central du Likoud, le premier ministre, M. Itzhak Shamir, entend réaménager les rapports de forces au sein de la droite israélienne et isoler son principal concurrent, M. Ariel Sharon, ministre de l'industrie et du commercé.

Ce dernier devait confirmer dans les vingt-quatre heures sa démission du gouvernement, annoncée avec fracas, lundi 13 février, à l'ouverture du comité central, dans l'espoir de créer un mouvement de solidarité en sa faveur et d'entamer le contrôle de M. Shamir sur le parti. M. Sharon dénonce le projet gouvernemental d'organiser des élections dans les territoires occupés, affirmant que la logique de cette initiative amènera le gouvernement à une négociation — serait-ce indirecte — avec l'OLP. Au moment du choix, estime-t-il, il y aura une vraie crise dans le Likoud et il apparaîtra alors comme l'homme du recours.

L'ennui, pour « Arik » Sharon, c'est qu'il avait simplement oublié de prévenir ses alliés politiques du moment, les ministres David Lévy et Itzhak Modaï, de son intention de procéder à un coup de théâtre. Ni l'un ni l'autre n'ont apprécié, et M. Shamir, solide tacticien, a immédiatement fait des offres de conciliation à M. David Lévy — qui pose, évidemment, ses conditions — pour l'attirer dans son camp et marginaliser M. Ariel Sharon.

Al. Fr.



ROCHE-ORIENT

« Il faut arrêter
diatement » les combats

Shamir contre-attaque

AU NOM DE TOUS CEUX QUI SE SONT RENCONTRÉS AUTOUR D'UNE KRONENBOURG, BONNE FÊTE A TOUS LES AMOUREUX.



Young & Rubicam 90 Illustrateur Patrice Larue

4°7 D'ALCOOL. AYEZ SOIF DE MODERATION.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : à Soweto, devant plus de 100 000 personnes

M. Mandela a multiplié les appels « au calme et à la discipline »

JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

Le portail de sa petite maison, qui ne paie pas de mine, se referme derrière lui après vingt-sept ans d'absence : il est 17 h 40 mardi 13 février. Nelson Mandela retrouve avec émotion sa « *boîte d'allumettes* » – murs en briques rouges et toit de tôle – d'Orlando-Ouest, dans l'immense township de Soweto où s'entassent plus de deux millions de Noirs aux environs de Johannesburg.

« *Je ne vous ai jamais oubliés* », déclare-t-il, sitôt descendu d'une BMW, aux quelques centaines de personnes qui, depuis des heures, font le pied de grue devant son domicile pour lui souhaiter la bienvenue. « *Nous sommes un certain nombre* (d'anciens prisonniers) *à avoir dépassé les soixante-dix ans et nous n'avons plus beaucoup de temps à vivre,* ajoute-t-il . *Mais nous avons mené le bon combat.* »

Le « *camarade* » Nelson accuse la fatigue : il arrive tout droit du stade de Johannesburg où il a harangué une foule immense et enthousiaste de plus de 100 000 personnes. Le service d'ordre est sur les dents, qui veut éviter des dérapages comme il s'en est produit dimanche au Cap lors du premier rassemblement. Dans son discours, le chef historique du Congrès national africain (ANC) multiplie donc les appels « *au calme et à la discipline* ». En direction des jeunes surtout qui forment le gros de l'assistance.

« *L'ennemi a le dos au mur* », assure un tract distribué de gradin en gradin par les « jeunes lions » du Congrès de la jeunesse sud-africaine (SAYCO). « *Nous n'avons jamais été si près d'obtenir le transfert du pouvoir politique.* » « *Le camarade Nelson* » ne semble pas décidé, quant à lui, à brûler les étapes. « *Nous devons prouver clairement notre bonne volonté à nos compatriotes blancs* », explique-t-il à la foule sans réaction. Et cela risque de prendre du temps. « *Le combat continue,* répète-t-il, *mais tous les élèves doivent retourner à l'école.* » L'éducation avant la libération...

La première réaction officielle aux propos de Nelson Mandela est venue, mardi, de M. Gerrit Viljoen, ministre du développement constitutionnel. Il s'est dit « *particulièrement encouragé* » par quelques passages des discours du chef historique de l'ANC, notamment l'allusion faite aux inquiétudes des Blancs et l'espoir exprimé d'une solution négociée. Même si d'autres sont, à ses yeux, « *inacceptables* », tels les appels à la poursuite de la lutte armée, au maintien des sanctions et la référence aux nationalisations. A l'en croire, tout bien pesé, « *certaines sortes de compromis seront possibles* » .

Quoi qu'il en soit, la « *Mandela fever* » qui, depuis plusieurs jours, agite les townships, commence à « paniquer » un certain nombre de Blancs. Ils craignent que leur gouvernement, dont ils critiquent le comportement « *suicidaire* », n'ait plus d'autre choix devant lui que d'assister impuissant à cette accélération de l'histoire. Retour à la case départ ? M. Andries Treurnicht, président du Parti conservateur, vient de demander que, au vu de leurs récentes déclarations, le chef historique de l'ANC et certains de ses compagnons de route soient poursuivis pour « *haute trahison* ». Compte tenu du fait que l'Afrique du Sud est un pays chrétien, « *il est inimaginable,* dit-il, *que le président De Klerk ait choisi de libérer Nelson Mandela un dimanche...* » .

JACQUES DE BARRIN

« Personne ne sera exclu »

Lors de son intervention au stade Soccer city de Soweto, Nelson Mandela a tenu expressément à rassurer la communauté blanche. « *L'ANC et moi-même sommes opposés à toute domination noire,* a insisté l'ancien prisonnier, *de même que nous avons toujours été opposés à la domination blanche. Mais nous devons clairement faire preuve, vis-à-vis de cette communauté blanche, de notre bonne foi.* »

Au long de son discours devant plus de 100 000 personnes enthousiastes, Nelson Mandela a rappelé les objectifs traditionnels de son mouvement tout en lançant un appel à la discipline et à la paix sociale. « *La lutte armée doit se poursuivre aussi longtemps que le système d'apartheid reste en place,* a-t-il encore précisé, *et notre combat doit être intensifié sur tous les fronts. Mais* – allusion aux affrontements du Natal – *l'intolérable violence au sein de la communauté noire elle-même doit cesser.* »

Assurant avoir « *été choqué par les statistiques de la criminalité* », Nelson Mandela a demandé « *qu'il soit mis fin à la violence absurde* ». « *Je condamne aussi,* a-t-il dit, *les actes de violence commis par certains secteurs des forces de l'ordre contre des manifestants pacifiques. J'invite la police à renoncer à l'apartheid et à se joindre à notre marche vers une Afrique du Sud nouvelle où elle pourra servir le peuple.* »

Après avoir évoqué « *la crise de l'enseignement dans les écoles noires* » en exhortant les écoliers et les étudiants à reprendre les cours, Nelson Mandela a réaffirmé sa conviction dans les nationalisations pour favoriser la « *redistribution des richesses* » et la participation des « *travailleurs noirs à cette richesse dont ils ont été exclus* ».

En conclusion, Nelson Mandela a appelé « *tous ceux qui ont collaboré avec le système d'apartheid à rejoindre nos rangs. Personne ne sera exclu de notre mouvement,* a-t'il assuré, *à condition qu'il renonce à l'apartheid et qu'il accepte d'oeuvrer avec nous en faveur d'une Afrique du Sud démocratique fondée sur le principe d'une personne une voix dans un système unifié de suffrage universel* » .



Selon des avocats

Quatorze prisonniers politiques demeurent encore en prison

Quatorze prisonniers condamnés à la prison à vie pour des motifs politiques demeurent en détention dans les prisons sud-africaines après la libération de Nelson Mandela, affirment des avocats qui traitent en Afrique du Sud des dossiers des droits de l'homme.

Soixante-dix-sept autres, condamnés moins lourdement, seraient par ailleurs encore détenus pour appartenance à des organisations politiques jusque-là interdites. Les mêmes sources, enfin, estiment à quelque 2 300 le nombre des prisonniers condamnés pour des motifs de droits communs (meurtre, incendie volontaire, terrorisme, etc.) mais dont les crimes ou délits auraient été commis en relation avec un motif politique.

Parmi les détenus à vie figure Anthony Xaba, 56 ans, qui a déja passé vingt-cinq années en détention. Elphas Mdlalose, 65 ans, Msomi Miyiwa, 65 ans, ainsi que Vusumuzi Nene et David Moise, qui ont plus de 50 ans, ont tous de quinze à vingt- cinq ans de prison derrière eux. Mdlalose, membre de l'ANC et de sa branche syndicale, le COSATU, a été arrêté en 1963 et condamné à dix ans de prison. Relâché en 1974, il a été à nouveau arrêté dix-huit mois plus tard, et condamné à la prison à perpétuité. Miyiwa et Nene, également membres de l'ANC, purgent quant à eux respectivement des peines de vingt-deux et quinze ans de prison.

En levant, le 2 février, l'interdiction qui frappait l'ANC et le Parti communiste, M. Frederick De Klerk avait déclaré que tous les prisonniers politiques seraient libérés. En mars 1989, le ministre de la justice, M. Kobie Coetsee, avait admis que l'Afrique du Sud détenait 374 prisonniers condamnés pour atteinte à la sécurité de l'Etat. Les avocats des droits de l'homme estiment que ce dernier chiffre ne tient pas compte de ceux qui sont détenus dans les bantoustans « indépendants ». – (*Reuter.*)

Les sanctions prises par la communauté internationale en 1985 et 1986 à l'encontre de Prétoria

L'économie a surtout souffert de l'absence d'investissements

Mme Margaret Thatcher, a réaffirmé mardi 13 février son opposition à des « *sanctions économiques complètes* » envers l'Afrique du Sud qui font, selon elle, obstacle au processus de réformes dans ce pays. Elle demande que les ministres des affaires étrangères des Douze, réunis la semaine prochaine à Dublin, assouplissent les sanctions contre Prétoria. M. Pierre Bérégovoy, a estimé mardi soir à Paris que les sanctions ne seraient levées qu'avec la fin de l'apartheid.

Les sanctions économiques adoptées en 1985 et 1986 par la communauté internationale ont-elles mis l'Afrique du Sud à genoux ? La réponse doit être nuancée. Si elles ont indéniablement entravé le développement du pays, elles n'ont tari aucun des flux commerciaux vitaux pour le pays et pour l'Occident, permettant même certaines reconversions fructueuses pour les grandes entreprises sud-africaines.

Le Congrès américain a eu, contre l'avis du président Reagan, un rôle décisif dans la politique des sanctions anti-apartheid. En 1985, les parlementaires américains établissent d'abord l'embargo sur les pièces d'or (les fameux Krugerrands), les ventes d'ordinateurs et la technologie nucléaire. En 1986, une nouvelle loi interdit l'importation du charbon, du fer, de l'acier, de l'uranium, des fruits et des produits manufacturés « made in South Africa ». Dans le même temps, la pression de l'opinion anti-apartheid oblige certaines grandes entreprises américaines à quitter l'Afrique du Sud (c'est le cas de sociétés emblématiques comme Coca-Cola, Ford ou IBM). La Communauté européenne prend le même type de mesures en 1985 et 1986, suivie par les pays du Commonwealth, malgré l'opposition acharnée, dans les deux cas, du Royaume-Uni.

A hypocrite, hypocrite et demi : tous les produits sud-africains frappés par l'embargo sont justement ceux dont, ces années-là, le monde regorge. Le fer, l'acier, le charbon sont partout excédentaires. Les cours de l'or – qui représente encore aujourd'hui la moitié des exportations sud-africaines – sont en chute libre depuis le début des années 80 et de nouveaux producteurs approvisionnent le marché. Quant au blocus pétrolier, il reste tout théorique : le pétrole est excédentaire et il se trouve toujours des producteurs pour approvisionner, plus ou moins discrètement.

Le vrai nerf de la guerre, les métaux non-ferreux, stratégiques pour l'Occident, tels le manganèse, le platine, le chrome, le rhodium, le vanadium, le cobalt n'ont, eux, jamais été soumis à embargo, ni du côté des pays anti-apartheid ni du côté sud-africain.

Le désinvestissement et la fuite des capitaux étrangers (12 milliards de dollars, soit près de 70 milliards de francs, ont quitté le pays depuis 1985), ont été davantage ressentis que l'embargo commercial, largement détourné. La moitié des 1 121 sociétés étrangères présentes en 1985 sont parties. Mais dans 60 % des cas, elles ont été rachetées à vil prix par des groupes sud-africains soit pour leur propre compte, soit comme prête-nom pour les anciens propriétaires, et ont continué à fonctionner, à l'abri de la concurrence...

L'isolement économique a tout de même porté. D'après une étude de la Trust Bank, l'une des principales banques d'Afrique du Sud, le revenu moyen aurait été supérieur de 15 % à ce qu'il est aujourd'hui si les sanctions et les désinvestissements n'avaient pas eu lieu. La même étude estime qu'entre les prêts qu'il n'a pas obtenus, les taux d'intérêt plus élevés qu'il a dû payer sur sa dette (14 milliards de dollars, dont Prétoria ne rembourse plus le capital depuis 1985), l'absence de nouveaux investissements et l'embargo commercial, le pays aurait subi depuis cinq ans quelque 40 milliards de rands (90 milliards de francs) de « manque à gagner ». Un demi-million d'emplois auraient été perdus.

L' Afrique du Sud connaissait des difficultés économiques depuis le début des années 80. Avec une croissance économique moyenne de 2 % – alors que la population augmente de 2,5 % par an – le revenu par tête n'a cessé de décroître depuis dix ans. Mais en Afrique du Sud, raisonner en revenu moyen a encore moins de sens qu'ailleurs, car l'apartheid se lit dans les statistiques : les Blancs disposent de 15 000 rands (33 000 francs) par an, les Asiatiques de 4600, les Métis de 3000 et les Noirs, qui forment les deux tiers des 30 millions d'habitants du pays, de 1200 rands seulement. Sanctions ou pas, le vrai problème de l'Afrique du Sud de demain est là.

S. Gh.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 7, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-97-27 Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION : 11, RUE JEAN-MAZET 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-30-00 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F.

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Mme Geneviève Beuve-Méry. M. André Fontaine, *gérant*.

Le Monde PUBLICITE — 5, rue de Montessuy, 75007 PARIS Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71 Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde TÉLÉMATIQUE — Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395 - 2037

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

ABONNEMENTS

11, rue Jean-Mazet, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
1 an	1 300 F	1 300 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYEZ CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE : Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

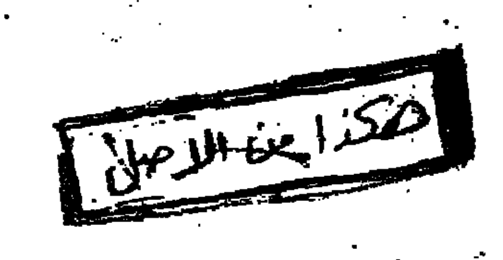
______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

011 MONO1

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





ASIE

CHINE : limogeage des chefs de la police anti-émeutes

Pékin s'inquiète des risques d'agitation parmi les minorités ethniques

Le commandement de la police armée chinoise, force paramilitaire anti-émeutes, a été entièrement remanié à un moment où le pouvoir s'inquiète des risques de contamination de l'agitation ethnique en Asie centrale soviétique, près des régions de Chine peuplées de minorités non chinoises.

PEKIN

de notre correspondant

La décision de limoger sans explication publique les quatre chefs de la police armée – son commandant, son commissaire politique et leurs adjoints – a *été* prise conjointement, le 1er février, par le Conseil d'Etat (gouvernement) et la commission militaire du PC, a annoncé l'agence Chine nouvelle mardi 14 février. Le nouveau commandant, le général Zhou Yushu, était depuis deux ans à la tête d'un corps d'armée de la région militaire de Pékin. Les noms de la plupart des autres officiers promus à la tête de cette force, dont le général Xu Shouzeng, nouveau commissaire politique, ne figuraient auparavant dans aucun organigramme public des forces armées. Il aura donc fallu attendre huit mois après l'agitation du printemps 1989 pour décapiter la force en principe chargée de la sécurité intérieure de la République populaire.

L'effondrement de la police armée, qui avait baissé les bras devant l'ampleur des manifestations anti gouvernementales, avait été un facteur crucial d'aggravation de la crise politique et avait conduit le pouvoir à faire appel à l'armée régulière pour réprimer l'agitation. Les têtes auraient donc dû rapidement tomber. Le délai et le fait que le pouvoir ait pris la peine d'annoncer ce remaniement tendent à faire comprendre que certains, très haut placés, s'y sont opposés aussi longtemps que possible avant de céder.

Le premier ministre, M. Li Peng, avait, à la suite des événements de juin, justifié le recours aux troupes régulières par le fait que la police armée était inexpérimentée et ne disposait pas des instruments nécessaires au contrôle anti-émeutes. Au cours des dernières semaines, M. Li Peng a été, parmi les dirigeants chinois, celui qui a associé son image dans les médias officiels à ce corps paramilitaire pourtant hautement impopulaire, mal entraîné et à la discipline douteuse.

La crainte du « séparatisme »

L'urgence d'une reprise en main de cet outil de la *« dictature du prolétariat »* apparaît pourtant avec plus d'acuité à la faveur de l'agitation ethnique en Asie centrale soviétique. Le ministre chargé des relations avec les minorités non chinoises, M. Ismail Amat, issu lui-même de la minorité ouïgoure du Xinjiang (Turkestan chinois), a ouvert, mardi également, une conférence annuelle des responsables de ce secteur en lançant une vigoureuse mise en garde contre les risques d'agitation : *« Les facteurs d'instabilité existent toujours dans les relations entre les nationalités. Ils sont causés principalement par les forces séparatistes, anti-parti communiste et antisocialistes de l'intérieur et de l'étranger »*, a-t-il souligné, après avoir exhorté l'appareil à *« rester toujours en alerte face à ces remous cachés »*.

Bien que fortement colonisées par les Chinois de souche (Hans), les régions de minorités ethniques représentent un enjeu stratégique capital pour Pékin, couvrant 64 % du territoire, dont toute la frontière avec l'URSS. L'extension des troubles en Asie centrale soviétique fait craindre à Pékin une contagion qui a peut-être déjà recommencé à se faire sentir. Le chef (chinois) du PC du Xinjiang a ainsi lancé, le 5 février, un appel à redoubler de vigilance contre le *« séparatisme »*. Déjà, en août, le ministre de la sécurité publique, M. Wang Fang, avait exhorté le Xinjiang à se mobiliser contre des forces *« hostiles étrangères »* le poussant, selon lui, à l'agitation indépendantiste.

Même si l'on fait la part de la paranoïa dans le langage officiel, cette insistance trahit une inquiétude beaucoup plus qu'hypothétique. Ce n'est donc pas un hasard si le principal dossier inscrit pour le moment au programme de la prochaine visite officielle de M. Li Peng à Moscou est, précisément, la stabilisation de la frontière sino-soviétique.

FRANCIS DERON

La négociation sur le Cambodge

Les membres permanents du Conseil de sécurité se réuniront une troisième fois à Paris en mars

Réunis pendant quarante- huit heures à New-York pour tenter de résoudre le problème cambodgien, les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et URSS) ont décidé de se retrouver pour une troisième session en mars à Paris. Leur première réunion avait eu lieu en janvier dans la capitale française. En outre, les factions cambodgiennes se réuniront à Djakarta le 26 février. Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, fera à cette occasion une escale dans la capitale indonésienne à l'issue de sa visite officielle au Vietnam, du 23 au 26 février.

NEW-YORK

(Nations unies)
de notre correspondant

Pour la première fois sans doute, les « Cinq » sont entrés dans le vif du sujet, à savoir les modalités du maintien de la paix au Cambodge, y compris sur le plan militaire et sur la structure administrative qu'il conviendrait de mettre en place durant la période intérimaire, laquelle sera marquée par des élections organisées sous l'égide de l'ONU. Les « Cinq » ont aussi voulu prendre le pouls des Nations unies, notamment de leur secrétariat général appelé à jouer un rôle important en cas de règlement.

Sur le premier point – les modalités de maintien de la paix – les cinq membres permanents, en contact constant avec les autres membres du Conseil (ainsi qu'avec l'Australie, le Japon et le Canada, associés aux travaux), se sont mis d'accord sur les points suivants : retrait vérifié des forces étrangères (une disposition qui vise le Vietnam), établissement d'un cessez-le-feu, cessation de toute assistance militaire extérieure et, enfin, regroupement et cantonnement des forces armées de chaque faction dans des zones désignées à cet effet. Autant *d'éléments qui devraient favoriser* l'action effective de l'ONU « dans un climat de confiance ». A cet égard, les « Cinq » ont posé la question – sans y apporter de réponse – du désarmement *« de toutes les factions »* opérant au Cambodge.

C'est sur le deuxième point – l'administration future et la dévolution des pouvoirs – que les conversations ont été les plus serrées. Le communiqué final, péniblement rédigé après une demi-douzaine d'esquisses, parle d'ailleurs de points *« discutés »* et non *« d'accord »*. La *« discussion »* a donc porté sur un certain nombre d'options visant à mettre en place à Phnom-Penh un Conseil national suprême, sur le statut et les fonctions dévolues à la future administration des Nations unies ainsi que sur la question *« des régimes existants »*. Compte tenu de la difficulté, les membres permanents ont choisi d' *« accomplir de nouveaux progrès sur ces questions fondamentales lors de discussions ultérieures »*. Celles-ci se dérouleront de nouveau à Paris, sans doute durant la première quinzaine de mars.

Compte tenu du *« rôle accru »* réservé à l'ONU, les « Cinq » ont tenu à souligner leur accord avec la décision annoncée la veille par le secrétaire général, M. Perez de Cuellar, de créer au sein du secrétariat des Nations unies une « cellule Cambodge ». De cette cellule dépendront les milliers d'observateurs de l'ONU chargés de préparer et d'assurer le déroulement de la consultation électorale après l'instauration d'un cessez-le-feu. Une opération longue (plus de deux ans) dont le coût, selon certaines sources, pourrait dépasser 2 milliards de dollars, alors que le budget annuel de l'organisation dépasse à peine les 800 millions de dollars.

Pour l'heure, les « Cinq » ne se sont pas encore lancés dans ce calcul, le prix final de l'opération pour l'ONU dépendant naturellement de son degré d'implication dans le *« règlement politique conduisant à un rapide retour à la paix »* au Cambodge. Ils ont préféré s'en tenir à des valeurs sûres. En lançant, *via* le communiqué final, un appel pressant *« à toutes les parties concernées »* pour *« protéger et préserver Angkor »*, le berceau des rois khmers qui, lui aussi, a souffert de la guerre.

SERGE MARTI

AMÉRIQUES

COLOMBIE : avant le sommet « anti-drogue »

Imposantes mesures de sécurité à Carthagène

A la veille du sommet de Carthagène, jeudi 15 février, 5 000 militaires colombiens ont été mis sur le pied de guerre dans l'attente du président George Bush et de ses homologues Virgilio Barco (Colombie) Jaime Paz Zamora (Bolivie) et Alan Garcia (Pérou), qui doivent discuter du renforcement de la lutte contre le trafic de drogue. Les quatre chefs d'Etat éviteront le centre de Carthagène et se rendront directement, en hélicoptère, à l'école navale située sur la petite île de Manzanillo. Le porte-hélicoptères américain *Nassau*, transportant 1 800 « marines » et disposant d'équipements médicaux perfectionnés, croisera au large. Des manifestations étaient déjà prévues mercredi, dans le cadre d'une journée nationale de protestation organisée par les quatre centrales ouvrières du pays à la fois contre l'augmentation du coût de la vie et contre la visite de M. Bush. Plusieurs attentats à l'explosif ont été commis, mardi à Bogota et à Medellin, sans faire de victimes. Toujours en signe de protestation contre la venue de M. Bush, un groupe de guerilleros a enlevé lundi deux Américains habitant Medellin, dont l'un a été libéré mardi. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Au Pérou, une forteresse contre la mafia

LIMA

de notre correspondante

La première forteresse antidrogue de l'Amérique latine vient d'être construite dans la vallée tropicale du Haut-Huallaga, au Pérou, au cœur même d'une pépinière de 200 000 hectares où pousse l'arbuste de la coca. Cette région fournit la moitié du marché mondial en matière première nécessaire à la fabrication de la cocaïne (environ 20 000 tonnes par an).

Depuis la mi-janvier, les agents américains de la Drug Enforcement Administration (DEA), et les Péruviens de l'UMOPAR (le corps de police spécialisé dans la lutte antidrogue) ont établi leur QG sur les berges du fleuve Huallaga, dans une vaste clairière encerclée d'une végétation luxuriante, à 70 kilomètres de la ville de Tingo-Maria, les cinq cents hommes sont en territoire ennemi car, depuis des années, cette région est, à la fois, le repaire des trafiquants de drogue et celui des guérilleros du Sentier lumineux.

La base de Santa-Lucia, s'étend sur une centaine d'hectares, est, paraît-il, inexpugnable. La seule voie d'accès est une piste d'atterrissage bétonnée de près de 2 kilomètres de long. Tours de guet, radars, tranchées, champs de mines, réseau de barbelés, refuges souterrains : l'infrastructure, conçue pour résister même à d'éventuels tirs d'artillerie, a déjà coûté 3 millions de dollars. L'appui logistique de huit hélicoptères permet aux policiers, équipés d'un armement ultra-moderne, de lancer des incursions-éclairs contre la Mafia.

La construction de cette citadelle répond à trois objectifs. Tout d'abord, la destruction des centres de traitement de la feuille de coca, des laboratoires de fabrication de la cocaïne, et d'une centaine de pistes clandestines sur lesquelles se posent, quotidiennement des petits avions de la Mafia ; ensuite, l'entraînement de la police antidrogue. Enfin, le contrôle des voies aériennes, terrestres et fluviales, pour empêcher les déplacements des trafiquants et l'importation de produits chimiques nécessaires à l'élaboration du chlorhydrate de cocaïne.

Santa-Lucia est aussi le refuge d'une brigade de travailleurs du CORAH (Centre de contrôle de réduction des cultures de coca du Haut-Huallaga), chargée de l'éradication forcée des arbustes.

« Sous couvert de lutte contre le trafic de cocaïne, les Etats-Unis préparent une intervention militaire contre la guerre populaire », a averti *El Diario*, organe du Sentier lumineux. *« Cette intervention yankee modifierait le caractère du conflit actuel, le convertirait en agression impérialiste contre la nation, ce qui donnerait au parti (1) la possibilité de rassembler un grand pourcentage de la population péruvienne. »*

Conscientes de ce danger, les autorités refusent la militarisation de la lutte antidrogue, suggérée par certains à Washington. Ce serait permettre que le Haut-Huallaga puisse devenir le Vietnam de la coca.

NICOLE BONNET

(1) Parti communiste péruvien-Sentier lumineux (PCP-SL).

Pour la septième fois, lors d'un référendum

Palau rejette l'« Accord de libre association » avec les Etats-Unis

Dernier territoire sous tutelle des Etats-Unis dans le Pacifique, Palau – qui fait partie de l'archipel des Carolines – a refusé pour la septième fois, lors d'un référendum tenu le 6 février, l'« Accord de libre association » présenté par Washington. Cet accord, qui a été accepté par tous les autres territoires de la Micronésie américaine, prévoit que les Etats-Unis continueront d'en contrôler les affaires étrangères et la défense après leur accession à l'autonomie et auront le droit d'y faire transiter des navires à propulsion nucléaire ou transportant des armes nucléaires, en échange d'une aide de près d'un milliard de dollars sur quinze ans.

La Constitution de Palau, groupe d'îles peuplé de quinze mille habitants et situé à un millier de kilomètres à l'est des Philippines, interdisant toute activité nucléaire, l'« Accord de libre association » devait être approuvé à une majorité des trois quarts des votants. Or il n'a obtenu qu'environ 60 % des voix des quelque onze mille électeurs. Washington refusant toute renégociation de cet accord, certains dirigeants de Palau envisagent une révision constitutionnelle qui permettrait un vote à la majorité simple. – *(Reuter, UPI, AP.)*

EN BREF

□ **INDE : Assassinat du directeur de la télévision au Cachemire.**- Des séparatistes musulmans présumés ont abattu, mardi 13 février dans la soirée, le directeur de la station régionale de Srinagar (Jammu-Cachemire, nord du pays) de la chaine de télévision d'Etat Doordarshan.

□ **HONGKONG : émeutes dans un camp de « boat people ».** – La police a fait usage à deux reprises de grenades lacrymogènes, mardi 13 et mercredi 14 février, pour venir à bout d'une rébellion dans le camp d'internement de Whitehead, où quelque trois mille « boat people » vietnamiens attendent d'être « sélectionnés » par les autorités de Hongkong, a annoncé un porte-parole du gouvernement. Les réfugiés ont abattu l'une des clôtures du camp et fait usage d'armes de fabrication artisanale. Vingt-sept personnes ont *été* blessées, dont dix-sept Vietnamiens. Quatre « boat people » grièvement blessés ont été évacués par des ambulances, a-t-on précisé de sources informées. En outre, quarante-quatre « boat people », sur un groupe de cent vingt qui avaient accepté de rentrer au Vietnam, ont refusé d'embarquer, mardi à Hongkong, à bord d'un avion à destination de Hanoï. – (*AFP, Reuter.*)

Nouvelle rencontre à Madrid

Les relations entre l'Argentine et la Grande-Bretagne en voie de complète normalisation

La normalisation des relations entre l'Argentine et la Grande-Bretagne entre dans sa dernière phase avec la rencontre mercredi 14 février à Madrid entre le représentant britannique, Sir Cristin Tickell, ambassadeur auprès des Nations unies, et le délégué argentin, M. Lucio Garcia del Solar.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

En acceptant de mettre de côté la question de la souveraineté des Malouines, au lendemain de son accès à la présidence en juillet dernier, M. Carlos Menem ouvrait une brèche dans une impasse diplomatique. En un peu plus de six mois de négociations, des progrès substantiels ont déjà été accomplis. Les relations consulaires ont *été* réinstaurées en décembre et les liaisons aériennes directes ont repris à partir de janvier. Les deux pays sont convenus, à Paris en décembre, d'échanger des informations sur les ressources de pêche de l'Atlantique sud, et désormais plus aucune entrave ne limite le commerce entre Londres et Buenos-Aires. Depuis le 1er janvier, les navires marchands argentins peuvent sillonner les 240 kilomètres de la « zone de protection » militaire imposée par les Britanniques aux abords de l'archipel, mais la conception même de cette zone n'est pas du goût des Argentins. Toutefois, les obstacles ne sont plus insurmontables. M. Timothy Sainsbury, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, a admis que *« la zone de protection n'est pas sacro-sainte »*.

La normalisation avec la Grande-Bretagne est devenue un des axes fondamentaux de la diplomatie argentine : les responsables de Buenos-Aires ne cachent pas qu'il s'agit pour eux d'une clé pour les relations de l'Argentine avec l'Europe, dans l'espoir de la signature d'un accord-cadre avec la CEE en avril prochain.

EDITH CORON

A L'Occasion De La Saint-Valentin. Un Message Rien Que Pour Vous

Cher client,

Nous voulons simplement vous dire notre reconnaissance et vous remercier de la fidélité et de la confiance dont vous nous avez honoré année après année. Depuis 30 ans que nous sommes au coeur de l'électronique, nous oeuvrons et grandissons avec vous pour aider à créer une industrie nouvelle, un monde nouveau. Dès nos premiers pas sur la route de la microélectronique, vous avez été le centre de toutes nos créations.

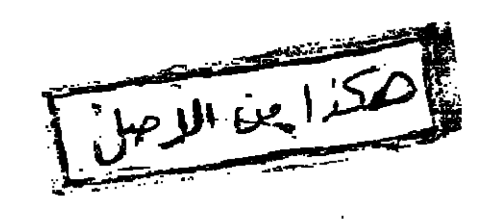
Sans vous, nous n'aurions jamais vécu nos plus grandes victoires, nos moments de plus grande fierté. Vous avez été notre inspiration et notre raison d'être. Vous avez fait de nous, aujourd'hui, une société solide et pleine de ressources. N°2 européen, nous sommes N°3 dans le monde au plan de la croissance et N°1 dans des secteurs avancés comme la puissance intelligente et les circuits intégrés analogiques pour les télécoms. Enfin, nous approchons du premier rang mondial dans les domaines des discrets de puissance, des EPROM et des circuits dédiés pour un large éventail d'applications.

Notre volonté est de tout faire pour vous. C'est pourquoi le service est notre priorité N°1. Aucune tâche n'est trop petite, aucune n'est trop grande. Du plus simple transistor au microprocesseur le plus complexe, nous nous appliquons, jour après jour, à vous offrir le service le meilleur mais aussi la technologie et les produits du silicium les plus avancés au monde.

En ce jour de la Saint-Valentin, nous avons le plaisir de vous présenter le tout dernier fruit de nos efforts, l'EPROM 4 Mbit. (oui elle est réellement aussi petite) Cette puce minuscule contient, bel et bien, plus de 4 millions de transistors. Et c'est le premier circuit de ce type né d'une technologie totalement européenne. Comme tout ce que nous avons déjà réalisé, nous l'avons créé pour vous. Parce que vous êtes notre source d'inspiration. Parce que nous vous sommes profondément attachés.

Cher Client





Les négociations au sein du RPR avant la réunion du Conseil national

M. Jacques Chirac a poursuivi, mercredi 14 février, ses consultations en recevant notamment MM. Jacques Chaban-Delmas et Alain Carignon. La veille, il a offert à M. Michel Noir de participer au bureau politique du RPR qui sera élu par le conseil national le 17 février. Le maire de Lyon a confirmé à M. Chirac qu'il le préviendrait de toute initiative qu'il pourrait prendre en faveur de la thèse de la fusion de l'opposition. MM. Pasqua et Séguin, qui se sont également vu offrir de participer au bureau politique, ont réservé leur réponse en l'attente de l'avis de leurs propres partisans, qu'ils ont réunis mercredi matin.

M. Pasqua, qui a été vivement critiqué par une bonne partie des sénateurs RPR pour manque de démocratisation dans la gestion du groupe parlementaire qu'il préside, a exposé à « L'heure de vérité » sa conception de la création d'une « formation à vocation majoritaire » dans le pays par l'appel direct au peuple en dehors des partis.

[redacted]

M. Charles Pasqua se prononce pour la constitution d'un grand parti « central » à vocation majoritaire

Invité de « L'heure de vérité » d'Antenne 2, mardi 13 février, M. Charles Pasqua a déclaré :

« Le désaccord que nous avons eu avec Jacques Chirac n'est pas un moyen de récupérer l'électorat lepéniste, mais il procède d'une analyse qui est la suivante :

» La stratégie actuellement suivie par l'opposition qui consiste à rechercher l'union des états-majors nous paraît déboucher à terme sur l'échec aux élections, sauf à vouloir s'entendre avec le Front national, parce que si on est à 35 % ou 37 % des voix dans le cadre d'un scrutin majoritaire, si on ne s'entend pas avec le Front national on ne peut pas l'emporter. A partir du moment où l'on dit qu'on ne veut pas s'entendre avec le Front national, ce qui est dit par les uns et par les autres, la démarche actuelle nous paraît complètement aberrante.

» Nous, notre démarche est d'une autre nature, nous disons : il faut sortir du système actuel, il faut s'adresser aux Français, leur proposer un autre projet pour la société française, un autre avenir pour la France, en tous les cas indiquer celui que nous voulons, dans les conditions actuelles qui sont caractérisées par le désarroi d'une partie de l'électorat de gauche et par l'irritation d'une partie de l'électorat de droite. Si nous créons un nouveau rassemblement, alors nous pouvons récupérer une grande partie des électeurs de droite et une partie importante aussi sur notre gauche. Ainsi constituer non pas un grand parti du centre, mais un grand parti qui occupera cette partie centrale et autour duquel se constituera la majorité nouvelle.

» Notre sentiment est qu'à l'heure actuelle on peut parfaitement obtenir par la création de ce nouveau rassemblement et d'une nouvelle dynamique cette formation à vocation majoritaire, avec des alliés. »

A propos de M. Le Pen, l'ancien ministre a déclaré : « Il a chassé sur nos terres, parce que nous avons cessé de dire un certain nombre de choses qui nous paraissaient tellement évidentes que l'on n'en parlait plus, la patrie, notre identité culturelle... Ça a eu tout d'un coup un air de nouveauté, et donc une partie de nos électeurs nous ont lâchés. Pendant le même temps, au lendemain de notre passage au gouvernement... comme l'opposition était d'une mollesse extraordinaire et ne s'exprimait sur rien, ces électeurs-là ont fichu le camp... Aujourd'hui, ce sont les électeurs socialistes qui ont commencé à ficher le camp là-bas.

« Que fait-on pour les salariés ? »

» Il faut d'abord dire aux électeurs du Front national qu'ils sont des Français comme les autres et que nous avons pour eux le respect et la considération qu'ils méritent. Il faut leur dire également que Le Pen est l'allié objectif de Mitterrand et qu'en réalité c'est à Mitterrand que tout cela profite. Que chaque voix qui se porte sur le Front national a comme conséquence de diminuer l'impact de l'opposition, et c'est cela qu'il faut dire ! Et, dans le même temps, il faut prendre position sur les problèmes qui intéressent les Français. »

M. Pasqua poursuit sur la situation économique : « Que constatons-nous ? On constate, d'une part, que les entreprises n'ont jamais été aussi prospères, qu'elles créent des emplois, que, dans le même temps, le chômage ne diminue pas, parce qu'il y a toujours la même inadéquation entre l'offre et la demande, c'est-à-dire un manque de formation, une inadaptation. On constate, dans le même temps, des profits boursiers importants. On constate des OPA qui rapportent des milliards.

» « Je me dis : Que fait-on pour les salariés ? » Est-ce que les salariés reçoivent la part légitime qui devrait leur revenir des fruits de l'expansion ? La réponse est non. Est-ce que les socialistes font quelque chose pour eux ? La réponse est non. Alors, est-ce que nous, nous allons nous décider à nous saisir de ce problème ? (...) Les socialistes ne sont plus socialistes. Ils sont devenus des opportunistes alimentaires (...) Si nous ne faisons rien, dans quatre ou cinq ans nous aurons quatre ou cinq millions de pauvres dans ce pays, c'est une situation intolérable, inadmissible. »

Evoquant la suppression, par la droite, de l'impôt sur la fortune, il explique :

« Nous avons cédé un peu trop facilement aux sollicitations du patronat qui nous a expliqué que la suppression de l'impôt sur la fortune était indispensable pour créer un climat de confiance et que, naturellement, dès que nous serions aux affaires et que nous aurions décidé de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, il se créerait automatiquement 300 000 emplois. Eh bien ! il est évident que pour gouverner un pays, il ne faut pas tenir compte des sollicitations des uns et des autres. Nous avons cru qu'il fallait le faire, je suis solidaire de ce qui a été fait, je ne condamne personne – je ne condamne moi-même – mais je dis que nous avons eu tort. »

M. Pasqua a également jugé trop grand le déséquilibre entre l'imposition du capital et celle du travail.

Deux lectures

par André Passeron

LES deux lectures d'un même événement ont été offertes, mardi soir 13 février, sur Antenne 2, par MM. Chirac et Pasqua, deux jours après la rupture, consacrée lors des assises du RPR, entre le président du mouvement et son ancien lieutenant. Le spectacle, insolite chez les gaullistes, d'une séparation aux torts partagés et non par consentement mutuel, a été étalé au grand jour.

La dispute attendue n'a cependant pas eu lieu car elle aurait été réchauffée. Une courtoisie formelle et de bon aloi a même été respectée : *« Il ne faut pas confondre le débat démocratique avec la guerre de tranchées »*, a assuré M. Chirac tandis que M. Pasqua lui répondait : *« Rien n'est déchiré entre nous »*. Mais M. Pasqua a ajouté avec ravissement que M. Séguin et lui sont *« très contents »* bien que le débat ait été *« un peu biaisé »* par M. Chirac. Plus qu'un long discours, le silence méditatif observé par M. Pasqua a été éloquent lorsqu'il a pris ostensiblement le temps de réfléchir avant d'admettre que M. Chirac était *« sans doute »* un présidentiable... comme M. Barre ou M. Giscard d'Estaing.

La bataille du Bourget annonce d'autres combats. Chaque protagoniste pour le moment observe l'autre. M. Chirac a proposé à ses anciens ministres d'être représentés à la proportionnelle dans le bureau politique du RPR. M. Pasqua lui a répondu dans un premier temps : *« Nous ne sommes demandeurs de rien. »* M. Chirac, lui, s'est montré tout à fait résolu à remplir ses responsabilités qu'il analyse ainsi : *« Entendre et comprendre »* les attentes des militants et *« donner une ligne politique au RPR »*. Il se dit clairement résolu à faire un mouvement *« fort, dynamique, entreprenant et démocratique »* pour qu'il soit *« un vrai partenaire de l'union de l'opposition »*. En somme, *« Non à l'isolement et non à la fusion »* constitue son double refus

Malgré cela, M. Chirac a offert, mardi après-midi, à M. Michel Noir d'entrer au bureau politique du RPR et il fera la même proposition à M. Alain Carignon afin que toutes les sensibilités soient représentées dans les instances dirigeants.

Or M. Pasqua – qui souhaite lui aussi que le RPR se transforme – instruit le procès de tous les partis politiques, y compris celui dont il est depuis la fondation un dirigeant, car ils vivent *« recroquevillés »*. Ses reproches, feutrés mais sévères, vont tout à la fois aux autres partis de l'opposition et aux socialistes mais également à M. Jacques Delors, à M. Rocard, à M. Mitterrand, sans oublier M. Le Pen, mais pas ses électeurs. Au passage, il fait l'éloge de sa propre action au ministère de l'intérieur en y associant M. Chirac mais il critique l'abolition de l'impôt sur la fortune par M. Balladur et même il égratigne M. Séguin qui a trop vite cédé au patronat en renonçant à l'autorisation administrative de licenciement.

« Un dialogue direct avec le peuple »

Si M. Pasqua ne veut pas recommencer la cohabitation avec la gauche, il ne semble guère disposé non plus à cohabiter avec le reste de l'opposition. Ce qu'il souhaite en revanche c'est *« un dialogue direct avec le peuple »* en dehors des états-majors des partis afin que se crée un nouveau rassemblement récupérant les électeurs de la droite et de la gauche et occupant une position centrale. M. Pasqua a eu cependant quelque mal à mettre en lumière la différence entre sa solution et celle de l'union ou celle du parti unique.

Le maître d'œuvre des grandes manifestations gaullistes, l'ancien animateur de l'appareil du RPR, semble aujourd'hui afficher une allergie totale mais subite et surprenante à toute organisation partisane alors qu'il appelle de ses vœux une *« formation à vocation majoritaire avec des alliés »* et qu'il met sur pied une procédure pour désigner en une *« primaire »* à la française un candidat unique de l'opposition à l'Elysée. Si les intentions politiques de M. Pasqua se traduisent encore par beaucoup de refus, elles révèlent aussi un désir d'émancipation de sa part qui s'accommoderait mal d'une présence efficace et prolongée dans un parti même *« démocratisé »* mais dirigé par d'autres.

Vérifications des votes

MM. Pasqua et Séguin ont précisé dans un communiqué publié mardi 13 février qu'ils avaient demandé un *« contrôle spécifique de l'élection des cent membres du Conseil national »* par vérification manuelle en application des décisions de la commission de contrôle des mandats. Cette vérification contrôlée par huissier a aussitôt commencé. M. Pasqua s'est étonné, à Antenne 2, de la *« coïncidence »* qui accorde à ses partisans quatorze sièges avec les 14 % de voix dont son courant était crédité par les sondages d'opinion avant les assises. M. Chirac a, pour sa part, demandé une vérification manuelle du vote sur les motions.

La codification des textes juridiques

Une œuvre de bénédictins pour la simplification de la loi

M. Michel Durafour, ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, devait présenter au conseil des ministres du mercredi 14 février une communication sur l'amélioration des rapports de l'administration avec les usagers. A cette occasion, il devait faire le point des travaux entrepris depuis trois mois, à l'initiative du premier ministre, pour mettre à jour la codification de la législation.

L'amélioration et la modernisation des services publics sont un des dossiers sur lesquels M. Michel Rocard aimerait laisser sa marque. Il a déjà réuni le gouvernement en séminaire sur ce sujet. Il prévoit de recommencer en mai prochain. Entre-temps, M. Durafour a fait le point. Trois axes ont été retenus.

Premier axe : informer et mieux accueillir les usagers. Cela passe par une amélioration des locaux ouverts au public, par la création, dans toutes les régions, de centres interministériels de renseignements administratifs, alors qu'il n'en existe actuellement que sept, et par la mise en place de plans de formation pour les fonctionnaires chargés de l'accueil.

Le deuxième axe est l'association des usagers au renouveau du service public, notamment grâce au renforcement, déjà accompli, des possibilités d'action du médiateur de la République.

L'intégration des règlements européens

Le troisième axe est la simplification des textes des procédures et des formalités. C'est dans ce cadre que se place la relance de l'œuvre de codification de l'imposante législation française. Mais il convient aussi de continuer la délicate tâche de simplification les procédures imposées aux entreprises et de s'efforcer de réduire le nombre de timbres fiscaux de diverses sortes. Pour tout ce travail, un haut fonctionnaire devra être nommé dans chaque ministère, à charge pour lui de rédiger un rapport avant le prochain séminaire gouvernemental.

Mettre de l'ordre dans le maquis des quelque 7 295 lois et 360 000 décrets ou règlements applicables entre, bien entendu, dans cette volonté de faciliter la vie des usagers. C'est pourquoi M. Rocard avait relancé, en novembre dernier, l'œuvre de codification, en sommeil depuis de nombreuses années (*le Monde* du 9 novembre).

Mais les premières réunions de la nouvelle commission supérieure de codification – dont le vice-président est M. Guy Braibant, conseiller d'Etat (le président est, de droit, le premier ministre) et le rapporteur général, M. Bernard Stirn, maître des requêtes au Conseil d'Etat, ont montré combien la tâche était difficile. Il s'agit d'une œuvre de bénédictins.

Plonger dans le maquis des textes existants amène vite à se heurter à une imbrication des sources de droit autrement plus complexe que du temps de la rédaction des grands codes napoléoniens. Réfléchir à la procédure de remise en ordre conduit à s'apercevoir que le fonctionnement du Parlement n'est décidément pas, sous la Vᵉ République, très adapté.

L'Europe, aujourd'hui, est aussi une source du droit national. Mais comment intégrer les décisions de Bruxelles dans les codes français ? Passe encore pour les directives des Communautés européennes, qui ne s'appliquent qu'après avoir été traduites dans des textes nationaux. Mais les règlements européens, eux, ont directement autorité sur tout le territoire de la Communauté. Or, les instances bruxelloises n'ont entrepris aucune réflexion sur la codification. M. Braibant a donc demandé une étude sur ce dossier, notamment pour savoir comment font les autres pays européens.

L'Etat s'est aussi dépouillé d'une partie de ses prérogatives normatives, au bénéfice d'autorités administratives indépendantes, comme le Conseil supérieur de l'audiovisuel ou la Commission des opérations en Bourse. Or, le Conseil constitutionnel leur a reconnu, sous certaines conditions, le droit de prendre des actes de nature réglementaire . Impossible, par exemple, de rédiger un code de la communication sans y intégrer certaines décisions du CSA. Mais peut-on le faire sans lui demander d'avaliser la remise en ordre que constitue toute codification ?

La difficulté est du même ordre, mais beaucoup plus vaste, pour tout ce qui concerne la loi et qui relève donc de l'autorité du Parlement. Certes, le principe est que la rédaction des codes doit se faire à législation constante . Mais un nouveau classement, une amélioration de l'écriture, peuvent permettre de nouvelles interprétations des textes . Ainsi, à plusieurs reprises, le Conseil d'Etat et la Cour de cassation ont refusé d'appliquer des articles de codes qui n'avaient pas été ratifiés par le pouvoir législatif et qui, même sans le vouloir, avaient apporté des modifications autres que de pure forme au texte de la loi initiale.

La ratification par le Parlement de la partie législative de nouveaux codes est donc indispensable. En effet, l'habilitation parfois donnée par le Parlement à la mise en forme de ces textes dans un code n'a, sous le régime constitutionnel actuel, aucune valeur juridique. Mais comment procéder à cette ratification ? Il est impensable que députés et sénateurs s'attaquent à la relecture de pans entiers et volumineux de l'actuelle législation.

Les craintes du ministère des finances

Pourtant un vote sans débat dans les deux Chambres n'est possible que si tout le monde l'accepte ; les parlementaires membres de la commission supérieure de codification n'ont pu prendre un tel engagement. Et l'on comprend facilement, par exemple, la crainte du ministère des finances devant un examen général et détaillé d'une nouvelle rédaction du code général des impôts. Sans parler des dispositions introduites, dans le droit, par ordonnance et qui donc ne relèvent ni du statut de la loi, ni de celui du règlement.

Malgré cela, malgré le souci de certains ministères, particulièrement de celui des finances, de garder la haute main sur la rédaction des codes les concernant, la commission supérieure, au cours de ses quatre premières réunions, a déjà bien avancé son travail.

Neuf codes sont déjà en préparation : propriété intellectuelle, artisanat, collectivité territoriale, juridiction financière, communication, commerce et société, monnaie, banque et Bourse, code général des impôts et code des marchés publics. Des réflexions sont engagées sur six : code de la consommation, de la justice administrative, des propriétés juridiques, de l'organisation judiciaire, de la santé publique et code rural . Il est prévu de mettre en chantier, l'an prochain, cinq autres codes : enseignement, défense, procédure civile et voie d'exécution, environnement, patrimoine et archives.

Cette oeuvre, la commission supérieure de codification ne pourra la mener seule. Son travail met le doigt, on le voit, sur la complexité du système juridique et institutionnel. Elle ne pourra pas surmonter seule les difficultés rencontrées : puisque M. Rocard tient tant à la simplification de la présentation de la loi, il devra lui apporter une aide puissante.

THIERRY BRÉHIER

Au Sénat, M. Philippe de Gaulle condamne les méthodes de l'ancien ministre de l'intérieur

Il est désormais difficile au président du groupe sénatorial RPR d'être prophète en son pays. M. Charles Pasqua a eu l'occasion de s'en rendre compte, mercredi 13 février, au cours d'une réunion à huis clos du groupe. Deux heures d'une discussion *« franche »*, qui devaient être l'occasion de dresser un bilan des assises du mouvement, se sont transformées, au fil des interventions, en critique en règle de la gestion du groupe.

M. Pasqua a ouvert la séance en rendant compte de la rencontre qu'il avait eue le matin même, accompagné de M. Philippe Séguin, avec M. Jacques Chirac. M. Chirac a compris que le mouvement avait besoin d'une rénovation, a déclaré en substance M. Pasqua, le passé est le passé, il faut maintenant se remettre au travail et attaquer plus fortement le gouvernement.

Des reproches sérieux

Ce préambule a été écouté dans le plus grand silence. Le président du groupe a enchaîné avec la présentation du conseil national qui se tiendra samedi. Il a ensuite exprimé les plus grands doutes sur la volonté des autres partis de l'opposition de parvenir à un accord pour un système de « primaires » permettant la désignation de candidats uniques de l'opposition. M. Pasqua a conclu son intervention en exprimant sa réserve devant le projet de contre-gouvernement de M. Chirac.

Les critiques ont alors commencé, *mezzo voce*, avec une intervention de M. Maurice Schumann (Nord). *« Charles, j'ai de la sympathie pour vous. Vous plaidez pour plus de démocratie au sein du rassemblement. N'en faudrait-il pas plus au sein du groupe ? »*, a déclaré l'académicien. *« Sur beaucoup de sujets, il n'y a pas de débats »*, a-t-il ajouté.

L'amiral Philippe de Gaulle, qui intervient rarement à l'occasion de ces réunions de groupe, a continué *« fortissimo »*. *« Président, j'ai des reproches et des reproches sérieux à vous faire*, a-t-il commencé. *J'ai été profondément choqué par ce que vous avez déclaré à* l'Evénement du Jeudi *à propos de l'embourgeoisement du RPR qu'attesteraient ses scores dans le seizième arrondissement. » « C'est mépriser ceux qui y travaillent, ceux qui y militent. J'habite le seizième depuis trente-trois ans et je constate qu'il s'est plutôt démocratisé. Certains endroits des Hauts-de-Seine sont plus embourgeoisés »*, a-t-il ajouté.

M. de Gaulle a aussi regretté une phrase de M. Pasqua, dans la même interview, dans laquelle il indiquait que *« M. Mitterrand* [était] *le père de la nation »*. *« Je tiens à vous remercier pour cette déclaration »*, a-t-il fait remarquer, glacial. L'amiral a critiqué ensuite la gestion du groupe. *« En tant que sénateurs, nous avons toujours marché au canon. Votre contribution, c'était votre droit mais nous avons tout appris par les journaux. Pensez-vous que cela soit convenable? »*, a-t-il demandé.

M. Emmanuel Hamel (Rhône) est ensuite intervenu. *« Pour revitaliser le mouvement, vous auriez dû vous y prendre autrement »*, a-t-il affirmé. *« Nous avons tous été martyrisés »* pendant les débats qui ont précédé les assises. *« Est-ce que vous pensez qu'il serait de l'intérêt du mouvement et du groupe sénatorial que vous restiez à la présidence »*, s'est-il interrogé. *« Et que va faire Michel Noir à Lyon? »*, lui a rétorqué M. Pasqua, avant de conclure : *« j'ai bien écouté, le moment venu, j'en tirerai les conséquences. Quand ça secoue c'est désagréable mais c'est moins grave que de glisser dans la tombe »* .

GILLES PARIS

(1) L'événement du jeudi du 18 janvier : « L'embourgeoisement du RPR, il est facile à voir : lorsque, aux dernières législatives, pour la première fois dans l'histoire du mouvement gaulliste, le RPR a obtenu la majorité absolue des suffrages dans le 16ème et qu'on voit les scores réalisés dans les banlieues ouvrières, on a compris ! »

POLITIQUE

Au comité central du PCF

Mme Francette Lazard et M. André Lajoinie ont commenté, mardi 13 février lors d'une conférence de presse, les travaux du comité central du PCF, réuni lundi et mardi. M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, n'est pas intervenu à l'occasion de ces deux journées de débat au cours desquelles les positions exprimées par M. Charles Fiterman ont été très critiquées. M. Lajoinie a affirmé que le PCF n'accepterait jamais que « l'Allemagne, éventuellement réunifiée, fasse partie de l'OTAN ». Au peuple allemand, M. Lajoinie dit : il y a une autre voie, pas la voie guerrière, pas la voie du Reich ».

Les dirigeants reprochent à M. Fiterman de sous-estimer la lutte des classes

Lors de la conférence de presse qui a conclu, mardi 13 février, la réunion du comité central du PCF, Mme Francette Lazard a affirmé que la presse passerait à côté de l'essentiel si elle résumait les travaux à un conflit entre des partisans du débat *« démocratique »* et une direction *« crispée »* sur ses positions. De même, le rapporteur du comité central a nié l'existence de divergences de fond entre le PCF et M. Mikhaïl Gorbatchev.

Pour Mme Lazard, l'analyse, sur le plan international comme national de la période récente montre que c'est *« l'intervention du peuple qui est primordiale »*. Elle a souligné l'émergence d'une *« aspiration historique »* à la libération des peuples, en soulignant la *« puissance des forces d'émancipation »* et en affirmant que le PCF est totalement *« partie prenante »* dans ce mouvement.

M. André Lajoinie a évoqué le débat interne entre la direction du parti et M. Charles Fiterman, notamment autour du *« centralisme démocratique »* dont l'ancien ministre des transports a demandé la remise en cause. Selon M. Lajoinie, le PCF a *« perfectionné »* ce principe et a *« beaucoup progressé »* dans cette voie, y compris sur les questions statutaires, mais il n'est pas question d' *« aller vers l'ossification en tendances, en courants organisés »*. Pour M. Lajoinie, il n'y a pas dans le PCF d'un côté une majorité, de l'autre une *« minorité organisée »*.

M. Lajoinie a reproché à M. Fiterman d'avoir une *« vue idyllique »* des rapports de forces, tant au niveau national qu'international, et une approche *« unilatérale »* des problèmes . Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale a décelé chez l'ancien ministre *« une sous-estimation du niveau des luttes engagées au plan national et mondial (...) une sous-estimation du niveau des luttes de classes aujourd'hui »*. Pour M. Lajoinie, M. Fiterman se trompe lorsqu'il dit en substance qu'aujourd'hui la force de la politique se substitue à la politique de la force. *« C'est le début de cette divergence importante »*, a commenté M. Lajoinie en ajoutant que les orientations de M. Fiterman auraient des conséquences *« négatives »* si elles étaient adoptées.

La résolution adoptée par le comité central à la fin de ses travaux précise que le rapport de Mme Lazard a été adopté à l'unanimité. La résolution dénonce la *« dure politique d'austérité »* de M. Michel Rocard. *« Dans la logique destructrice du pouvoir, tout ce que la gauche et les luttes populaires ont apporté à la France doit disparaître »*. Le comité central estime que les communistes ont fait échec à *« la campagne démentielle déchaînée contre (le PCF) ces dernières semaines »*. La résolution réaffirme que les communistes français sont *« solidaires »* de M. Gorbatchev, des *« communistes et de toutes les forces qui, dans les autres pays de l'Est, luttent pour une démocratisation profonde de leur régime social qui préserve ses acquis »*.

D'autre part, dans un article à paraître dans la revue *Politis*, M. Anicet Le Pors, proche de M. Fiterman, aborde notamment la question du centralisme démocratique. Il déclare : *« Le débat couve, il va éclater et c'est bien (...) On peut se demander aujourd'hui si, au train où vont les choses* [à l'Est], *l'expression survivra à la révision du contenu (...) En bref, lorsqu'on passe de la dictature du prolétariat à l'autogestion, le centralisme démocratique reste-t-il compatible avec ce choix ? »*

Non à « la voie du Reich »

M. André Lajoinie a évoqué, mardi 13 février, les problèmes soulevés par la perspective de la réunification de l'Allemagne, en dénonçant le silence du gouvernement français. *« Sa responsabilité est lourde*, a-t-il assuré. *Il aura à parler »*.

A propos de la question des alliances militaires et de l'Allemagne, M. Lajoinie a affirmé que, si le peuple allemand est maître de son avenir, *« le PCF n'acceptera jamais que l'Allemagne, éventuellement réunifiée, fasse partie de l'OTAN »*. Selon lui, la mission des autres puissances victorieuses en 1945 est *« éternelle tant qu'il y aura danger »*. *« Nous ne bouchons pas la route au peuple allemand*, a expliqué M. Lajoinie, *nous lui disons : il y a une autre voie, pas la voie guerrière, pas la voie du Reich. »*

« Je ne suis pas engagé dans une lutte absurde pour le pouvoir »

déclare l'ancien ministre des transports

M. Charles Fiterman s'est élevé, au comité central, lundi 12 février, contre les attaques dont il avait été la cible après l'intervention écrite qu'il avait adressée à cette instance en octobre dernier. *« Je me pose la question*, a-t-il dit, *de savoir si la voie est ouverte à des modifications de ton et, par voie de conséquence, du fond du débat. »*

M. Fiterman, après avoir rapporté les accusations qui avaient été formulées contre lui, a déclaré : *« Tout cela n'a pas été raisonnable, pas convenable. »* Il a répondu à certaines de ces accusations, notamment celles que lui avaient values sa dénonciation de la *« tendance à jouer les « monsieur Plus »*, mais il s'est refusé à *« épiloguer plus longuement sur des « arguments » qui étaient, à* [ses] *yeux, hors sujet et évacuaient les véritables et importantes questions posées »*.

Indiquant qu'il avait *« adressé à quatre reprises de courts textes aux fins de publication dans* l'Humanité, *sans résultat »*, l'ancien ministre a affirmé : *« Je ne suis pas d'accord avec les chasses à l'homme, les campagnes d'attaques personnelles ou les mises en cause caricaturales du parti. Je ne me suis jamais identifié à cette démarche, qui aboutit à faire soi-même ce que l'on reproche à d'autres. Je ne suis pas engagé dans une lutte absurde pour un pouvoir dont je connais trop les terribles contraintes. Je me suis toujours placé sur le terrain des idées. »*

Selon M. Fiterman, les réactions auxquelles il a dû faire face posent le problème de la capacité des communistes à mener *« un débat politique calme, fraternel, constructif, qui non seulement supporte les différences, voire les divergences, mais s'attache à en tirer les bénéfices »*.

M. Fiterman estime que les communistes ne peuvent être écoutés de la population que s'ils se montrent *« soucieux de prendre en compte des idées différentes, d'être pleinement en prise sur le mouvement de la vie »*. *« Convaincre de la possibilité et de l'intérêt du dialogue avec nous suppose*, a-t-il observé, *que ce dialogue amical, rassembleur, existe entre les communistes eux-mêmes. »*

L'ancien numéro deux du PCF a *« cru percevoir »* dans les propos de M. Georges Marchais au « Forum » de FR3 et de Radio-Monte-Carlo, le 4 février, *« une approche de la discussion qui (...), si elle avait prévalu partout depuis octobre, nous aurait évité beaucoup de mots qui font mal et qui coûtent »*. Il souhaite que les membres du parti soient appelés à un débat *« ouvert »*, qui, a-t-il précisé, *« n'équivaut pas à avancer le congrès et sa préparation »*.

« Prendre la dimension des réalités »

M. Fiterman a énoncé *« quatre questions, quatre exigences »*, autour desquelles devrait tourner cette discussion. En premier lieu, a-t-il dit, *« bien mesurer la portée et le sens de la mutation engagée à l'échelle du monde »*. Il a souligné que la perestroïka *« agit comme un révélateur de l'état réel des sociétés concernées »* et qu'il est *« dur de prendre la dimension des réalités »*. En même temps, a-t-il ajouté, *« c'est, en quelque sorte, à un début de reprise de l'initiative historique des forces du socialisme que nous assistons »* à travers cette même perestroïka, qui, *« loin de conduire à* [faire l'] *économie de la lutte de classes, valorise (...) le rôle des peuples, des nations, des forces progressistes »*.

La deuxième exigence qui s'impose aux communistes, selon l'ancien ministre, est, *« en liaison avec les luttes sociales – et la campagne pour le SMIC à 6 500 francs en fournit un exemple –* [d'] *avancer plus fortement, préciser parfois en fonction des changements survenus,* [leurs] *solutions alternatives,* [leurs] *choix pour l'avenir, les perspectives politiques* [qu'ils proposent] *»*.

La troisième exigence est d' *« approfondir »* et de *« mieux faire connaître »* la conception du socialisme que le PCF propose pour la France. La quatrième exigence est de *« donner une impulsion nouvelle et forte à la vie démocratique du parti »*. Cela est-il possible, a-t-il demandé, *« sous le label du centralisme démocratique » ?* Car si, *« hier, avec la dictature du prolétariat, c'était le centralisme qui devait être prédominant, aujourd'hui, avec la voie démocratique, autogestionnaire, il doit être clair que c'est la démocratie qui est au cœur de la démarche »*.

« La chasse à l'homme » est ouverte

« Je me pose la question de savoir si la voie est ouverte à des modifications du ton, et, par voie de conséquence, du fond du débat. La suite le dira », avait déclaré, lundi, M. Charles Fiterman en évoquant le comportement de la direction à son égard dans le parti. Cette interrogation avait échappé à la vigilance, quelque peu orientée et maîtresse dans le coup de ciseau, de *l'Humanité*. Mardi, l'ancien ministre a eu une réponse à sa question : c'est non !

M. Roland Leroy avait fermé cette *« voie »*, et par la même avait donné le signal de *« la curée »*, selon le mot utilisé par un membre du comité central. Au soir de la seconde journée de cette session, un autre se montrait affligé par *« la bassesse »* de certains arguments utilisés contre M. Fiterman. L'ancien premier secrétaire de la fédération du Val-de-Marne, M. Jean-Claude Lefort, a donné un exemple de cet état d'esprit chaleureux dont les lecteurs de *l'Humanité* du 13 octobre ont été privés. Il a reproché à l'hérétique d'avoir fait une intervention critique en octobre dernier sans imaginer qu'elle serait reprise, selon lui, par d'anciens membres du parti, M. Gaston Viens, maire d'Orly, par exemple, pour combattre le PCF.

Ne pas laisser le champ libre à la social-démocratie

Si quelques membres du « parlement communiste », toujours les mêmes – MM. Anicet Le Pors, Jack Ralite, Roger Martelli, Roland Favaro, auxquels se sont joints MM. Marcel Trigon, maire d'Arcueil, et Guy Hermier, qui préfère la chasse aux « reconstructeurs » – n'ont pas participé à *« la chasse à l'homme »* visant M. Fiterman, tous les autres intervenants y ont apporté leur modeste part.

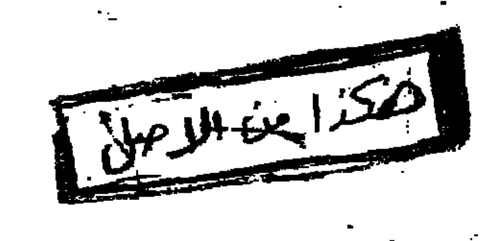
Le responsable de la section économique du parti, M. Philippe Herzog, a développé deux arguments qui laissent un peu rêveur sur l'utilisation de la dialectique. Pour répondre à M. Fiterman sur la question de la *« maison commune »* européenne de M. Gorbatchev, il a souligné, selon *l'Humanité*, que, *« contrairement à l'URSS, la France est en plein dans la CEE et que le problème est justement la nécessité d'une construction offensive »*.

Et, donnant une appréciation inédite sur la perestroïka, il a déclaré, toujours selon *l'Humanité* : *« Autant il faut voir l'ampleur de la transformation envisagée en URSS, autant en avoir une vision idyllique reviendrait à ne pas poser les problèmes et laisser le champ libre à la social-démocratie là-bas comme ici. »*

M. Jean-Paul Jouary, rédacteur en chef ajoint de l'hebdomadaire *Révolution*, a estimé, selon l'organe central du PCF, que *« demander le débat sans rien critiquer de concret et avancer dans la brume politicienne n'est pas très honnête »*. Mme Danielle De March, responsable de la fédération du Var, a assuré que la diffusion du texte de M. Fiterman en octobre avait été *« mal reçue »* dans son département.

Fidèle à lui-même, M. Alain Bocquet, premier secrétaire de la fédération du Nord, a dit, encore selon *l'Humanité*, à M. Fiterman : *« Il faut assumer ce qu'on dit et ce que cela devient à l'extérieur. »* De son côté, M. Jean-Louis Mons, premier secrétaire de la fédération de Seine-Saint-Denis, a conseillé de *« débattre profondément dans le parti, sans se masquer les divergences profondes »* que le parti a avec M. Fiterman. Enfin, M. Michel Laurent, fils de Paul, s'en est pris à la *« confusion entretenue »* par l'ancien ministre.

OLIVIER BIFFAUD



12 La grève des soins hospitaliers
13 Un Français à la tête de l'ESA
13 La restructuration du CNRS
— Musique : Ravel et Falla à Favart
14 Un entretien avec le PDG de CBS-France
— Voile : record dans la Route du thé

L'enquête sur l'affaire des cliniques marseillaises

Jean Chouraqui : la piste étroite

Interpellé, lundi 12 février, et placé en garde à vue, M. Jean-Paul Mar, un chauffeur routier que les policiers marseillais soupçonnaient d'avoir été le conducteur du véhicule utilisé le 17 mai 1988 par Roger Memmoli, auteur présumé de l'assassinat de Léonce Mout, a été remis en liberté, mercredi 14 février. Les vérifications opérées par les policiers durant cette garde à vue ont permis, en effet, de mettre M. Mar hors de cause.

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a rejeté, mardi soir, la demande de mise en liberté provisoire de M. Jean Chouraqui, inculpé de complicité d'assassinat sur la personne de Léonce Mout et écroué aux Baumettes depuis le 27 janvier.

MARSEILLE

de notre envoyé spécial

Ce fut un joli faux suspense, comme Marseille les aime tant. Jean Chouraqui, inculpé de complicité d'assassinat sur la personne de Léonce Mout, serait-il remis en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence ? Dès la veille, l'adjoint au maire le tenait pourtant de l'inspecteur, qui lui-même le savait sans doute par la belle-soeur du greffier — autant dire que tout Marseille partageait le secret : le propriétaire de cliniques resterait aux Baumettes.

Il fallait pourtant bien le plaider, ce satané appel de l'ordonnance de mise en détention, interjeté par ses avocats dès l'inculpation de Jean Chouraqui. On vit donc, mardi 13 février, des avocats jouer à plaider, et de graves magistrats jouer à les écouter ou à requérir. Ou plutôt, on ne vit rien, la cour ayant décrété avec l'accord de la défense que la représentation se donnerait à huis clos.

Dans la grande salle des pas-perdus du palais de justice d'Aix, les journalistes, mêlés au petit personnel des cliniques de Jean Chouraqui, jouèrent à se prendre au suspense, qui tomba après quarante-cinq minutes de plaidoirie et une heure trente de délibéré : l'inculpé ne serait pas libéré. Un seul des avocats avait poussé la foi jusqu'à attendre l'arrêt.

Nul doute que cette décision sera accueillie avec satisfaction par les policiers et les magistrats qui, depuis plus de dix-huit mois, enquêtent et instruisent sur la mort du propriétaire de la Polyclinique Nord. Nul doute, non plus, qu'ils se garderont bien de pavoiser. Car ils le savent mieux que personne : après des débuts en fanfare, les enquêtes sur les assassinats de Léonce Mout et Jean-Jacques Peschard sont aujourd'hui bien enlisées.

Bien sûr, il y a des inculpés. Et plutôt pléthore que pénurie. Des inculpés, mais si peu d'aveux convaincants. Et encore moins de mobiles et de scénarios possibles. Pourquoi Jean Chouraqui aurait-il voulu faire assassiner Léonce Mout ? Pouvait-il sérieusement penser que sa veuve et sa fille, se montrant plus conciliantes que l'intraitable ancien garagiste, accepteraient de lui céder la Polyclinique Nord ?

En vérité, observée dans quelques années avec le recul nécessaire, l'enquête policière depuis ce fatal 17 mai 1988 pourrait bien apparaître comme un magnifique cas d'école d'obstination vaine, poussée à ses limites extrêmes. Dès les premières semaines, une piste et une seule a été explorée avec acharnement, au détriment de toutes les autres.

Le docteur Catherine Mout, fille de la victime, a joué, dans la formation de la conviction policière, un rôle dont on n'a sans doute pas fini de mesurer combien il fut déterminant. Dès ses premières auditions, lorsqu'on lui demande si son père se connaissait des ennemis, elle cite spontanément deux noms : ceux de M. Philippe Maouad, directeur de la clinique Clairval, l'une des deux plus importantes cliniques de Marseille avec ses quelque deux cent soixante lits, et de Jean Chouraqui.

Au soupir près

Presque aussitôt, la brigade criminelle choisit de concentrer ses efforts sur le second de ces deux noms. Dès juillet 1988, Jean Chouraqui et une dizaine de ses proches sont placés sur écoute téléphonique. Au total, huit cent conversations sont enregistrées, et décortiquées au soupir près par les enquêteurs, qui s'efforcent d'en déchiffrer chaque sous-entendu et d'en percer les codes éventuels.

Le résultat de ce travail est tout bonnement fascinant : il montre que, derrière la plaisanterie la plus anodine, le dialogue le plus insignifiant, on peut toujours soupçonner, si l'on y est prêt, le plus terrifiant sens caché. Et pourquoi y est-on prêt ? Peut-être d'abord parce que les amis de Chouraqui se recrutent majoritairement dans ce milieu de juifs pieds-noirs qui parlent plus volontiers le langage des arrière-boutiques de Bab-el-Oued que celui des quartiers huppés de Mazargues ou du Prado. Parmi ces petits artisans ou commerçants, aussi, qui considèrent une vérification fiscale comme le cataclysme suprême.

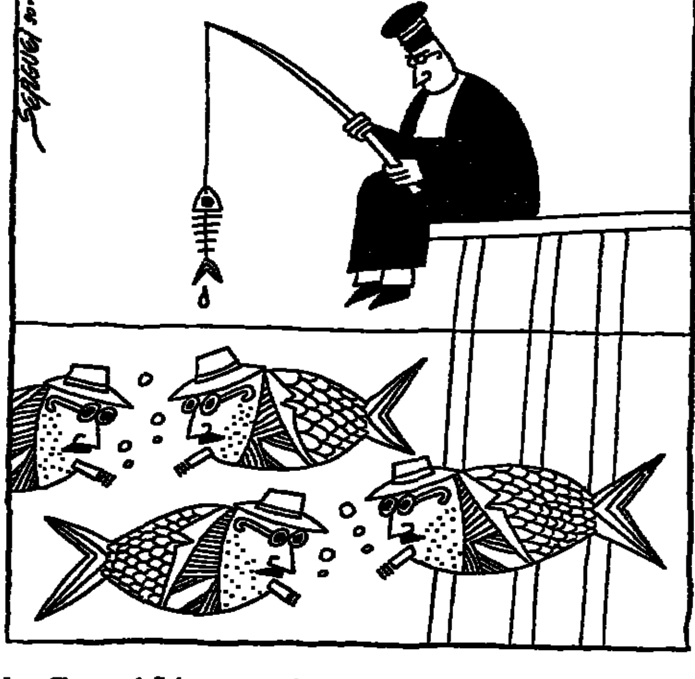
Quant à Jean Chouraqui lui-même, non seulement le raffinement de langage n'est pas sa qualité première, mais à longueur de conversation il ne cesse de tempêter et d'exiger comme un enfant à qui l'on refuse un caramel. Et, pour aggraver son cas, les écoutes révéleront, enfin, qu'il entretient des relations suivies, amicales ou commerciales avec une poignée de vieux copains qui ont un casier. La belle affaire, à Marseille, où il est peu de notables qui ne soient liés, par quelque service ou quelque subside, à des « amis » peu recommandables.

Donc, le « cas » Chouraqui s'engage mal pour l'intéressé. Après cet herculéen travail d'écoutes les policiers ne retiendront pourtant contre lui que...huit conversations, en tout et pour tout. Deux concernent l'éphémère acquisition, par Chouraqui, de parts dans un bar d'Aix en Provence, les eux Garçons, obscure opération dont il se retirera quelques mois plus tard. Aucun rapport avec les cliniques.

Les enquêteurs retiennent encore trois autres conversations entre Jean Chouraqui et une de ses amies, employée dans une importante administration. Il s'y montre obsédé par la volonté de faire capoter un accord d'association entre la Polyclinique Nord et la clinique Wulfran-Puget, qui contrarierait ses propres plans d'agrandissement. Lourdement, il ne cesse de revenir à la charge. Son amie ne pourrait-elle faire son possible pour égarer un tout petit peu le dossier ? Non, elle ne peut pas. A défaut, ce fameux dossier, ne peut-elle le lui montrer ? Peut-être, répond-elle de guerre lasse, s'il vient un jour à l'heure du déjeuner, pourra-t-il le consulter entre deux portes...

Les 200 000 jeans

« Corruption de fonctionnaire ! », accusent les policiers, alors qu'à aucun moment, dans les trois conversations, il n'est fait mention d'une rétribution quelconque pour l'amie, et qu'à l'évidence, son rang modeste ne lui permet pas d'accéder aux demandes, aussi pressantes que désespérées, du solliciteur. Toujours est-il que cet accord, tant redouté par



Jean Chouraqui, finit par se conclure, avant... que l'un de ses signataires, M. Raymond Godard de Donville, alors propriétaire de Wulfran-Puget, ne finisse un mois plus tard par entreprendre lui-même de le dénoncer.

Avec les trois dernières conversations, on entre dans le domaine du double sens, du contresens et de l'interprétation. Le 16 octobre 1988, un autre ami appelle Jean Chouraqui. Il vient d'entrer en possession de 200 000 jeans, et lui demande si, parmi ses relations, personne ne peut lui faire une proposition d'achat. Court dialogue, où valsent les centaines de milliers de pantalons, et qui fait dresser l'oreille aux enquêteurs : les jeans ne sont-ils pas le nom de code de doses d'héroïne ? Vérification faite, pourtant, Chouraqui cite bien dans la conversation le nom d'un de ses amis fabricant de jeans bien connu à Marseille.

Aggravant son cas, le même interlocuteur du 16 octobre soumet à Chouraqui le cas d'une amie, qui souhaite être opérée à un tarif de faveur dans une des cliniques. Long marchandage émaillé de ricanements, où les deux compères se demandent grassement *« s'il n'est pas trop tard »* et *« s'il y a beaucoup de travail »*. Là encore, vérification faite, il ne s'agit pas d'un avortement clandestin, comme affectent de le croire les policiers, mais d'une opération de lipposuccion pour le traitement de la cellulite.

On ne rappelle que pour mémoire la conversation au cours de laquelle un prénommé Philippe, gagman de son état, propose à Chouraqui de lui fournir *« trois individus »*, toujours pour régler le problème de Wulfran-Puget. *« C'est ce qui va se passer, je les ai »*, réplique l'autre. Et les deux de rire. Mais pas les policiers.

Enfin, tout au long de cette année d'auditions, les enquêteurs se montrent intrigués par des réunions apparemment fort mystérieuses tenues au domicile de Chouraqui chaque premier mercredi du mois. A ces réunions, Chouraqui et ses amis ne font que des allusions elliptiques. S'agirait-il donc de réceptionner et de se partager les arrivages de narcodollars ? Hélas, pour le roman noir, il s'avère vite que les seules coupures manipulées au cours de ces retrouvailles mensuelles sont... des billets de Monopoly. Depuis dix ans en effet, Chouraqui et trois amis — un notaire, un médecin et un avocat — sacrifient à leur vice, sous couvert d'une association dûment enregistrée à la préfecture des Bouches-du-Rhône, dont l'objet est *« Le capital au service de la gastronomie »*. Chaque année, le vainqueur invite les autres au dernier restaurant entré au Gault et Millau. Circonstance aggravante pour Chouraqui : il gagne immanquablement.

N'y a-t-il, pour justifier les soupçons contre Chouraqui, rien d'autre que cette série de conversations ? Rien, malgré les lourdes pressions sur tous les protagonistes de l'affaire pour qu'ils « balancent » Chouraqui, malgré l'épluchage acharné des livres de comptes du propriétaire de cliniques, malgré la commission rogatoire délivrée la semaine dernière par le juge Chantal Gaudino aux enquêteurs pour aller interroger les banquiers de Chouraqui.

D'autres pistes

Et voilà pourquoi l'enquête piétine. Et voilà pourquoi, tôt ou tard, même à son corps défendant, la police devra bien se résoudre à aller explorer d'autres pistes, jusqu'à présent délaissées. Par exemple, à s'intéresser aux personnalités des deux victimes, Léonce Mout et Jean-Jacques Peschard, personnages apparemment au moins aussi dignes d'intérêt que le commanditaire présumé.

Tôt ou tard, il faudra bien se plonger dans les comptes de Léonce Mout et se demander pourquoi la Polyclinique Nord, rebaptisée clinique Massalia Provence après la mort du fondateur, n'a pas fait parvenir son bilan au registre du commerce pour les trois derniers exercices. On pourra aussi se demander pourquoi l'ancien garagiste avait éprouvé le besoin de faire blinder sa voiture et son bureau, à quoi correspondent les deux clés de coffres non identifiées retrouvées après sa mort dans son coffre de la polyclinique, ainsi que le reçu bancaire d'un dépôt en espèces de 4 229 800 F, alors que la polyclinique devait logiquement être en déficit chronique. Accessoirement, on pourra s'interroger sur la présence, toujours dans le coffre de Léonce Mout, d'un pistolet de calibre 7,65.

Toutes ces questions, elles aussi, mèneront, peut-être, les enquêteurs au fond d'autres impasses, mais au moins importe-t-il qu'elles soient posées. De même que l'on devra bien s'intéresser aux affaires et à la personnalité de Jean-Jacques Peschard, ancien maire du septième secteur de Marseille, dont certains proches commencent à livrer, par fragments, un portrait un peu éloigné de *« l'abbé Pierre des quartiers Nord »*, sanctifié par ses *« supermarchés du coeur »*.

Ainsi, la semaine dernière, la famille de Christine Barras, compagne et collaboratrice de Peschard, mystérieusement disparue en 1984, a-t-elle porté plainte contre X... pour assassinat devant le doyen des juges d'instruction de Marseille. Parmi les nouveaux éléments justifiant aux yeux des Barras la réouverture du dossier, le fait que Peschard ait compté parmi ses patients un certain M. Long. S'agit-il de Marcel Long, inculpé de complicité de son assassinat, ce qui constituerait un spectaculaire retournement de l'enquête, en montrant que le maire connaissait un de ses assassins ? Cela semble assez improbable, mais le plus intéressant n'est pas là.

Saga balzacienne

Le plus révélateur de la personnalité de Jean-Jacques Peschard, c'est la manière dont la famille Barras a retrouvé cette information. Alors que Jean-Jacques Peschard et Christine Barras vivaient ensemble, le chirurgien, en association avec la famille Barras, avait ouvert un restaurant. Sans doute dans un souci commercial, Jean-Jacques Peschard se mit en tête d'entretenir un fichier des clients de ce restaurant. Mais, pour éviter d'avoir à faire l'emplette considérable de fiches bristol neuves, il confia à la famille Barras le propre fichier de ses anciens patients. Le verso en étant vierge, on pouvait fort bien l'utiliser pour y noter le nom des clients.

Ainsi, en replongeant dans ces vieilles fiches après la mort du maire de secteur, les Barras y ont-ils retrouvé — au recto — cette mention de M. Long. En fouillant dans leurs souvenirs, ils s'affirment également aujourd'hui certains que Roger Memmoli, assassin présumé de Mout et de Peschard, fréquenta occasionnellement le restaurant.

Certes, une avarice, même maladive — trait dominant de plusieurs personnages de ce qui apparaît chaque jour davantage comme une saga balzacienne que comme une tragédie racinienne, — ne constitue pas encore un délit réprimé par le code. Mais si l'on ajoute à tout cela le train de vie de Peschard, son compte en Suisse — dont l'existence, semble-t-il, a été confirmée par l'enquête, — sans oublier, évidemment, la mystérieuse disparition de Christine Barras, on comprend que restent ouvertes bien des voies inexplorées. Il n'est qu'à se donner la peine de s'y engager.

DANIEL SCHNEIDERMANN

Une proposition de la Commission de Bruxelles

L'Europe devrait harmoniser la lutte contre le blanchiment des narcodollars

Les Douze devraient disposer bientôt de réglementations homogènes en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux provenant de la drogue et autres activités criminelles. Tel est l'objet de la proposition que la Commission européenne a transmis, mercredi 14 février, aux gouvernements membres et qui énumère un certain nombre de principes qui devraient normalement se retrouver dans les différentes réglementations nationales.

BRUXELLES

(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission n'arrive-t-elle pas, si l'on ose dire, comme les carabiniers, alors que plusieurs Etats membres se sont déjà dotés,ou sont en train de le faire,d'une réglementation leur permettant de mieux traquer les narcodollars ? Alors que les travaux du groupe d'experts créé par le sommet de l'Arche de juillet 1989 sont très avancés, elle se défend de vouloir se substituer à quiconque mais estime avoir, en la matière, des responsabilités propres : celles de veiller à l'intégrité du système financier communautaire ; d'empêcher que les trafiquants mettent à profit la libre circulation des capitaux et l'interpénétration bancaire qui en résulte pour développer leurs activités criminelles ; d'éviter aussi qu'une absence de cohérence entre les législations des Etats membres sur le blanchiment de l'argent de la drogue n'incite certains d'entre eux à prendre des mesures qui porteraient atteinte au marché financier unique.

Réticences luxembourgeoises

La Commission insiste, dans son projet, pour que le blanchiment des capitaux soit considéré partout dans la Communauté comme une infraction pénale. Dès lors en effet, le secret bancaire pourrait être levé et la coopération entre les banques et la justice ou la police s'organiser. Comment assurer cette coopération ? Les banques et autres établissements financiers seraient invités à clairement identifier leurs clients et en particulier à prendre les *« mesures raisonnables »* permettant d'établir l'identité réelle des personnes qui se trouvent derrière des opérations effectuées par des intermédiaires ou par des prête-noms.

Dans ce même souci d'information, il leur serait suggéré de garder trace de toute transaction dépassant un certain seuil ; (aux Etats-Unis, la loi a fixé celui-ci à 10 000 dollars). La vigilance réclamée aux banques devrait les conduire à examiner soigneusement toute transaction inhabituelle et à s'abstenir de procéder à des opérations suspectes. Dans certains cas, elles devraient informer spontanément la police ou les autorités judiciaires et leur fournir les informations et documents nécessaires à leurs investigations.

Pour encourager la collaboration active des dirigeants des établissements financiers et de leurs employés, le projet bruxellois contient une clause dégageant les responsabilités de ceux qui pourraient être amenés, par leurs divulgations, à enfreindre les habitudes de discrétion de la profession.

L'existence d'un tel code de conduite peut-elle être efficace, c'est-à-dire inciter les banques à moins facilement fermer les yeux sur des opérations douteuses ? La Commission en paraît convaincue et en voit la meilleure preuve dans les réticences que continuent à manifester certains et en particulier le Luxembourg, nouvelle Helvétie au sein même de la Communauté. *« Ils veulent en faire le moins possible pour garder leur petit avantage de compétitivité bancaire »*, observe ainsi un haut fonctionnaire bruxellois.

PHILIPPE LEMAITRE

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Dans l'Isère

Un adjoint au maire de Charvieu-Chavagneux condamné pour incitation à la haine raciale

M. Georges Boyer, premier adjoint au maire de Charvieu-Chavagneux (Isère), a été condamné, mardi 13 février, à 5 000 F d'amende par le tribunal de Vienne pour *« incitation à la haine et la discrimination raciale »*, lors de la campagne des dernières élections municipales.

M. Boyer, qui était au moment des faits président de la liste de soutien au maire RPR, M. Gérard Dezempte, devra en outre payer 4 000 F de dommages et intérêts au Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui s'était porté partie civile, ainsi que 2 000 F à la même organisation pour les frais de procédure.

Au cours de la campagne électorale, M. Boyer avait publié quatre tracts mettant en cause la population musulmane et invoquant les désagréments que provoquerait, selon lui, la construction d'une mosquée.

En août 1989, le local servant de lieu de prière à la communauté musulmane avait été rasé par des bulldozers. M. Gérard Dezempte avait affirmé qu'il s'agissait d'une erreur.

80 000 F pour une homonymie

La commission nationale qui indemnise les détenus emprisonnés à tort vient d'accorder une somme de 80 000 F à William Martin, un homme de quarante-six ans, détenu du 24 octobre au 15 décembre 1988 à la suite d'une banale homonymie.

William Martin, interpellé le 24 octobre 1988, avait été inculpé de complicité de trafic de stupéfiants et placé sous mandat de dépôt malgré ses protestations. Son nom correspondait bien à celui du coupable présumé, mais il ressemblait au William Martin recherché par la police *« comme une vache à un cheval »*, disait-il. Les âges ne correspondaient pas et des témoins pouvaient déposer en sa faveur. Rien n'y fit. William Martin dut attendre que l'affaire vienne devant le tribunal correctionnel de Bayonne, le 15 décembre 1988, pour que les magistrats admettent l'erreur (*le Monde* du 17 décembre 1988). La mère du vrai William Martin confirmait alors les dires du détenu : il ne s'agissait pas là de son fils.

William Martin, qui avait été libéré après l'audience, avait annoncé qu'il demanderait réparation.

Dans les Yvelines

Plusieurs personnes écrouées dans une affaire de trafic d'armes

Interpellés par des policiers de la Sûreté urbaine de Versailles (Yvelines), plusieurs responsables présumés d'un trafic d'armes ont été inculpés, le 7 février, d'infraction à la législation sur les armes. M. Philippe-Emmanuel Millet, gérant d'une armurerie versaillaise, déjà condamné pour des faits similaires en 1987, a été écroué à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, ainsi que deux vendeurs de son magasin.

Un stock d'armes interdites à la vente en France a été saisi dans l'arrière-boutique de l'armurerie. Il s'agit notamment d'une mitrailleuse lourde, d'une roquette antichar, de dizaines de carabines et armes de poing, et de milliers de cartouches. Dans l'appartement de l'un des vendeurs, M. Xavier Baudoin, les enquêteurs ont découvert une centaine de fusils de chasse et une quinzaine d'armes de poing.

M. Pierre Guichard, directeur d'une société spécialisée dans l'import-export d'armes italiennes, a aussi été interpellé. Responsable de la société Armi-Jæger, dont le siège est à Conflans-Sainte-Honorine, il a été trouvé en possession d'armes de septième catégorie (armes à grenaille) qui avaient été trafiquées. M. Guichard a été laissé en liberté et placé sous contrôle judiciaire.

□ **L'APM renonce à des poursuites contre *le Monde*.** – L'Association professionnelle des magistrats (APM, droite) s'est désistée du pourvoi en cassation qu'elle avait formé contre un arrêt de la cour d'appel de Paris, lui déniant le droit d'exercer des poursuites contre *le Monde*. L'APM prétendait poursuivre notre journal après un article consacré à l'affaire Droit-Grellier (*le Monde* daté 8-9 novembre 1987). Dans cet article, Bertrand Le Gendre avait estimé à propos du rôle de la Cour de cassation que ce ne serait pas la première fois que celle-ci *« rendrait des services plutôt que des arrêts »*. La Cour de cassation a déjà jugé, par le passé, qu'un syndicat de magistrats n'est pas habilité à exercer des poursuites, s'il estime qu'un discrédit a été jeté sur une décision judiciaire. La perspective de la voir se prononcer une deuxième fois dans le même sens semble avoir incité l'APM à renoncer à son pourvoi.

□ **L'affaire du Carrefour du développement : une protestation de M. Toubon.** – Dénonçant *« la volonté des socialistes d'empêcher la justice de punir des fautes de l'un d'entre eux »*, M. Jacques Toubon, député RPR de Paris, s'est étonné, mardi 13 février, de la décision du parquet de requérir, par la voix de M. Pierre Bézio, procureur général près de la Haute Cour de justice, un non-lieu partiel en faveur de M. Christian Nucci. *« Ce réquisitoire de non-lieu (...) choque les Français et heurtent leur sentiment de justice »*, écrit M. Toubon, avant d'ajouter : *« Je souhaite ardemment qu'il se trouve au sein de la commission d'instruction de la Haute Cour des juges dignes de leur haute tradition de conscience et d'équité qui sauront rendre justice au peuple »*. *« Cette décision* [du procureur général] *démontre une fois de plus les effets néfastes de la subordination du parquet au gouvernement »*, a conclu M. Toubon.

TEMPÊTE

Un mort et deux blessés dans le Sud de la France

Après l'Aquitaine, le 12 février, la région de Grasse et de Valbonne (Alpes-Maritimes) a été balayée, le 13 février, par des vents très violents. Tuiles et antennes arrachées, arbres abattus : les dégâts sont importants. Une personne a été blessée. En Aquitaine, la tempête du 12 février a fait deux victimes à Bègles (Gironde) : une rafale a projeté un panneau publicitaire sur une ligne à haute tension alors que deux hommes étaient en train de démonter le panneau. L'un est mort électrocuté, l'autre a été grièvement brûlé.

Les tempêtes, qui se succèdent sur la France depuis deux mois, ont coûté à EDF-GDF 60 millions de francs (soit cinq fois moins que le seul ouragan des 15 et 16 octobre 1987).

MÉDECINE

Dans l'attente des négociations conventionnelles

Plusieurs syndicats de médecins libéraux se sont associés à la grève des soins hospitaliers

Réunis mardi 13 février en assemblée générale, les internes et les chefs de clinique des hôpitaux parisiens ont voté à l'unanimité – et à main levée – la poursuite de leur grève des soins jusqu'à jeudi inclus, manifestant ainsi leur refus de la proposition faite quelques heures auparavant par le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) d'autoriser l'installation des jeunes médecins en secteur à honoraires libres, *« jusqu'à la conclusion de la convention »* en cours de négociation *(nos dernières éditions du 14 février)*.

Annoncée sous forme de communiqué, cette proposition fait l'objet d'une controverse, plusieurs organisations représentées au conseil d'administration de la CNAM affirmant qu'aucune décision de ce type n'a été prise par le conseil d'administration. *« C'est un coup fourré, on nous force la main*, indique-t-on à la CGT. La CFDT assure que cette proposition *« ne reflète que l'opinion du vice-président (CNPF) de la Caisse, qui n'a pas été contredit »*. La CFTC confirme que les administrateurs n'ont pas voté. Enfin, le syndicat de médecins MG-France (généralistes) affirme que *« cette proposition ne répond pas à la question de fond posée par le secteur à honoraires libres »*.

Informé du communiqué de la CNAM, M. Claude Evin, ministre de la santé, a déclaré le même jour à Pont-à-Mousson : *« Je prends acte avec intérêt de cette décision de la Caisse nationale d'assurance-maladie qui est, je le crois, une mesure d'apaisement, d'autant qu'elle répond à un principe d'équité entre les médecins, quel que soit le moment où ils s'installent. »*

La journée du 14 février devait être marquée par la poursuite de la grève des soins non urgents dans la plupart des hôpitaux publics ainsi que par la fermeture d'un certain nombre de cabinets médicaux, à l'appel des syndicats CSMF, FMF et SML. Les internes et les chefs de clinique parisiens avaient annoncé leur intention de faire de cette journée une opération *« hôpital mort »*, en *« bloquant les caisses »* des CHU. Une manifestation des professionnels de santé est annoncée à Paris dimanche prochain.

D'autre part, la CFDT demande, par la voix de M. Jean-Marie Spaeth, secrétaire confédéral, la tenue *« d'assises nationales de la santé. »* *« Après onze mois de négociations en « trompe l'œil », il est temps de regarder les choses en face*, estime M. Spaeth. *Notre système de santé est en crise. Les négociations actuelles ne peuvent déboucher que sur des mesures transitoires. Il est plus qu'urgent de définir une politique de santé cohérente. »*

Caricatures

par Franck Nouchi

A trop forcer le trait, en caricaturant les positions du gouvernement, en affirmant que la liberté d'installation était *« supprimée »*, que les consultations risquaient d'être *« minutées »* et les ordonnances *« contrôlées administrativement »*, les internes et les chefs de clinique en grève ont foncé tête baissée dans le piège que leur tendaient les plus libéraux des syndicats de médecins. De corporatistes, leurs slogans sont devenus politiques.

On ne pouvait que les soutenir lorsqu'ils réclamaient une équité totale entre les médecins anciennement installés et ceux qui à l'avenir s'installeront, mais il est difficile de les suivre dans des procès d'intention dénués de fondement. Abuser l'opinion publique sur des problèmes aussi essentiels que la santé et la protection sociale n'est pas digne d'une profession qui a fait de la responsabilité et de l'éthique des principes fondamentaux.

L'hôpital public traverse une crise, c'est indéniable. De nombreux médecins – en particulier conventionnés et souvent généralistes – connaissent de réelles difficultés financières, personne n'en doute et tout cela mérite des mesures d'urgence. Il est aussi vrai qu'un malaise diffus parcourt la profession médicale, frappée de plein fouet par un essor démographique mal maîtrisé et confrontée à des dépenses de santé en constante augmentation. Il est tout ausi vrai que le gouvernement et la gauche en général n'ont pas amélioré les choses. A cet égard, les atermoiements du gouvernement concernant la réforme hospitalière et des problèmes aussi fondamentaux que l'évaluation médicale et la santé publique (on attend toujours des mesures contre le tabac et l'alcool...) donnent une impression pour le moins fâcheuse. Mais crier, pour autant aux menaces que ferait peser sur la santé une convention que syndicats et caisses d'assurance-maladie ont le plus grand mal à élaborer est exagéré. Il ne faudrait pas qu'à force d'exagérations le débat en devienne insignifiant. L'opinion publique ne le comprendrait pas.

La Caisse d'assurance-maladie envisage une réforme des honoraires libres

Au-delà d'un geste d'apaisement à l'égard des internes et chefs de clinique – dont la portée paraît d'ailleurs limitée, – la décision annoncée mardi 13 février par le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAMTS) apparaît surtout comme un message codé à ses deux interlocuteurs privilégiés que sont les syndicats de médecins CSMF et FMF.

L'autorisation accordée (sous réserve de l'approbation du gouvernement) aux internes et chefs de clinique de s'installer en secteur à honoraires libres jusqu'à l'adoption d'une nouvelle convention répond certes à l'une des revendications essentielles des grévistes. Mais elle n'est que provisoire et ne concerne qu'un nombre limité d'entre eux. Là n'est pas l'essentiel. En permettant aux internes et chefs de clinique de bénéficier des mêmes libertés que les praticiens déjà installés, l'assurance-maladie suggère un nouveau schéma qui porte en germe l'abandon de la notion de « gel » du secteur 2 (honoraires libres).

Il s'agirait d'instituer, pour les médecins installés dans ce secteur, un quota d'actes devant être effectuées en honoraires conventionnels et une limitation en valeur des dépassements d'honoraires. Quant aux nouveaux médecins, seule une partie d'entre eux pourraient accéder au secteur 2, à condition de justifier de titres particuliers. Internes et chefs de clinique correspondraient à ces critères et obtiendraient donc satisfaction.

Dans un entretien accordé mercredi à *Libération*, M. Maurice Derlin, président (FO) de la CNAMTS, lève quelque peu le voile sur ce projet en assurant que l'on doit *« probablement rapprocher le secteur 2 du secteur 1 »* en élaborant une *« convention étape »* car, selon lui, le conseil d'administration de la CNAMTS *« est conscient que l'on doit aller vers la disparition du secteur 2 et le remplacer par autre chose »*. D'autre part, M. Derlin affirme que *« tout le monde se rendait compte que le refus du gouvernement de revaloriser le secteur 1 n'était pas tenable »*.

Si un consensus se réalisait sur ces bases, assurance-maladie et syndicats de médecins (CSMF, FMF et MG-France) établiraient vendredi un accord-cadre qui pourrait être entériné lundi par le conseil d'administration. Une nouvelle réunion de négociation en préciserait alors les modalités le 28 février et, dès le 1er mars, le gouvernement revaloriserait les honoraires (la consultation du généraliste passerait de 85 à 90 francs).

Le compromis de la dernière chance

Ce scénario idéal a-t-il des chances d'aboutir ? Force ouvrière serait tentée d'y adhérer, mais M. Derlin, élu de ce syndicat, apparaît toujours aussi attaché à un accord avec la CSMF et la FMF, et plus que jamais hostile à la convention spécifique avec les généralistes que lui propose MG-France.

Rien n'indique donc que M. Derlin soit déterminé à imposer à ses alliés traditionnels un schéma fondé sur la limitation des dépassements et une véritable maîtrise du secteur 2. La réaction de ces derniers, qui ont appelé mercredi à une grève des soins non urgents dans les cabinets médicaux, fournira une première indication sur la viabilité du compromis suggéré par la CNAMTS. Celui-ci pourrait bien constituer la dernière chance d'échapper à une intervention du gouvernement.

JEAN-MICHEL NORMAND

□ **Les victimes canadiennes de la thalidomide indemnisées.** – Le gouvernement fédéral canadien, donnant suite à des engagements pris il y a vingt-sept ans, a annoncé mardi 13 février le versement de 7,5 millions de dollars canadiens (plus de 34 millions de francs) aux victimes canadiennes de la thalidomide, un tranquillisant responsable dans les années 1950 et 1960 de malformations congénitales chez les nouveau-nés. Les paiements seront faits à partir de l'an prochain aux 75 à 100 Canadiens nés avec des malformations congénitales et qui sont toujours en vie. Les mères de ces victimes avaient consommé ce médicament pendant les premiers mois de leurs grossesses afin de combattre des nausées. Selon le ministère canadien de la santé, il y a plus de 8 000 « bébés-thalidomide » à travers le monde. – *(AFP.)*

ÉDUCATION

La fonction des chefs d'établissement sera revalorisée

Les deux principaux syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) représentant les chefs d'établissement du second degré – le SNPDES pour l'enseignement secondaire et le SNPDLP pour l'enseignement professionnel – devaient signer, mercredi 14 février, avec M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, un relevé de conclusions visant à améliorer le statut et la rémunération des treize mille deux cents personnes de ce corps. Quelque 200 millions de francs y seront consacrés.

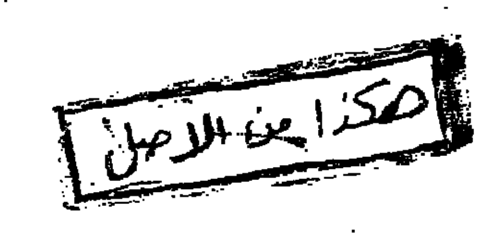
Lorsqu'il ont cueilli, à la dernière rentrée scolaire, les premiers fruits du plan de revalorisation que leurs représentants syndicaux avaient signé au mois de mai avec M. Lionel Jospin, les enseignants du second degré ont fait des jaloux, au premier rang desquels leurs « collègues » chefs d'établissement. *« Oubliés »* dans la distribution des primes, notamment celle *« de suivi et d'orientation des élèves »*, les principaux de collège, les proviseurs de lycée et leurs adjoints en ont conçu une amertume qui s'est traduite, ces dernières semaines, par quelques rassemblements devant les rectorats.

Le texte proposé par le ministère à la signature des syndicats contient une série de mesures d'ordre statutaire. Ainsi la catégorie de chefs d'établissement qui recrutait parmi les professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) et les professeurs de lycée professionnel (PLP 1) eux-mêmes en voie de disparition, sera progressivement supprimée. Au sommet de la pyramide, la proportion des chefs d'établissement admis en première classe de première catégorie sera portée à 30 % plus vite que prévu (1992 au lieu de 1993). Le ministre s'engage aussi à modifier le classement des lycées et à améliorer les débuts de carrière pour les responsables de petits collèges, grâce à un effort indiciaire d'une dizaine de points.

Il est prévu, d'autre part, une remise en ordre des diverses indemnités dont bénéficient les principaux et les proviseurs, tandis que celles de leurs adjoints seront augmentées pour atteindre 60 % des leurs. Parallèlement à cette harmonisation, cinquante-sept millions de francs seront consacrés à une revalorisation globale des taux d'indemnité. Celles-ci varieront de 4 300 F au minimum à 6 900 F par an. Enfin, une prime dite *« de sujétion spéciale »*, telle qu'en touchent certains enseignants, sera versée aux personnels de direction exerçant dans des conditions difficiles, en particulier dans les zones d'éducation prioritaire (ZEP).

J.-J. B.





decins libéraux
s soins hospitaliers

usse d'assurance-maladie
avisage une réforme
les honoraires libres

SOCIÉTÉ

SCIENCES

L'aboutissement d'une rivalité franco-italienne

M. Jean-Marie Luton a été élu directeur général de l'Agence spatiale européenne

Au terme d'une délicate bataille, les Européens ont élu à l'unanimité, mercredi 14 février, le Français Jean-Marie Luton directeur général de l'Agence spatiale européenne. L'Italie a en effet renoncé à présenter son candidat, M. Umberto Colombo, ce qui a laissé la voie libre au directeur général du Centre national d'études spatiales.

Ce ne fut pas la guerre. L'esprit européen ne le permettrait pas. Mais les diplomates ont eu fort à faire pour recoller les morceaux entre la France et l'Italie. Depuis plusieurs mois, les deux pays se disputaient le poste de directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), qui devait être vacant en octobre prochain. On comprend mieux les motivations de ces deux grands de l'espace européen lorsque l'on sait que l'ESA aura à gérer, d'ici à la fin du siècle, quelque 200 milliards de francs destinés en partie à trois grands programmes : le développement du lanceur lourd Ariane-5, capable de mettre en orbite basse une charge utile de 21 tonnes, la construction du module habitable Colombus, qui devrait se greffer sur la future station spatiale américaine Freedom, et la réalisation de l'avion spatial européen Hermès.

Les Allemands, deuxième bailleur de fonds de l'Europe spatiale, n'étaient pas dans la course : l'actuel directeur de l'ESA, M. Reimar Lust, est en effet de nationalité allemande. Ne restaient donc en lice que les deux autres poids lourds financiers de l'ESA, la France et l'Italie (1). La Grande-Bretagne, fidèle à son habitude, préférant distiller les « oui-mais » et les « non-peut-être », en songeant aux temps anciens où son champion occupait ce poste convoité.

Vaines menaces

L'horizon était donc libre. Dès le mois d'octobre de l'année dernière, les Italiens faisaient connaître leur candidat, M. Umberto Colombo. Ce chimiste et physicien de soixante-deux ans, indique notre correspondant, ne manquait pas d'atouts. Une belle carrière dans l'industrie privée, à la Montedison notamment, avant de se consacrer à l'énergie nucléaire et de prendre, en 1982, la présidence de l'ENEA – l'équivalent italien du Commissariat à l'énergie atomique. Outre ses nombreuses charges et présidences scientifiques, à l'OCDE et à l'ONU, son titre d'académicien faisait de M. Colombo un candidat très convenable, bien qu'un peu étranger aux activités spatiales.

Mais au-delà, sa désignation à la direction de l'Agence spatiale européenne aurait permis à l'Italie de conforter auprès des élus et de l'opinion publique le vigoureux effort du pays dans le domaine de l'espace. Mais les Européens n'ont pas voulu de cette solution. Ils l'avaient fait savoir lors du vote indicatif qui précéda le conseil de l'ESA du 18 janvier dernier puisque le candidat italien ne recueillit que 3 voix, contre 6 à son adversaire français.

Le directeur de l'ESA devant être élu à la majorité des deux tiers – soit 9 voix, – les deux candidats étaient bien loin du compte. Commencèrent alors les négociations. Et même les manœuvres d'intimidation, puisque, selon notre correspondant à Rome, l'Italie alla même jusqu'à menacer les Européens d'une réduction de ses engagements et d'un rapprochement avec les Américains, les Soviétiques ou les Japonais !

Vaines menaces puisqu'on savait que tout serait réglé, le 29 janvier, entre le président de la République italienne et M. François Mitterrand. A l'occasion de cette rencontre à Paris, les deux chefs d'Etat ont pratiquement décidé que l'actuel directeur général du Centre national d'études spatiales, M. Jean-Marie Luton, succéderait à M. Reimar Lust à la direction générale de l'ESA. Une élection qui n'est pas sans condition. Pour « consoler » l'Italie, le prochain président du conseil de l'ESA pourrait bien être italien. Il s'agirait de M. Francesco Carassa, « père » des satellites italiens de télécommunications, ou, sinon, de l'actuel président de l'Agence spatiale italienne, M. Guerriero.

En raison de ces incertitudes, le président du conseil de l'Agence ne sera vraisemblablement pas désigné le 14 février. Mais il est acquis que son rôle public et politique, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Europe, pourrait être élargi. On n'écarte pas d'autre part dans les milieux spécialisés qu'une, voire deux, « directions opérationnelles » de l'Agence puissent être confiées dans l'avenir à des Italiens. De quoi largement satisfaire Rome.

Pour cette élection, il aura aussi fallu composer avec les autres partenaires de l'Europe spatiale. En particulier avec l'Allemagne, qui souhaite qu'on remette de l'ordre dans le programme Hermès, une meilleure symbiose entre les équipes du CNES et celles de l'Agence et l'amélioration des relations entre les industriels, dans la mesure où la structure actuelle, selon un spécialiste, ne permet pas de mener à bien le projet. Au pragmatisme allemand, s'ajoute enfin l'interrogation des petits pays sur l'avenir de l'Agence.

Jean-Marie Luton, outre la conduite des trois grands programmes de l'Agence, devra donc gérer plusieurs délicats dossiers : les négociations américano-européennes sur la station spatiale Freedom, le rééquilibrage et la réorganisation du programme d'observation de la Terre et la redéfinition de véritables missions destinées à prendre place sur les plates-formes polaires que l'Agence veut mettre en orbite. Une tâche d'autant plus difficile pour M. Luton qu'il devra user de diplomatie et surtout faire oublier qu'il est français, représentant d'un pays dont l'hégémonie dans le domaine spatial agace parfois les Européens.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Pour 1990, la France finance à 31,5 % les activités de l'ESA. L'Allemagne fédérale arrive au deuxième rang avec 25 % et l'Italie au troisième avec 15,8 %.

[Né le 4 août 1942 à Chamalières (Puy-de-Dôme), M. Jean-Marie Luton est ancien élève de l'Ecole polytechnique (1961). Entré au service d'aéronomie du Centre national de la recherche scientifique, il mène, de 1964 à 1971, des travaux de recherche dans le domaine de la géophysique externe. De 1971 à 1973, il exerce les fonctions de chargé de mission au service des programmes des organismes de recherche (SEPOR) du ministère du développement industriel et scientifique. A ce titre, il participe à l'élaboration des positions françaises et à la conduite des négociations qui mèneront à la création de l'Agence spatiale européenne.

Entré au Centre national d'études spatiales (CNES) en 1974, il y occupe successivement les fonctions de chef de la division programmes de recherches, puis, à partir de 1975, celui de chef de la division planification et prospective. Après avoir été directeur des Programmes et de la planification de 1978 à 1983, il devient directeur général adjoint du CNES, poste qu'il occupe jusqu'en mai 1987. Il rejoint alors l'Aérospatiale comme directeur des programmes Espace, société qu'il quitte en février 1989 pour le poste de directeur général du CNES.]

Alors que les chercheurs en biologie s'inquiètent des projets de suppression de laboratoires

Le directeur du CNRS se prononce contre «l'inflation des unités de recherche»

Calmer le jeu et améliorer le dialogue, sans pour autant transiger sur sa politique de restructuration : telle est apparemment la volonté de M. François Kourilsky, directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), face au mécontentement exprimé par une partie des personnels de recherche en biologie. Plusieurs centaines de chercheurs, ingénieurs et techniciens s'étaient en effet rassemblés dans le hall du siège parisien du CNRS, jeudi 8 février, pour protester contre les suppressions de laboratoires proposées par la Direction scientifique des sciences de la vie (*le Monde* du 9 février). Et une centaine de personnes ont à nouveau répondu à l'appel des syndicats, mardi 13 février, pour rappeler leur inquiétude à l'occasion de la cession plénière du Comité national du CNRS sur l'interdisciplinarité, qui se déroulait les 12 et 13 février au Palais de l'Unesco.

« *Sur les 1 372 unités de recherche propres ou associées que comprend le CNRS* (toutes disciplines confondues) *les différents conseils de département ont proposé cette année la suppression ou la restructuration de 77 unités, et la création de 50 autres*, a précisé M. Kourilsky. *Or, depuis dix ans, 70 laboratoires sont en moyenne dissociés ou restructurés chaque année. Nous entamons donc une année normale* », a-t-il affirmé tout en reconnaissant qu'il s'agissait d'une « *période tendue au niveau des sciences de la vie* ».

Dans ce seul domaine, qui regroupe 320 unités de recherche, près de 30 laboratoires sont en effet concernés en 1990 par ce remodelage interne. Selon la proposition faite par M. Claude Paoletti, directeur scientifique du département, 19 devaient être supprimés – dont huit contre l'avis du Comité national du CNRS. Huit cas litigieux sur lesquels le Conseil scientifique chargé d'examiner, jeudi 8 février, les propositions des conseils de département s'est penché avec un intérêt particulier. La proposition de suppression ayant finalement été jugée « *trop sévère* » pour trois d'entre eux, seules seize unités de recherche en biologie se verront donc dissociées cette année.

Le malaise n'en subsiste pas moins chez nombre de chercheurs, en sciences de la vie plus que dans toute autre discipline. Inquiétude d'une « marginalisation » de certains thèmes de recherche face au plan de modernisation annoncé par la direction ? Problème de communication au sein du département ? La réponse, sans doute, est à la croisée de plusieurs facteurs.

Si M. François Kourilsky met aujourd'hui l'accent sur la nécessité du dialogue, « *afin d'éviter des mouvements de panique qui n'ont aucune raison d'être* », il n'entend pas pour autant infléchir le mouvement amorcé ces dernières années pour lutter contre « *l'inflation des unités de recherche* ». « *Ma démarche est très raisonnable, tranquille et sans excès*, a-t-il précisé. *Comme tout organisme, le CNRS a besoin de s'adapter pour survivre. Il ne s'agit pas de créer plus d'unités que nous n'avons d'accroissement de budget, alors que celui-ci nous est nécessaire pour améliorer la compétitivité des laboratoires existants avant l'échéance européenne.* »

Ca. V.

CULTURE

MUSIQUES

Ravel et Falla rouvrent Favart

Pour la réouverture de l'ancien Opéra-Comique, deux petits « opéras » ; l'un touche juste, l'autre moins

Une foule bigarrée se pressait, mardi soir 13 février, dans le hall de la salle Favart qui fêtait sa réouverture avec faste. Tenue de soirée exigée, précisaient les affiches ; de nombreux mélomanes avaient passé outre à cette obligation sans pour autant se faire refouler par des cerbères. C'est que Favart veut être un lieu plus ouvert, vraiment accueillant et convivial (jusqu'aux ouvreuses auxquelles il faudrait décerner un premier prix de gentillesse).

Pour consacrer la réouverture d'une salle en liberté surveillée (elle reste dans le giron de l'Opéra de Paris), Thierry Fouquet, son directeur, avait choisi de reprendre *l'Heure espagnole*, de Maurice Ravel, qui avait clos l'année 1985 en beauté et de monter une nouvelle production des *Tréteaux de maître Pierre*, de Manuel de Falla, confiée elle aussi à Jean-Louis Martinoty.

La mise en scène de *l'Heure espagnole* est toujours aussi drôle, au premier degré, certes, mais égrillarde, coquine, et d'un mauvais goût parodique, réjouissant et fidèle à une action simple : une jolie jeune femme est mariée à un viel horloger qu'elle trompe assidûment. Un muletier vient, elle lui demande sans cesse de monter jusqu'à sa chambre puis de descendre des horloges dans lesquelles se cachent ses amants jusqu'au moment où elle avise le muletier et se convainc qu'après tout... Le mari arrive et retrouve les deux amants rejetés et piteux à qui il réussit à vendre des horloges.

Mais pourquoi avoir laissé les musiciens sur une scène qu'ils ne font qu'encombrer, vêtus de costumes d'un blanc éclatant qui accroche trop le regard et écrase la perspective ? Des réveils, des montres géantes, des cadrans montent et descendent des cintres. Fatras garanti. Se trouve-t-il encore quelqu'un pour s'extasier sur les collages de montres et de pendules imitation cuivre vieilli du sculpteur Arman ?

Contre-ténor très à l'aise

Bonne distribution dominée par l'Anglaise Anne Howells, vraie meneuse de revue à la voix claire et à la diction impeccable. Conception irrésistible face à un Thierry Dran-Gonzalve à l'aigu tiré et au jeu peut-être un peu trop niais. L'Orchestre national de l'Ile-de-France sonne joliment, bien que les vents écrasent des cordes fluettes.

Invités à regagner nos sièges après l'entracte par maître Pierre qui rameutait, en personne, les spectateurs à travers les étages du théâtre, nous avons assisté à une représentation des *Tréteaux de maître Pierre*. Malgré l'évidente beauté du décor et des costumes de Miquel Barcelo *(lire l'article de Philippe Dagen, dans le supplément arts et spectacles, page 26, section C)*, elle ne restera pas dans les annales. A la décharge de Martinoty, il faut reconnaître que le livret écrit par Falla lui-même d'après un épisode du *Don Quichotte* de Cervantès est plus coriace que celui que Franc Nohain a écrit pour Ravel, qui mêle sans cesse la fiction à la réalité : des marionnettes jouent une histoire racontée par le truchement d'un enfant devant un public duquel sortiront Don Quichotte et Sancho Pança, qui prennent fait et cause pour une malheureuse captive que son mari a abandonnée aux Maures.

La mise en scène s'écrase sur quatre niveaux différents. Le dispositif du plateau est inversé, le public de Favart est invité à suivre l'action des coulisses du théâtre de marionnettes : les manipulateurs sont donc au premier rang, les marionnettes au second, l'orchestre, une fois de plus sur scène, leur fait face au troisième, comme les spectateurs-acteurs du spectacle au quatrième. Sur le plateau, on bouge beaucoup. Les images se brouillent, l'esprit pourrait s'égarer mais l'œuvre ne dure qu'une demi-heure. Une chance, le contre-ténor Dominique Visse est irrésistible en Truchement, sa voix fait davantage penser à celle d'un enfant que les mezzos habituellement distribuées dans ce rôle, il se déplace avec grâce, passe de la voix de tête à sa voix « normale » avec une aisance confondante.

Jacques Loreau est épatant en maître Pierre, il a de la présence, il est truculent. N'accablons pas trop les musiciens de l'orchestre et Jacques Mercier, leur chef, mais que leurs sonorités manquent de tranchant, leurs articulations de finesse, que leur virtuosité reste trop en deçà de la musique énigmatique de Falla ! Une musique composée au début des années 20, néo-classique mais si rude et si hachée, si faussement simple, que les moindres défauts d'exécution la déstabilisent.

ALAIN LOMPECH

▶ Prochaines représentations les 14, 15, 17, 20, 21, 22 février, à 19 h 30, le 18 février, à 17 heures. De 40 F à 400 F. Location, tél. : 42-86-88-83.

PATRIMOINE

Voyages dans les marches tibétaines

Au Musée de l'homme, les photos et carnets de voyage d'explorateurs de la première moitié du siècle

Petit à petit, au fil de ses possibilités financières, le Musée de l'homme se rénove. Ainsi vient-il de sortir de ses réserves, pour une longue exposition qui deviendra probablement permanente, des photos, des carnets de voyage et des objets rapportés des marches tibétaines par de hardis explorateurs de la première moitié de notre siècle.

Ces marches tibétaines sont la région montagneuse du sud de la Chine proche de la frontière birmane, entaillée par les gorges parallèles et vertigineuses des fleuves Salouen, Mékong et Yang-tsé Kiang. D'accès très difficile, ces marches étaient alors surtout habitées par des populations parlant des langues apparentées au tibétain, dont les clans étaient quasi indépendants et souvent d'humeur très belliqueuse.

Cette région très tourmentée et peu hospitalière a été visitée – outre par de rares missionnaires – par Jacques Bacot en 1907 puis en 1909, par Henri d'Ollone en 1907 et 1908, par Alexandra David-Néel, qui en fit son point de départ vers Lhassa, de 1921 à 1923 puis de 1938 à 1944, par André Guibaut et Louis Liotard en 1936-1937 puis en 1940. Lors de ce second voyage, Louis Liotard a été tué dans une embuscade.

Ces intrépides voyageurs ont rapporté des informations évidemment inédites sur des ethnies alors à peu près inconnues et totalement insoumises. Les Lolo (appelés aujourd'hui Yi) étaient répartis en castes très hiérarchisées ; les Lissou avaient une réputation tout à fait justifiée de brigands ; les Loutsen (aujourd'hui les Nu) étaient plus paisibles ; les Ngolo étaient pasteurs-nomades et brigands.



PHOTOTHÈQUE DU MUSÉE DE L'HOMME

Porte-bol en argent finement ciselé orné de trois têtes d'animaux.

Photos de personnages, de sites, d'activités, objets authentiques donnés au Musée de l'homme renseignent sur ces petits mondes clos qui ont disparu, ou vont disparaître, en tant que tels. Ils font apprécier les sen de l'observation et l'intrépidité de ces grands voyageurs.

Ces populations des marches tibétaines sont très frustes. Mais elles sont capables d'art, que ce soit pour les objets et les costumes rituels ou pour les ustensiles domestiques. Les bijoux, les reliques et les boîtes en argent sont délicatement ciselés ; les armures de cuir font penser au Moyen-Age ; les masques sont effrayants ; les théières de cuivre ont des formes élégantes ; les couvertures (en bois) de livre sont finement sculptées ; les peintures sont naïves. On en oublierait presque la violence de ces ethnies.

Y. R.

▶ « Voyages dans les marches tibétaines », Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro, 75016 Paris. Ouvert de 9 h 45 à 17 h 15, sauf le lundi. Entrée 20 F. Au moins jusqu'à la fin de 1990.

COMMUNICATION

Un entretien avec le PDG de CBS-France

« Les producteurs de disques doivent s'impliquer dans la diffusion radiophonique pour favoriser sa diversification », nous déclare M. Henri de Bodinat

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel devrait se prononcer rapidement sur le projet de fusion entre les réseaux Kiss FM et Métropolys, décidés à lancer sur tout le territoire une radio musicale ancrée sur les nouveautés et les variétés françaises et avec l'ambition d'atteindre, d'ici trois ans, 4 % de parts d'audience. Très impliqué dans la préparation de ce projet, CBS-France fait partie du nouveau tour de table et prendrait 10 % du capital, au nom des intérêts de la production musicale française.

C'est cette stratégie, largement amorcée avec TV6, puis Euromusique (la chaîne musicale dont CBS est actionnaire à 8 %), Chérie FM (dont il est cofondateur et possède 20 %), bientôt la station parisienne Ouïe FM (avec Polygram et Virgin), et peut-être un autre réseau en étude avec Radio-Monte-Carlo que son PDG, M. Henri de Bodinat, explicite plus longuement.

– Pourquoi un éditeur musical investit-il dans la radio ?

« Les destins des producteurs et des diffuseurs sont étroitement liés. C'est vrai pour le cinéma, où l'aide des chaînes de télévision – Canal Plus en tête – s'avère déterminante pour le film français. C'est vrai aussi pour la musique. Le sort d'un disque est souvent entre les mains des radios – FM en tête, – lesquelles d'ailleurs n'existeraient pas sans ce qui constitue l'essentiel de leur matière première... La diffusion FM n'est certes qu'un des moyens d'exploitation de la musique – il y a le disque, les concerts, les vidéos, – mais leur interaction rend son rôle primordial. Un succès radiophonique a une influence directe sur les ventes de disques. Alors, comment pourrions-nous, nous, producteurs de disques, nous désintéresser de leur diffusion ?

– Et quel bilan en tirez-vous ?

– J'observe sur la FM un double phénomène, pour le moins inquiétant. D'une part, la multiplication des radios programmant de vieux titres : Chérie, Europe 2, Nostalgie, RFM – c'est leur droit – ont fondé leurs antennes sur des succès passés. D'autre part, la diminution du nombre de titres diffusés sur les stations destinées aux jeunes. Skyrock, NRJ, FUN, se concentrent désormais sur quarante, voire trente disques qu'ils matraquent huit à dix fois par jour, et parmi lesquels s'immiscent de moins en moins de nouveautés, de plus en plus de titres d'Anglo-Saxons.

– Comment expliquez-vous cette frilosité ?

– Par l'influence des consultants américains, de plus en plus présents, tant auprès de Skyrock que de FUN et de NRJ. Et par le recours aux panels d'auditeurs. Les radios interrogent au téléphone des jeunes pris au hasard, leur faisant entendre dix secondes d'un disque avant de leur demander : « Vous aimez ou pas ? » Cette technique défavorise de façon flagrante la nouveauté : difficile d'aimer d'emblée un titre qu'on n'a jamais entendu !

– Seriez-vous favorable à l'instauration de quotas évoqués un temps par le ministre de la culture ?

– Je suis vigoureusement contre. Si les diffuseurs – comme Maxximum – choisissent de diffuser près de 100 % de musique anglo-saxonne, c'est leur droit le plus strict. La FM se segmente, les formats se diversifient, chacun doit trouver sa place et il ne faut pas bloquer l'évolution de la radio. Aux producteurs de disques de convaincre en faisant émerger de la bonne musique et, s'il le faut, en s'impliquant eux-mêmes dans la diffusion.

– Pour peser sur le contenu ?

– Non, pour diversifier l'offre. Pallier la défaillance des diffuseurs traditionnels qui uniformisent leurs programmes et ne prennent plus de risques. Démontrer qu'on peut faire une radio courageuse qui programme du français et des nouveautés et fait aussi de l'audience. Aujourd'hui les stations n'y croient pas. Eh bien nous allons prouver qu'elles ont tort. Avec un arbitre suprême qu'on ne pourra tromper : le marché.

– Le producteur CBS devient donc diffuseur...

– Non. Actionnaire de diffuseur.

– N'allez-vous pas entraîner une confusion malsaine des acteurs et des rôles ?

– Mon métier, c'est de produire de la musique, pas de faire de la radio. Il serait d'ailleurs suicidaire, pour CBS, de vouloir s'y risquer et de tenter d'infléchir la programmation d'une station. CBS souhaite contribuer au développement des radios, en aucun cas les contrôler. Nos participations resteront toujours très minoritaires, et je maintiendrai une stricte neutralité avec l'ensemble des radios.

– Certains décrivent déjà Kiss-Métropolys comme « une pâle copie » de NRJ ?

– Faire la même chose qu'un leader, c'est s'exposer à l'échec. Kiss-Métropolys ne sera pas un ersatz de NRJ. La cible des auditeurs sera la même (quinze-trente-cinq), mais elle aura sa personnalité et sera *« hit-maker »* (initiateur de tubes) plutôt que *« hit-player »* (leur relayeur). Contrairement à NRJ, qui multiplie ses émetteurs passifs, le réseau (quatre-vingt-dix points d'émission d'ici deux mois) s'appuiera sur des partenaires locaux qui, dans chaque zone, demanderont en leur nom des fréquences et s'engageront à faire un vrai programme régional. La presse quotidienne régionale est intéressée par le projet et pourrait entrer dans le capital.

– Le développement de la FM depuis neuf ans a-t-il bouleversé l'industrie du disque ?

– Il a tué le marché du 45-tours (pourquoi en acheter quand les radios en passent toute la journée ?) et ne fait toujours rien, obsédé par le tube, pour développer celui des albums. Mais la FM a surtout mis fin au monopole malsain des périphériques. Le temps où les maisons de disques rampaient aux pieds des radios pour voir programmer leurs titres est révolu. Désormais producteurs et diffuseurs sont partenaires.

– Jusqu'à faire ensemble des coéditions ?

– Certaines périphériques le font. Et je trouve cela scandaleux. Contraire à tout éthique professionnelle. Devenir éditeur du titre qu'on diffuse est certes une façon de récupérer une partie de l'argent versé en droits à la SACEM, mais n'est pas loin de ressembler au vieux système de l'enveloppe ; ce qui est inacceptable.

– Est-il possible d'évaluer l'impact de la publicité télévisée sur les ventes de disques ?

– On l'estime à 20 % du marché. Ce qui est énorme. Je suis persuadé que l'effet serait le même si on se décidait à autoriser la publicité pour le cinéma ou pour la vidéo. Des gens qui n'achetaient plus de disques sont revenus chez les disquaires pour s'apercevoir qu'on faisait des disques correspondant précisément à leurs besoins, à leurs envies (sélections, compilations...). L'industrie du disque est aujourd'hui le deuxième plus gros annonceur de télévision après l'automobile... et avant la lessive. Mais vivement Euromusique. Elle seule, comme autrefois TV 6, pourra dynamiser la production française et aider à l'exporter. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN

EN BREF

□ **Préavis de grève illimitée des journalistes dans l'audiovisuel public.** – L'ensemble des syndicats de journalistes de FR 3, Radio France, RFI et RFO, à l'exception de Force ouvrière, ont déposé un préavis de grève illimitée à partir du lundi 19 février. Ce mouvement est destiné à appuyer les négociations salariales avec le collège des employeurs, négociations qui devraient reprendre le vendredi 16 février. Les journalistes réclament la résorption des écarts de salaires avec leurs collègues d'Antenne 2 et ont refusé les premières propositions du collège des employeurs. Les grèves déclenchées le 30 janvier et les 7 et 8 février avaient été très suivies.

□ **Les syndicats de l'ACP demandent audience à Mme Tasca.** – L'intersyndicale (CFDT et Force ouvrière) de l'Agence centrale de presse (ACP) a fait part de sa *« surprise »* après les déclarations de Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication, à propos du refus gouvernemental de renouveler le versement d'une subvention à l'agence (*le Monde* du 14 février). *« Mme Tasca paraît avoir entériné la disparition de la deuxième agence de presse française »*, indique l'intersyndicale, qui a demandé audience au ministre et qui compte l'interroger pour savoir *« si le gouvernement a évalué toutes les conséquences déontologiques et économiques »* de cette disparition et lui faire préciser le *« calendrier de fermeture de l'ACP »* et *« les efforts que les pouvoirs publics sont prêts à consentir pour le reclassement »* de la rédaction. Rappelons que l'Agence France-Presse (AFP) a prévu dans son budget 1990 des postes qui seraient réservés à des salariés de l'ACP.

□ **Grève à la rédaction de *l'Idiot international*.** – Six journalistes de l'hebdomadaire *l'Idiot international*, dirigé par M. Jean-Edern Hallier, dont deux rédacteurs en chef, ont indiqué qu'ils poursuivaient leur mouvement de grève lancé le 8 février. *« La situation financière et les manquements graves à la déontologie de la profession nous contraignent à reconduire notre arrêt de travail et à nous désolidariser tant de la direction que de la publication éventuelle d'un prochain numéro »*, indiquent-ils. M. Hallier assure que l'hebdomadaire paraîtra normalement. Il y a quelques semaines, le journal avait rompu avec son imprimeur et associé, M. François Bierre, après avoir découvert que celui-ci aurait des liens avec le Parti ouvrier européen (POE), mouvement d'extrême droite. *L'Idiot* avait été empêché de paraître une semaine du fait de ce conflit.

□ **Telemetric rachète un institut de sondage allemand.** – Le groupe Telemetric de M. Jean-Louis Croquet a pris une participation de 45 % avec une option de deux ans sur la totalité du capital dans l'Institut de sondage ouest-allemand INFAS. Après sa prise de participation dans la société britannique Addinson, M. Croquet poursuit ainsi son implantation européenne en direction de l'Est puisque INFAS a déjà des activités en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Allemagne de l'Est. Mais INFAS qui s'occupe aussi d'audience télévisée devrait permettre à M. Croquet de trouver de nouveaux marchés pour le Motivac, système d'audimétrie passive en cours d'examen par le CESP.

SPORTS

VOILE : la course autour du monde en solitaire

Les ordonnances du capitaine

Les cinq premiers voiliers de la course autour du monde en solitaire sans escale naviguent désormais dans l'océan Atlantique après avoir doublé le cap Horn. Pour les attardés du Pacifique, les conditions de course ressemblent parfois à des épreuves de survie où l'assistance médicale peut intervenir à distance.

C'est en dormant malgré une alarme qui résonnait depuis près de deux heures que Titouan Lamazou est passé, sans s'en rendre compte, du Pacifique à l'Atlantique, à quelque 60 milles au sud du cap Horn. Ce relâchement de la vigilance du skipper d'*Ecureuil-d'Aquitaine* n'inquiète pourtant pas les docteurs Hélène Ottoz, Catherine Barrière-Constant et Françoise Peroneille qui ont assuré sa préparation, puis le suivi médical de sa course, à l'Institut régional de médecine du sport de l'université Bordeaux II.

« Après les semaines d'angoisse dans les mers du Sud, le passage dans l'Atlantique représentait pour lui la fin des dangers les plus oppressants, expliquent-elles. *Il s'est, peut-être, un peu « déconnecté », mais le dernier check-up que nous avons effectué, par télex et vacation radio, nous a confirmé que, physiquement, Titouan était en superforme. Il n'a même pas maigri. »*

La performance du leader du Vendée Globe Challenge est, à ce jour, étonnante. Sur son monocoque de 60 pieds (18,28 mètres), Titouan Lamazou comptait, au passage du Horn, douze jours d'avance sur les temps d'Olivier de Kersauson lors du record autour du monde (125 jours, 19 heures, 32 minutes de Brest à Brest) établi en 1989 sur un trimaran de 23 mètres.

Dans sa préparation de cette course en solitaire de quatre mois, sans escale et sans assistance, Titouan Lamazou s'était efforcé de ne négliger aucun détail. Comme d'autres concurrents, il s'était fait opérer préalablement de l'appendicite et avait demandé un examen minutieux de sa denture. Il avait, surtout, apporté un soin particulier à l'étude de ses cycles de sommeil (*le Monde* du 14 décembre 1989) et de ses besoins nutritionnels (*le Monde* du 29 décembre) en tirant, avec les trois médecins bordelais, les leçons de son expérience dans la transat Lorient-Saint-Barthélemy-Lorient.

En s'accordant des nuits de cinq heures dans sa descente de l'Atlantique, puis des tranches de sommeil de 1 heure 15 minutes toutes les cinq heures dans les mers du Sud où la vigilance doit être accrue, le skipper d'*Ecureuil-d'Aquitaine* affirme ne pas avoir puisé dans ses réserves et aborder son retour vers les Sables-d'Olonne avec *« une pêche d'enfer »*. Les seuls problèmes physiques qu'il aurait connus à ce jour seraient une brûlure au bras provoquée par un cordage et des crevasses aux mains malgré l'utilisation de pommades hydrophobes.

La nécessité de soulager et, si possible, de guérir la plupart des maux dont peut souffrir un solitaire embarqué pour plusieurs semaines a incité les organisateurs du Vendée Globe Challenge à demander au docteur Jean-Yves Chauve, auteur de plusieurs ouvrages sur les problèmes et les soins médicaux en mer, de concevoir un programme d'assistance à distance.

Catalogue de symptômes

Au départ, tous les navigateurs ont reçu une pharmacie contenant une centaine de produits (médicaments ou matériel de petite chirurgie). Le docteur Chauve a rédigé à leur intention un catalogue des symptômes dans un langage simple et imagé. Si le solitaire a *« mal au ventre »* (chapitre 21), il doit faire une auto-analyse et déterminer si la douleur est permanente ou momentanée, si elle est apparue brutalement ou progressivement, si elle ressemble à des crampes ou à des brûlures, si elle s'irradie vers l'aine, les testicules ou les jambes, si elle s'accompagne de fièvre, si le ventre est ballonné ou dur, etc.

Pour gagner du temps, bénéficier d'un peu plus de discrétion et ne pas risquer des problèmes d'incompréhension lors d'une liaison de mauvaise qualité, le concurrent se contente d'annoncer : *« chapitre 21, symptômes b, d, f, g, l, n »*. Dans le même langage, codé, le médecin lui prescrit alors les produits 4, 18 et 21. Le catalogue indique aussi comment soigner une brûlure, arrêter une hémorragie, poser des agrafes, suturer une plaie, faire une piqûre ou immobiliser une fracture.

Depuis le départ, Jean-Yves Chauve n'a reçu qu'une vingtaine d'appels de concurrents. *« La mer est un milieu pauvre en germes*, explique-t-il. *De plus, ils ne peuvent être contaminés par les infections d'un autre. Les cas les plus fréquents sont les troubles digestifs liés à une mauvaise alimentation ou les problèmes cutanés occasionnés par le frottement des cirés et le séjour prolongé dans un milieu humide et froid »*.

Savoir renoncer

A ce jour, seul Guy Bernardin (*O'Kay*) a abandonné pour raison médicale. Une miette de pain négligée entre deux dents peu après le départ lui a causé une carie et une rage de dents à se *« taper la tête contre le mât »*. Malgré l'utilisation des antibiotiques de la pharmacie, l'infection avait gagné la gencive. Le vétéran du *Vendée Globe Challenge* a préféré faire escale à Hobart (Australie), le 8 février, pour se faire soigner. Il devrait repartir pour boucler son troisième tour du monde en solitaire mais... hors course, comme le stipule le règlement de cette épreuve où aucune intervention extérieure n'est autorisée.

La fatigue liée au manque de sommeil et la déshydratation sont peut-être les deux menaces les plus insidieuses qui guettent les solitaires. *« La fatigue émousse les sens*, explique le docteur Chauve. *Ceux qui manquent de sommeil ont moins faim, moins soif. C'est un cercle vicieux, car ils s'affaiblissent et peuvent finir par s'écrouler. »* Pour tenter de prévenir ce risque, le médecin a mis au point des tests de vigilance utilisables sur les ordinateurs de bord.

Pour le docteur Chauve, le cas le plus préoccupant est actuellement celui de Patrice Carpentier. Le skipper du *Nouvel-Obs* avait déjà hésité à s'aventurer dans les océans Indien puis Pacifique avec un seul pilote automatique en état de marche. Depuis qu'une énorme vague a fait faire un « soleil » au bateau, le 4 février, le pilote refuse tout service. Pour faire route, le journaliste-navigateur en est réduit à barrer dix-sept à dix-huit heures par jour avant de mettre son bateau à la cape pour récupérer.

Aussitôt après le passage du Horn, les premiers mots de Titouan Lamazou ont été pour son ami. *« Quand j'entends Patrice, je me dis que, nous devant, nous sommes vernis. »* Le skipper du *Nouvel-Obs* venait de connaître une nouvelle journée d'enfer avec trois départs à l'abattée. Au deuxième, il avait cassé son dernier tangon. Au troisième, le mât avait plongé sous l'eau, et Patrice Carpentier, heureusement harnaché, s'était retrouvé à la mer.

Avec beaucoup de pudeur, Titouan Lamazou, qui avait eu des hallucinations en vivant la même situation dans la première étape du BOC Challenge (course autour du monde en solitaire en quatre étapes), suggérait à son ami qu'il n'était pas déshonorant de savoir renoncer. Plus au nord, le Pacifique est parsemé d'îles de rêve. Or, pour Patrice Carpentier, le cap Horn est encore à quelque 2 500 milles (4 500 kilomètres), soit à trois semaines de mer dans les « cinquantièmes hurlants ».

GERARD ALBOUY

LES POSITIONS
Mercredi 14 février

1. Lamazou (*Ecureuil-d'Aquitaine*), à 5923 milles de l'arrivée ; 2. Van den Heede (*3615-MET*), à 212 milles du précédent ; 3. Peyron (*Lada-Poch*), à 277 milles ; 4. Jeantot (*Crédit-Agricole*), à 768 milles ; 5. Follenfant (*TBS-Charente-Maritime*), à 1088 milles ; 6. Gauthier (*Generali-Concorde*), à 2421 milles ; 7. Carpentier (*Nouvel-Obs*), à 3291 milles ; 8. Coste (*Cacharel*), à 5472 milles.

Le record de la « route du thé »

Good bye, « Sir Lancelot » !

Le navigateur français Philippe Monnet sur le trimaran de 18 mètres *Elle et Vire* a établi, mardi 13 février, un nouveau record pour la « Route du thé » à la voile en reliant le port chinois de Foo-Chow à Londres en 67 jours 10 heures 22 minutes. Le navigateur solitaire a amélioré de 21 jours le temps réussi par le clipper anglais *Sir Lancelot* en 1869, à une époque où les cargaisons de thé frais d'Extrême-Orient étaient impatiemment attendues au quai Saint-Catherine, à proximité de Tower Bridge, pour y être vendues aux enchères.

Alors que le clipper anglais, long de 60 mètres, avait réussi une moyenne de 6,73 nœuds, le trimaran a couvert les 13 573 milles de ce parcours par le cap de Bonne-Espérance à la moyenne de 8,5 nœuds. Philippe Monnet avait battu en 1987 le record du Tour du monde en solitaire (amélioré depuis par Olivier de Kersauson) en 129 jours 19 heures 17 minutes. Début 1989, il avait échoué dans sa tentative de battre le prestigieux record établi en 1854 par le clipper *Flying Cloud* entre New-York et San-Francisco, à l'époque de la conquête du Far West américain.

RÉSULTATS

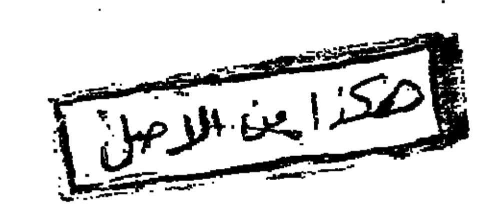
BASKET-BALL

Championnat de France
(Vingt-septième journée)

Saint-Quentin b. * Avignon	77-68
* Limoges b. Tours	116-92
* Cholet b. Mulhouse	72-56
Racing Paris b. Monaco	99-86
* Roanne b. Reims	65-61
* Montpellier b. Caen	99-96
* Antibes b. Villeurbanne	108-94
* Nantes b. Pau-Orthez	86-75
* Gravelines b. Lorient	92-73

Classement. – 1. Limoges, 53 pts ; 2. Antibes, Mulhouse, Pau-Orthez, Cholet, 47 pts ; 6. Nantes, 44 pts ; 7. Villeurbanne, 43 pts ; 8. Saint-Quentin, 42 pts ; 9. Reims, Racing Paris, 39 pts ; 11. Monaco, 38 pts ; 12. Montpellier, Gravelines, 37 pts ; 14. Roanne, Tours, 35 pts ; 16. Avignon, 33 pts ; 17. Lorient, 32 pts ; 18. Caen, 31 pts.

□ **FOOTBALL : Aimé Jacquet n'entraînera plus Montpellier.** – Aimé Jacquet, entraîneur de l'équipe de football de Montpellier depuis le début de saison, a été remplacé à ce poste par Michel Mézy, directeur sportif du club. Cette mise à l'écart, annoncée mardi 13 février, était prévisible. L'équipe héraultaise occupe actuellement la dix-neuvième place du championnat de France de première division et risque donc de descendre en deuxième division. Ses résultats ne correspondent pas aux ambitions des dirigeants qui avaient engagé plusieurs joueurs de renom à l'inter-saison : Vincent Guérin, Daniel Xuereb, Eric Cantona et Stéphane Paille (parti depuis à Bordeaux).



Le Monde

CAMPUS

Expolangues : la polyphonie de l'Europe de l'Est

La chute du rideau de fer et le réveil des nationalités ont brusquement attiré l'attention sur le fourmillement linguistique à l'Est. Ce phénomène est au cœur du huitième Salon Expolangues, comme nous le précise M. Van Deth, directeur de cette manifestation.

M. Jean-Pierre Van Deth, président du Salon, explique comment les Français doivent se préparer à l'ouverture à l'Est. Il suggère une initiation généralisée aux langues slaves, comme il en existe pour le latin ou le grec.

« Expolangues 1990 est très tourné vers la conquête de cette terra incognita qu'est aujourd'hui l'Europe de l'Est. Est-ce parce que l'Est est à la mode ou y voyez-vous l'ouverture d'un nouveau marché ?

– Ma première réaction a été de dire : il se passe quelque chose, il faut faire quelque chose. D'autre part, un certain nombre d'entreprises ont eu un réflexe parallèle, en constatant qu'il y a des marchés qui s'ouvrent. Il y a donc à la fois un aspect économique et un aspect humain et culturel. Pendant des années, la culture de l'Est a été étouffée. En France, nous ne connaissons que quelques grands écrivains : Cioran, Havel...

– Mais va-t-on être capable de répondre à l'appétit des lecteurs français pour cette littérature ?

– Le problème est que ces pays eux-mêmes ne sont pas prêts. Ils n'ont pas eu d'édition valable pendant des années. Le déficit de traduction en français s'explique largement de cette façon : les traducteurs existaient, mais les choix d'auteurs restaient très limités. Il va falloir à présent les découvrir et aider nos amis de l'Est à sortir leurs trésors. Je crois que les éditeurs sont prêts à aller vite. Pour sa part, Expolangues va organiser, l'année prochaine, un Salon du livre étranger.

– Où en est l'enseignement des langues d'Europe orientale en France ?

– Seul le polonais est enseigné dans certains collèges et lycées et peut être présenté au bac comme première langue vivante. Mais les effectifs sont réduits : quelques centaines d'élèves au plus. Dans le supérieur, toutes ces langues sont enseignées à l'Institut des langues orientales et dans une dizaine d'universités. Dans les entreprises, on commence tout juste à s'intéresser à leur apprentissage. Si la demande s'accroît, nous aurons les professeurs : il y a suffisamment de réfugiés politiques qui ont d'importantes qualifications, et même d'immigrés de la deuxième génération.

» Mais aurons-nous les clients ? Cela dépendra de la réalité des échanges et de la volonté des Français. Si ceux-ci veulent jouer leur carte à l'Est, ils doivent savoir qu'ils n'y parviendront pas avec le français car, sauf la Roumanie, ces pays ont été dominés linguistiquement par l'allemand et le russe. Les Français auront donc tout intérêt à parler la langue de leurs partenaires.

– Les Français ne risquent-ils pas de se décourager face à une multitude de langues nouvelles et difficiles à assimiler ?

– Seul le hongrois, qui n'est pas une langue indo-européenne, pose quelques problèmes car il n'y a pas de points de repère. Les autres langues, slaves en majorité, ne présentent pas de difficultés majeures. Il ne s'agit pas, bien sûr, d'apprendre toutes les langues. Mais l'école pourrait jouer un rôle. On pourrait, par exemple, envisager une initiation aux langues slaves pour tout le monde, comme il en existe pour le latin ou pour le grec. Mais c'est sur l'enseignement supérieur qu'il faudrait faire porter les efforts. Avec des objectifs précis pour que chacun puisse apprendre ce qu'il faut dans la langue choisie. En six mois ou un an, on ne peut pas tout apprendre, mais on peut en savoir suffisamment pour se lancer... »

Propos recueillis
par JUDITH RUEFF



Vingt-sept pays représentés

Le Salon Expolangues se tient, jusqu'au 19 février, au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris (Hall 5). La journée du 14 février est réservée aux professionnels. Vingt-sept pays sont représentés, dont six d'Europe de l'Est en plus de l'URSS, présente habituellement (Pologne, Tchécoslovaquie, RDA, Hongrie, Roumanie, Bulgarie).

Deux cent cinquante exposants présenteront leurs activités dans les domaines des nouvelles technologies, des séjours linguistiques, de l'édition, des cours et des écoles.

De nombreux débats, conférences et ateliers sont également prévus. Ouvert tous les jours de 10 h à 19 h (vendredi jusqu'à 22 h). Entrée : 35 F (20 F pour élèves, étudiants et enseignants).

Les langues, étendards des peuples

par Claude Hagège

LES langues de l'Est ! Boîte de Pandore, ou féerique symphonie de voix humaines ? Les mille sons chatoyants qu'en perçoit l'Occident disent aussi les éclats des nationalismes hautement affirmés. C'est à l'aune de leurs langues que les peuples, dans l'Europe de 1848, mesurèrent leur identité, et à s'en prévaloir, ils assénèrent aux Habsbourg les premiers d'une série de coups qui devaient faire chanceler leur empire. Bien qu'elles n'aient plus au même point, de nos jours, ce rôle de porte-étendard des revendications nationales, les langues des pays de l'Est, depuis les monts de Bohême jusqu'à ceux de l'Altaï et au-delà, demeurent un discriminant essentiel.

Sur cette vaste étendue, trois grandes familles sont représentées, que les linguistes appellent indo-européenne, ouralienne et turque. Les langues slaves, parlées en Tchécoslovaquie, Yougoslavie, Bulgarie, Pologne, et dans trois républiques soviétiques, Russie, Ukraine et Biélorussie, sont indo-européennes, comme le sont le roumain (langue romane), le lituanien et le letton (langues baltes), l'albanais, l'arménien, le tadjik (langue iranienne d'une république soviétique), et le rom (« tzigane ») présent dans la quasi-totalité des mêmes pays et dans d'autres. Le hongrois et l'estonien sont ouraliens. L'azéri (Caucase) est turc, comme les langues de quatre autres républiques soviétiques musulmanes d'Asie centrale, dont on se contentera de rappeler les noms riches d'évocations : turkmène, ouzbek, kazakh et kirghiz. Toutes ces données laissent entrevoir les attitudes culturelles que sous-tend une telle diversité.

Les langues sont miroirs d'identité et signes de ralliement surgis du fond des âges. Une continuité sans réelle fracture, malgré d'importants changements lexicaux et syntaxiques aux XIX[e] et XX[e] siècles, relie le *tchèque* d'aujourd'hui et la langue qu'utilisaient, à la fin du XIII[e] siècle, les sujets de la couronne de Bohême, dont Moraves et Silésiens. Certes il fallut, quatre cent cinquante ans plus tard, l'adapter à la modernité, la langue étant, de manière révélatrice, une composante décisive du mouvement anti-autrichien que les historiens tchèques appellent Renaissance nationale (1770-1848) ou œuvre des Eveilleurs, souvent philologues.

L'histoire du tchèque, comme celle des autres langues longtemps bâillonnées d'Europe centrale, est jalonnée de grands dictionnaires qui ne sont pas d'innocentes compilations savantes, mais des actes de combat pour un instrument d'identité nationale qui fixe sa norme et exige la reconnaissance. Les Tchèques renforcèrent le fonds slave par des mots pris au russe, au polonais, et parfois au slovaque, (ce qui n'empêcha pas l'influence tchèque sur la formation de ce dernier, différent, bien que très proche, puisque l'on se comprend sans peine).

Entre bien d'autres langues européennes, de même, les ressemblances s'accroissent du fait qu'à la parenté génétique s'ajoute l'emprunt. L'Etat indépendant né après 1918 mettra fin, relayant la chasse aux germanismes menée par les lexicographes, à la pression séculaire de l'allemand, visible encore à bien des traces, dont la profusion de doublets (slaves/germaniques), qui produit une morphologie complexe.

L'amour des Hongrois pour leur langue

Au sud de la Slovaquie, la *Hongrie*. Un proverbe hongrois dit bien l'amour de la langue comme symbole : *nyelvében él a nemzet* « c'est dans sa langue que vit la nation ». Peu de peuples ont produit autant d'intellectuels chérissant leur langue, multipliant les mots inventés, n'admettant que des adaptations de langues occidentales, et non des emprunts directs, pour enrichir tout en le préservant cet idiome ouralien isolé qui n'est apparenté à aucun de ses voisins. On voit lutter pour leurs écoles les Magyars de l'*Erdély*, que nous appelons Transylvanie. Au traité de Trianon (1920), les Hongrois durent céder à Bucarest les deux tiers de leur pays, dont cette province, berceau sacré selon leurs historiens, et où se maintint aux XVI[e]-XVII[e] siècles le seul pouvoir non soumis aux Turcs après la défaite de Mohàcs (1526), douloureux stigmate de la mémoire magyare. On n'a pas assez souligné le rôle joué, dans les événements de décembre 1989, par l'attachement opiniâtre des bilingues transylvains à leur langue maternelle. La fraternité socialiste des gouvernements hongrois et roumain de l'après-guerre n'a pu faire que la Transylvanie cessât d'être l'enjeu d'un âpre conflit.

Conjuguant de nouveau langue et politique, l'affirmation d'une filiation latine est une constante de la vie culturelle roumaine, et a continué de l'être sous le précédent régime, dont les médias occidentaux et roumains s'appliquent aujourd'hui, par un conformisme commode, à conspuer en bloc toute l'action. *Les* historiens roumains assurent, à l'inverse des hongrois que la Transylvanie actuelle, comme le reste de la Dacie soumise par Trajan au début du II[e] siècle, n'a jamais cessé d'être habitée par une population romanisée de langue néo-latine, et que la revendication hongroise s'appuie sur la tardive conquête du X[e] siècle.

Quoi qu'il en soit, la Transylvanie appartient aujourd'hui, avec les deux anciennes principautés de Valachie et de Moldavie réunies en 1859, à l'ensemble linguistique roumain, dont relève aussi la Bessarabie, peuplée de 27 % de Russes et d'Ukrainiens, et qui, plusieurs fois occupée par les tsars au XVIII[e] siècle, fut intégrée à l'URSS en 1944 sous le nom de Moldavie soviétique. Sur cet ensemble se parle une langue dont la latinité ne fait aucun doute, encore qu'assortie, du fait d'une longue vassalité imposée par Istanbul, qui nommait des hospodars phanariotes, de mots turcs et grecs, en partie éliminés dans les années 1860-1877. Elle a fait aussi de nombreux emprunts au hongrois, véhicule de la culture occidentale, et au russe, dont l'alphabet cyrillique servit jusqu'à cette époque. Le prestige culturel de Paris et la quête d'un ressourcement commencent alors d'alimenter une nostalgie exilique de frères latins des périphéries. De là un courant francophile, reflété par de nombreux emprunts de vocabulaire, et qui n'a cessé de s'affirmer. On a pu récemment en observer les marques.

La mosaïque yougoslave

Dans l'ouest de l'Est, encore, la mosaïque des Slaves du Sud (Yougo-Slaves) a gardé sa cohésion sous l'autorité du Croate Tito, dont l'idéal fédérateur a longtemps contenu diverses pulsions autonomistes. Mais aujourd'hui, le *slovène*, langue slave très conservatrice et une des plus anciennement attestées, sert de canal à la contestation du pouvoir des Serbes. A ces derniers s'étaient joints en 1850, dépassant leur particularisme de catholiques usagers de l'alphabet latin, les représentants des Croates, afin d'ériger ces deux langues, très proches, en une norme unifiée, le *serbo-croate*, toujours langue officielle.

Ils prirent pour base les grands dictionnaires nationalistes, qui cherchaient dans l'emprunt aux anciens dialectes un compromis entre la russification du lexique et l'irrédentisme slavophile ennemi du pouvoir viennois. Mais depuis 1945, c'est aux Serbes qu'a profité la centralisation politique commandée de Belgrade, d'où les résistances croates, qui sont un des facteurs du retour spectaculaire des tentations séparatistes en 1988, et témoignent avec éclat de la gravité des problèmes posés par les langues ethniques à toute autorité fédérative.

Les Albanais du Kosovo, quant à eux, demandent aujourd'hui les armes à la main la reconnaissance de leur culture et de leur langue, indo-européenne mais non slave, et dont Pristina, leur capitale, est un foyer brillant. Ils ont participé à Tirana, en 1972, au congrès de l'orthographe qui, par un acte de volontarisme linguistique assez impressionnant, a unifié, sur la base des parlers méridionaux, tout l'ensemble culturel albanais, y compris ses composantes italienne et bulgare.

Dans une autre république yougoslave se parle une langue, le *macédonien*, presque constamment réputée dialecte bulgare par le gouvernement de Sofia et dialecte serbo-croate par celui de Belgrade, non pour des raisons linguistiques, mais dans le premier cas par hostilité envers Tito en conflit avec Staline, et dans le second par souci d'intégration politique, du moins jusqu'en 1944, date à laquelle le macédonien fut proclamé langue officielle d'une république de la Fédération, ce qui suscita aussitôt de nombreux travaux en vue d'un dictionnaire et d'une grammaire.

Comme le slovène, le serbo-croate et le macédonien, avec lesquels il partage bien des traits, le *bulgare* est une de ces langues slaves du Sud dont de nombreuses caractéristiques se retrouvent, du fait de contacts longs et anciens, dans l'ensemble balkanique, et qui inclut le roumain, l'albanais et le grec. Le vieux-bulgare, ancêtre prestigieux, et idiome liturgique de tous les Slaves, fut au Moyen Age une des grandes langues littéraires d'Europe. Comme le roumain et pour les mêmes raisons, il n'a conservé qu'une partie des mots turcs que plusieurs siècles de domination ottomane y avaient fait pénétrer.

Le russe et les autres

Quant au *polonais*, langue slave de l'Ouest comme le slovaque et le tchèque (lequel servit d'intermédiaire pour la christianisation de la Pologne avant d'être à son tour emprunteur), il a reçu, en outre, non seulement les apports du russe mais aussi ceux du hongrois et des langues occidentales : italien, français et, bien entendu, anglais. Cette ouverture à l'emprunt s'est conjuguée, apparemment sans trop de contradictions, avec un purisme sourcilleux, assez naturellement apparu durant la période où l'Etat polonais fut, sauf de brèves renaissances, rayé d'Europe par une série de partages et d'aliénations, qui imposèrent le russe de 1832 à 1918, et à l'Ouest (Posnanie) l'allemand.

En Union soviétique, fascinant univers multilingue, le *russe*, grande langue de culture, en principe fédératrice, se heurte à la contestation opiniâtre des usagers d'autres langues, dont certaines ont un passé prestigieux.

Lire la suite page 18

Des essais prudents dans le primaire

L'apprentissage des langues vivantes dès l'école élémentaire, lancé en 1989, se heurte à de nombreuses difficultés.

« CHI *va piano va sano.* » Telle semble être la philosophie prudente du ministère de l'éducation nationale six mois après le lancement officiel de l'apprentissage précoce d'une langue vivante à l'école élémentaire. L'*« expérimentation contrôlée »*, engagée à la dernière rentrée, touche 11,5 % des élèves des classes de cours moyen (CM1 et CM2). Elle sera étendue l'année prochaine, mais il n'est pas question de la généraliser avant les années 1993-1994, ou même plus tard.

Annoncée en janvier 1989 par M. Lionel Jospin, cette opération répond à une très forte demande des parents, soucieux de donner à leurs enfants les meilleures chances de s'insérer dans l'Europe de 1993. L'idée, fort séduisante, se heurte pourtant à des obstacles à la fois pédagogiques et matériels. La question n'est pas officiellement tranchée de savoir s'il est possible de commencer un véritable apprentissage d'une langue étrangère à l'âge de neuf-dix ans ou s'il vaut mieux s'en tenir à une sensibilisation aux civilisations et cultures. Les supports pédagogiques sont rares et d'assez médiocre qualité.

Peu d'instituteurs

Le système pèche surtout par la pénurie d'instituteurs formés à la didactique des langues, et par la difficulté d'assurer, dans ces conditions, la continuité de l'enseignement et sa liaison avec la classe de sixième. *« Nous ne voulons pas décevoir une attente qui est très forte. Pour que la qualité de cet enseignement soit assurée, nous devons maîtriser les problèmes de formation des soixante-six mille instituteurs de CM »*, explique-t-on au cabinet du ministre, pour justifier l'extention très limitée de l'expérimentation l'an prochain.

Il est vrai qu'il a fallu chercher en dehors des écoles plus des trois quarts des intervenants de nouveaux cours de langue : 61 % sont des professeurs de collège et 15 % des personnes extérieures (étrangers, étudiants...) rémunérées par les collectivités locales, et seulement 23 % des instituteurs. La suppression des cours de langues dans les écoles normales d'instituteurs depuis de nombreuses années explique cette situation. Il est donc question de les rétablir dans les futurs instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) où passeront en principe tous les nouveaux instituteurs, soit la moitié du corps d'ici à l'an 2000. D'ici là, le ministère veut favoriser la formation continue : les langues figureront parmi les trois priorités dégagées pour 1990-1991. Pour aider les maîtres, l'administration *« réfléchit »* aussi à la construction d'un outil pédagogique, probablement audiovisuel.

Reste ensuite à faire coïncider l'offre (la présence pendant au moins deux ans d'un enseignant formé), et la demande des parents en telle ou telle langue. Un véritable casse-tête étant donné le déséquilibre actuel. Reste aussi à mettre d'accord les communes d'un même secteur, et à régler le cas de celles dont les finances ne permettent pas l'appel à un formateur extérieur et qui ne disposent d'aucun instituteur formé.

A la prochaine rentrée, la consigne est d'*« étendre l'expérimentation là où existent une demande et un personnel qualifié »*. Les élèves qui ont bénéficié de cet enseignement au CM1 doivent continuer en principe au CM2. Là où seuls les CM2 étaient concernés, l'initiation devrait être étendue au CM1. Il est aussi possible que de nouvelles écoles se lancent dans l'aventure si elles disposent du personnel qualifié. L'expérience doit en principe s'étendre à la totalité des écoles formant le secteur de recrutement d'un collège, afin que la continuité en sixième soit assurée.

Une circulaire précisant les modalités de la poursuite de l'opération devrait être publiée courant mars et l'inspection générale de l'éducation nationale est chargée d'une évaluation de l'ensemble. Mais l'« apprentissage précoce » des langues étrangères n'est pas près de quitter son statut d'*« expérimentation »*.

PHILIPPE BERNARD

Les projets des Pays de la Loire

La perspective du marché unique implique de préparer tous les bacheliers à maîtriser parfaitement une ou deux langues vivantes. Pour atteindre cet objectif, la région des Pays de la Loire a décidé de lancer un ambitieux programme de soutien à l'apprentissage des langues, dont les grandes lignes ont été définies au cours d'une journée de réflexion avec les enseignants, le 9 février.

Son principe consiste à aider financièrement les établissements scolaires à s'équiper de matériels pédagogiques (antennes paraboliques, laboratoires de langues, matériel multimédia, logiciels...) et à mettre en œuvre des actions significatives : échanges d'élèves et d'enseignants, voyages d'étude, séjours et stages professionnels à l'étranger, création de clubs de langues, recrutement de lecteurs étrangers, information aux enseignants sur les nouvelles technologies, ouverture aux cultures internationales... Pour recevoir l'aide de ce programme, explique Mme Maryvonne Lavigne, directeur à l'éducation et à l'enseignement supérieur du conseil régional, ces initiatives devront être intégrées dans un projet d'établissement, être suivies personnellement par des enseignants et être réalisées en coopération avec d'autres centres de formation, pour assurer une confrontation des expériences et des résultats.

Création de centres de ressources

La région envisage également de créer des « centres de ressources » multimédia, mettant une gamme d'équipements pédagogiques à la disposition des enseignants et des individus. Ces centres seront associés à l'ensemble des établissements de formation, publics et privés : universités, lycées, GRETA, CRDP, chambre de commerce, comités d'entreprise, associations, Conservatoire des arts et métiers... Ils permettront de coordonner en réseau l'ensemble des actions entreprises et de constituer des lieux de formation et d'information sur les matériels pédagogiques.

Le conseil régional s'apprête à voter un crédit de 6 millions de francs pour le lancement de ce programme linguistique à la rentrée prochaine, somme qui devrait être portée à 10 millions l'an prochain. Il prépare d'autre part un colloque national, le 11 mai, afin d'étudier les initiatives que peuvent prendre les régions, dans le domaine de la formation, pour soutenir l'action de l'éducation nationale et accompagner les programmes européens comme Lingua, Comett ou Erasmus.

La région des Pays de la Loire dépense actuellement plus d'un milliard de francs pour la formation, soit 54 % de son budget. Le programme le plus important dont elle a pris l'initiative, appelé « TS + » consiste à offrir une formation spécialisée d'un an aux titulaires d'un brevet de technicien supérieur, portant sur les spécificités régionales (agro-alimentaire, mer, aéronautique, automobile, électronique, hôtellerie, textile, habillement), les langues étrangères et l'ouverture internationale.

F. G.

► Direction de la formation. Conseil régional des Pays de la Loire. Hôtel de la région. Ile Beaulieu, 44066 Nantes, cedex 02. Tél. : 40-41-40-93.

Pari gagné dans les Landes

Plus de 2 000 enfants de ce département s'initient à l'anglais, l'espagnol ou l'allemand, dès le cours moyen. Une initiative soutenue par le conseil général

MONT-DE-MARSAN

de notre correspondant

CALLEN est un petit bourg de cent trente-six habitants, au cœur du parc naturel régional des Landes de Gascogne. Fermée durant une vingtaine d'années, l'école a rouvert en 1984. Béatrice Simonin y enseigne à dix enfants réunis dans une classe unique, de la maternelle au cours moyen. Aux traditionnelles leçons d'écriture, de grammaire, de calcul, d'histoire ou d'informatique, s'ajoutent, depuis la rentrée de 1988-1989, des cours d'allemand.

Cette initiation était, à l'origine réservée aux deux seuls élèves de cours moyen. Et puis, la curiosité et les formes ludiques employées pour l'enseignement aidant, toute la classe s'est passionnée pour cette matière nouvelle. Aujourd'hui, les écoliers de Callen attendent avec impatience l'été et l'arrivée des touristes allemands.

« Le pari des langues étrangères dans les écoles primaires landaises semble gagné », pouvait ainsi déclarer Henri Emmanuelli, président du conseil général des Landes, en juillet 1989, à l'issue des premiers mois de ce qui n'était alors qu'une *« expérience limitée »*.

Celle-ci est née de la convergence de plusieurs volontés. Des instituteurs, souhaitant donner des rudiments de langues étrangères à leurs écoliers, avaient demandé l'autorisation de l'inspecteur d'académie. Ce dernier, Michel Vidal, agrégé d'anglais, l'avait aussitôt accordée. Sollicité, le conseil général avait aussi donné son appui. Le département – déjà précurseur en 1983 avec un plan informatique – ne pouvait qu'accepter de plonger les jeunes Landais dans un « bain de langue » dès le primaire, « dans la perspective du grand défi européen ».

Le choix d'une méthode

Conseil général et inspection académique ont donc lancé le projet au début de l'année scolaire 1988-1989. Tous les instituteurs volontaires (une quarantaine ont accepté de donner ces leçons bénévolement) ont fait l'objet d'épreuves d'évaluation dans la langue qu'ils souhaitaient enseigner. Des professeurs de collège ont fourni conseils et formations complémentaires.

Les pédagogues ont ensuite dû résoudre un autre problème : le choix d'une méthode. *« Tout le monde devait travailler avec la même méthode de langue*, rappelle Pierre Laplace, directeur de l'école normale. *Or il en existait en anglais et en allemand, mais pas en espagnol. »*

Les anglophiles ont eu recours à la méthode traditionnelle « English today » ; les germanophiles à celle mise au point par le Centre régional de documentation pédagogique de Strasbourg ; les hispanophiles ont dû bâtir leur méthode *ex nihilo*. Une tâche à laquelle s'est attelée Andrée Laplace, professeur agrégé d'espagnol, avec trois autres enseignants et la collaboration des instituteurs concernés. Consécration de ces mois de travail : les fiches photocopiées du début viennent d'être éditées en un premier et luxueux manuel : *Mi mundo y yo*, chez Didier. Pour la première année d'initiation, le conseil général a consacré 100 000 francs à l'achat des livres, cahiers et cassettes de chansons. Une somme portée à 160 000 francs cette année.

Autant d'espagnol que d'anglais

Dès son lancement, la sensibilisation aux langues a concerné près d'un millier d'enfants : quatre cent vingt (soit vingt-trois classes) pour l'espagnol ; cinq cent cinquante (vingt-neuf classes) pour l'anglais et onze (trois classes) pour l'allemand. Ils sont aujourd'hui plus du double, environ un millier en anglais, autant en espagnol et deux cent cinquante en allemand. Autant d'enfants en espagnol qu'en anglais : *« Ce n'est pas un hasard*, précise Michel Vidal, *dans ce département aux portes de l'Espagne. »*

Les cours sont donnés au rythme de deux fois une demi-heure à trois quarts d'heure par semaine, essentiellement par les instituteurs, mais aussi par des professeurs de collège ou des intervenants extérieurs.

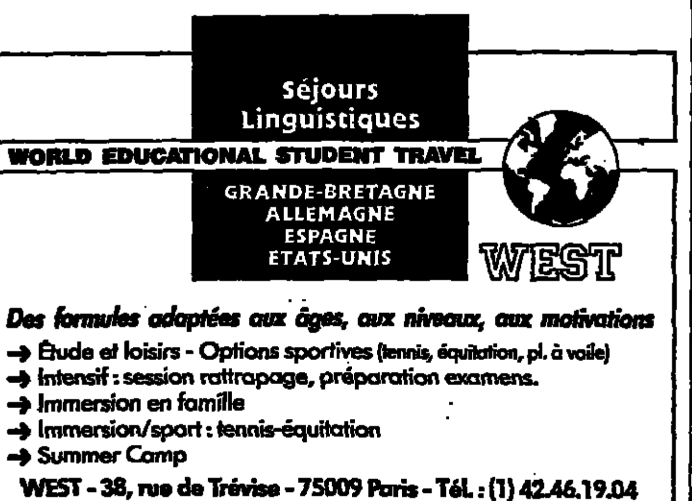
« Les enfants sont très enthousiastes, commente Marie-Claude Dubroca, qui enseigne l'espagnol à l'école primaire annexe de l'école normale de Mont-de-Marsan. *J'ai vu des élèves de CM2, d'habitude discrets ou effacés, se manifester à l'occasion de ces cours. »* Cette sensibilisation demande un surcroît d'attention. *« Les enfants doivent s'habituer à être dans une classe de langue, à créer de nouveaux réflexes, à trouver des repères... »*, ajoute Mme Dubroca.

Il reste que cette expérience, si limitée soit-elle, doit s'intégrer dans le cursus scolaire de l'enfant. A quel moment passe-t-on de la sensibilisation au pré-apprentissage ? Après la découverte des premiers mots étrangers l'an dernier, certains élèves de CM2 en sont maintenant à se frotter aux règles de grammaire. Une bonne préparation à l'entrée au collège. *« Le fait que les stages de formation ont réuni instituteurs et professeurs facilite l'articulation entre le cours moyen et la sixième »*, confirme Pierre Laplace.

Certains craignent que ce système n'impose, en fait, l'anglais dès l'école primaire. Mais on observe, à l'inspection d'académie, qu'il n'y a pas de lien obligatoire entre la langue de sensibilisation et celle qui est choisie en sixième. Au contraire même : les textes officiels réclament une pluralité de langues au stade de la sensibilisation. *« Il ne faut pas aller trop loin*, dit Michel Vidal. *Il s'agit de montrer aux enfants de l'école primaire qu'une langue étrangère met en jeu des structures mentales. Il faut leur montrer une autre civilisation, une réalité sociologique. Qu'ils se familiarisent avec un pays, une langue différente, sans avoir pour autant un programme d'acquisition précis ! »*

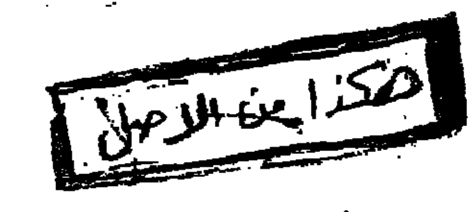
L'avis des enseignants est d'ailleurs rassurant. *« Ce qui nous importe, c'est que l'enfant se soit habitué à une autre gymnastique intellectuelle »*, dit Marie-Claude Dubroca. Des professeurs de sixième ont ainsi remarqué chez les élèves concerné, un meilleur éveil intellectuel. Un signe encourageant pour le reste de leurs études.

MICHEL MONTEIL









Expolangues

L'arabe, rue de Tanger

Dans cette école primaire du 19e arrondissement de Paris, immigrés et Français peuvent apprendre l'arabe dès la maternelle

« ENA ! », « *ena !* », « *ena !* » (moi ! », « moi ! », « moi !»). Ils sont quinze ou vingt à lever le doigt, se bousculant pour aller au tableau. Cheveux, yeux et peaux de toutes les couleurs : une vrai mosaïque. Vendredi, 10 h 45. Les enfants de six à sept ans du cours préparatoire (CP) de l'école primaire de la rue de Tanger, Paris XIXe, *entament la dernière* classe de la matinée. En arabe. Au programme : lecture, calcul, chansons. En arabe, du premier au dernier mot. Malika, l'enseignante algérienne, commence par faire répéter une phrase. Julien, petit rouquin au teint de porcelaine, est toujours parmi les premiers à répondre. Derrière son bureau, l'institutrice, Marie-France, regarde, écoute et surveille son petit monde.

Dans cette classe, comme dans neuf autres de la section internationale de ce groupe scolaire « difficile » – entendez : placé dans une zone d'éducation prioritaire, ces ZEP de peu de prestige, – les enfants apprennent l'arabe dès la maternelle. Alors que les plus petits (deux ans) bredouillent leurs premiers mots, aussi bien en français qu'en arabe, les plus grands (dix ans) vont bientôt entrer au lycée avec une seconde langue en poche. Un collège à proximité doit, en effet, ouvrir une section bilingue à la rentrée prochaine. Des enfants qui partaient pourtant handicapés : quartiers pauvres, fils et filles d'immigrés. Un bagage « socioculturel » bien léger. Un vivier d'échecs scolaires...

Une ouverture supplémentaire

L'école municipale de la rue de Tanger a donc relevé le défi. En transformant une difficulté – la diversité des origines et des langues – en un atout. L'avantage est double : fin des classes-ghettos, où les enfants immigrés risquent de s'enfermer dans l'échec ; découverte d'une langue nouvelle (mais familière, vu le quartier) pour les petits Français de tous horizons. *« Il fallait montrer qu'ils sont aussi capables que les autres »*, affirme le directeur, M. Besson.

Au départ, l'équipe pédagogique avait deux points forts : une solide expérience en matière d'enseignement des langues, grâce à une classe d'initiation destinée aux non-francophones ; la conviction de l'intérêt du bilinguisme. Plus une disposition de la réglementation française, redécouverte fort à propos, qui prévoit la possibilité de créer des *« sections internationales »*. Selon le texte (un décret de mai 1981), une telle section doit comporter entre 25 et 50 % d'enfants d'origine étrangère.

Dans le nord et l'est de la France, plusieurs sections internationales ont permis à des élèves de commencer très jeunes l'anglais, l'allemand ou l'italien. Pour la première fois, la langue arabe a été choisie dans cette école où 42 % des enfants sont d'origine maghrébine. Les parents, d'abord un peu surpris, ont suivi. Dès la première année, les demandes d'inscription dépassaient le nombre de places disponibles. Depuis, elles n'ont cessé d'augmenter, et les classes bilingues sont passées de quatre à dix.

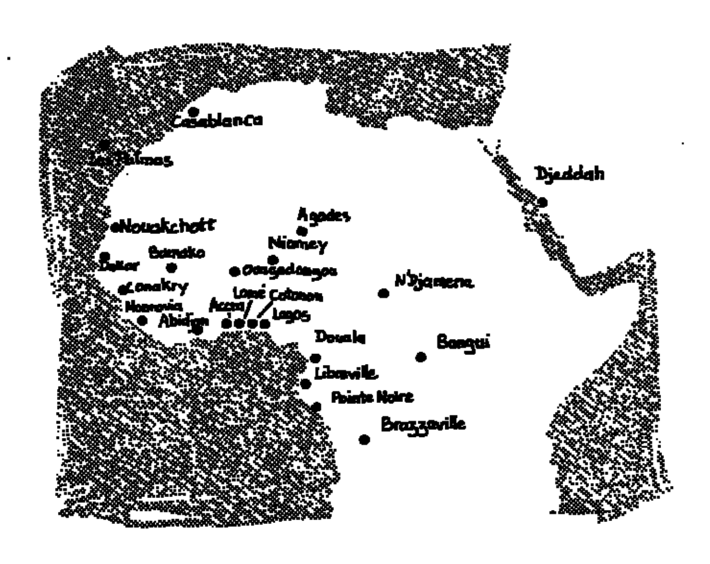
Dès la maternelle, elles fonctionnent, grâce à six heures hebdomadaires de cours en arabe. Le but est moins d'apprendre la langue pour elle-même que d'apprendre dans une langue. Le professeur d'arabe et l'institutrice se partagent donc le programme. Des mathématiques à la gym, en passant par l'histoire ou le dessin, toutes les matières sont en partie enseignées dans une langue étrangère. *« Le plus important, c'est de mettre en place une autre langue, qui favorise l'apprentissage du français. A la limite, peu importe laquelle »*, assure M. Besson. Tel est le pari : donner à l'enfant une ouverture supplémentaire et lui permettre de comparer les langues. Les faits confirment ces hypothèses. *« Les bons en français sont les bons en arabe, on retrouve les mêmes »*, constate Malika. Loin de se télescoper, les deux langues évoluent parallèlement, s'enrichissant mutuellement.

Après quatre années de pratique, l'école s'apprête à dresser son bilan. Le directeur souhaiterait une plus grande stabilité des professeurs. Les enseignants mis à disposition par les gouvernements tunisien, marocain et algérien devraient pouvoir rester au moins quatre ans, estime-t-il. Quant aux éventuels nouveaux instituteurs, M. Besson aimerait qu'ils soient nommés *« d'après profil »*, c'est-à-dire après une préparation aux particularités des classes bilingues. Concertation permanente et même complicité de l'équipe ont, en effet, été les clés de la réussite.

Et les résultats scolaires ? Une prochaine évaluation (effectuée par des personnes extérieures au groupe scolaire), portera sur les connaissances en arabe, français et mathématiques, et sur les aptitudes psychologiques et linguistiques des enfants. De leur côté, les enseignants font état d'effets positifs sur le niveau des élèves. *« Il semble bien qu'ils aient pris de l'avance en mathématiques et en grammaire »*, remarque le directeur. Autres résultats encourageants : la disparition de certains problèmes psychologiques et la baisse des redoublements dans les classes de la section internationale.

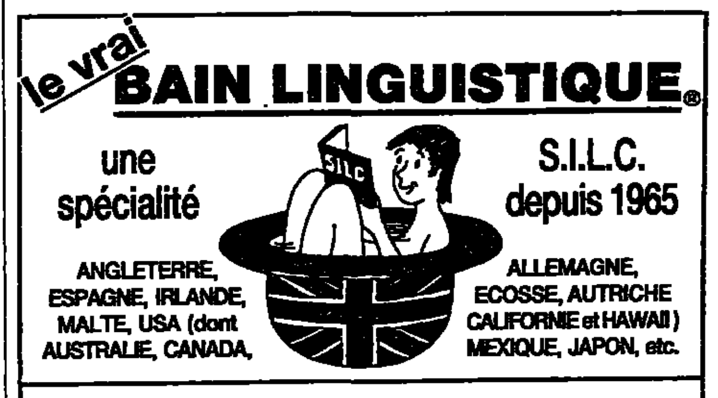
Mais la grande victoire de l'école est peut-être ailleurs. Grâce aux cours de langues, *« l'arabe a retrouvé un statut »*. Les mentalités – celles des enfants et aussi de leurs parents – ont changé. L'arabe, langue méprisée, est devenue un langage noble, porteur d'une culture qui suscite un intérêt jusque-là inconnu. Les petits sont fiers de le parler. Cette réhabilitation en a entraîné d'autres : l'italien, l'espagnol, le portugais et le yougoslave s'en trouvent eux aussi grandis. Enfants d'immigrés et autres, tous s'enorgueillissent de parler une autre langue. Leurs parents n'ont pas tous eu cette chance, et ils le savent.

JUDITH RUEFF









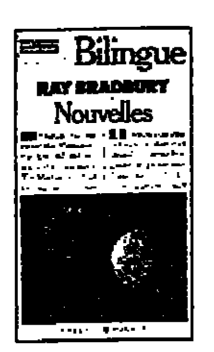












CAMPUS

Le VIIIe salon

Les langues, étendards des peuples

Suite de la page 15

La situation est ambiguë : les langues d'URSS, même celles de communautés réduites, jouissent, depuis l'avènement du pouvoir bolchevik, d'une autonomie culturelle qu'elles n'avaient jamais connue jusque-là ; et pourtant, c'est le russe qui est politiquement dominant, et qui, même, tend parfois à faire obstacle à la promotion d'une langue de nationalité, comme on a pu le voir au Caucase, dans les dernières décennies, pour une des plus illustres langues de l'Union, *le géorgien*.

Pour ne citer que les moins éloignées d'Europe ou celles qui ont fait parler d'elles, il y a peu, l'*ukrainien* et le *biélorusse*, sur lesquels le polonais a laissé son empreinte au cours d'une longue période d'intégration politique jusqu'en 1772, constituent avec le russe le groupe des langues slaves de l'Est. L'ukrainien, dit autrefois « petit-russe » ou « ruthène » et longtemps tenu pour un dialecte du russe, fut interdit par décret du tsar en 1863, mais possède aujourd'hui, comme le biélorusse, un statut officiel, en partie illusoire, il est vrai. Les langues baltes, *letton* et *lituanien*, ce dernier si archaïque et foisonnant qu'il donne de précieux indices sur l'ancien vocabulaire indo-européen, expriment la revendication culturelle de peuples attachés à leur identité. Les deux langues furent, un temps, menacées d'extinction face à l'allemand. Elles ont hérité, d'un long voisinage, nombre de slavismes et de germanismes, mais l'enrichissement de leur lexique, au début de ce siècle, s'est opéré par appel au de fonds de mots anciens. Leur voisin non indo-européen, l'*estonien*, très proche du finnois et de son modèle culturel, a été l'objet des soins de savants épris de leur langue, qui ont voulu mettre fin à six siècles d'asservissement au danois, à l'allemand, au suédois et au russe, en créant un instrument moderne par l'invention de mots dont certains ont survécu, et par l'emprunt au finnois. Cette histoire linguistique, reflétant l'histoire tout court, éclaire les frustrations baltes, dont on voit aujourd'hui les effets.

L'*arménien*, langue de culture attestée depuis le IXe siècle et certainement bien antérieure, notée par une écriture d'une remarquable précision, est utilisé par une diaspora caucasienne, turque, balkanique, française et américaine, ainsi que pour ses dialectes orientaux, par les habitants d'une république soviétique qui revendique, sur la base d'arguments largement linguistiques, d'autres foyers nationaux, comme on a pu le voir. L'*azéri* est, quant à lui, une langue turque assez proche de l'ottoman, ce qui contribue à rendre compte des attitudes récentes.

Une école de tolérance

Ce foisonnement de langues n'est pas sans fascination. Incidemment, il aurait de quoi convaincre les linguistes de s'intéresser aux langues, en se déprenant des délectations décadentes du formalisme, moins riche d'enseignement sur l'homme qu'une analyse attentive des idiomes les plus divers. En France, il serait bon d'éveiller largement la curiosité pour toutes ces langues de l'Est, ce qui, de surcroît, servirait indirectement le français en conjurant son déclin, au moins dans les pays dont les intellectuels regardent vers Paris.

Si l'on connaît l'histoire et observe le présent, on peut redouter que ce pullulement de langues ne continue d'être un des moteurs d'âpres conflits, propres à accroître encore le déchaînement des violences, en cette fin du XXe siècle où les nationalismes de nouveau s'exacerbent. Si l'on est plus optimiste, on se réjouira de tant de richesses humaines (1). L'Europe, ce n'est pas seulement l'anglais, qui y naquit, traversa plus tard l'Atlantique jusqu'au Nouveau Monde, et nous en est réfléchi en ondes de diffusion si puissantes, que son apprentissage est plus populaire, et ses mots presque aussi nombreux, que dans les démocraties de l'Ouest. L'Europe, ce sont aussi la Scandinavie, l'Ibérie, la Grèce, et ce sont encore les vieilles langues de l'Est à l'histoire tourmentée. Devant cette diversité, il y a matière à s'émerveiller.

L'apprentissage des langues est école de tolérance. Nourrir une curiosité de l'autre, assumer l'altérité au lieu de l'ignorer, c'est peut-être une voie, moins utopique qu'il n'y paraît, vers la paix.

C. H.

Les grands groupes linguistiques de l'Europe de l'Est

(1) Pour le détail des situations, voir : *la Réforme des langues, Histoire et avenir*, par I. Fodor et C. Hagège, Hamburg, H. Buske Verlag, (1983 - 1984 et 1990).

▶ **Claude Hagège est professeur au Collège de France.**

Les stages de la semaine

« Le Monde Campus » publie chaque semaine des offres de stages en entreprise pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au (1) 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur minitel 3615 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer les offres sont priées de consulter directement cette association au : (1) 47-35-43-43.

GESTION

Lieu : Paris, Livry, St-Ouen-l'Aumone, Verneuil/Seine ou sud de Paris. Date : juin à septembre. Durée : 3 mois. Ind. : prime en fonction du travail. Profil : bac + 1 à 3. Mission : suivi de chantier. Compta fournisseur. Préparation paye suivant besoin. Codification et saisie. 11 602.

Lieu : Italie. Date : immédiat. Durée : 12 mois. Ind. : 6 000 F/mois. VSNE en Italie. Mission : contrôle de gestion en Italie, stage transformé en VSNE au terme de la convention. 11 587.

Lieu : Claye-Souilly. Date ; immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2 IUT BTS. Mission : gestion de la qualité. 11 581.

Lieu : Claye-Souilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Gestion ou BTS BE-CPI. Mission : bureau des études. 11 578.

Lieu : Evreux. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F/mois + repas. Profil : bac + 3. Mission : organisation des méthodes dans différents services. 11 555.

Lieu : Grigny. Date : mars-avril. Durée : 2 mois. Ind. : 4 000 F/mois. Profil : bac + 5 et connaissances de la psycho du travail. Mission : évaluation professionnelle ouvriers BTP (grille d'analyse, entretiens, synthèse). 13 563.

Lieu : Noisiel : Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : 4 000 F. Profil : bac + 4. Mission : aide à la mise en place d'une nouvelle procédure de traitement des dossiers ; rédactions des nouveaux documents. 13 559.

MARKETING

Lieu : Rueil-Malmaison. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : prestations infos, marketing téléphonique. 14 653.

Lieu : Bourg-la-Reine. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : études de marchés des techniques existantes en matériels TP + bâtiment. 14 658.

Lieu : Saint-Mandé. Date : immédiat. Durée : 1 à 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3. Mission : marketing direct à partir d'un fichier existant et développer un portefeuille clientèle. 14 645.

Lieu : Paris. Date : 26 février. Durée : 4 mois. Ind. : 4 000 F/mois. Profil : bac + 2, DUT - BTS gestion. Mission : suivi d'une opération commerciale de simulation dans le domaine financier. 14 663.

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 5 000 F/mois + prime de fin destage. Profil : Bac + 3. Mission : commercial marketing sur micro (WORD-Multiplan-EXCEL). 14 595.

COMMERCE-VENTE

Lieu : Paris et RP. Date : immédiat. Durée : 1 mois et plus. Ind. : % sur les ventes. Profil : tous niveaux sont acceptés. Goût de la vente. Mission : vente de produits culturels. 15 598.

Lieu : Bourg-la-Reine. Date : immédiat. Durée : indifférent. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, allemand obligatoire. Bonne formation technique. Mission : études de marchés des techniques existantes en matériels TP + bâtiment. Définition de nouveaux programmes. Assistance commerciale et clientèle. 15 628.

Lieu : Douai. Date : mars. Durée : 3 mois. + embauche possible. Ind. : commission sur ventes. Profil : bac + 2. Mission : vente pour produits imprimerie. 16 625.

INFORMATIQUE

Lieu : Fontenay-sous-Bois. Date : immédiat. Durée : 2 mois avec embauche éventuelle. Ind. : 6 000 à 7 000 F. Profil : Bac +5, ingénieur informatique gros systèmes. Mission : participer avec des équipes sur moniteur télétraitement CICS, VMS sous TSO. 17 689.

Lieu : Levallois. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 à 4 000 F/mois. Profil : bac + 4 DEA micro-informatique. Mission : installation de système réseaux micro PC. 17 679.

Lieu : Aulnay-sous-Bois. Date : immédiat. Durée : 5 à 6 mois. Ind. : 4 000 F/mois. Profil : bac + 3 informatique de gestion. Mission : analyse et migration d'applications existantes sur un langage de 4e génération sous environnement IBM TSO. 17 677.

Lieu : Cergy-Pontoise. Date : immédiat. Durée : 2 à 4 mois. Ind. : 4 000 F/selon résultats. Profil : bac + 4 ou 5. Mission : études d'opportunité de mise en œuvre de nouvelles applications en technologie au sein d'un grand groupe pluridisciplinaire informatique de gestion. Option informatique. 17 705.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 3 à 6 mois. Ind. : 5 000 F/mois avec embauche éventuelle. Profil : bac + 3. Mission : formation assurée par l'entreprise sur VAX digital. Développement de logiciels de gestion. 17 666.

Lieu : Versailles. Date : immédiat. Durée : 15 jours. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : jeune femme pour démonstration sur salon. Formation assurée par l'entreprise sur un logiciel de marketing. 18 642.

Lieu : Les Ulis. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 3. Mission : convention et événements d'entreprise. Etablir un fichier des grandes réunions, des grandes entreprises françaises. 18 632.

PHYSIQUE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 ou 4 anglais indispensable + allemand souhaité. Mission : enquête sur l'utilisation des combustibles solides dans les petites installations pour évaluer leur teneur en soufre auprès des 12 pays de la CEE. 22 534.

ARCHITECTURE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 à 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : architecture d'intérieur. 22 532.

ELECTRONIQUE

Lieu : Claye-Souilly. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : essais en labo. 20 602.

Lieu : Claye-Souilly. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : études avancées sur électronique. 20 601.

Lieu : Claye-Souilly. Date : immédiat. Durée : embauche éventuelle. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Mission : entreprise leader dans son domaine (ABS). Recherche ingénieurs et techniciens en électronique. 20 600.

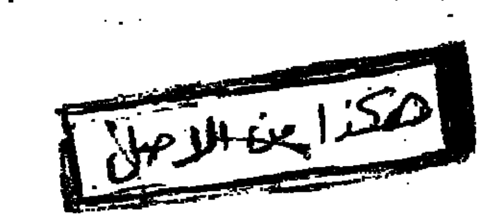
PUBLICITE

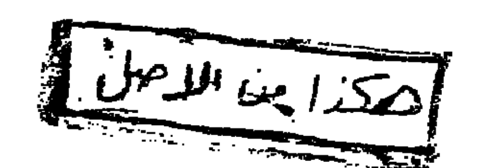
Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : prospection publicitaire. Participation de contrats pub. pour la radio. 19 609.

Lieu : Bobigny. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 250 à 300 F/jour. Profil : bac + 2. Mission : travaux administratifs dans un service publicité. Archivages, classement et aide aux tâches quotidiennes au service publicité. 19 608.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1. Mission : travailler au sein d'un bureau de création publicitaire, graphique ROUGH (dessin au feutre). 19 607.

Et de nombreux autres stages sur minitel 36 15 JOBSTAGE ou au 47-35-43-43.





Expolangues

Le chinois, jeu d'enfant...

Le premier manuel d'initiation dans cette langue vient de sortir. Des enfants de six ans l'utilisent.

AVEC une soixantaine d'établissements secondaires dispensant un enseignement du chinois (la plupart en option), les prestigieuses « Langues orientales », plusieurs départements universitaires et de nombreux cours pour adultes, la France est un des premiers pays du monde pour l'enseignement de cette langue. Pourtant, aucun manuel satisfaisant n'était encore à la disposition des professeurs et des élèves. Joël Bellassen, président de l'Association française des professeurs de chinois, propose à présent sa *Méthode d'initiation à la langue et à l'écriture chinoises*.

Apprendre le chinois – cette « *langue rare* » parlée par plus d'un milliard de personnes... – passe souvent pour une lubie ou un caprice d'élève surdoué. Comment le commun des mortels ne serait-il pas rebuté à la seule idée de ces milliers de caractères à « ingurgiter » ? Un véritable cauchemar... Contre ces idées reçues et pour un apprentissage renouvelé du chinois, Joël Bellassen, professeur à l'Ecole alsacienne et à l'université Paris-VII, vient de sortir un manuel – pour la première fois conçu et réalisé par un Français – destiné aux débutants.

Un livre rendu possible par l'arrivée en France d'un ordinateur « révolutionnaire », un logiciel qui « traduit » la phonétique en caractères chinois. « *Il s'agit moins d'apprendre le chinois que de le vivre comme une passionnante aventure intellectuelle* », explique Joël Bellassen. L'écriture et la langue chinoises forment un tout, qu'il faut aborder comme tel. Percer le mystère des idéogrammes, c'est entrer de plain-pied dans une civilisation totalement différente.

« La pluie qui tient dans la main »

Plutôt que le traditionnel « par cœur », l'enseignant propose l'étymologie comme support de la mémoire. Pour apprendre un caractère, il faut le comprendre et donc le décomposer (en chinois, chaque mot est formé de un ou plusieurs signes). Car la particularité de la langue chinoise est d'être faite de combinaisons de « logos » (les caractères) porteurs de sens, et non, comme dans nos systèmes alphabétiques, d'assemblage de syllabes et de sons. Exemple : le mot « neige » est constitué de deux signes, « pluie » et « main ». Autrement dit : la pluie qui tient dans la main. Ainsi, tout au long d'un cheminement à travers la langue, le guide offre des explications sur l'origine des sinogrammes, qui *sont à la fois des « trucs »* mnémotechniques et des éclaircissements passionnants sur la civilisation chinoise. « *C'est le premier manuel intégrant ces données* », explique l'auteur, entre thé au jasmin et gingembre confit.

Dans les premières pages, le sinisant en herbe trouvera le « *tableau des 400* ». C'est le « défi » lancé par la méthode Bellassen : l'assimilation de ces 400 caractères-clés permet, en lisant un journal ou un livre, de reconnaître les deux tiers des signes. Le choix de ces idéogrammes a été guidé par un principe d'efficacité : comprendre le maximum en sachant le minimum. Les signes les plus fréquents ont été retenus, au détriment parfois d'autres, utiles mais plus rares. L'idée de Joël Bellassen a été d'utiliser ce qu'il appelle « *l'effet boule de neige* » du chinois. En privilégiant l'apprentissage des caractères que l'on rencontre le plus souvent, qui eux-mêmes permettront d'en reconnaître d'autres, etc. Dans le tome II, quatre cents nouveaux mots environ donneront accès à la lecture de 90 % des sinogrammes usuels.

Les deux hémisphères du cerveau

Si l'on en croit son intarissable défenseur, le chinois est donc un jeu d'enfant. La grammaire est simple : les mots sont invariables. La principale difficulté est phonétique : le mandarin – langue officielle de la République populaire – comprend quatre tons. Leur maîtrise vous évitera de demander à votre hôte pékinois si son cheval (mà) va bien, alors que vous voulez parler de sa maman (mà)... Raison de plus pour commencer jeune : « *Le chinois, c'est le latin du primaire. Il sert à former l'esprit, à rendre intelligent.* » Depuis trois ans, Joël Bellassen enseigne cette langue à des enfants de six et sept ans. Une section internationale vient également d'être créée dans une école primaire du XIIIe arrondissement de Paris.

Les militants sinophones se sont découvert des alliés de poids du côté des neurologues. Les recherches de ces derniers établissent que le chinois (et donc le japonais) sont les seules idiomes qui font appel à l'ensemble des fonctions cérébrales. En particulier, alors que le langage relève de l'hémisphère gauche (fonctions d'analyse, de décodage), la langue chinoise demande aussi une sensibilité (auditive, visuelle) propre à l'hémisphère droit du cerveau. Conclusion : une langue à la fois riche et originale, réunissant les avantages de l'ouverture culturelle et d'une gymnastique intellectuelle complète. Pour ceux qui auront la patience de s'y astreindre régulièrement, le chinois est accessible. Mais il est une chose qu'aucune nouvelle méthode ne prétend supprimer : le temps, outil indispensable.

J. R.

▶ *Méthode d'initiation à la langue et à l'écriture chinoises*, tome I, Editions La Compagnie.

▶ Association française des professeurs de chinois, 56, bd Raspail, 75006 Paris.

▶ Une présentation de l'« écriture chinoise » par Joël Bellassen aura lieu au Salon Expolangues le samedi 17 février à 14 heures.

Les Verts votent pour l'espéranto

Lors de leur assemblée générale à Marseille, en novembre 1989, les Verts ont adopté une motion proposant l'utilisation de l'espéranto comme langue de travail dans leurs relations avec les partis écologistes étrangers. Cette décision veut répondre aux « problèmes linguistiques qui se posent aux Verts au sein du Parlement européen ainsi qu'au développement des mouvements écologistes dans le monde ». Elle concrétise également un travail de collaboration entre les Verts et les associations utilisant l'espéranto, telles Ecologie-Espéranto de M. Emile Mas et l'Association des Verts pour l'utilisation de l'espéranto (AVUE), de M. Mermet (1).

Antoine Waechter, secrétaire général des Verts, a pris officiellement position, lors de la campagne pour les dernières élections européennes de 1989, en faveur de la langue internationale, en répondant à un questionnaire envoyé par l'UFE (2), aux six dirigeants des partis politiques français. Le prochain congrès européen des Verts se tiendra à Budapest à l'automne 1990 et l'espéranto sera l'une des langues de travail.

L'espéranto, fondé en 1887 par un médecin polonais, Louis Lazare Zamenhof, connaît actuellement un regain d'intérêt lié à l'approche de 1993 et à l'évolution de la situation en Europe de l'Est. Personne ne conteste la primauté de l'anglais, mais les divergences commencent lorsqu'il s'agit du choix d'une deuxième langue jouant le rôle d'un « écu linguistique ». Un groupe d'une soixantaine de députés européens a signé une motion en faveur de l'utilisation de l'espéranto comme langue de travail en sus des huit langues officielles des instances de la CEE.

En Europe orientale, où l'espéranto fut longtemps le seul moyen permettant des contacts pour voyager en Occident, les utilisateurs de cette langue sont beaucoup plus nombreux qu'à l'Ouest et très actifs avec les Verts pour dénoncer et combattre la pollution qui atteint des dimensions catastrophiques. En Hongrie a eu lieu en janvier un symposium international réunissant scientifiques et économistes sur le thème « trafic et protection de l'environnement ». Dans cette rencontre organisée par la fondation Talento, les langues de travail étaient le hongrois, l'anglais et l'espéranto. Ce dernier sera également utilisé, avec le français et l'anglais, lors des premières « Assises mondialistes » qui se tiendra du 24 au 28 avril à Tours sur le thème du « *Monde en devenir* ». La question d'une langue de communication mondiale y sera exposée. Des mouvements humanitaires d'une vingtaine de pays seront présents.

BRIGITTE CAMUS-LAZARO

(1) « Ecologie-espéranto », 38, rue Jean-Moulin, 33220 Ste-Foy-la-Grande. Tél. : 57-46-47-28. AVUE, Jean-Luc Mermet, 71340 St-Bonnet-de-Cray.

(2) Union française pour l'Esperanto. 4 *bis*, rue de la Cerisaie, 75004 Paris. Tél. : 42-78-68-86.

ENVIRONNEMENT

Mise en cause par « le Canard enchaîné »

EDF confirme le risque d'un accident nucléaire

« Electricité de France découvre le danger nucléaire », affirme *le Canard enchaîné* dans son édition du mercredi 14 février, s'appuyant sur le texte provisoire du rapport annuel de l'inspecteur général de la sûreté nucléaire d'EDF, M. Pierre Tanguy. Selon ce document, dont l'hebdomadaire reproduit un extrait, *« dans l'état actuel de sûreté du parc EDF, la probabilité de voir survenir un (...) accident – conduisant à un risque radiologique suffisamment important pour déclencher sur le site le plan d'urgence – sur une des tranches du parc dans les dix ans à venir peut être de quelques pour cent. »*

La direction d'EDF annonce que ce rapport devrait être présenté dans sa version définitive le 7 mars prochain, mais indique qu'elle ne découvre pas le danger nucléaire : de fait, commentant un incident intervenu en avril 1984 à la centrale de Bugey, M. François Cogné, directeur de l'institut de sûreté et de protection nucléaire, indiquait en mai 1986 : *« Je ne vois pas un accident de la gravité de Tchernobyl, ayant les mêmes conséquences sur l'environnement, se produire dans nos installations. Mais je n'affirme pas qu'il soit impossible. »* (*le Monde* du 22 mai 1986).

Une opinion que ne récuserait pas M. Tanguy qui déplore, dans le même rapport, le vieillissement *« plus rapide que prévu »* de certains éléments du parc nucléaire. *« Aujourd'hui, c'est sans conteste le risque de rupture brutale d'un ou de plusieurs tubes de générateur de vapeur qui est le plus préoccupant. »* Sur ces différents points, la direction d'EDF fait remarquer que le risque qui donnerait lieu à un déclenchement du plan d'urgence, évalué à quelques pour cent dans le rapport provisoire, serait une *« erreur »* et qu'en réalité c'est *« de millièmes »* qu'il s'agit.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5197

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV			■				■	■	
V						■			
VI			■					■	
VII		■							■
VIII							■		
IX			■						
X						■			
XI	■		■		■				

HORIZONTALEMENT

I. A souvent du pain sur la planche. – II. Quand elles sont souples, on peut les avoir à l'œil. – III. Mises dans la bonne direction. – IV. Dieu. Grande, au Brésil. – V. Des sortes de dépressions. Couleur de cheval. – VI. Quartier de Nice. Un pays dans le Bassin parisien. – VII. Jacob, après la lutte. - VIII. Travailla au Louvre. Pronom. – IX. Conjonction. Aurai une attitude audacieuse. – X. Un gros en est parfois plein. Plus vieux que jamais. – XI. Peut gâcher des effets.

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut voir sur des boutons. – 2. Permet à des mineurs de réaliser leurs aspirations. Un grand bahut anglais. – 3. Peut qualifier un front. Morceau de bois. – 4. Donne du relief. – 5. Maladie qui peut être causée par des cafards. – 6. C'est, pour une femme, ce qu'il y a de plus grave. Précipitation. – 7. Belle, en mer. Comme la bouche de celui qui est assis. Partie de belote. – 8. Crie comme une bête. Qui aime le commerce. – 9. Peuvent se faire dans des tubes. Est vouée à mener une vie de chien.

Solution du problème n° 5196

Horizontalement

I. Impasse. – II. Nausée. Do. – III. Acné. Naïf. – IV. Coiron. Va. – V. TNT. Iéna. – VI. Ion. Ane. – VII. Oronges. – VIII. Nana. Usai. – IX. Gelées. – X. Aparté. Rs. – XI. Séné. Ruée.

Verticalement

1. Inaction. As. – 2. Maçon. Rampe. –. 3. Punition. An. – 4. Aser. Onagre. – 5. Se. Oing. Et. – 6. Senne. Euler. – 7. Nasse. – 8. Divan. Aère. – 9. Sofa. Episse.

GUY BROUTY

AUTOMOBILE

Vers un diesel propre

Mis en cause par les Verts en Allemagne fédérale, le moteur Diesel va-t-il connaître un renouveau en Europe, où, après un succès très rapide, il avait connu de grandes difficultés, sauf sur les marchés français et belges ? Plusieurs marques, et non des moindres, viennent de mettre au point des groupes qui répondent aux inquiétudes des écologistes d'outre-Rhin.

Il faut savoir qu'en 1986 plus d'une voiture sur quatre, en Allemagne fédérale, lors de son renouvellement était une automobile à moteur Diesel. En 1989, une sur dix seulement utilisait le gazole, ce qui représente moins de 10 % des achats de véhicules neufs.

Réputé moins polluant que le moteur à essence puisque les gaz d'échappement sont moins toxiques et contiennent moins d'oxyde de carbone, le diesel s'était vu reprocher le fait que les hydrocarbures fixés sur les particules de suie à l'échappement aient des effets cancérigènes. Les constructeurs allemands ont toujours réfuté ces accusations qui, selon eux, ne reposent sur aucune base sérieuse.

Quoi qu'il en soit, toutes les marques ont mis en chantier des parades atteignant aujourd'hui largement les objectifs fixés tant par les Américains, depuis 1987, que par les Européens (pour 1992). Mercedes, BMW et maintenant Audi ont résolu partiellement les problèmes, soit en adaptant des pots catalytiques sur ce type de moteur, soit en modifiant les chambres de combustion et en installant un pilotage électronique de l'injection.

A vrai dire, il semble que l'avenir devrait passer par les filtres à particules. Toujours est-il que BMW affirme qu'à l'heure actuelle on peut présager des réductions très importantes des effets nocifs relevés dans les gaz d'échappement des moteurs Diesel et donne en exemple ses 324-TD et 524-TD (– 50 % d'hydrocarbures, – 30 % de monoxyde de carbone, – 10 % d'oxyde nitrique, – 10 % de particules). Ce qui est le plus remarquable, c'est que, dans cette affaire, la puissance des moteurs ainsi retouchés et accompagnés de pot catalytique ne perdent plus de façon significative leur puissance. C'est là le rôle de l'injection directe.

C'est dans cet état de choses que la firme italienne VM Motori vient de présenter un moteur Diesel « propre » qui, semble-t-il, lui permet de prendre sur ses concurrents une large avance. Le fabricant milanais affirme que son moteur, baptisé « Turbotronic », a réduit les émanations nocives du diesel à des niveaux inférieurs à ceux que connaissent les mécaniques à essence les plus perfectionnées. Il s'agit d'un 2,5 l à turbine qui sort 120 ch et dont la chambre de combustion est à double turbulence.

L'annonce de la prochaine mise en production de ce moteur intervient au moment également où les ventes de voitures à moteur Diesel s'effilochent en Italie. Les accusations des écologistes en sont responsables bien sûr, mais aussi l'existence d'une supervignette attachée à ce type de moteur. En France, où le marché du diesel, comme en Belgique, est florissant grâce au prix du gazole, 1 milliard 200 millions de francs vont être consacrés à la recherche dans ce domaine.

Du côté des constructeurs nationaux toujours, notons que Citroën, avec ses douze soupapes diesel montées sur la XM et chambre de précombustion, a ramené les taux de pollution inférieurs aux normes européennes en vigueur.

C. L.

CARNET DU Monde

Décès

– Mme Jean François Bocquet,
son épouse,
Jérôme, Rémi et Clotilde Bocquet,
ses enfants,
Edouard Kabré,
son filleul,
Mme Roger Kandel,
sa belle-mère,
Les familles Bocquet et Kandel,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, à l'âge de cinquante-cinq ans, de

Jean François BOCQUET,
directeur adjoint à la SINVIM.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 16 février, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, à Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

9, rue de Musset,
75016 Paris.

– M. Richard Cassin,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Léopold Vitorge-Cassin,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Yolande Cassin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Edmond CASSIN,
née Marie Dana,

survenu le 10 février 1990, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques civiles ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Vitorge-Cassin,
quartier de la Tuilière,
06510 Carros.
Yolande Cassin,
25, rue Decrès,
75014 Paris.

– Son épouse,
Son fils,
Ses sœurs,
Ses tantes, ses oncles,
Ses cousins, ses cousines,
Et ses alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Frédéric GERAULT.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

Une pieuse pensée est demandée à ceux qui ont aimé sa mère,

Madeleine LEIPA.

– Mme Gérard Petiau,
née Suzanne Tessier,
son épouse,
Pierre et Jacqueline Petiau,
Louis Petiau,
François et Héliette Petiau,
Jean-Claude et Marie-Thérèse Petiau,
Christian et Marie Petiau,
Monique et Ben Benmakhlouf,
Anne-Marie Petiau,
ses enfants,
Laurence et Alain Szyller,
Brigitte et Serge Baccaïni,
Christophe et Pascale Petiau,
Véronique, Armelle, Hélène, Benoît, Cécile, Fabien, Nadia, Romain, Ghizlane, Benjamin et Rachid,
ses petits-enfants,
Noémi et Emile,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Gérard PETIAU,
directeur de recherche honoraire
au Centre national
de la recherche scientifique,
membre correspondant
de l'Académie des sciences,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 12 février 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année, à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille, auront lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Montmartre.

Des dons pourront être versés à la Maison de retraite du Parc, 1, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses.

Mme G. Petiau,
102, boulevard Kellermann,
75013 Paris.

– Mme Jacques Robin,
son épouse
Et ses enfants,
M. et Mme Jean Robin,
ses parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques ROBIN,

survenu à Orléans, le 10 février 1990, à l'âge de quarante-huit ans.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 14 février, à Montagny-lès-Buxy (Saône-et-Loire).

Une messe sera célébrée à Paris, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, Paris-14e, le mardi 20 février, à 19 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sainte-Marguerite,
Etroussat,
03140 Chantelle.
19, rue d'Estienne-d'Orves,
92120 Montrouge.

– Une messe sera célébrée le mardi 20 février 1990, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, Paris-14e, à la mémoire de

Jacques ROBIN,
diplômé de l'Ecole supérieure
de commerce de Clermont-Ferrand,
diplômé de l'Institut
d'études politiques de Paris,
responsable du département social
du Syndicat national du caoutchouc,

décédé le 10 février, à l'âge de quarante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le mercredi 14 février, à Montagny-lès-Buxy (Saône-et-Loire).

Les personnes qui souhaiteraient effectuer des dons pourront les faire parvenir à la Ligue contre le cancer, 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris (CCP 14 120 30 W Paris).

– Après le décès de son père

Philippe SANTUCCI,

le 12 décembre 1989,

Mlle Monique Santucci
a la tristesse de vous annoncer que sa mère, âgée de quatre-vingt-dix ans,

Mme Philippe SANTUCCI,
née Emma Leroux,

a cessé de souffrir, le 12 février 1990, à Marseille-en-Bauvaisis.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 février, à 15 heures, en l'église d'Achy (Oise), suivie de l'inhumation dans le caveau familial.

16, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris.

– Sa femme,
Elizabeth,
Ses enfants,
Samira, Cédric, Alvean, Vanessa-Laure, Sean,
Sa famille,
Ses amis,
font part de la mort accidentelle, le jeudi 8 février 1990, de

Adib TAHIRI,
ingénieur à la compagnie IBM-France.

Il sera enterré chez lui près de nous qui l'aimions tant et qu'il aimait tant le jeudi 15 février, à 15 heures, à Saint-Germain-la-Campagne (Eure).

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme de VILLEMEJANE,
née Renée Desbordes,

De la part de
Son fils, François,
Sa famille,
Francine Cockenpot,
Et Marie-Josée Mas.

Le service religieux aura lieu à la paroisse de Saint-Jean-du-Gard, le mercredi 14 février 1990, dans l'après-midi.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Le soir venu, il lui dit : Passons sur l'autre rive. »

– Le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ),
a la douleur de faire part du décès de

Michel VOIROL,
journaliste
et enseignant,

survenu le 12 février 1990.

CFPJ,
33, rue du Louvre,
75002 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Rectificatif

– Contrairement aux premières informations données, les obsèques du

Père Marie-Dominique CHENU

auront lieu non pas au couvent Saint-Jacques, mais à Notre-Dame de Paris, le jeudi 15 février 1990, à 15 heures.

Elles seront présidées par le cardinal Lustiger.

(*Le Monde* du 13 février.)

Remerciements

– Mme Aurel Daumas,
née Denise Carloz,
son épouse,
Mlle Anne E. Daumas,
sa fille,
M. Pierre-Yves Daumas,
son fils,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin, à l'occasion du décès de

Aurel DAUMAS,
journaliste,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

disparu le 17 janvier 1990, des suites d'une longue maladie, à l'âge de cinquante-six ans.

– M. et Mme Werther Davoli,
Anne, Vincent et Mathieu Davoli,
Ainsi que toute la famille,
profondément touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

M. Rino DAVOLI,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Communications diverses

– Radio-Shalom (94.8) recevra, mercredi 14 février, de 18 h 30 à 19 h 30, le ministre Georges Sarre.

Soutenances de thèses

– Université Paris-XII, le mercredi 14 février, à 14 h 30, salle G 100, faculté de droit de Saint-Maur. M. Jacques Leroy : « L'action civile détachée de tout souci de réparation ».

– Université Paris-V, le vendredi 16 février à 13 h 30, salle Louis-Liard. M. Dominique Desmarchelier : « De l'argumentation chez le jeune enfant. Dialogues et argumentation chez des enfants de trois à six ans ».

– Université Paris-XII, le lundi 19 février à 13 h 30, salle des Thèses, bâtiment P. M. Abdelaziz Hamrouni : « L'évolution de l'aire métropolitaine de Tunis : évaluation critique des méthodes de planification et des systèmes de décision à travers des cas d'urbanisme péri-urbains ».

– Université Paris-X, le mardi 20 février à 14 heures, salle C 24. M. Mohamed Lahlouh : « Ruse et intelligence : vers une théorie de l'intelligence de ruse ».

PARIS EN VISITES

JEUDI 15 FÉVRIER

« La couleur libérée - La forme analysée, fauvisme-cubisme », 12 h 30 ; « Kupka », 12 h 30 ; « L'art conceptuel, une perspective », 15 heures, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« La sculpture, de Pradier à Carpeaux », 13 heures, Musée d'Orsay, vestiaire collectivités (G. Marbeau-Caneri).

« Léonard de Vinci. Etudes de draperies », 13 h 30, Musée du Louvre, espace accueil des groupes (L'Art pour tous).

« L'Ecole nationale des beaux-arts dans l'hôtel de Caraman-Chimay », 14 heures, 14, rue Bonaparte.

« Mobilier au Musée d'Orsay : de Napoléon III au style Guimard », 18 h 15, vestibule du musée, côté droit (Monuments historiques).

« Grande Arche et quartier de la Défense », 14 h 30, RER la Défense, sortie L (M.-C. Lasnier).

« Le Louvre, du donjon à la Pyramide. Des découvertes archéologiques aux nouveaux aménagements », 14 h 30, devant les grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Arts et caetera).

« Le Louvre : Pyramide, crypte et nouvelles salles. Aménagements et projets pour le Grand Louvre », 14 h 30, métro Palais-Royal, terre-plein central (E. Romann).

« De la crypte du Louvre médiéval à la Pyramide », 14 h 30, métro Louvre-Rivoli (M. Pohyer).

« La rue des Rosiers et le quartier juif », 14 h 30, métro Saint-Paul (Paris pittoresque et insolite).

« Exposition Egypte-Egypte », à l'Institut du monde arabe, 14 h 30, entrée principale, rue des Fossés-Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« Hôtels et jardins de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Salons rocaille des hôtels de Soubise et de Rohan », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (D. Bouchard).

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée nationale », 15 heures, 33, quai d'Orsay (Tourisme culturel).

« Etude de l'architecture chiffrée des basiliques et des monastères : Le Puy-en-Velay, le Bec-Hellouin, l'abbaye de Solesmes », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Le Grand Louvre, du donjon à la Pyramide », 17 h 30, grille du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal (Sauvegarde du Paris historique).

CONFÉRENCES

Mairie, 4, place du Louvre, 17 h 30 : « Le voyage d'exploration en Indochine de 1866 à 1868. La mission du capitaine de frégate Doudard de Lagrée », par J.-P. Gomane (Académie du Second Empire).

23, rue de Sévigné, 18 h 15 : « Histoire générale de Paris : le développement de la ville au Moyen Age », par J.-M. Léri (Musée Carnavalet).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Un grand Européen, cosmopolite en son temps : Frédéric II de Hohenstaufen, empereur germanique, roi de Jérusalem, de Sicile et des Romains », par D. des Brosses (Maison de l'Europe).

Centre Georges-Pompidou (salle d'actualité de la BPI), 18 h 30 : « L'histoire de la représentation des plus pauvres, de 1789 à 1989 » (Journées d'ADT Quart-monde).

1, rue des Fossés-Saint-Bernard (salle du Haut-Conseil), 18 h 30 : « Le Soudan, réalités et perspectives », débat animé par C. Delmet (Institut du monde arabe).

Auditorium du Musée du Louvre, 19 heures : « Le Musée des beaux-arts d'Ottawa », par Mme S. Thomson (Musée, musées).

21, rue d'Assas, 20 h 30 : « L'islam » (Institut catholique).

18, rue de Varenne, 20 h 30 : « Le pape de l'Est regarde au sud », avec A. Ponce (Centre Varenne).

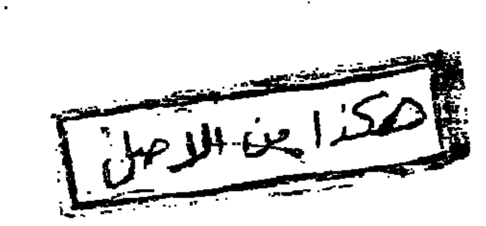
9, rue Gutenberg, 20 h 45 : « La réincarnation : qu'en pense-t-on aujourd'hui ? Qu'en dit Sri Aurobindo ? », par Y. Lemince (Tapovan).

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement rendu le 3 février 1989, le Tribunal de Commerce de Paris, 10e Chambre, a jugé :
« Que la société A G B, en diffusant la lettre du 17 septembre 1987 et l'étude comparative du 27 novembre 1987, s'est livrée à des actes de concurrence déloyale au détriment de la société AC NIELSEN » et a condamné la société A G B. à payer à la société AC NIELSEN « la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts et 10 000 francs en application de l'art. 700 du N.C.P.C. »

Il a, en outre, ordonné la publication du jugement « dans 3 journaux au choix de la société AC NIELSEN et aux frais de la société A G B... »

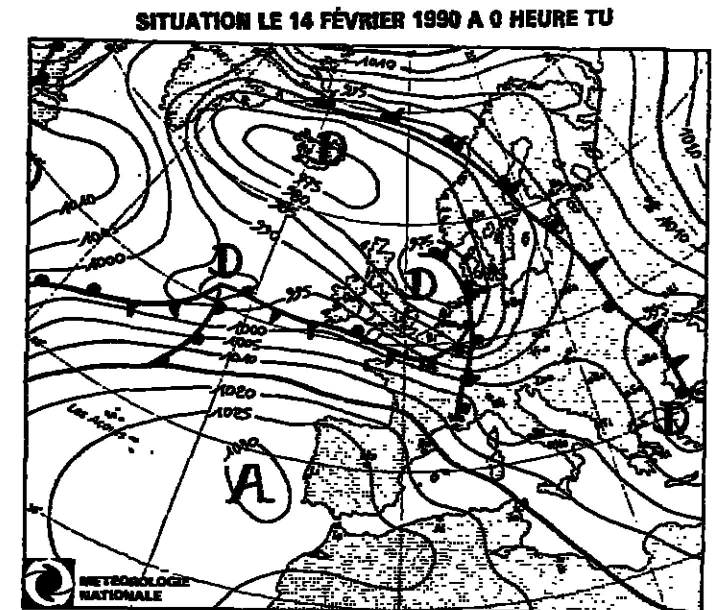
Sur appel de la société A G B, la Cour d'Appel de Paris, par un arrêt du 28 novembre 1989 :
« Confirme le jugement attaqué dans toutes ses dispositions.
– condamne la société A G B, à payer à la société AC NIELSEN 8 000 francs au titre de l'art. 700 du N.C.P.C...
– Condamne la société A G B aux dépens d'appel... »



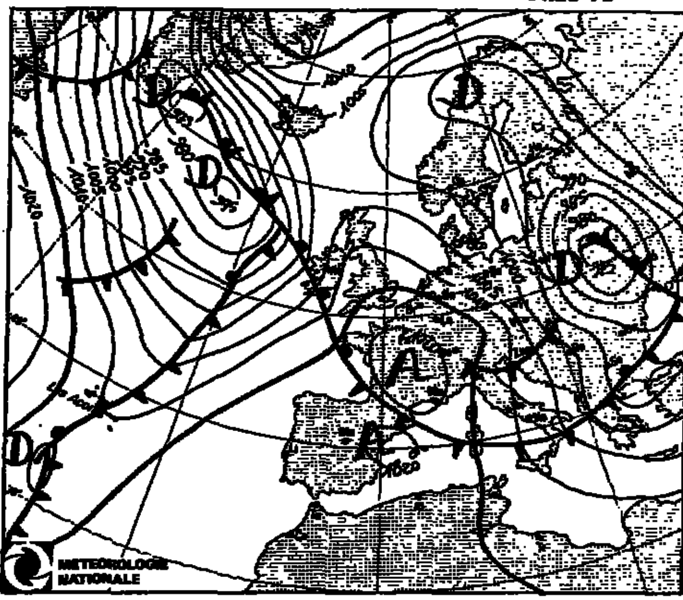
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 FÉVRIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 FÉVRIER A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 février à 0 heure et le jeudi 15 février à 24 heures :

Une perturbation balaiera rapidement notre pays au cours de la journée de jeudi, apportant encore de la pluie et du vent violent. La neige tombera à basse altitude en montagne.

Jeudi : Pluie, averses et vent violent.

Sur la Bretagne, la Normandie et le Nord, le ciel sera très changeant, avec des averses accompagnées de violentes rafales de vent.

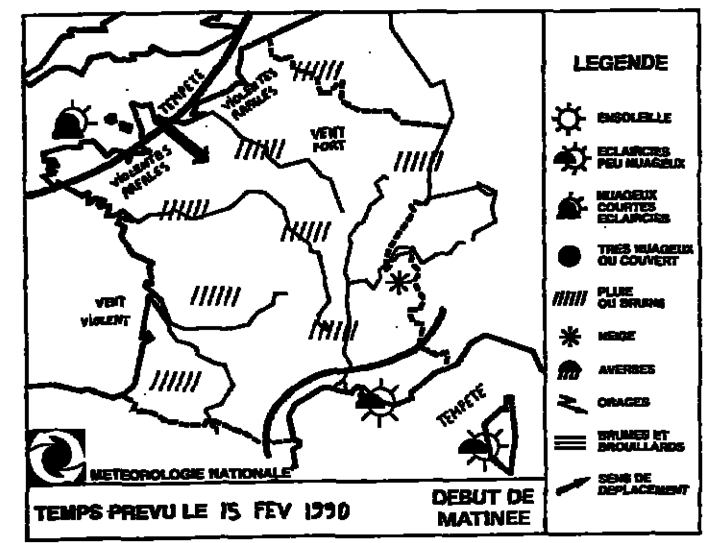
Sur les Pays de Loire, l'ensemble du Bassin parisien ainsi que Champagne-Ardenne, on se réveillera à nouveau avec une pluie abondante, accompagnée de vent fort. Le ciel se dégagera dans la matinée, mais on risquera encore une courte averse au cours de la journée.

Sur Poitou-Charentes, le Massif Central, l'ensemble du Nord-Est et du Centre-Est, la matinée sera pluvieuse et ventée. Il neigera sur les Alpes et le Massif Central au-dessus de 1 600 m, sur le Jura au-dessus de 1 100 m, et sur les Vosges au-dessus de 600 m. Une amélioration surviendra également dans l'après-midi, mais il subsistera *un risque de courtes averses. Ces averses* seront de neige au-dessus de 1 000 m sur les Alpes et le Massif Central, 600 m sur le Jura et les Vosges.

Dans le Sud-Ouest, les nuages déjà présents le matin tourneront à la pluie à partir de la mi-journée. Il neigera dans les Pyrénées au-dessus de 2 300 m.

Les températures au petit matin seront partout très douces puisqu'elles resteront comprises entre 8 et 13 °C du nord au sud ; les températures de l'après-midi seront par contre fraîches au nord de la Loire, avec seulement 4 à 8 °C, plus douces au Sud : entre 9 et 13 °C, et jusqu'à 15 °C sur les régions méditerranéennes.

Il faudra se méfier du vent en toutes régions. Sur les côtes de la Manche, le vent de nord-ouest soufflera violemment. Sur les côtes atlantiques, ainsi qu'en Corse et Côte d'Azur, c'est un vent d'ouest qui soufflera violemment. Dans l'intérieur, c'est un fort vent de sud-ouest qui balaiera la plupart des régions.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-2-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-2-1990 à 6 heures TU et le 14-2-1990 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	14	C
BIARRITZ	14	11	N
BORDEAUX	13	12	P
BOURGES	11	10	P
BREST	12	11	P
CAEN	12	8	P
CHERBOURG	11	7	P
CLERMONT-FER	12	11	P
DIJON	6	5	P
GRENOBLE SMH	8	4	P
LILLE	11	8	C
LIMOGES	10	9	P
LYON	6	6	P
MARSEILLE-MAR	13	9	N
NANCY	7	5	P
NANTES	12	11	P
NICE	20	15	N
PARIS-MONTS	12	10	P
PAU	13	8	D
PERPIGNAN	18	14	C
RENNES	13	11	P
ST-ETIENNE	9	9	P
STRASBOURG	6	4	P
TOURS	12	11	P
TOULOUSE	14	11	P
POINTE-A-PITRE	30	19	D

ÉTRANGER			
ALGER	12	11	N
AMSTERDAM	8	4	A
ATHÈNES	15	10	N
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	23	16	D
BELGRADE	4	−2	D
BERLIN	5	0	*
BRUXELLES	7	6	A
LE CAIRE	21	14	D
COPENHAGUE	6	3	N
DAKAR	34	18	N
DELHI	19	14	B
DJERBA	20	14	N
GENÈVE	4	3	P
HONGKONG	21	17	N
ISTANBUL	9	6	C
JÉRUSALEM	14	4	N
LISBONNE	16	12	C
LONDRES	10	6	C
LOS ANGELES	16	10	C
LUXEMBOURG	4	2	P
MADRID	18	1	D
MARRAKECH	25	7	D
MEXICO	24	10	B
MILAN	12	3	D
MONTRÉAL	3	−7	P
MOSCOU	1	0	*
NAIROBI	20	20	C
NEW-YORK	12	0	C
OSLO	3	0	*
PALMA-DE-MAJ.	20	12	D
PÉKIN	2	−2	*
RIO-DE-JANEIRO	27	23	N
ROME	14	5	N
SINGAPOUR	32	27	N
STOCKHOLM	4	0	A
SYDNEY	23	18	D
TOKYO	6	5	P
TUNIS	18	12	N
VARSOVIE	2	−4	B
VENISE	7	0	B
VIENNE	8	0	O

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. **Signification des symboles :** ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 14 février

TF 1

20.45 ▶ Variétés : Sacrée soirée. *Emission présentée par Jean-Pierre Foucault.* Invités : Julien Clerc, Liza Minnelli. Variétés : Véronique Rivière, Michel Delpech, Cock Robin, Les Vagabonds, Elodie et Bruno.
22.35 Série noire : Le cimetière des durs. Téléfilm d'Yvan Butler.
0.10 Journal, Météo et Bourse.
0.30 Feuilleton : Le bateau (dernier épisode).
1.25 TF 1 nuit.
2.00 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.25 Info revue.
3.10 Feuilleton : Cités à la dérive (3e épisode).
4.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.40 Série : Sentiments. Le lien du sang, de Pierre Lary.
22.10 Magazine : My télé is rich. De Bernard Rapp et Marie-France Kosmowski.
23.05 Informations : 24 heures sur la 2.
23.20 Météo.
23.25 Magazine : Du côté de chez Fred. Spécial Carole Laure.

FR 3

20.35 Théâtre : Cyrano de Bergerac. *Comédie héroïque en cinq actes et en vers* d'Edmond Rostand, avec Daniel Sorano, Françoise Christophe, Michel Le Royer, Jean Topart, Michel Galabru, Philippe Noiret, Jean Deschamps, Henri Tisot, Pierre Palau, Monique Melinand.
23.15 Journal et Météo.
23.40 ▶ Magazine : Mille Bravo. Présenté par Christine Bravo. Avec Jacques Haurogné, Marc Jolivet, VRP, Lydia Jerdon, pianiste, le Quatuor Giovanna *Marini.*

0.05 Musique : Carnet de notes. Tante Affami, de Haendel.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Appelez-moi docteur. ■ Film américain de Howard Zieff (1978).
22.35 Flash d'informations.
22.40 *Sport : Volley-ball.* Coupe d'Europe des clubs champions : Temo-Fréjus.
0.10 Cinéma : La maison de grand-mère. ■ Film américain de Peter Rader (1988).
1.35 Cinéma : L'initiation d'une femme mariée. Film français classé X de Burd Tranbaree (1983).

LA 5

20.40 Histoires vraies : Scène de racisme ordinaire. *Téléfilm de Bernd Schadewald.*
22.15 Débat : Le racisme.
23.15 Magazine : Ciné Cinq.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Michel Strogoff *(rediff.).*
1.05 Les cinq dernières minutes (rediff.).
2.25 Chéri-Bibi (rediff.).
2.40 Le journal de la nuit.
2.50 La calanque (rediff.).
3.15 Les cinq dernières minutes.
4.30 Tendresse et passion (rediff.).
4.55 Série : Voisin, voisine.
5.50 Musique : Aria de rêve.

M 6

20.35 Téléfilm : Mode d'emploi pour un meurtre. *De Mel Damski.*
22.10 Série : Le Saint.
23.05 Documentaire : Mr Manhattan, Woody Allen. De Peter Behle.
0.00 Six minutes d'informations.
0.05 Variétés : Fréquenstar.
0.35 Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions. Enquête (Brussel's graffiti) ; Culture pub : Enquête (En attendant Saadia) ; Adieu mes quinze ans ; Culture pub ; Destination santé (Toujours jeunes) ; Culture pub ; Adieu mes quinze ans ; Jo Gaillard.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Histoire naturelle de la sexualité (6). D'André et Gérald Calderon.
21.00 Téléfilm : Beauty is not easy (v.o.) D'Anders Wahlgren.
22.15 Court métrage : Le miracle. De Philippe Brach.
22.30 Magazine : Ici bat la vie.
23.00 Documentaire : Le miroir de Baudelaire. De Robert Bober.

FRANCE-CULTURE

21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Les jeux du hasard et de l'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 7 et 8 février, salle Pleyel) : Intégrales, de Varèse ; *Diadèmes*, de *Dalbavie* ; *Pièces pour orchestre op. 12 (4)*, de Bartok ; *Amériques*, de Varèse, par l'Orchestre de Paris et l'Ensemble Intercontemporain, dir. Pierre Boulez.
23.07 Jazz-club. En direct du Sunset à Paris : le quintette de Raphaël Fays, guitariste, et Pierre *Blanchard, violoniste.*

Jeudi 15 février

TF 1

13.35 Feuilleton : Les feux de l'amour.
14.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
15.10 Série : Tribunal.
15.40 Quarté à Vincennes.
15.50 Variétés : La chance aux chansons.
16.25 Club Dorothée vacances.
17.55 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.50 *Avis de recherche.*
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Le bébête show.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 *Série : Police.* Encore vous, Imogène !
22.15 Magazine : Ex libris. Expliquez-moi : Marguerite Duras *(la Pluie d'été)*, Jean Raspail *(Pêcheur de lune)*, Anny Duperey et Bernard Giraudeau ; Extérieur livre : *le Fantôme de l'Opéra*, de Gaston Leroux, Yaguel Didier *(la Médiumnité en question)*, Portrait de Bruce Chatwin ; Les archives du Palais de la principauté de Monaco.
23.15 Série : Agence tous risques.
0.05 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Série : Falcon Crest.
14.05 Série : Hôtel de police.
14.55 Magazine : Tout, tout, tout ... sur A 2.
15.20 Série : Les voisins.
15.45 Après-midi show. Emission présentée par Thierry Beccaro. Le jazz.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.25 Magazine : Graffitis 5-15. Présenté par Groucho et Chico. COPS ; Grafficurieux ; Archie classe ; La fête à la maison.
18.30 Série : Mac Gyver.
19.25 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.35 INC.
20.40 Magazine : Envoyé spécial. Présenté par Bernard Benyamin. Spécial drogue : Le blanchiment de l'argent en Suisse ; *Les familles françaises victimes de la drogue.*
21.40 Cinéma : Les diplômés du dernier rang. □ Film français de Christian Gion (1982).
23.10 Informations : 24 heures sur la 2. Avec le magazine européen Puissance 12.
23.25 Météo.
23.30 ▶ Magazine : Du côté de chez Fred. De Frédéric Mitterrand. Jurgis Baltrusaitis.

FR 3

13.30 Magazine : Regards de femme. Invitée : Hugette Bouchardeau.
14.03 Magazine : Carte verte.
14.30 Magazine : Dadou babou.
15.03 Feuilleton : La tante de Frankenstein.
16.03 Magazine : Télé-Caroline.
17.30 Feuilleton : Guillaume Tell.
17.55 Dessin animé : Denver, le dernier dinosaure.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.05 Jeux : La classe.
20.30 INC.
20.35 Cinéma : Noyade interdite. ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1987).
22.15 Journal et Météo.
22.40 Cinéma : The dumb waiter. ■■ Film américain de Robert Altman (1987).
23.40 Cinéma : The room. ■■ Film américain de Robert Altman (1987).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Radio corbeau. □ Film français d'Yves Boisset (1988).
15.08 Pochettes-surprises. A Kert, d'E. Marton.
15.30 Cinéma : Starman. **■** Film américain de John Carpenter (1984).
17.20 Cabou cadin. Barney ; Polluards ; Super Mario Bros et princesse Zelda.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.15 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
18.30 Top album. Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Marius Trésor.
20.30 Cinéma : Colère en Louisiane. ■■ Film américain de Volker Schlöndorff (1987).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Cinéma : La lectrice. ■■■ Film français de Michel Deville (1988).
23.40 Cinéma : Le plus secret des agents secrets. ■ Film américain de Clive Donner (1979).

LA 5

13.30 Série : 200 dollars plus les frais.
14.30 Série : L'inspecteur Derrick.
15.30 Série : Le renard.
16.45 Dessins animés. Les triplés ; Alice au pays des merveilles (rediff.) ; Bosco ; Angie, détective en herbe ; Le petit lord.
18.30 Série : Arnold et Willy.
18.55 Journal images.
19.00 Magazine : Reporters.
19.40 Drôles d'histoires.
19.45 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Cinéma : Les surdoués de la 1re compagnie. □ Film français de Michel Gérard (1980).
22.15 Série : Deux flics à Miami.
23.10 Magazine : Désir.
23.35 Série : Le voyageur.
0.00 Journal de minuit.

M 6

13.20 Série : Madame est servie (rediff.).
13.45 Feuilleton : Dynastie.
14.35 Chasseurs d'images *(rediff.).*
14.50 Boulevard des clips. (et à 16.05 ; 17.05 ; 1.00).
17.25 Informations : M 6 info (et à 18.25).
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Cagney et Lacey.
19.25 Série : Roseanne.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Cinéma : La taverne de l'enfer. ■ Film américain de Sylvester Stallone (1978).
22.30 Série : Brigade de nuit.
23.20 Feuilleton : Jo Gaillard.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
15.00 Série : Le décalogue (4 et 5). De Krzysztof Kieslowski.
17.00 Documentaire : Les musiques noires d'Afrique du Sud (2). De Claude Fléouter.
18.00 Documentaire : First contact. De Bob Connoly et Robin Anderson.
19.00 Documentaire : Peter and Pierre. De Hausen Henning.
19.30 Magazine : Imagine.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle (v.o.). De Philippe Grandrieux.
20.45 Jazz Soundies collection.
21.00 Magazine : Mégamix. De Martin Messonnier.
22.00 Documentaire : Pierre Boulez, naissance d'un geste. *D'Olivier Mille.*
23.00 Documentaire : Cobra, the snake god (v.o.). De Naresh Bedi.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 octobre 1988 au Théâtre des Champs-Elysées) : Andrea del Sarto, poème symphonique de Lesur ; Gloria pour soprano, chœur et orchestre de Poulenc ; Symphonie nº 4, de Landowski, par l'Orchestre national de France et le Chœur de Radio-France, dir. Georges Prêtre ; sol. : Michèle Lagrange, soprano.
22.20 Musique légère. Œuvres de Gabaye, Rixner, Hall, J. Strauss, Lohr.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

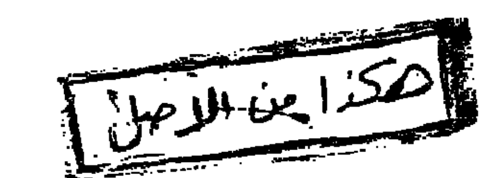
FRANCE-CULTURE

20.30 Soirée spéciale en direct du Centre d'art et de culture de Marne-la-Vallée.
22.40 Nuits magnétiques. Les jeux du hasard et de l'amour.
0.05 Du jour au lendemain.
0.05 Musique : *Coda.* *Le groupe Can.*

Audience TV du 13 février 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

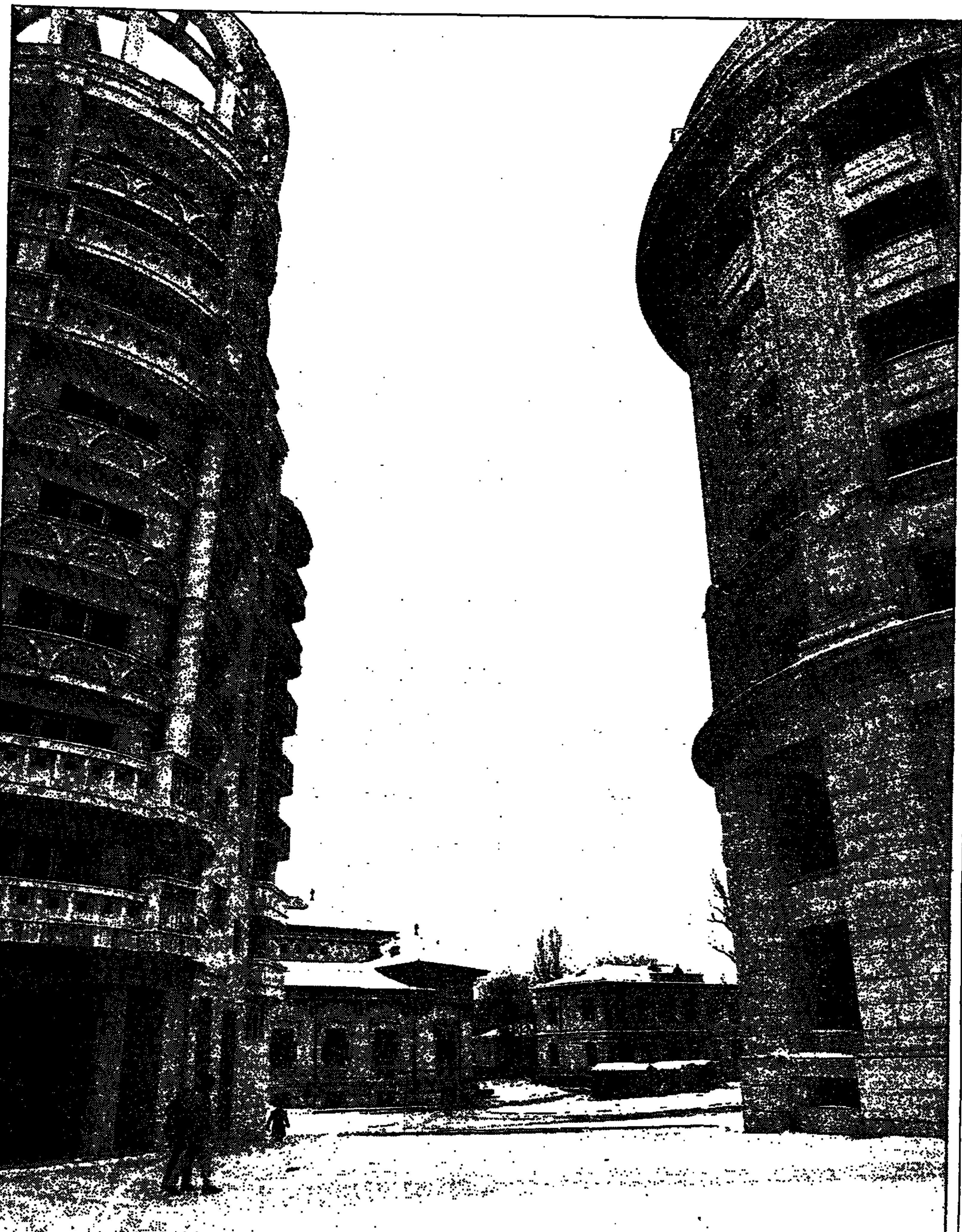
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	55,0	Santa Barbara 20,5	Ecran pub 8,0	Actual. région 19,8	Nulle part 2,2	Reporters 2,5	Gagney... 1,9
19 h 45	58,8	Roue fortune 27,4	Dessinez 10,5	19-20 infos 10,7	Nulle part 4,7	Journal 2,1	Roseanne 3,3
20 h 16	71,7	Journal 30,2	Journal 14,3	La classe 13,0	Nulle part 2,5	Journal 6,0	Mme est servie 5,4
20 h 55	74,1	Kamikaze 24,4	Les anges 24,5	Marche siéc. 13,1	Rambo 3 3,5	Fur. vain cre 10,8	Aventures 3,1
22 h 08	58,6	Kamikaze 21,1	Heure vér. 11,2	Marche siéc. 11,9	Rambo 3 1,7	Fur. vaincre 12,6	Aventures 3,0
22 h 44	37,9	C. mon mardi 18,8	Heure vér.. 12,0	Soir 3 1,8	Radio Corbeau 1,5	China Beach 2,7	Tuer n'est pas 1,4


هكذا من الاصل

Le Monde

SECTION C

ARTS • SPECTACLES



D. R.

LE STYLE « ROUMANO-CLASSIQUE » DU CENTRE DE BUCAREST

L'architecture en barbarie

Les styles sont innocents. Seuls les régimes, les doctrines ou les hommes qui les portent sont condamnables. C'est en tout cas l'avis qui prévaut depuis dix ou quinze ans chez les historiens et les commentateurs de l'architecture. Cela a permis de regarder d'un œil plus guilleret l'œuvre d'Albert Speer dans l'Allemagne nazie, et de faire rentrer dans l'ordre du discours savant les pièces montées du stalinisme. Cela a aussi permis de se débarrasser des dogmes du mouvement moderne, pour n'en garder que les acquis fonctionnels.

De toutes ces remises en cause sont issues des pensées et des pratiques diverses, contradictoires. Au mieux, une réflexion complexe s'est élaborée sur la ville, sur les formes et les enjeux urbains. D'autres, se sentant quitte des tyrannies d'école, des principes, se sont engagés dans un formalisme lyrique, déconnecté *de la ville, non de l'imagination. Mais, le plus souvent,* ce sont les idées simples, voire simplistes, qui se sont imposées. Débordant ainsi un postmodernisme confit dans l'ironie, la vague néo-classique, incarnée notamment par Ricardo Bofill, n'a guère eu de mal à s'imposer.

Le style Ceaucescu a trouvé là sa légitimité théorique. Mais, en poussant la démarche jusqu'à l'absurde, aussi bien sur le plan formel qu'urbain, il a mis en évidence les failles et les ridicules (sinistres dans le cas de Bucarest) d'une telle démarche. Sur le plan formel, ce *style « roumano-classique » avait la terrible* fonction de masquer la réalité (la pauvreté, la dictature), aussi bien dans le palais que le dictateur s'était consacré que sur l'avenue si joliment nommée « de la Victoire du socialisme ».

Sur le plan urbain, la référence hausmannienne utilisée par les architectes de Ceaucescu dissimulait en fait une pure et simple entreprise d'anéantissement culturel. Il s'agissait de substituer l'apparence d'un Ordre (en fait des kilomètres de façades devant des chantiers inachevés) à une autre réalité, humaine et secrète celle-là, d'un merveilleux « désordre », légué par l'histoire à la ville.

Qu'il s'agisse de Bofill ou des architectes de Bucarest, on pourrait parler d'une architecture de l'illusion, ou de la poudre aux yeux. Tout un discours sur la ville-théâtre et sur la scène-lieu d'architecture pourrait légitimer ces va-et-vient du vrai et du faux, du faux-semblant et du vraisemblable. Mais on aura clairement appris ici que ce qui est merveilleux au théâtre ou dans les enclos réservés de l'imagination peut devenir odieux dans l'ordre du réel. Les Roumains auraient sans doute préféré éviter cette expérience grandeur nature sur la nature de la ville.

FRÉDÉRIC EDELMANN

Lire pages 24 et 25

CINÉMA **27**

Oliver Stone : retour au Vietnam

D. R.

Ancien combattant, Oliver Stone n'en finit pas de brandir à la face des Etats-Unis son image du Vietnam. *Né un 4 juillet* retrace le chemin qu'a suivi Ron Kovic, parti la fleur au fusil pour les jungles du Sud-Est asiatique, revenu dans un fauteuil roulant. Pour l'incarner, Stone a choisi Tom Cruise, ex-idole de la jeunesse patriotique (c'était au temps de *Top Gun)*. Aujourd'hui, Cruise sacrifie son image proprette (ici aux côtés de Willem Dafoe) à la cause des vétérans, et espère un oscar pour sa peine.

DANSE **31**

Un théâtre neuf à l'est de Paris



ERIC MORENGY

Au cœur de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, la ferme modèle de la famille Menier, chocolatiers à Noisiel, devient le plus important centre d'art et de culture de l'est parisien sous le joli nom de Ferme du Buisson. Associé au directeur artistique Fabien Jannelle, le chorégraphe Daniel Larrieu s'y installe pour trois ans. Priorité à la danse, mais sans exclusive. La Ferme est bien décidée à assumer son rôle de diffusion et de production d'œuvres nouvelles, musicales et théâtrales.

ARTS **33**

Les trésors du grand sultan



GIRAUDON

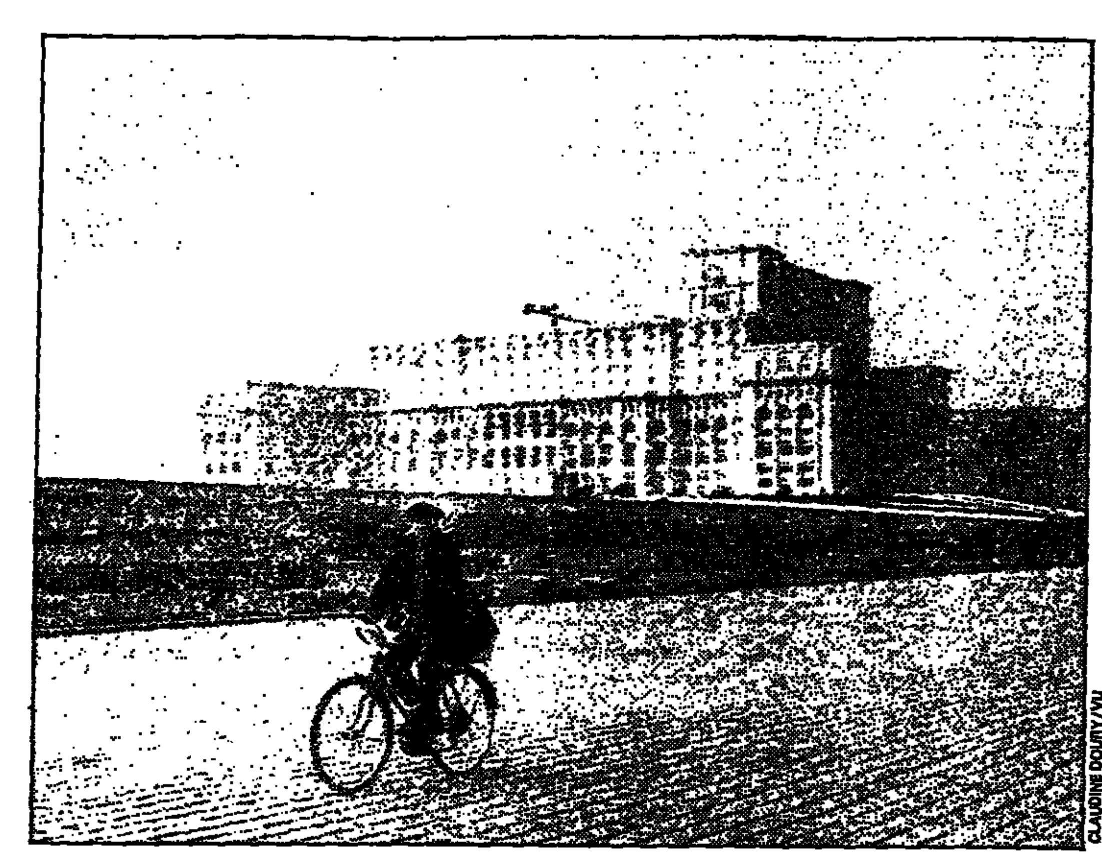
Le Sultan-Soleil Soliman était connu pour son austérité (sa tenue le prouve) et sa cour pour son goût du faste. Témoin, les trésors du musée de Topkapi, qui ponctuent l'exposition que le Grand Palais consacre à l'art, l'histoire de l'Empire ottoman à son apogée et à Sinan, le Mansart, le Vauban de l'architecture turque.

ARCHITECTURE



LE CENTRE DE BUCAREST OU L'UTOPIE

Dracula



Casa Populu Lui : le Palais du Peuple devait être inauguré en 1990.

CLAUDINE DOURY/VU

C'était en janvier dernier, au plus fort des interrogations sur la Roumanie de demain, le sur le bien-fondé des informations diffusées de manière désordonnée. Ampleur des destructions de la vieille ville de Bucarest ? Importance de la « systématisation » des villages ? Réalité d'un gigantesque réseau de souterrains ? Sur place, une nouvelle interrogation allait s'ajouter à toutes les autres : à quoi tous ces bâtiments démesurés, mais inachevés, vont-ils bien désormais pouvoir servir ?

ENTRE chien et loup, Bucarest est terriblement grise. C'est une ville au ciel bas, aux murs ternes, dont la neige s'est colorée du noir mêlé du macadam et de la pollution. Pas une lumière jusqu'à ce que le loup ait bel et bien mangé le chien. Sur la place de l'Université devenue légendaire, la population, qui a perdu le sourire des premiers jours de la Révolution, passe en foule dense devant des myriades de bougies émêchées, autels civico-religieux improvisés à la mémoire des morts. Même scène, un peu plus loin, sur la place Gheorghe-Gheorghiu-Dej, où l'on s'active pour déblayer les ruines de la Bibliothèque nationale et les gravats du Musée national endommagé par les tirs.

Les téléspectateurs se sont habitués aux images de cette place que bordent aussi le palais de la République, la merveille néoclassique qu'est le Théâtre de l'Athénée, et l'hôtel du même nom, sérieusement mitraillé. L'Hôtel Intercontinental, QG de la presse, est le seul bâtiment largement illuminé. Il a été construit, nous dira-t-on, par un architecte roumain. Longtemps, il est resté la seule verticale de la ville. Car les églises de Bucarest sont tapies, blotties sous les murs du Paris des Balkans, métropole déjà ambitieux il y a cent ans, et passée en moins d'un siècle de quelques dizaines de milliers d'âmes à deux millions d'habitants.

Depuis que, après la deuxième guerre mondiale, *« la paix a éclaté »*, comme disent les Roumains pour parler de l'installation du régime communiste, l'architecture et l'urbanisme forment ici un remarquable instrument de mesure. Un outil pour évaluer les incohérences, les désastres, les folies d'un régime qui s'est inspiré des pires moments d'une histoire déjà contrastée et sanglante en les aggravant de modèles absurdes. Le retour de Chine de Ceausescu, en 1971, marque ainsi le début d'une insidieuse terreur pour les intellectuels. L'architecture, assujettie pour l'essentiel à la commande d'Etat, sans les échappatoires individuelles qu'ont les peintres, les écrivains, va devenir une des marottes du Conducator.

Travaux pharaoniques dans la vieille ville de Bucarest, complexes chimiques ou sidérurgiques inutiles, vastes cauchemars technico-architecturaux sans corollaires économiques, projets de « systématisation ». Toute l'économie du pays, la vie quotidienne et sociale de la Roumanie, ont été assujetties à ce délire architectural et urbain.

Mais il y a ce que l'on voit, et ce que l'on vous dit. Tant d'années de silence, de rumeurs, associées à une tendance répandue aux exagérations, ont suscité des légendes, tout un pot-pourri de drames vécus ou inventés, compliqués par un sens prononcé, voire forcé, de l'humour. Pourquoi ne croirait-on pas aux 1 000 kilomètres *« au moins »* de souterrains qui quadrilleraient les sous-sols de Bucarest, *« jusqu'à des 100 kilomètres de là »*, quand la démesure du régime a pu produire un palais, bien visible, lui, de 400 000 m² ? Et pourtant, tout incite au plus grand scepticisme.

Ascanio Damian, membre du Front de Salut national, ancien recteur de l'institut d'architecture, et qui fut l'un des rares à condamner de vive voix et par écrit les destructions de Bucarest, dit n'être pas en mesure d'apporter la moindre précision sur ce labyrinthe enterré qui aurait servi de refuge aux « terroristes » de la *Securitate*. Ou alors, il cite un souterrain banal qui relierait le Conseil d'Etat au siège du comité central (comme notre Assemblée nationale, par exemple, en contient de semblables). Il faut se contenter de les croire *« fermés aux visites »* parce que *« l'armée les explore »*, et se laisser persuader qu'ils ont des sorties macabres dans les caveaux des cimetières. Etrange retour de Dracula ! La même imprécision entoure la question des villages roumains. Si l'on en croit un rapport récent de l'UNESCO (1), cette entreprise d'aménagement (terme traduit par « systématisation ») correspondait initialement à un besoin de modernisation de l'agriculture et à une refonte estimée nécessaire de l'administration des campagnes. La barbarie culturelle du clan Ceausescu, heureusement atténuée par le zèle moyen des responsables à la plupart des échelons, faisait peu de cas du patrimoine rural roumain, l'un des mieux, sinon le mieux conservé d'Europe (il faut visiter le Musée des villages, au nord de Bucarest, où sont rassemblées des maisons, voire des ensembles, de tout le pays). Quelque 150 villes actuelles, certains bourgs et villages (au total 1 800) devaient être ainsi « promus » au rang de centres agro-industriels. Les 13 000 villages que compte la Roumanie devaient d'autre part être, pour une partie (?) d'entre eux, « systématisés », devenant des centres administratifs, dotés d'équipements modernes qui pouvaient, selon les hasards et les ingénieurs, impliquer la destruction des anciennes structures ou être plus sagement édifiés à côté. Tous les autres devaient être laissés en l'état pour disparaître naturellement, par abandon progressif. Ce qui n'est pas un sort plus enviable.

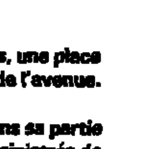
Il est quasiment impossible, dans l'immédiat, d'acquérir une certitude sur l'ampleur qu'a pu prendre la systématisation. Mais tous nos interlocuteurs, pour une fois, ont été d'accord sur plusieurs points : le cri d'alarme lancé par la Hongrie était sans commune mesure avec la réalité, même s'il est vrai que les Hongrois de Roumanie ont pu ressentir cette menace comme une agression contre leur minorité. Dans le cadre strict de la systématisation, très peu de localités ont été touchées : une dizaine très sérieusement, quelques autres plus partiellement, souvent dans les environs de Bucarest ou sur le trajet entre la capitale et la résidence secondaire préférée de Ceausescu, dans le Nord.

Dans les villes, avec ou sans systématisation, un certain nombre de mutilations ont été opérées au cœur des quartiers anciens, le plus souvent de manière ponctuelle, nous disent les Roumains. Mais nombre de villes et de villages français n'ont-ils pas été « systématisés » sans le savoir, durant les trente premières années de l'après-guerre ?

« ILS ONT EXCLU LA VIE »

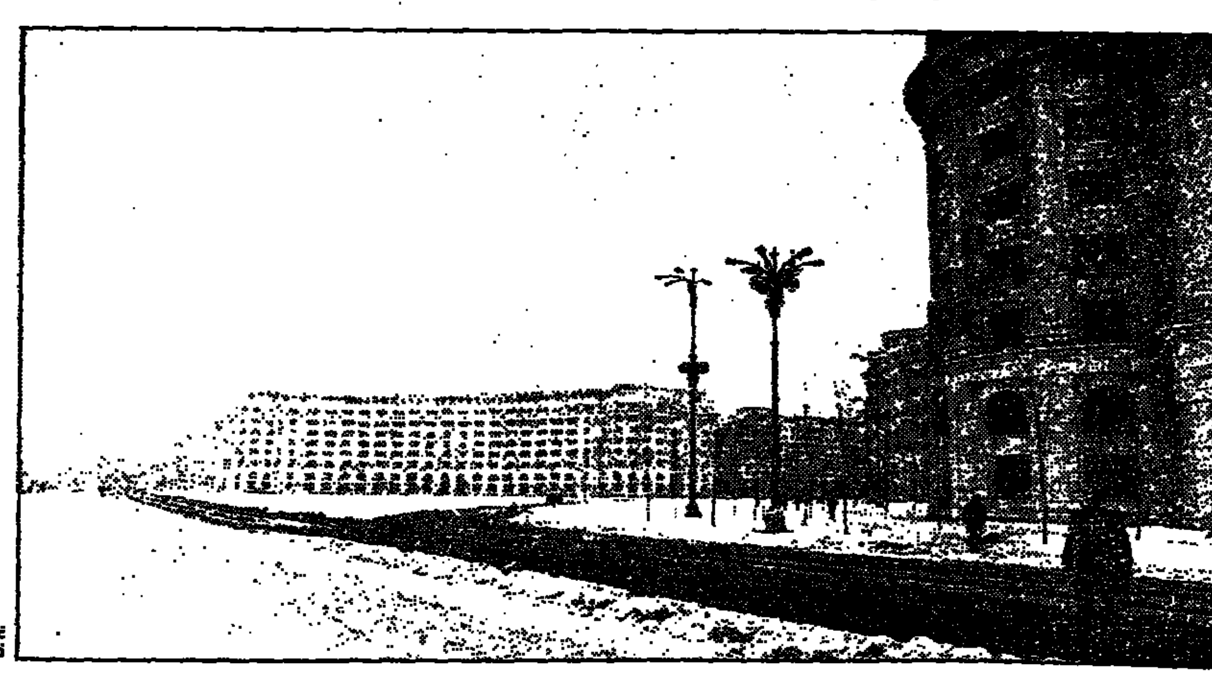
« C'est avec des cités rasées, des églises détruites, des archives dispersées, des traditions étouffées, que la Roumanie se présente devant l'histoire. » Lorsqu'en 1935, Morand écrit ces lignes (2), le pire est encore à venir. Ce pire, qui instaure au cœur même des villes, et au cœur de la plus grande d'entre elles, Bucarest, une architecture dévoyée dans les chemins de la démence. Le tremblement de terre de 1977 a servi de prétexte et de point de départ à la plus grave agression – en temps de paix – qu'ait connue une ville occidentale. Nicolae Ceausescu et sa femme Elena ont fait raser depuis 1977 les quartiers de Bucarest qui répondaient le mieux à une demande atavique de paix, de douceur. Ils en ont exclu la vie. A la place, ils ont édifié ces grandes choses glabres qui plaisent immédiatement à qui, de ce côté-ci de l'Europe, ne pense la culture qu'en termes de vagues ressemblances avec ce qu'il connaît chez lui, et ne va surtout pas regarder derrière le décor.

Devant la Maison du peuple part vers l'Ouest une immense saignée blanchâtre qui se noie, au loin, dans une forêt de grues : l'avenue de la Victoire-du-Socialisme... Victoire contre Bucarest, ironisent les Roumains. L'avenue de cette victoire a, dans son état actuel, quelque 4 kilomètres, entre le Palais du peuple et un rond-point, qui ferme la perspective sur un mode monumental sans affectation précise. Manifestement, il s'agissait simplement de fermer la perspective. Au-delà de ce rond-point, l'avenue bifurque légèrement vers la gauche, vers le Nord-Est, en direction du complexe sportif du 23-Août. Dans la bouche de beaucoup



Face au Palais, à l'emplacement de l'ancien quartier Uranus, une place semi-circulaire marque l'entrée de l'avenue.

Page droite : l'avenue de la Victoire du socialisme dans sa partie « habitable ». Dans les immeubles achevés sont relogés les sinistrés de décembre. Aux rez-de-chaussée, les magasins étaient remplis lors des visites officielles pour servir de vitrines au socialisme de Ceaucescu. Après la place Unirii, les façades de l'avenue cachent les chantiers interrompus, des immeubles inachevés, et sans doute inachevables, pour une économie épuisée.



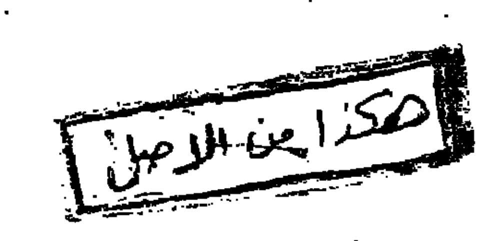
D.R.

L'inutile édification

Le matin, par les fenêtres perchées de l'hôtel Intercontinental, on voit émerger de la brume une masse colossale, quelque chose qui tient tout à la fois du Potala, des palais proliférants de l'art brut, des *Mille et Une Nuits*, des rêves utopiques de la science-fiction. Ce n'est que dans les premières heures du jour que les références culturelles pourront se préciser... Le mastodonte, de plan carré, s'élève en fait lourdement en trois volées, comme une pyramide à degrés, jusqu'à, nous l'apprendrons, quatre-vingt-dix mètres (non compris le tertre sur lequel on l'a placé) ; Khéops, il est vrai, culmine à cent quarante mètres... C'est la Maison du peuple, Casa Populu Lui.

Aucun mot, aucune image, sinon quelques séquences de films hollywoodiens, ou le Xanadu de *Citizen Kane*, ne peuvent rendre compte de ce qu'est ce palais. Aucun édifice visitable au monde ne donne une telle impression de démesure et de démence. Placé au centre d'une large colline artificielle, déserte comme un champ de mines, et que ne traverse aucune route, aucune voie d'accès, il devait être desservi à l'arrière (à l'ouest) par une entrée souterraine et formait ainsi une forteresse isolée. Occupant la presque totalité d'une cour centrale, un bâtiment circulaire aurait abrité deux salles de conférence. Chacun des côtés du carré devait loger un organisme dirigeant du comité central, le gouvernement, le Conseil d'Etat et (sous réserve) la *Securitate*. Seule la justice n'avait pas sa place dans le palais, Ceausescu estimant sans doute la représenter seul. Le dictateur avait un bureau au centre de chacun des corps de bâtiment, dominant la ville, l'aile sud abritant toutefois son bureau principal (ainsi que celui de sa femme), car le don d'ubiquité n'est pas si facile à gérer. On trouve sans doute d'aussi grands et luxueux espaces dans d'autres palais à travers le monde, mais peu dont la disposition associe aussi naturellement à la folie des grandeurs les dispositions panoptiques des paranoïas les plus prononcées.

Au rez-de-chaussée, trente-cinq salles, baptisées salons, étaient numérotées, faute d'affectation précise. Couvertes de marbre et d'or, ruisselantes d'inutilité, ces salles font, chacune, plusieurs cen-



URBANISTIQUE DU CLAN CEAUCESCU

architecte

de commentateurs, et souvent même pour les Roumains, la saignée ne dépasserait pas 1 kilomètre. Il s'agit en fait de la seule partie de l'avenue comprise entre le palais et la piazza Unirii, la seule que visitaient les amis de l'ex-République socialiste et qu'arpentent, assez insouciants, les visiteurs d'aujourd'hui. Ne se fiant qu'à leurs yeux et à ce solide bon sens qui entretient les impostures historiques, ils y voient la marque d'un Bofill, ce qui n'est gentil ni pour Bofill ni pour Bucarest...

Au-delà de la place, l'avenue, large de 120 mètres, *« plus large de 1 mètre que les Champs-Elysées »*, se poursuit, en effet, totalement déserte d'habitants. Y passent de temps à autre des camions désormais désœuvrés. Plus on s'éloigne du palais, plus les constructions sont médiocres, réduites souvent à une façade, derrière laquelle se dresse une carcasse de béton plus ou moins fermée, au hasard des financements, des travaux, des agacements du grand maître d'œuvre. Lorsque le béton venait à manquer, les coffrages étaient en partie remplis de parpaings, ce qui laisse augurer, si tout est construit de la sorte, de sinistres surprises en cas de nouveau tremblement de terre. Il *est vrai que ces immeubles d'habitation ne sont pas* habitables et peuvent tout juste, actuellement, servir d'abris.

Immédiatement derrière l'avenue, la ville reprend, sans souci de continuité, Des milliers d'ouvriers – dix-huit mille selon un interlocuteur, qui n'a pu nous préciser si le chiffre incluait l'ensemble du palais et de l'avenue – travaillaient là avant la Révolution, passant d'un chantier à l'autre, selon les caprices du couple régnant. Ils ont pu achever – apparemment – la nouvelle Bibliothèque nationale, un bâtiment flanqué de colonnes corinthiennes dans le plus pur esprit Beaux-arts, et qui, en termes de néoclassicisme, le dispute au nouveau Musée national – dont l'unique objet de célébration devait être l'œuvre et la vie du Conducator. Le musée, qui se trouve derrière l'Opéra, a été l'occasion d'un des derniers grands « triomphes » du *Conducator*, le 23 août. Pour son apparition, il voulait que le bâtiment fût terminé à marche forcée. Il le fut. Mais derrière Ceausescu, derrière la bâche frappée du portrait du génie des Carpathes, les responsables des travaux avaient caché leur inévitable retard.

Le nouvel Opéra, le plus grand bâtiment du monde dédié aux muses du spectacle, devait, outre de formidables halls accueils, compter sept salles dont trois principales : l'Opéra proprement dit, le plus grand du monde bien sûr par le nombre de places, quelles qu'en puissent être les conséquences pour l'acoustique ; une salle de concert d'envergure notable ; enfin une salle *consacrée à un nouveau type de « spectacle total »* qui, au chant, à la musique, à la danse, ajouterait la gymnastique et quelques autres spécialités roumaines. Dans la même veine, notons que « l'architecte suprême » venait d'imaginer un type d'édifice radicalement nouveau : des tribunes en dur, réparties dans toutes les villes de Roumanie et aux points les plus propices de Bucarest, d'où il pourrait haranguer les foules sans risque.

De l'Opéra projeté, il ne reste aujourd'hui qu'une multitude de grues, un coin un peu plus dense dans la forêt métallique des chantiers. Mais aussi les infrastructures. On pourra toujours en faire le plus grand parking du monde, sourient certains. Mais la plaisanterie, là non plus, n'est pas sans arrière-plan. Ceausescu *avait érigé en principe la diminution et*, quand cela était possible, la suppression du trafic automobile dans Bucarest, luxe réservé au clan, aux officiels et bien sûr à la *Securitate*. Ainsi, et indépendamment des problèmes économiques limitant la possession de voitures, aucun parking public ni privé n'a été construit, même sous les nouvelles constructions, à l'exception, évidemment, d'un gigantesque parc souterrain, à côté de la Casa Populu Lui, qui a pris la place d'un stade et d'un complexe sportif où s'entraînaient naguère les Bucarestois.



CLAUDINE DOURY/VU

Fontaine gelée près de la place Unirii.
Une esthétique baroque à l'orée d'un désert.

La Calea Victoriei, la plus connue des avenues de Bucarest – dont le nom célèbre, lui, la victoire de 1878 sur les Turcs, – avait-elle été « privatisée » ? Réservée à l'usage personnel du clan pour lui permettre de passer sans encombre du quartier de la nomenklatura (dans le nord de la ville, autour de la place Aviatilor, c'est là où se trouve la dernière résidence du couple Ceausescu), au centre géographique de la ville et, au-delà, au chantier colossal du nouveau palais. A proximité de celui-ci, un des ponts qui enjambent la Dimbovita, la petite Seine du Paris des Balkans, a été interdit à la circulation, contraignant à un long détour *quelque 250 000 habitants des quartiers* « modernes », au sud-ouest de la ville.

S'il est vrai que Bucarest est dotée d'un métro rapide, moderne, les autobus surchargés, débordant de bras, de jambes, de têtes emmitouflées, donnent la mesure de l'incohérence – ou du despotisme trop cohérent – qui a présidé à la politique des transports dans la capitale roumaine.

Dans le contexte d'une ville engorgée, des travaux d'adaptation étaient certainement nécessaires, et chacun en convient. Pour autant, la référence à Haussmann qu'utilisait Ceausescu, sans savoir vraiment de quoi il retournait, et qu'utilisent parfois encore les visiteurs étrangers, exaspère les architectes et les urbanistes roumains. Car s'il est vrai qu'à Paris les travaux haussmanniens taillèrent souvent à vif dans la ville ancienne, ils obéissaient à une volonté urbaine logique. Défensive sans doute aussi, mais sans vision centripète de l'univers.

L'avenue de la Victoire-du-Socialisme ne correspond à rien de tel. Ceausescu et Elena – car ils « travaillaient », comme on sait en couple, – ayant établi après de longues hésitations le lieu de leur future demeure, la Casa Populu Lui, avaient simplement décidé de faire raser tout ce qu'il y avait devant leurs futures fenêtres, projet sommairement mégalomane. Comme on l'a souvent souligné, ils avaient à la fois une haine affirmée des éléments culturels qui leur échappaient par éducation (elle en particulier), et comme on le sait moins, ils avaient l'obsession, difficilement formulée, de quelques archétypes architecturaux issus, semble-t-il, de souvenirs d'enfance (lui en particulier).

C'est ainsi que l'équivalent de trois ou quatre arrondissements parisiens a été brutalement rasé dans la partie naguère considérée comme l'une des plus séduisantes de Bucarest : un habitat de village dans la ville, aux maisons couvertes de fleurs au printemps ; mais aussi l'un des cœurs historiques de la ville, peuplé de petites églises et de monastères. Outre la valeur des ensembles urbains qui ont disparu, valeur constituée par les apports du temps, détails riches ou humbles de l'architecture, ce sont treize églises, plusieurs palais et monastères qui ont été rasés. A quoi s'ajoute le déplacement, selon la méthode déjà expérimentée en Egypte pour quelques temples majeurs, d'édifices par trop intouchables dans les replis grandiloquents de l'immense avenue.

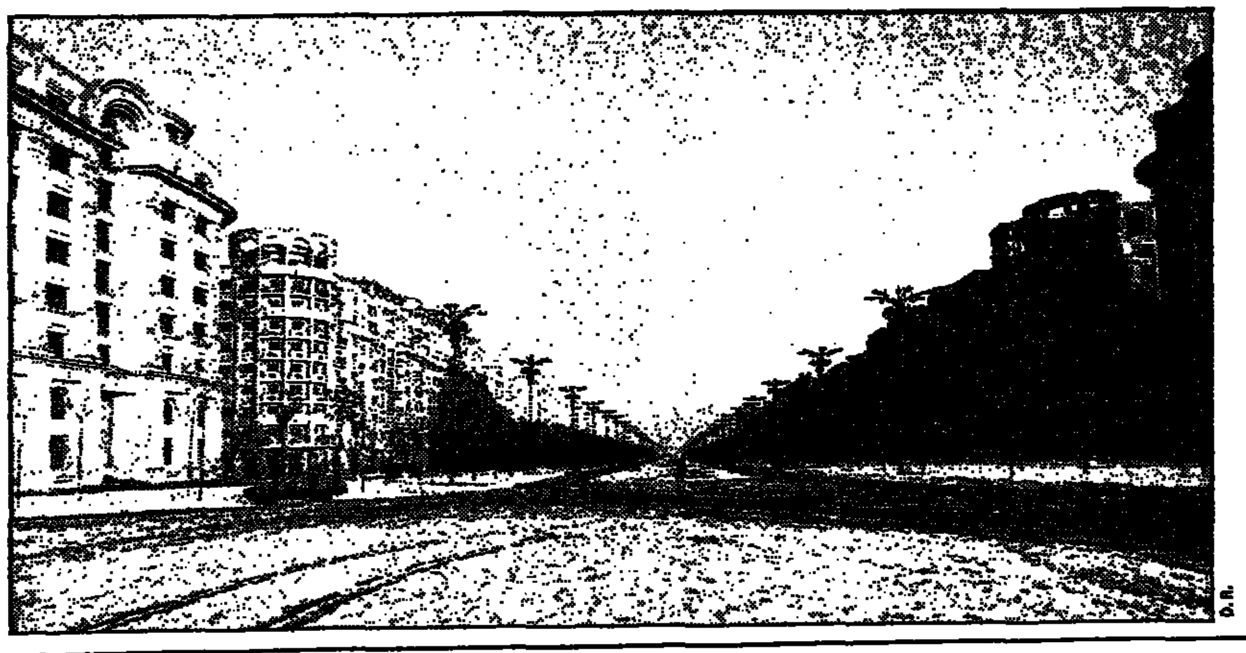
Au siège de l'Union des architectes d'où ont été « sortis » les anciens responsables de la profession, un groupe d'une quinzaine d'architectes se penchent aujourd'hui sur l'avenir d'une profession moralement sinistrée. Ici comme ailleurs, on ne trouve pas de volonté de revanche, de règlement de comptes. La plupart ont dû se plier à la commande des instituts pour lesquels ils travaillaient, que ce soit pour les programmes de la systématisation, pour la Casa Populu Lui, pour l'avenue de la Victoire-du-Socialisme, pour l'Opéra, ou pour une usine chimique périmée. Quelques autres ont trouvé des solutions d'attente, comme Sandu Miclescu qui a, durant ces dernières années, travaillé à retaper ou restaurer ici ou là de petites églises.

Compte tenu des relations du patriarcat avec le régime, c'était aussi travailler pour l'Etat, mais au moins, pense-t-il, sans porter atteinte à la noblesse de son métier. Une profession qui se sent aujourd'hui terriblement coupable, nous dit un autre architecte, Ion Enescu. Mais, comme beaucoup de ceux qui ont traversé l'ère Ceausescu en conservant leur respectabilité, il a largement passé l'âge où l'on tire des plans sur la comète. La relève des retraités de l'épopée moderne par une jeunesse à qui l'on a désappris à aimer le passé constitue l'une des graves interrogations sur la Roumanie de demain.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) Une équipe de l'UNESCO a pu faire un bilan relativement équilibré de la systématisation et un inventaire assez exhaustif des destructions de Bucarest, lors d'une mission en août et septembre derniers, inventaire qui confirme ceux publiés par Sherban Cantacuzino en 1987 (*Cosmos Information*, 1987, nº 2) et, plus récemment, par *l'Architecture d'aujourd'hui* (nº 261, fév. 1989).

(2) *Bucarest*, par Paul Morand. Ed. Plon.



D.R.

d'un château hanté

taines de mètres carrés. Au plafond pendent d'interminables séries de lustres identiques, encore recouverts pour beaucoup d'un drap gris de plastique : *nombre d'entre eux ils ont été posés avant la fin* des travaux. Mais ces travaux pouvaient-ils avoir une fin ? Chaque dimanche, pour le plaisir, et quelquefois aussi avec la pompe d'une visite officielle, le couple Ceausescu venait visiter le chantier, faisait défaire et refaire les décors des salles, des escaliers, comme s'il s'agissait d'une maquette grandeur nature, d'un jeu de construction. Architectes *et ouvriers s'y étaient plus ou moins* habitués. Parfois, le dictateur faisait casser du plâtre, croyant avoir affaire au réel de ses rêves.

Le maître d'œuvre du palais, c'était bien sûr Ceausescu. Toutefois, un concours a bel et bien été gagné en 1984 par une jeune architecte, Anca Petrescu, férue de post-modernisme. On l'aurait vue en décembre, juchée sur un tank, *un drapeau à la main pour marquer* son appartenance à la révolution. Vrai ou faux, cela paraît correspondre – tous les témoignages concordent – au mélange d'opportunisme et d'ambitieuse violence qui lui a permis de gagner ce concours, puis de prendre sous sa coupe le plus prestigieux des instituts d'architectes, *une agence d'Etat de cinq cents* personnes toutes affectées à l'édification du seul palais. Cela fait-il un style ?

Le palais est au plus près d'un classicisme d'importation française, mâtiné des énervements ponctuels du dictateur. Sans esprit, sans grâce, il n'obéit qu'aux règles du pouvoir : brutalité, visibilité, inaccessibilité.

Le style Ceausescu se définit *presque mieux sur l'avenue de la* Victoire-du-Socialisme, où il a l'apparente harmonie des grands ensembles répétitifs. Avec un soupçon de « marina » en plus, il est un patchwork de références qui trouvaient une caution avouée chez des personnalités comme Bofill *(« les palais du peuple »...)*, sans que ce dernier eût, bien sûr, été consulté. Comme quoi, on ne se méfie jamais assez de sa postérité.

F. E.



DU CHATELET A FAVART, LES DÉCORATEURS FONT L'ÉVÉNEMENT

Roberto Plate : miroir, mon beau miroir

Le décorateur des *Maîtres chanteurs* montre au Châtelet, mais également dans une galerie parisienne, à quel point son imagination est passée maître dans l'art de capturer l'espace.

C'EST au 91, quai de la Gare, formidable forteresse jadis élevée pour célébrer le mariage du rail et de la route, et aujourd'hui reconvertie en repaire d'artistes. Les occupants se démènent pour sauver cet îlot créatif du flot des rénovations promises au désert ferroviaire du 13e arrondissement. L'un d'eux, Jean-Pierre de Fleurieu, qui se présente par ailleurs comme agriculteur, a ouvert par passion une galerie. Il a demandé à Roberto Plate, peintre, mais dont la renommée tient notablement à ses décors de théâtre, d'y exposer ou de faire ce qu'il voulait.

Roberto Plate est d'origine argentine, ce que son accent, vaillamment entretenu depuis vingt ans qu'il est en France, ne cache pas vraiment. Il a fait ses études aux Beaux-Arts de Munich, avant de retourner à Buenos-Aires, où il est né en 1940. Il s'y taille une bonne et turbulente renommée qui se conclut, en 1968, par une exposition-provocation à l'Instituto di Tella. L'exposition sera fermée, et bientôt l'institut. Plate y présente ce qu'on appelle alors une installation dans le langage des plasticiens branchés, mais dont l'effet théâtral est certain. Il installe tout bonnement un espace fermé, avec deux portes, « Hombres », « Mujeres », mais rien à l'intérieur, simplement des murs propices aux graffitis. Tout ce qu'il faut alors pour plaire à la Junte. En 1969, Roberto Plate s'en va sous d'autres cieux, en même temps qu'Alfredo Arias, et tout un tas de gens qui vont, en France, former le groupe TSE.

1990. Roberto Plate se souvient d'un conte oriental. Un calife, tout puissant seigneur, convoque les deux plus célèbres peintres du pays et les met à la tâche sur deux grands murs en vis-à-vis, cachés l'un de l'autre par des voiles. Pendant un an, l'un s'active à peindre le chef-d'oeuvre des chefs-d'oeuvre, l'autre polit et repolit son mur pour lui donner les vertus du plus fidèle miroir. Au bout d'un an, le souverain découvre le travail du premier, et chacun s'accorde à y voir la plus grande merveille qu'artiste ait jamais produite. On découvre alors l'autre mur, dont le reflet renvoie l'œuvre du premier peintre. Et chacun s'accorde alors pour trouver cette peinture très supérieure à celle du mur d'en face. Ainsi Roberto Plate imagine pour la galerie du quai de la Gare un piège diabolique pour voler sa beauté non plus à une peinture, mais à la réalité, à l'espace, à la vie, et pour la donner à son reflet dans la profondeur magnifique et terrible d'un grand miroir d'eau.



LUCAS DE CHABANEIX

Trompe-l'œil et reflets dans l'eau

Autour du miroir, un cadre doré qu'on repère à son envers pourpre assigne sa place au spectateur. La manipulation des reflets n'est pas une idée neuve. Ce qu'en fait Roberto Plate dépasse véritablement les jeux habituels de l'imagination. Sans doute parce qu'il va à l'essentiel, au plus simple, dans l'élaboration de l'idée ; parce que les techniques pour échapper aux espaces clos n'ont plus de secrets pour lui ; et parce qu'il sait effacer tout ce dont une époque aime à se maquiller. Il offre là en tout cas une des choses les plus belles qu'on ait vues depuis longtemps à Paris. Quelque chose de si éternel qu'on s'effraie de sa vocation éphémère.

Roberto Plate signe ainsi l'aboutissement d'un double parcours. Ou plutôt, d'un parcours à deux composantes, à deux clefs : la peinture d'une part, c'est-à-dire la maîtrise d'un univers en deux dimensions, dont les deux dimensions sont la réalité et son image ; d'autre part le théâtre, à travers les trois dimensions de la scène, ces trois dimensions nécessairement factices que gèrent tous les décorateurs, mais qu'il sait exalter à travers un arsenal exceptionnel de techniques, et grâce à cette quatrième dimension qu'est chez lui l'imagination. Dans son atelier, près de la place des Fêtes, un vaste volume nervuré, moderne, où il peut développer toute la force et le désordre qualifié de cette imagination, on voit bien, et il vous montre bien, comme il passe d'une dimension à l'autre, du monde de la toile ou du dessin à celui de la scène, de l'espace.

C'est par le biais d'une glace, derrière lui, qu'il prend la mesure de la toile en cours sur son chevalet. C'est une maquette de l'espace scénique qu'il construit d'abord avant même de passer au dessin, puis d'expérimenter ce dessin dans la maquette initiale. Un va-et-vient du regard entre le réel et le figuré, entre la mesure et la projection. D'*Eva Peron*, de Copi, aux *Contes d'Hoffmann*, d'Offenbach (qu'il prépare pour cette année avec Arias et qu'on verra à Genève et au Châtelet) on observe une attention sans cesse plus aiguë aux détails du volume qu'il faudra occuper. Pour *les Contes*, la scène sera une collection de mille et une scènes plausibles. Pour *la Locandiera*, de Goldoni, le décor – un coin de ville italienne – suivait exactement les contours et les aspérités de la scène d'Aubervilliers. Pour *Ivanov*, de Tchekhov, au Français, le décor était une réplique telle de la cage de scène que les machinistes se refusaient à le monter. Pour *la Tempête*, de Shakespeare, à Avignon, le fragment de ruine représenté par le décor collait si bien à la nature du Palais des papes que certains spectateurs, sans doute peu familiarisés avec la Cour d'honneur, le prirent pour un élément du monument. Etc., etc.

Fidélité au réel, et perversion du réel, c'est une des techniques, si l'on peut inventorier les outils d'une telle création, une technique parmi quelques autres, repérables, qui font l'art et la manière de Roberto Plate. Comme il ne se met pas en avant, ou qu'il attend que d'autres, plus ou moins adroitement, le fassent pour lui, ce n'est qu'aujourd'hui, après vingt années de création, que son rôle prépondérant sur la scène française trouve, au-delà de son travail sur scène, une reconnaissance autonome. Près de Peduzzi et de quelques autres noms aux consonances méditerranéennes. Une exposition, à la galerie Proscenium, fera l'inventaire de ce travail qui, du groupe TSE à Claude Régy, de Copi à Duras, traverse tout le théâtre des dernières décennies.

Aujourd'hui, les *Maîtres chanteurs* mis en scène par Régy au Châtelet (la critique du spectacle est parue dans *le Monde* daté 14 février) peuvent montrer tout à la fois la capacité de dialogue du décorateur avec son metteur en scène, sa faculté d'abstraction, sa puissance symbolique : un grand décor gris marbré de noir, semi-circulaire, percé d'une fenêtre carrée sur un monde de représentation passablement « platonicien » ; et aussi un escalier vertigineux qui rappelera l'inoubliable *Luxe* monté en 1975 au Palace. Car ce n'est pas faire descendre Plate de son Olympe mérité que de rappeler qu'il y a, en haut de ses marches, autant d'humour que de gravité, autant de séduction paisible et quasi bucolique que d'esthétique ésotérique et farouche.

F. E.

★ *Les Maîtres chanteurs*, de Wagner, mise en scène de Claude Régy, décors de Roberto Plate, direction Marek Janowski : Théâtre du Châtelet, les 15, 18, 21 et 24 février, 18 h. Tél. : 42-33-00-00.

★ *Reflet*, installation de Roberto Plate : jusqu'au 21 février tous les jours de 12 h à 24 h, 91, quai de la Gare, 13e. Tél. : 45-83-77-16.

Miguel Barcelo le manipulateur

Programme en deux volets, pour la réouverture de l'Opéra-Comique. Reprise de *l'Heure espagnole* dans les décors d'Arman. Nouvelle production des *Trétaux de maître Pierre* dont les décors et les marionnettes baroques sont l'œuvre de l'Espagnol Barcelo.

C'est une carte d'Espagne. La péninsule est peinte de blanc et de gris pâle. On dirait un désert semé de blocs et de chaos ou la surface de la Lune. Ni villes, ni fleuves, ni jardins : rien que de la poussière blême et la cendre d'une terre brûlée par on ne sait quel désastre.

Vue de près, comme les spectateurs ne la verront pas, la toile paraît couverte d'encroûtements, comme d'emplâtres et de dartres. Elle est creusée de cratères, bosselée de reliefs et de cicatrices. Vue de loin, elle est toute légèreté, finesse et élégance. Rien ne s'aperçoit plus de la pesanteur des matériaux employés, et le travail de Barcelo se résoud en un singulier effet d'aquarelle, comme s'il n'y avait sur la toile que quelques couleurs en frottis et non point les masses d'un bas-relief pictural d'une grande force.

N'est-ce pas justement à cela que se reconnaît le savoir-faire de l'artiste ? Barcelo est coutumier du fait. Depuis une dizaine d'années, il a fait triompher de galeries en musées d'art contemporain sa virtuosité de praticien. Aussi, à moins de quarante ans, fait-il figure de maître, ce dont témoigne sa cote. Des jeunes Espagnols lancés à la conquête du marché depuis les années 80, il est celui qui est allé le plus vite et le plus loin, celui qui a créé sa manière et a déjà des disciples.



JEAN-MARIE DEL MORAL

Des créatures fantastiques et désarticulées

Son style est fondé sur la dextérité. Moins inventeur de sujets que découvreur de procédés, Barcelo excelle dans l'emploi de tout ce qui ajoute à la peinture, l'étrangeté d'une texture ou la bizarrerie d'une pièce rapportée. Mieux que personne, il imite une langouste avec du carton d'emballage, du bois avec du sable, du métal avec du bois. En héritier érudit des collages cubistes, il prend dans les rebuts de la consommation les éléments de ses collages ou assemblages. A l'aise sur les plus vastes formats, il réussit à faire oublier la pesanteur de ces accumulations, et à rendre gracieux ce qui serait encombrant chez un autre.

Cette dextérité se vérifie dans les marionnettes qu'il a dessinées pour les *Tréteaux de maître Pierre*. Admirablement exécutées par les artisans de l'Opéra-Comique, ces sculptures mobiles, insectes articulés, mante religieuse, mouche, monstres mi-crustacés mi-dinosaures, sont d'une très séduisante étrangeté. Dans ces constructions, Barcelo donne le meilleur de son talent, qui est tout de manipulations, de trouvailles illusionnistes et de construction.

A dire vrai, tout cela est si réussi, si spectaculaire, si bien accordé à l'esprit de l'œuvre, que l'on en vient à se demander si Barcelo n'a pas trouvé dans l'art du décor et des costumes l'exercice qui convient le mieux à son habileté.

PHILIPPE DAGEN

★ Réouverture de l'Opéra-Comique : *l'Heure espagnole*, de Maurice Ravel, Orchestre national d'Ile-de-France, dirigé par Jacques Mercier. Mise en scène de Jean-Louis Martinoty, décors et costumes d'Arman. *Les Tréteaux de Maître Pierre*, de Manuel de Falla, mise en scène du même, décors et costumes de Miguel Barcelo. Les 14, 15, 17, 20,21 et 22 février à 19 h 30 ; le 18 février à 17 heures. De 40 F à 400 F. Tél. : 42-86-88-83. (de 14 heures à 18 heures).

« NÉ UN 4 JUILLET » : LE RETOUR DU GUERRIER FILMÉ PAR OLIVER STONE

L'Amérique mutilée

Pour filmer l'histoire vraie de Ron Kovic, « marine » revenu infirme du Vietnam et passé au combat politique, Oliver Stone a confié le rôle du héros révolté à Tom Cruise, l'aspirant de *Top Gun*, l'angélique play-boy. Anti-Rambo par excellence, *Né un 4 juillet* consacre la métamorphose d'un acteur. Le film présenté le 17 au Festival de Berlin, sort le 21 en France.

Dans Né un 4 juillet, *d'Oliver Stone, Tom Cruise incarne Ron Kovic, « marine » patriote parti pour le Vietnam en 1967, revenu dans un fauteuil roulant et passionnément antimilitariste. Il ne s'agit pourtant pas d'un* Platoon 2. *Le film se déroule après le retour de Kovic du Vietnam. Il retrace dans sa majeure partie sa désillusion à l'égard des faiseurs de guerre, de l'Eglise catholique, de la majorité silencieuse représentée par ses parents, qui l'ont conduit à mesurer sa virilité en termes d'efficacité militaire. L'histoire est vraie, Ron Kovic l'a rapportée dans un livre (Calmann-Lévy), qu'il a lui-même adapté avec Oliver Stone. Ce dernier a répondu à nos questions.*

« Le roman, comme le film, est une œuvre pleine de rage.

– **Oliver Stone :** Ron Kovic s'est senti floué : son gouvernement avait triché, l'avait trompé, lui avait menti. Il était furieux, terrifié, dévasté, solitaire, invisible. Désespérant de jamais s'affirmer. Il l'a dit, il l'a écrit : *« Ma jeunesse et mon innocence avaient été désacralisées par des hommes qui ne sont jamais allés où je suis allé, qui n'auraient jamais survécu à ce que j'ai enduré. »* Avant de partir pour le Vietnam, Ron et moi ne connaissions la guerre que par le cinéma et la BD : *Sergent Rock*, Andy Murphy, John Wayne. La guerre considérée comme la plus grande des expériences humaines. Le rite de passage par excellence. On a été servis. »

Comme le livre, le film va de l'enfance de Kovic à Massapequa, Long Island, jusqu'à la convention démocrate de 1976. Il s'articule autour des mêmes moments cruciaux au Vietnam – celui où, accidentellement, Kovic tue un caporal américain originaire de Géorgie ; celui où, par erreur, sa compagnie décime tout un village de civils ; celui où une balle lui tranche la vie en deux – puis aux Etats-Unis : le traitement inhumain dans des hôpitaux militaires sordides, sa dispute avec sa mère et sa conversion à l'antimilitarisme, qui culmine à la convention républicaine de 1972 à Miami.

Né un 4 juillet *fut écrit en 1978, deux ans après* Platoon. *Stone n'était alors que scénariste. Le réalisateur devait être William Friedkin. Le projet allait avorter quatre jours avant le début du tournage. Al Pacino avait déjà travaillé près d'un mois le personnage de Ron Kovic.*

« En quoi l'interprétation d'Al Pacino aurait-elle été différente de celle de Cruise ?

– Al, c'était... Richard III dans un fauteuil roulant. Il était extraordinaire dans la deuxième partie. Il aurait été plus difficilement acceptable en adolescent (il avait déjà trente-sept ou trente-huit ans). Il est plus sombre que Tom Cruise, il n'a pas ce côté ensoleillé de mangeur de corn flakes. Peut-être qu'en fait Tom convient mieux au rôle. »

Cruise et Stone ont le même agent, à qui Cruise avait confié son désir de travailler avec le réalisateur de Platoon. *Il avait voulu faire* Wall Street, *mais Stone avait déjà engagé Charlie Sheen. Lorsqu'il a commencé à s'intéresser à Ron Kovic, Universal a pris le financement en main et Cruise a accepté le minimum syndical. Stone, lui, a bien voulu attendre un an que l'acteur se dégage de* Rainman. (Il y incarnait le frère cadet de l'autiste Dustin Hoffman.) *Oliver Stone vomissait* « les films comme *Top Gun*, qui persistent à maintenir l'illusion d'un militarisme américain invincible et triomphant. En musique et sur fond de coucher de soleil ». *Il* « trouve ça sinistre et pernicieux ». *Suite à ce film, Tom Cruise devait être élu « top héros de la jeune Amérique ».*


L'apprentissage de la violence et de la révolte...


... par un « marine » devenu antimilitariste et démocrate.

« En choisissant Tom Cruise, est-ce sa génération que vous et Kovic cherchiez surtout à atteindre ?

– Tom représente une génération qui a grandi pendant la guerre et pour laquelle le Vietnam n'est qu'une abstraction qui appartient à l'Histoire. Voyons les choses en face, ceux d'entre nous qui ont vécu les années 60 n'ont plus beaucoup d'années à vivre. Il m'incombe à moi, comme à Ron, comme à tous les autres, que les disparus du Vietnam ne soient pas morts en vain. Mais surtout, je pense que la personnalité de Tom Cruise ressemble énormément à celle de Ron Kovic. Comme Ron, il est fier, il veut être le meilleur, il a un côté boy-scout, il est issu de la classe ouvrière, il est catholique et il y a chez lui une fêlure perceptible. Il vient d'un foyer divisé, il était dyslexique. Il a déménagé six ou sept fois quand il était gamin. Et ça se sent...

– Le début du film a le côté « paisible » de l'Amérique profonde : majorettes, soleil, base-ball et Tom avec le sourire Cruise.

– Ce style Norman Rockwell *[peintre américaniste du début du siècle]* est tout à fait délibéré. Nous avons repris le vieux processus Technicolor à trois émulsions pour mieux retrouver les couleurs et les sentiments de l'époque. La sécurité de l'époque. La caméra est de bout en bout très subjective.

– D'où sa frénésie dans le deuxième acte et ces panoramiques en folie...

– Le désordre, le chaos...

– ...jusqu'au flou total.

– ...le point de vue du gamin complètement paumé qui ne sait pas ce qui lui arrive. Au combat, la moitié du temps, on ne voit même pas l'ennemi.

– Comment s'est passée la première rencontre entre Tom Cruise et Ron Kovic ?

– Ça se passait chez Ron. Tom l'a convaincu. Il voulait le rôle. Quand quelqu'un a faim, ça se voit tout de suite... »

Quand Cruise dit à Kovic comment – et pourquoi – il veut le rôle, Kovic le regarde plus qu'il ne l'écoute : « Il était si plein de vie, si sûr de lui, si représentatif des Etats-Unis d'avant le Vietnam. Dire qu'il va connaître l'enfer et qu'il ne le sait pas encore ! »

« Ron Kovic et Tom Cruise ont donc travaillé ensemble.

– Ils ont fait du fauteuil roulant à travers tout Los Angeles. Tom voulait ressentir ce que cela signifiait d'être regardé comme un infirme.

– Sachant qu'à la fin de la journée il rentrerait chez lui et récupérerait ses jambes. Kovic lui en voulait-il de pouvoir le faire ?

– Il a dépassé ce stade de la colère.

– Venait-il sur le plateau ?

– Très souvent. Il nous a été d'un grand secours sur les détails, mais aussi un guide spirituel dans la mesure où il est en quelque sorte le « gardien de la flamme ». Quand vous le voyez dans son fauteuil roulant, personne n'a idée de se plaindre d'avoir eu une journée épuisante.

– Quelle a été la scène la plus difficile à tourner pour vous, pour Tom Cruise, pour Ron Kovic ?

– Elles l'ont toutes été. Celles de l'hôpital. Celles des prostituées. Celles, chaudes et moites, de la guerre. Les disputes entre la mère et le fils, la manifestation à Syracuse... Pour Tom, chaque jour, la tension était presque insoutenable. Comprendre cette réalité, comprendre ce que représente la perte de ses jambes à temps complet. Le corset, le maquillage, les cheveux, la moustache, chaque jour redevenir Kovic, entrer dans cette prison, quand on est aussi athlétique et viril que Cruise. Ron a totalement redéfini son idée de l'héroïsme, indissociable aux Etats-Unis de la braguette. Il n'a jamais eu de relation avec une femme. Avant la guerre, il était vierge.

– Vous établissez une équation entre l'« émasculation » de Ron Kovic et celle du pays ?

– Absolument. Avec le Vietnam, l'Amérique a perdu sa crédibilité, les citoyens ont commencé à remettre en question les droits moraux du pays. Cela a conduit à l'« Iran Contragate » et, avant cela, au Watergate. Pour moi, *Platoon* était à la fois un film sur une guerre civile à l'intérieur du peloton et une autre à l'intérieur du pays. De même, *Né un 4 juillet* tente de raconter la guerre civile *at home*, entre droite et gauche, entre républicains et démocrates, entre Ron et ses amis. Le Vietnam a créé un schisme aussi sévère que la guerre de Sécession cent ans auparavant. Et l'Amérique se bat encore contre cet héritage.

– Comment s'est passé votre propre retour du Vietnam ?

– Je me suis retrouvé plongé dans une autre guerre, à laquelle je ne m'attendais pas : l'indifférence. Personne ne pensait plus à ce que des fils d'ouvriers avaient vécu là-bas.

– Pourquoi d'ouvriers ?

– Parce que ceux de la classe sociale à laquelle j'appartenais (mon père travaillait à Wall Street) allaient à l'université et coupaient facilement à l'appel pour raisons « psychiatriques », « médicales » ou parce que papa avait du fric. Mon retour a été une horreur ; je me suis retrouvé en taule dix jours après pour trafic de marijuana. La politisation – la radicalisation – de Ron a été plus rapide que la mienne. »

Ron Kovic a récemment annoncé qu'il allait se lancer dans la politique et mener campagne pour se faire élire à l'Assemblée de l'Etat de Californie sous l'étiquette démocrate. L'idée a sans doute germé en lui lorsqu'il fut invité à la convention d'Atlanta, en 1988. Oliver Stone l'accompagnait alors, « presque en repérages ».

« Après les événements du Nicaragua et du Panama, après la récente polémique autour du drapeau américain, avez-vous l'impression d'entendre, début 1990, le même refrain qu'au début des années 60 ?

– Absolument. J'en suis d'autant plus terrifié – et déprimé – que John Danforth Quayle *[vice-président, symbole de la droite radicale]* est à deux doigts du pouvoir suprême dans ce pays. Il représente l'hypocrisie totale de l'*establishment*. Si Bush meurt, on est mal partis ! J'espère qu'il y aura des gens qui continueront à gueuler et à se battre pour tirer une Amérique qui traîne des pieds vers le vingt et unième siècle et éviter un renouveau de l'hystérie maccarthiste. Tous les politiciens sont suspects aux yeux de ma génération – sauf la bande à Dan Quayle. L'intelligentsia a totalement rompu avec la politique.

– Vous avez entrepris un film sur Jim Morrison et les Doors...

– Jim Morrison a contribué à une définition moderne de la liberté. Par un rejet constant de l'autorité, il a redéfini la conscience des jeunes. C'était aussi un magnifique poète et un sublime chanteur. Il y a dans son œuvre une foule de thèmes que je veux explorer et qui se retrouvent dans ma propre jeunesse. Je sais déjà que ce film sera très controversé. Et j'en ai assez des films à controverse ! »

Propos recueillis par
HENRI BEHAR

CINÉMA

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

La Baule-les-Pins

de Diane Kurys,
avec Nathalie Baye,
Richard Berry,
Zabou,
Jean-Pierre Bacri,
Vincent Lindon,
Julie Bataille,
Français (1 h 40).

Diane Kurys revient en enfance, son pays d'origine (*Diabolo menthe*, *Coup de foudre*), au temps des mamans et des papas, des vacances et des drames de grandes personnes décryptés par les petits.

Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Convention, 15e (45-74-93-40) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), *handicapés*, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

La Guêpe

de Gilles Carle,
avec Chloé Sainte-Marie,
Warren Peace,
Donald Pilon,
Ethne Grimes,
Claude Gauthier.
Canadien (1 h 33).

Gilles Carle, dont on avait eu peu de nouvelles de ce côté-ci de l'Atlantique, revient avec une nouvelle égérie, Chloé Sainte-Marie, et un « thriller méditatif », c'est sa propre définition.

Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Johanna et la Sorcière

de Bernd Neuburger,
avec Sophie Nawara,
Luise Prasser,
Florentin Groll,
Linde Prelog,
Kitty Speiser,
Lenora Pelzmann.
Autrichien (1 h 22).

La sorcière n'est pas très méchante, ses chats sont tout doux, Johanna ne court aucun danger, les spectateurs non plus, s'ils n'ont pas plus de dix ans.

VF : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Maman

de Romain Goupil,
avec Anémone,
Arthur H.,
William Lafon,
Karin Massard,
Sabrina Houicha.
Français (1 h 28).

Anémone en Bonnie mère célibataire de famille nombreuse. La cavale de maman et de ses petits traverse toute la France, des cités du Nord aux squatts parisiens en passant par les grands collecteurs de la Méditerranée. Une galerie de têtes nouvelles, pour un *road movie* sans aucun respect pour les limitations de vitesse.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, handicapés, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Oublier Palerme

de Francesco Rosi,
avec James Belushi,
Mimi Rogers,
Joss Ackland,
Philippe Noiret,
Vittorio Gassman,
Carolina Rosi.
Italo-français (1 h 40).

Librement adapté des cent dernières pages du roman d'Edmonde Charles-Roux, le film va de New-York à la Sicile où Francesco Rosi retrouve son terrain de prédilection et quelques-uns de ses acteurs favoris dont Vittorio Gassman.

VO : Gaumont Les Halles, handicapés, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; U.G.C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; U.G.C. Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
VF : Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Le Rendez-vous des quais

de Paul Carpita,
avec Roger Manunta,
André Maufray,
Jeanine Moretti,
Albert Manac,
Annie Valde,
Louisette Cavolino.
Français, noir et blanc (1 h 15).

Lors de sa sortie, en 1953, le film fut censuré parce que trop proche des positions du Parti communiste. Il fut ensuite considéré comme perdu. Heureusement, la commission de contrôle ne jette rien, et l'on peut enfin découvrir ce drame ouvrier qui se passe dans les docks de Marseille au plus fort du tumulte de l'après-guerre.

14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

Le Silence d'ailleurs

de Guy Mouyal,
avec Clémentine Célarié,
Grégoire Colin,
Michel Galabru,
Jean-Paul Lilienfeld,
Smail Mekki,
Daniel Olbrychski.
Français (1 h 30).

Le réalisateur a décidé de commencer sa carrière par une *histoire simple*, celle d'une femme et d'un enfant qui attendent le retour d'un homme. C'est courir de grands risques et éventuellement s'exposer à de grandes joies.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, handicapés, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Solovki, le premier goulag

de Marina Goldovskaïa.
Soviétique, couleurs et noir et blanc (1 h 33).

Lors de sa diffusion à la télévision, il y a moins d'un an, ce documentaire soviétique sur la genèse du goulag, témoignages et images d'archives, était un événement politique. Aujourd'hui, à l'occasion de sa sortie en salle, on pourra juger du film lui-même.

VO : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-74-93-50).



D.R.

SÉLECTION

La liste complète des films en exclusivité et des grandes reprises paraît désormais dans *le Monde* du mardi (daté mercredi), soit la veille de notre supplément Arts-Spectacles.

Adrénaline

de Yann Piquer,
Jean-Marie Maddeddu,
Anita Assal,
John Hudson,
Barthélemy Bompard,
Alain Robak,
Philippe Dorison,
avec J.-M. Maddeddu.
Français, noir et blanc et couleurs (1 h 20).

Exemple remarquable d'acclimatation du genre fantastique en France, échantillon appétissant du talent de huit jeunes cinéastes, *Adrénaline* est un film réjouissant qui surprend agréablement.

Reflet Logos II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Chacun sa chance

de Karel Reisz,
avec Nick Nolte,
Debra Winger,
Will Patton,
Judith Ivey,
Kathleen Wilhoite,
Frank Military.
Américain (1 h 40).

Karel Reisz filme avec la froideur salutaire d'un neurochirurgien, Arthur Miller continue son exploration de la faillite du rêve américain entamée voilà un demi-siècle, Debra Winger et Nick Nolte sont superbes. On oublie vite les conventions du genre policier pour se plonger dans les entrelacs de ce duo pour schizophrène multiple et détective obstiné.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; U.G.C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Odéon, 6e (42-25-10-30) ; U.G.C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79).
VF : U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

Chérie, j'ai rétréci les gosses

de Joe Johnston,
avec Rick Moranis,
Matt Frewer,
Marcia Strassman,
Kristine Sutherland,
Thomas Brown,
Jared Rushton.
Américain (1 h 34).

Voir notre photo légendée.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; U.G.C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; U.G.C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; U.G.C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Palombella rossa

de Nanni Moretti,
avec Nanni Moretti,
Silvio Orlando,
Mariella Valentini,
Alfonso Santagata,
Claudio Morganti,
Asia Argento.
Italien (1 h 26).

Ce petit garçon, à demi-noyé dans un bol de céréales, implore son père de ne pas l'avaler. C'est que papa a rétréci ses gosses et que, pendant que les adultes vivent dans le monde du comique télévisé, les enfants se sont échappés dans le cinéma fantastique.

Grand Prix de la métaphore : le député communiste italien amnésique et joueur de water-polo comme incarnation de l'homme occidental en mal de cohérence sociale et affective. On frémit à l'idée de ce que le film aurait donné si Moretti avait raté son coup. On frissonne de bonheur parce que ça marche.

VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

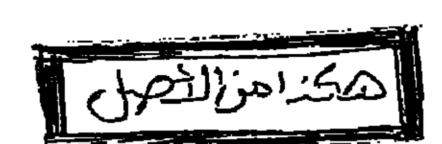
Ripoux contre Ripoux

de Claude Zidi,
avec Philippe Noiret,
Guy Marchand,
Thierry Lhermitte,
Grace de Capitani,
Michel Aumont,
Jean-Pierre Castaldi.
Français (1 h 30).

Le duo Noiret-Lhermitte regagne le dix-huitième pour le débarrasser des super-ripoux qui l'ont envahi. La veine était riche, et un second film ne l'épuise pas. On éprouve le plaisir paisible des paysages et des personnages familiers pimenté de quelques accélérations pour rire.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; U.G.C. Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

La sélection cinéma a été établie par Thomas Sotinel



مكرر من الاصل

JEAN-PIERRE VINCENT MET EN SCÈNE « LA MÈRE COUPABLE » AU FRANÇAIS

Les aristocrates et la cocotte-minute

A l'invitation d'Antoine Vitez, Jean-Pierre Vincent avait monté à Chaillot un admirable *Mariage de Figaro.* Il met en scène aujourd'hui au Français (dirigé par le même Vitez) la suite que Beaumarchais avait imaginée aux aventures du quatuor Almaviva-Rosine, Figaro-Suzanne, *la Mère coupable.* Le drame succède à la comédie d'intrigues. Entre lesquels n'existe qu'une fragile frontière, comme l'explique ici l'ancien administrateur du Français.

Par JEAN-PIERRE VINCENT

LES Anciens avaient inventé le Destin pesant sur les hommes, surtout sur ceux qui voulaient s'arracher à sa prégnance, les héros. Le Destin a pris par la suite diverses figures : dieux uniques, Providence, prédestination. Beaumarchais sait bien, lui aussi, que la conduite de l'individu échappe souvent à sa propre volonté, que les actes humains sont conditionnés de près ou de loin par une foule de causes immaîtrisables. Mais il a une vision laïque, non transcendante, des choses. Il élabore l'idée de « hasard ». Figaro le dit dans son monologue du *Mariage*, et le redit dans *la Mère coupable :*

« Hasard, je te salue !... Hasard ! Dieu méconnu ! les Anciens t'appelaient Destin. Nos gens te donnent un autre nom... ».

Beaumarchais parcourt, pour rire ou pour pleurer, la vie des petits hommes (fussent-ils grands d'Espagne) et des petites femmes, malmenés, courageux, infatigables, incassables jusqu'à la mort, si petits en face des multiples causes de leurs actes, si grands dans leur énergie quotidienne... Il montre des individus dépassés par le temps, par l'espace, par les autres. C'est drôlatique dans *le Barbier* et *le Mariage ;* dans *la Mère coupable*, c'est humiliant. Façon de vérifier une fois de plus l'identité du comique et du tragique, leur réversibilité, leur fragile frontière.

Figaro et Almaviva sont les deux visages d'un seul et même homme – sans doute Beaumarchais lui-même, au moins tel qu'il s'est rêvé. A travers la trilogie, on ne sait jamais si c'est l'histoire de Figaro ou celle d'Almaviva, ou des deux, ou d'un seul en deux... Ils sont le faible et le fort en chacun de nous, le défaitiste et le combattant, l'enfant et l'adulte (l'adulte-Figaro étant celui qui accepte la progression de son âge ; Almaviva demeurant un éternel enfant).

Figaro est lié au hasard et à la chance. Sa vie nous le raconte. On n'a que la chance qu'on se fabrique, cela il le sait aussi. C'est pourquoi il abat un travail de fourmi. Les échecs – car il en connaît beaucoup – ne le découragent pas. Alors la chance lui sourit. Au dernier instant. Mais il n'est pas le seul à lutter : pour jouer Beaumarchais, il faut savoir que tous les humains sont des activistes à leur manière. Figaro le dit à la fin de *la Mère coupable : « Chacun a bien fait son devoir. »* Ils étaient partis de si bas ! On vérifie une fois de plus l'extraordinaire indulgence de Beaumarchais en face des erreurs, bassesses, incapacités, mensonges des personnages, qu'il tire de son observation. C'est la franchise des *Confessions* de Rousseau, la « parano » en moins.


MARC ENGUERAND

Jean-Pierre Vincent dirige Michel Aumont et Jean-Luc Boutté.

Comme tout grand escroc, celui de cette pièce est un génie et un fou. Il doit *croire* à cette réalité qu'il invente. D'ailleurs, il ne fait qu'utiliser la vérité des autres, cachée par les mensonges, les culpabilités, les peurs. Il est possédé par son projet (*cf. le Satan* que Figaro *voit vraiment* en lui). Il vit par procuration dans son rêve délirant ; rien d'autre ne lui plaît dans la vie.

Dans ce petit monde patriarcal, les femmes sont l'objet et le sujet des *mensonges.* Et bien entendu, elles y participent. Mais *elles* peuvent en mourir. Et le dénouement « sauve-qui-peut » ne résout rien pour elles, surtout pour la jeune Florestine. Les pièces de Beaumarchais finissent toujours un pied en l'air : promesse d'une suite à la saga.

Suzanne le dit : *« Cette maison ressemble à l'hôpital des fous. »* Tous les personnages sont – de plus en plus – « à côté de leurs pompes ». Mensonges et secrets ont rendu leur vie fausse et absurde : invivable. De plus, ce sont des personnes déplacées, migrantes. Les Almaviva vont à la dérive dans un pays *« remué de fond en comble ».* Ils n'en sont pas moins actifs, sur-actifs, en quête de solutions apaisantes qui s'éloignent toujours plus. L'auteur le plus proche de ce Beaumarchais-là, c'est Strindberg.

On s'est aveuglé sur la surface « moralisante » des drames de Diderot et de Beaumarchais. Les « drames bourgeois » sont des drames de la morale bourgeoise. La morale bourgeoise y est autant mise en question que glorifiée. Surtout quand, dans *la Mère coupable*, elle est vécue par... des aristocrates incapables désormais de vivre la vie ancienne, et tout autant incapables de s'adapter à la vie nouvelle. Cette maison est une cocotte-minute où il ferait très froid.

Beaumarchais était un parleur, un oral. Même si à première vue le texte de *la Mère coupable* peut sembler grandiloquent, on contaste aussitôt qu'il est proféré, qu'il se parle au rythme de la vie. Beaumarchais *disait* son texte ; il le déclamait avec la vitalité qui lui était propre. Et si le texte est parfois excessif, c'est tout bêtement que les personnages le sont – ou les situations. L'hôpital des fous ne peut pas produire un texte sage. Il faudra « parler fou », c'est-à-dire étrangement normal.

▶ **Jean-Pierre Vincent prendra cet été la succession de Patrice Chéreau à la direction du Théâtre des Amandiers de Nanterre.**

★ Lire renseignements pratiques ci-contre, dans notre rubrique « Spectacles nouveaux ».

SPECTACLES NOUVEAUX

L'Autre Tartuffe ou la Mère coupable

de Pierre Augustin Caron de Beaumarchais, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Catherine Samie, Michel Aumont, Jean-Luc Boutté, Christine Fersen.

Lire ci-contre l'article de Jean-Pierre Vincent.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. A partir du 17 février. Les mardi, samedi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 40 F à 180 F.

Le Banc

d'Alexandre Guelman, mise en scène de Saskia Cohen-Tanugi, avec Elisabeth Depardieu et Jean-Michel Dupuis.

La très inventive Saskia Cohen-Tanugi nous convie à découvrir un auteur soviétique contemporain traduit en douze langues, quinquagénaire et gorbatchévien. Né en 1938, il a attendu d'avoir quarante ans pour devenir auteur dramatique et connaître aussitôt le succès au Centre dramatique de Leningrad, à la fin des années 70. Au rendez-vous de cette création française, deux acteurs rares : Elisabeth Depardieu, courageuse, entreprenante, qui devait fatalement rencontrer Jean-Michel Dupuis, terriblement séduisant et talentueux.

Studio des Champs-Elysées, 15, av. Montaigne, 8e. A partir du 14 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. De 110 F à 150 F.

Macbeth

de William Shakespeare, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Daniel Briquet, Agnès Dewitte, Damien Dodane, Christian Drillaud, Jean-Michel Flagothier.

On ne se lasse pas d'aller voir les spectacles de Matthias Langhoff. Après *Mademoiselle Julie* et *la Mission* enchaînée au *Perroquet vert*, voici sa vision de *Macbeth* qui sera, quoi qu'il advienne – c'est la chance des grands metteurs en scène, – le spectacle qu'il faudra avoir vu.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 14 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 60 F à 130 F.

Le *Malade imaginaire*

de Molière, mise en scène de Hans Peter Cloos, avec Jean-Pol Dubois, Denis Lavant, Catherine Jacob, Eric Prat, Nathalie Richard.

Hans Peter Cloos retrouve la capitale avec un classique du répertoire pour lequel il réunit, entre autres bons acteurs, Denis Lavant et Catherine Jacob. Décidément, que ce soit dans la grande salle ou à Gémier, il faudra aller à Chaillot.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 14 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 60 F à 130 F.

Le *Misanthrope*

de Molière, mise en scène de Pierre Pradinas, Avec Niels Arestrup, Marianne Basler, Eric Bérenger, Francesco Campisano, Brigitte Catillon.

Premier grand rôle de Niels Arestrup dans la belle salle de théâtre de la Renaissance dont il a pris la direction depuis un mois. Dans ce classique – classique qui, dit-on, porte bonheur –, les petits rôles sont confiés aux élèves de l'école Arestrup. Le rôle d'Alceste, faut-il le préciser, c'est encore Arestrup.

Théâtre de la Renaissance, 20, Bd Saint-Martin 75010. A partir du 15 février. Tous les jours, sauf lundi, à 20 h 45. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-08-18-50. De 80 F à 165 F.

THÉÂTRE

SÉLECTION PARIS

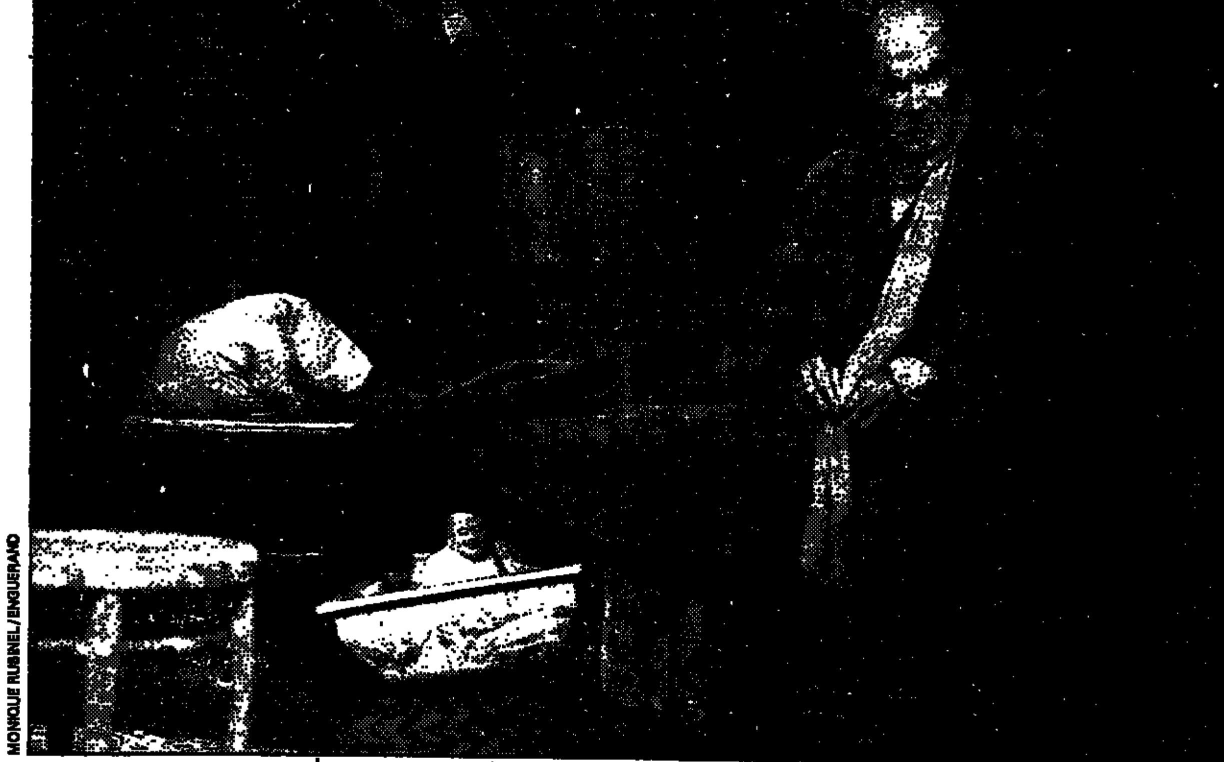
[Les dates de parution des critiques sont indiquées entre parenthèses à la fin de chacun des commentaires.]

L'Avare

de Molière, mise en scène de Jacques Mauclair, avec Jean-Pol Brissart, Yves Llobregat, Gérard Pichon, Claude Debord, Michel Dodane, Nicole Dubois.

Molière du meilleur spectacle l'an passé, *l'Avare*, revisité par Jacques Mauclair et transporté à la fin du dix-neuvième siècle, est un moment agréable passé chez Molière *(26-1-90)*.

Marais, 37, rue Volta, 3e. Du lundi au samedi à 20 h 45. Tél. : 42-74-14-84. Durée : 2 heures. 80 F et 100 F.


MONIQUE RUBNEL/ENGUERAND

Le Baladin du monde occidental

de John Millington Synge, mise en scène de Jacques Nichet, avec Claude Duparfait, Aude Briant, Maïté Nahyr, Guillaume de Tonquédec, Alain Macé, Jacques Echantillon.

Avec ce chef-d'œuvre de l'Irlandais Synge, Jacques Nichet s'est hissé au sommet de son art de metteur en scène : distribution irréprochable, mise en espace réussie, intelligence du texte, dans la traduction hors-pair de Déprats. Du grand théâtre *(31-1-90)*.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. Du mercredi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 2 h 15. De 80 F à 120 F.
Dernière représentation le 18 février.

Le Chemin solitaire

d'Arthur Schnitzler, mise en scène de Luc Bondy, avec André Dussollier, Laurent Grévill, Alison Hornus, Jérôme Nicolin, Bulle Ogier.

Combien de raisons d'aller voir ce grand spectacle ? Nada Strancar, Didier Sandre, Bulle Ogier, André Dussollier... Luc Bondy... Richard Peduzzi... Schnitzler... Cela en fait sept, au moins. C'est beaucoup plus que souvent ailleurs *(14-10-90)*.

Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée, samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-78-75-00. Durée : 2 h 45. De 120 F à 200 F.

Comme tu me veux

de Luigi Pirandello, mise en scène de Maurice Attias, avec Fanny Ardant, Manfred Andrae, Roland Amstutz, Marcel Cuvelier.

Arrivée à Paris d'un spectacle qui vient d'être créé avec succès au Théâtre des Célestins de Lyon. Entre réalité et imagination pure, une quête pirandellienne de la connaissance de soi qui s'organise, dans cette nouvelle production, autour de l'envoûtante Fanny Ardant *(critique à paraître)*.

Madeleine, 19, rue de Surène, 8e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-65-07-09. De 65 F à 150 F.

Cyrano de Bergerac

d'Edmond Rostand, mise en scène de Robert Hossein, avec Jean-Paul Belmondo, Béatrice Agenin, Pierre Vernier, Michel Beaune.

Le duo de choc de cette deuxième vague théâtrale : Hossein-Bébel au service de l'un des chefs-d'œuvre de notre théâtre qu'ils rêvaient de servir depuis longtemps. Dans d'immenses décors de Simonini – très Châtelet de la Belle Époque, – le fauve est lâché et certainement pour longtemps. *(31-1-90)*.

Marigny, carré Marigny, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 15. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. Durée : 3 heures. De 25 F à 350 F.

Dans la nuit la liberté

d'après Frédéric Dard, mise en scène de Robert Hossein, avec Maurice Barrier, Jean-Pierre Bernard, Régis Bouquet, Mario David, Pierre Hatet, Paul Le Person.

Cet hommage à la Résistance signé de Frédéric Dard achève une belle carrière populaire au Palais des sports. Justifié *(14-10-89)*.

Palais des sports, porte de Versailles, 15e. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, les mercredi et samedi à 15 heures, le dimanche à 14 heures et 18 heures. Tél. : 48-28-40-90. Durée : 3 heures. De 105 F à 240 F.

Dans la solitude des champs de coton

de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Patrice Chéreau et Laurent Malet.

Dans la petite salle des Amandiers transfigurée par Peduzzi, la création de cette pièce de Bernard-Marie Koltès fut un événement. L'histoire d'amour et de meurtre d'un dealer et de son client apparut aussitôt comme l'œuvre la plus serrée, la plus frappante, la plus accomplie de l'auteur, disparu depuis. Interprétée par Patrice Chéreau, dans cette ultime reprise, elle est le rendez-vous obligé de cette fin d'hiver *(28-1-90)*.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-21-18-81. Durée : 1 h 25. De 90 F à 120 F.
Dernière représentation le 18 février.

L'Emission de télévision

de Michel Vinaver, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Bérengère Dautun, Alain Pralon, Claire Vernet, Catherine Ferran, Véronique Vella, Jean-François Remi.

Michel Vinaver est l'un de nos auteurs vivants les plus soigneux et intransigeants. Sa nouvelle pièce, qui se demande comment la télévision a pu à ce point s'insinuer dans la cervelle des hommes, pire encore, s'ériger en magistère suprême, aurait mérité une interprétation à la hauteur des décors pastiches de Kokkos et de la mise en scène intelligente de Lassalle *(30-1-90)*.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-25-70-32. Durée : 3 heures. De 57 F à 180 F.

Raciste, cupide, méchant, hypocrite, lâche, pervers, maléfique, nauséabond... immonde, ce gardien sorti de l'imagination de Harold Pinter en 1960, gardien qui a donné son nom à une pièce reprise depuis avec un égal succès. Jacques Dufilho s'y montre... dufilhesquissime.

Les Escaliers du Sacré-Cœur

de Copi, mise en scène d'Alfredo Arias, avec Facundo Bo, Wally Chetout, Bass Dhem, Larry Hager, Cloé Jouval.

A mesure que l'on s'éloigne de la mort de Copi, on peut mieux mesurer l'importance et la justesse de son théâtre. La voix de ce chantre des exclus, qui n'en finissent pas de se multiplier, n'est pas près de s'éteindre. Vérification à Aubervilliers avec cette pièce drôle et belle qui, entre une vespasienne et la basilique du Sacré-Cœur, décrit une poignée de personnages poignants luttant, en vers, contre leur destin tragique *(13-1-90)*.

Théâtre d'Aubervilliers Groupe TSE, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 heures. De 90 F à 120 F.

Et moi... et moi !

de Maria Pacôme, mise en scène de Jean-Luc Moreau, avec Maria Pacôme, Marie-France Mignal, François Pacôme, Emmanuelle Bataille et Eric Thomberger.

Trois Pacôme en une : l'auteur, l'actrice, la femme, toutes trois superbes et talentueuses. Ah ! Maria... *(3-2-90)*.

Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-81-05-43. Durée : 2 heures. De 100 F à 200 F.

Le Gardien

de Harold Pinter, mise en scène de Georges Wilson, avec Jacques Dufilho, Pierre-Marie Escourrou et Jean-Pierre Kalfon.

Le sociétaire du Théâtre de l'Œuvre, Jacques Dufilho, dans ses œuvres. Les mots manquent pour rendre compte des prouesses de Dufilho. *(20-10-89)*.

Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-47-36. Durée : 2 h 30. De 30 F à 220 F.

Kiki l'Indien

de Joël Jouanneau, mise en scène de Michel Raskine, avec Judith Guittier.

Deuxième mise en scène de Michel Raskine, compagnon de Roger Planchon puis de Gildas Bourdet, deuxième spectacle troublant et réussi. Il a commandé à Joël Jouanneau cette très belle comédie, poétique et tragique, où Marief Guittier et sa fille, aux côtés d'un Ruché en pleine forme, font merveille. Indispensable *(11-11-89)*.

Bouffes du Nord, 37 bis, bd de la Chapelle, 10e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures. Tél. : 42-39-34-50. Durée : 1 h 40. De 50 F à 85 F.
Dernière représentation le 17 février.

Lorenzaccio

d'Alfred de Musset, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Michel Etcheverry, ou Jean-Luc Boutté, Nicolas Silberg, Richard Fontana, Guy Michel, Martine Chevallier.

Richard Fontana, en pleine forme, est un condottiere plus redoutable que ridicule, une force de la nature. Il est fasciné par Lorenzo, Redjep Mitrovitsa, oiseau noir à la beauté funèbre. Entre eux, une attraction fatale dont Cibo, Jean-Luc Boutté, tirera profit. Le chef-d'œuvre de Musset dans la belle mise en scène de Georges Lavaudant *(28-10-89)*.

Comédie-Française, place du Théâtre-Français, 1er. Le 14 février, 20 h 30 (et les 21, 23 et 28 février). Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 40 F à 180 F.

Les Palmes de M. Schutz

de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Sonia Vollereaux, Stéphane Hillel.

La découverte du radium par Pierre et Marie Curie : jolie mise en scène, belle interprétation, l'un des succès de l'année, tout à fait mérité *(26-9-89)*.

Mathurins, 36, rue des Mathurins, 8e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 2 heures. De 60 F à 200 F.

La Peste

d'Albert Camus, mise en scène et adaptation de Francis Huster, avec Francis Huster.

L'histoire comme de tous d'une ville saisie par le mal dans la bouche de Francis Huster, sobre comme jamais, et charmant comme toujours *(20-10-89)*.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. Durée : 1 h 40. De 90 F à 200 F.

Les Sonnets

de William Shakespeare, mise en scène de Jean Jourdheuil, avec Joëlle Léandre, Jorge Silva Melo, André Wilms et Kimon Dimitriadis.

Le tandem Jourdheuil-Peyret conjugue l'intelligence au présent de l'esprit et de l'humour. Vérification urgente à Bobigny pour cette adaptation irrésistible de l'œuvre la plus secrète de Shakespeare en compagnie de deux comédiens excellents *(29-4-89)*.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 48-31-11-45. Durée : 1 h 15. 85 F et 110 F.
Dernière représentation le 17 février.

Le Souper

de Jean-Claude Brisville, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Claude Rich, Claude Brasseur, Serge Krakowski et Laurent Rey.

Rich confiait l'autre jour à la radio que la recette de ce spectacle était la même aujourd'hui que celle des premiers jours (soit, et c'est un scoop, quelque chose comme 120 000 francs en jour moyen). Un succès qui ne se dément pas, donc. Fouché-Brasseur au bras de Talleyrand-Rich, impeccable et drôle *(4-10-89)*.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 heures. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 40. De 90 F à 230 F.

La Veuve (ou le Traître trahi)

de Pierre Corneille, mise en scène de Christian Rist, avec Jacques Bonnaffé, Yann Collette, Jean-François Sivadier, Patricia Dinev, Andréa Retz-Rouyet, Cécile Bruno.

Cinq ans avant *le Cid*, Corneille écrit sa troisième pièce, une comédie, jamais jouée. Christian Rist s'en empare aujourd'hui après l'avoir abordée dans son laboratoire de recherche sur le théâtre d'avant-hier, Studio classique. Ce spectacle est donc le fruit d'un patient travail qui éclate dans les beaux décors de Rudy Sabonghi *(30-1-90)*.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 h 45. De 65 F à 90 F.

Zingaro

mise en scène de Bartabas, avec les Zingaro.

Zingaro dans ses murs de bois neuf pour un spectacle de théâtre équestre et musical que l'Europe entière nous envie. C'est dire qu'il faut aller voir Bartabas et ses chevaux sauvages.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30. Tél. : 48-78-75-00. Durée : 2 heures. De 90 F à 190 F.

La sélection Théâtre a été établie par Olivier Schmitt.

MUSIQUES / DANSE

UNE NOUVELLE SALLE A L'EST DE PARIS

900 places au vert

La Ferme du Buisson, inaugurée le 15 février par le ministre Jack Lang sous le patronage de François Mitterrand, est le second centre culturel d'envergure, après la Maison des arts de Créteil, à voir le jour dans l'Est parisien en dix ans. Le 18 février, ce nouveau centre d'art et de culture (1), plus particulièrement ouvert à la danse et à la musique, sera accessible au public. Changement de cap radical pour un bâtiment superbe, naguère ferme modèle et nourricière de la cité saint-simonienne construite par la famille Menier autour des chocolateries familiales.

DANS la serre promenade, longue de 40 mètres, poussent aujourd'hui des salades, des citrouilles, des endives sous la lumière noire. Il se peut qu'un papillon du chou vienne se poser sur votre gant. Les sauterelles, elles, sont occupées à se disputer une copieuse ration de blé, aliment qu'elles apprécient particulièrement. C'est le groupe Phun de Toulouse qui a monté cette utopie animalière et potagère en vue de l'inauguration de la Ferme du Buisson.

Dans le théâtre conçu par l'architecte Bernard Huet (on lui doit l'aménagement de la place Stalingrad, à Paris), Daniel Larrieu, chorégraphe et artiste associé pour trois ans, prendra dès cette date la direction des opérations : jeux d'ombre, lumières d'ambiance sur les discours de nos édiles ; pleins feux sur quelques objets du patrimoine Menier ; farces, surprises, solo de Jean-Christophe Paré (de l'Opéra de Paris) écrit par Francine Lancelot ; et buffets tout-chocolat imaginés par les maîtres européens du genre. Même si, dimanche 18 février, journée portes ouvertes, il ne reste plus une miette de leurs friandises, la serre, le théâtre et ses annexes (en cours de restauration) sauront retenir le public.

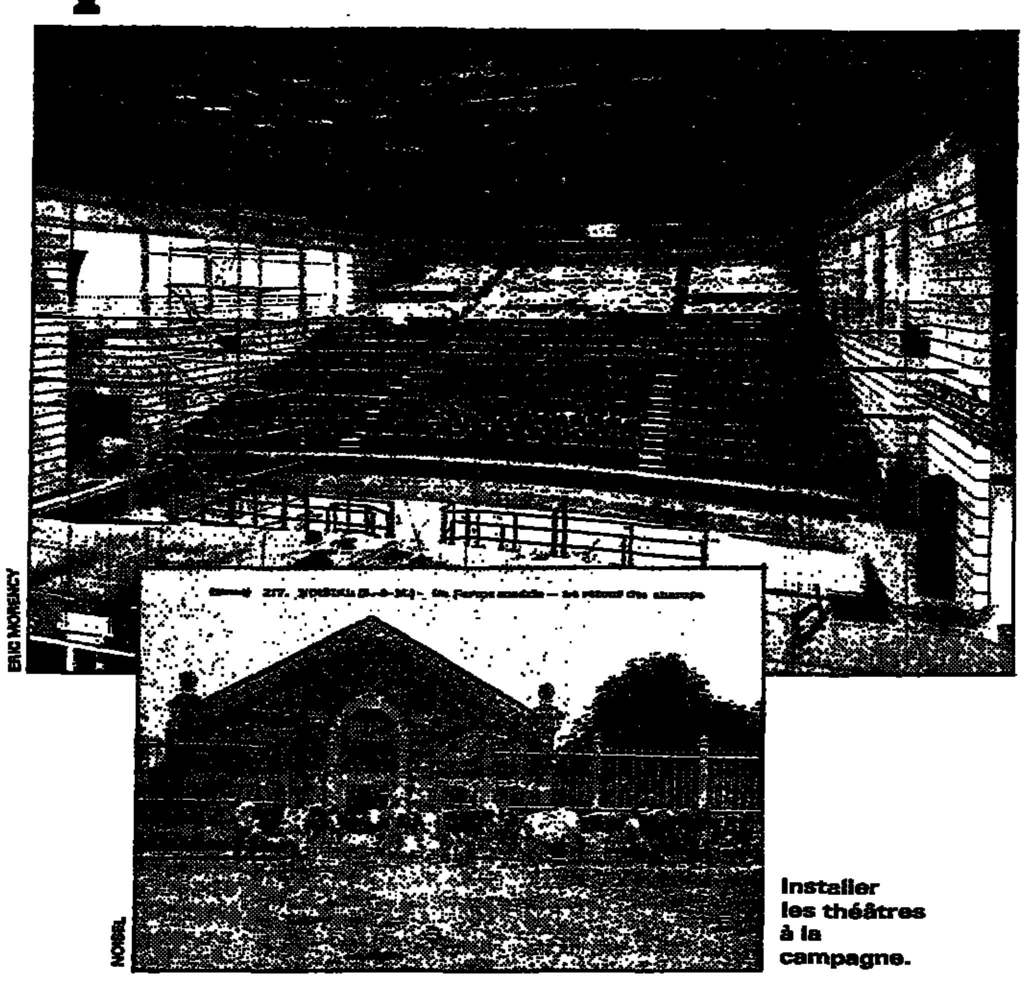
Fabien Jannelle nous parle de ses projets dans son minuscule bureau de directeur artistique, logé sous les combles. Avant et pendant les travaux de restauration, il avait déja accueilli à la Ferme *Lieux publics*, installation du plasticien Michel Crespin, ainsi que l'Ecole de trapèze volant. Que sont-ils devenus ?

« *Michel Crespin est à Marseille,* répond Fabien Jannelle. *L'école de trapèze de Jean Palacy a dû cesser ses activités, pour des raisons de sécurité. Avec Crespin, la collaboration pourra reprendre sous une autre forme, dès la saison prochaine. La Ferme est un lieu idéal pour les manifestations en extérieur : façon d'investir la vaste prairie qui s'étend à gauche des bâtiments.* »

– Pourquoi un homme de théâtre comme vous a-t-il choisi de privilégier la danse à la Ferme ?

– Je viens des mots, du plaisir de la lecture : la danse et la musique, parce qu'elles en sont éloignées, m'ont toujours fasciné. Et puis, le grand développement que connaît la danse actuellement n'est pas toujours soutenu sur le terrain. Cet art a besoin de nouveaux lieux, surtout dans l'Est parisien. Pourquoi ne pas l'implanter dans une zone urbaine et industrielle comme celle de Marne-la-Vallée ? Nous avons eu l'idée, immédiatement soutenue par la délégation de la danse au ministère, d'un système d'accueil d'artistes en résidence, sur de plus longues durées que cela se fait à l'accoutumée, mais sans la lourdeur d'une implantation. Daniel Larrieu est un créateur unique, absolument original : pour lui, il fallait innover. Il sera ici chez lui. Il y aura la priorité pour la programmation du plateau.

» Nous sommes un lieu de diffusion, mais nous coproduisons aussi. Nous venons de participer à l'opération du Festival Futur Musiques et du Théâtre de la Ville pour le film Feu Mathias Pascal, *de L'Herbier, avec la musique de Martial Solal* (notre supplément Arts-spectacles *du 25 janvier*).



Installer les théâtres à la campagne.

– Quelle sera la vocation de l'atelier, cette salle de deux cents places prévue à côté du grand théâtre ?

– Montrer de jeunes travaux scéniques, pas forcément aboutis, mais qui nous intéressent. Ou des travaux inclassables, comme ceux du Groupe Alis ou de Grand Magasin, qui échappent aux structures administratives en place parce qu'ils mêlent théâtre, vidéo, voix. Il ne faut pas non plus montrer n'importe comment ces directions neuves du langage de la scène : nous voulons organiser des soirées qui regrouperaient ces créateurs différents devant un public en phase. Ce public existe. C'est aux directeurs de centre de savoir l'attirer, pas aux artistes !

» Il n'y a pas de programmations élitistes. Il n'y a que des programmations inadaptées au lieu et au public. Composer des spectacles haut de gamme, c'est facile. Avoir 4 millions de déficit l'est aussi. La difficulté me semble d'élaborer une politique artistique qui tienne compte d'un auditoire existant et, plus encore, d'un auditoire potentiel.

» Ici, nous allons travailler sur une population de quatre cent mille habitants. Nous allons porter nos premiers efforts sur les jeunes, dont le désir de reconnaissance sociale passe par une culture à acquérir. Il y a également dans la région une population proprement acculturée, à laquelle nous allons nous faire un devoir de penser. Il ne s'agit pas de jouer les bons samaritains, mais d'élargir le cercle. La meilleure pédagogie sera dans les spectacles que nous saurons proposer. »

Propos recueillis par
DOMINIQUE FRÉTARD

(1) Autant dire CAC. Mais l'ancienne lecture du sigle (centre d'action culturelle), trop chargée peut-être de connotations collectivistes, semble en voie d'abandon.

★ Ferme du Buisson : inauguration le 15, journée portes ouvertes le 18 février. Accueil de l'Opéra de Pékin de Dalian (7-10 mars), de la Compagnie de l'Esquisse (16 et 17), des derviches Kadiri (24), de la Compagnie Jérôme Deschamps (30 et 31). Allée de la Ferme, 77186 Noisiel (Métro : RER, ligne A, station Noisiel) ; tél. : 60-05-64-87. La Ferme du Buisson est subventionnée par le conseil général de Seine-et-Marne, le ministère de la culture et de la danse, Epamarne, le syndicat d'agglomération nouvelle de Val-Maubuée. Son budget global est de 18 millions de francs.

SÉLECTION PARIS

Mercredi 14

Richard Strauss
Der Abend
Debussy
Trois chansons
Daniel-Lesur
Le Cantique des cantiques
Sandstrom
Hear my prayer
Jennefelt
O Domine
Edlung
Gloria
Norman
Jordens oro viker
Lidholm
A riveder le stelle

Chœur de chambre Eric Ericson de Stockholm, Eric Ericson (direction).

On donne pas mal d'opéras, de Mozart notammment, au château de Drottningholm, près de Stockholm : la preuve, dans le cinéma de Bergman. Mais on donne aussi beaucoup de musique baroque – un orchestre et un chœur à l'ancienne ont spécialement été formés à cet effet – dans ce petit Versailles, resté miraculeusement intact depuis la fin *du dix-huitième siècle*. Après avoir été les hôtes de Philippe Beaussant sur les terres du Roi Soleil, puis du Châtelet, les musiciens d'Eric Ericson, ses choristes en tout cas, destinent un programme *a cappella* aux amateurs des concerts de Radio-France.

Maison de Radio-France. 20 h 30. Tél. : 42-30-15-16. 70 F.

Ravel
L'Heure espagnole
De Falla
Les Tréteaux de maître Pierre

René Massis, Jean-Marc Ivaldi, David Pittsinger (barytons), Ann Howells, Marie-Thérèse Keller (mezzo-sopranos), Thierry Dran, Jacques Loreau (ténors), Daniel Ottevaere (basse), Dominique Visse (haute-contre), Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction), Jean-Louis Martinoty (mise en scène).

Lire notre article page 26.

Opéra-Comique. Salle Favart (les 14, 15, 17 et 20, 19 h 30 ; le 18, 17 heures). Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 400 F.

Jeudi 15

Wagner
Les Maîtres chanteurs de Nuremberg

José Van Dam (baryton-basse), Matthias Hölle, Hartmut Welker (basses), Eike Wilm Schulte (baryton), Norbert Orth, Manfred Fink (ténors), Lucia Popp (soprano), Hanna Schaer (mezzo-soprano), Orchestre philharmonique de Radio-France, Chœurs de Radio-France, Marek Janowski (direction), Claude Régy (mise en scène).

Lire notre article p 26.

Châtelet. Théâtre musical de Paris (le 15, 18 heures ; le 18, 15 heures). Tél. : 40-28-28-40. De 60 F à 395 F.

Mahler
Symphonie n° 3

Doris Soffel (mezzo-soprano), Chœur de femmes de l'Orchestre de Paris, Maîtrise des Hauts-de-Seine, Orchestre de Paris, Zubin Mehta (direction).

« *Inutile de regarder le paysage, il a passé tout entier dans ma symphonie* », disait Mahler à son élève Bruno Walter pour lui présenter, en janvier 1896, son dernier rejeton. Cette *Troisième Symphonie* ne constitue pas seulement un hymne à la nature *toute bonne mais se* mue en apothéose pour l'adagio final. Retour, pour l'occasion, au pupitre de l'Orchestre de Paris, du patron de la Philharmonie de New-York. Mehta dans Mahler ? Il faut entendre et voir.

Salle Pleyel (les 15 et 16, 20 h 30 ; le 17, 16 h 30). Tél. : 45-63-88-73. De 70 F à 220 F.

►

Fado fatal

Scruter l'horizon use le regard, mais affine le sens poétique et raffermit la voix. Les Portugais, ces Méridionaux de l'Atlantique, chanteurs de fado, romantiques à l'extrême, ont appris l'art de la rime en même temps que celui de la navigation. Ils ont mis en musique le *fatum*, cette fatalité, ce destin qui emmenait les leurs loin de la mère patrie, les rendait parfois, ou les éloignait à tout jamais. Les conquérants des mers se livraient alors à la nostalgie, cette lancinante *douleur mêlée d'espoir*.

Le fado se nourrit de rumeur, celle des vagues, des amours impossibles ; on ignore néanmoins ses origines. Des chants de marins aux mélopées maures et aux complaintes africaines, cette étrange musique, née à Lisbonne, n'a pas encore dévoilé tout à fait ses mystères et son évolution. On sait simplement que, vers 1840, s'inspirant des chants de marins, des troubadours plébéiens chantent avec des intonations fébriles les émotions et les craintes du peuple des ruelles des quartiers de Mouraria, d'Afalyama et de Bairro Alto. Quelques années plus tard, le fado fera son entrée dans les salons aristocratiques, deviendra lettré.

Nuno da Camara Pereira possède la force de conviction et le style intimiste qui font le charme des soirées dans les maisons de fado de Lisbonne. Teresa Tarouga, sa cousine, tombée amoureuse du fado très jeune en écoutant un disque de la grande prêtresse du genre, Amalia Rodrigues, chante avec gravité les poètes portugais, Luis Camoes, Fernando Pessoa

Teresa Tarouga.



D.R.

Accompagnés par *Pedro Veiga à la guitare* portugaise et de Domingos Camara Pereira au cavaquinho (petite guitare au son aigu), tous deux sacrifient à la tradition pour leur première apparition publique à Paris. Elle s'en réjouit. Lui laisse au vestiaire sa panoplie de rénovateur du fado, avec piano, percussions africaines et adaptations de chansons brésiliennes. A les entendre, l'envie des embruns, des passions contrariées, mais si belles, nous prend au cœur. On les croirait tristes, mais ce serait sans compter avec la volupté qu'il y a à vivre son destin.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

★ Nuno da Camara Pereira et Teresa Tarouga, le 16 février, 19 h, auditorium des Halles, 80 F. Tél. : 42-36-13-90 et 40-28-28-40. Le Châtelet présente à l'auditorium des Halles, au mois de mars, un programme de musiques traditionnelles ; les Tambours du Burundi et le Trio de musique peule, les 2 et 3 mars ; Alla Rakha, Zakhir Hussain, musique indienne, le 23 mars ; musique populaire tadjik, les 30 et 31 mars.

MUSIQUES

➡

Schoenberg

Symphonie de chambre n° 2 op. 38
Concerto pour violon et orchestre op. 36

Brahms

Quatuor pour piano et cordes op. 25, orchestration de Schoenberg

Christian Tetzlaff (violon), Orchestre national de France, Jeffrey Tate (direction).

Schoenberg continuateur de Brahms ? La démonstration est plus évidente quand on choisit d'associer au même programme, comme l'a fait Jeffrey Tate en pédagogue avisé, le Schoenberg américain d'un certain « retour à la tonalité » et un Brahms de jeunesse mais orchestré par... Schoenberg.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 47-20-36-37. De 30 F à 180 F.

Vendredi 16

Monteverdi

Le Couronnement de Poppée

Marek Torzewski, Alexander Olivern (ténors), Trudeliese Schmidt, Elzbieta Ardam (mezzo-sopranos), Malcom King (basse), Catherine Malfitano (soprano), Orchestre symphonique de la Monnaie, Sylvain Cambreling (direction), Luc Bondy (mise en scène).

On sait que certains musicologues refusent encore à Monteverdi la paternité du *Couronnement*. Les versions, appuyées sur deux manuscrits différents, copies de seconde main l'une et l'autre, abondent donc, les unes plus courtes, les autres plus longues, pour instruments modernes ou anciens. A la Monnaie de Bruxelles, on a repris le problème de zéro et confié à un compositeur vivant une « réalisation » de l'opéra, doublée d'une orchestration dont la nomenclature pourra surprendre (il y traîne, dit-on, quelque synthé). Vrai travail de réadaptation à notre époque d'un chef-d'œuvre condamné à toujours rester en partie inaccessible. Travail de fond, qu'il faut aborder avec respect (Philippe Boesmans n'a-t-il pas écrit lui-même un opéra pour la Monnaie sur le personnage de Gilles de Rais ?). On a déjà dit ici (*le Monde*, du 30 mai 1989) combien la mise en scène de Luc Bondy était elle aussi surprenante, superbe.

Nanterre. Théâtre des Amandiers (le 16, 20 heures ; le 18, 15 h 30). Tél. : 47-21-18-81. Location Fnac, Billetel. De 270 F à 320 F.

Samedi 17

Buxtehude

Cantates BuxWV 43 et 62

Bach

Suite pour orchestre n° 4
Cantates BWV 62 et 140

Barbara Schlick (soprano), René Jacobs (contre-ténor), Guy de Mey (ténor), Klaus Mertens (basse), *Chœur de chambre des Pays-Bas*, Orchestre baroque d'Amsterdam, Ton Koopman (direction).

Koopman, Jacobs, Schlick, de Mey : rien que du beau monde pour ce programme du cycle « L'Europe musicale » où l'on pourra vérifier – ou non la filiation Buxtehude-Bach à travers les cantates.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 195 F.

Dimanche 18

Bach

Suites pour violoncelle n°s 2, 3 et 6

Natalia Gutman (violoncelle).

Soviétique, Natalia Gutman a l'énergie du Rostropovitch de la grande époque, une force d'expression et de persuasion aujourd'hui sans égal, d'autant que cette force refuse larmoiements et sentimentalité. Quelque chose du style de Casals dans Bach ?

Théâtre Renaud-Barrault, 11 heures. Tél. : 42-56-60-70. 80 F.



ALVARO YANEZ

Lundi 19

Saint-Saëns

Le Déluge
Prélude

Prokofiev

Concerto pour piano et orchestre n° 4

Beethoven

7e Symphonie

Michel Beroff (piano), Orchestre Colonne, Pierre Dervaux (direction).

Michel Beroff a enregistré il y a très longtemps l'intégrale des concertos de Prokofiev (EMI), devenue introuvable. Et voici quelque temps que le jeune pianiste n'est plus sûr de sa main droite. Des concertos de Prokofiev qui, avec ses interprétations de Messiaen, l'ont rendu célèbre, Beroff a donc choisi cette fois le *Quatrième*, pour main gauche. Cela vaut d'y consacrer une fin d'après-midi dominical.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 70 F à 180 F.

Mozart

8e Sonate pour piano K310

Beethoven

Sonate pour piano op. 110

Schumann

Scènes d'enfants
Des Abends op. 12
Papillons op. 2

Brigitte Engerer (piano).

Elève de Stanislas Neuhaus à Moscou, remarquée par Karajan, invitée par lui, Brigitte Engerer est désormais une « dame » du piano français, toujours discrète, toujours maître d'une sonorité doucement scintillante, toujours inattendue dans la composition de ses récitals. Foin de Chopin, voici qu'elle s'attaque au sommet beethovénien, entre un Mozart aimé d'Arrau et le Schumann « demi-caractère » des *Scènes d'enfants* et des *Papillons*.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 50 F à 195 F.

Du piano robuste, « soviétique », de ses débuts Brigitte Engerer a évolué vers une approche sensible, douloureuse parfois, de la musique, très russe en vérité. Aujourd'hui, elle joue Schubert, Schumann et Brahms avec des couleurs sombres, des abattements soudains qui n'ont rien de séducteurs. Elle sera le 19, au Théâtre des Champs-Elysées.

Mardi 20

Rameau

Les Paladins

Bruce Brewer, Gilles Ragon (ténor), Audrey Michael, Isabelle Poulenard (sopranos), Nicolas Rivenq, René Schirrer (barytons), La Grande Ecurie et la Chambre du roy, Ensemble vocal Sagittarius, Jean-Claude Malgoire (direction).

Reprise en version concert, pour un soir seulement, d'une des dernières oeuvres lyriques de Rameau, une comédie, à peine antérieure aux ultimes *Boréades* et au livret très compliqué, à base de château fort et d'exotisme... chinois. Une œuvre que Malgoire avait enregistrée chez CBS mais dont l'enregistrement n'est plus disponible au catalogue. Retour, si l'on veut, de l'opéra à l'Opéra de Paris.

Opéra de Paris. Palais Garnier, 19 h 30. Tél. : 47-42-53-71. De 25 F à 250 F.

SÉLECTION PROVINCE

Lyon

Lutoslawski

Concerto pour orchestre

Weber

Concertino pour clarinette et orchestre

Richard Strauss

Till Eulenspiegel, poème symphonique

Sabine Meyer (clarinette), Orchestre national de Lyon, David Shallon (direction).

Sabine Meyer est cette clarinettiste pour laquelle Karajan se heurta, se fâchant tout rouge, à la Philharmonie de Berlin qui n'avait pas voulu l'accueillir en son sein. On ne plaindra pas trop l'instrumentiste allemande car son « échec » à Berlin lui a fait un nom et elle n'a pas cessé pour autant de jouer merveilleusement (« son » *Quintette avec clarinette* de Mozart chez Denon et DG !).

Ancien assistant de Bernstein, Shallon est désormais en poste à Düsseldorf. Un programme aussi éprouvant pour l'un et l'autre et que pour l'Orchestre national de Lyon : Weber écrivit pour une clarinette virtuosissime ; Strauss aussi, comme, plus près de nous, le Polonais Lutoslawski.

Le 15, 20 heures ; le 16, 20 h 30 ; le 17, 18 heures. Auditorium Maurice Ravel. Tél. : 78-60-37-13. De 90 F à 130 F.

Nancy

Grétry

Richard Cœur de Lion

Maryse Castets, Martine Surais, Brigitte Lafon (sopranos), Didier Henry, Jean-Luc Viala, Maurice Xiberras (barytons), Antoine Garcin (basse), Jean-Louis Pichon / Alain Terrat (mise en scène), Orchestre symphonique et lyrique de Nancy, Chœurs de l'Opéra de Nancy et de Lorraine, Patrick Fournillier (direction).

Parti de Saint-Etienne, son lieu de naissance, l'opéra comique de Grétry, composé deux ans après *l'Enlèvement au sérail*, de Mozart, arrive à Lyon *via* Chalon. L'œuvre, représentée six cent et une fois entre 1841 et 1910 salle Favart, n'était plus montée sur scène depuis. Malgré des décors, des costumes et une mise en scène un peu ridicules, grâce à une distribution de bonne cuvée, la résurrection rend hommage à Grétry, auteur de cinquante opéras, statufié de son vivant, et cependant un peu court d'inspiration dans ce *Richard Cœur de lion*.

Les 15, 16 et 17, 20 h 30 ; le 18, 14 h 30. Opéra de Nancy et de Lorraine. Tél. : 83-32-08-54. De 65 F à 162 F.

DANSE

Mercredi 14

**Mathilde Monnier
Joël Léandre
Christian Trouillas
Kasper Toeplitz
Michèle Rust
Serge Adam.**

Quand une danseuse (ou un danseur) rencontre un musicien (ou une musicienne), que se passe-t-il ? Il joue, elle danse. Dans ces trois solos, Monnier rencontre la contrebasse de Léandre, Trouillas la guitare. de Tœplitz et Rust la trompette d'Adam.

Théâtre de la Bastille, 19 heures (jusqu'au 17). Tél. : 43-57-42-14. De 70 F à 90 F.

Ballet de Hambourg

Peer Gynt.

C'est une des pièces les plus étonnantes d'Ibsen. Elle raconte les aventures nordiques et africaines d'une sorte d'anti-héros. Ce fut, il y a neuf ans, une des plus belles mises en scène de Patrice Chéreau. C'est aujourd'hui un ballet de John Neumeier, prince de Hambourg invité au palais Garnier avec sa troupe. La musique a été écrite tout exprès par Alfred Schnittke.

Opéra de Paris. Palais Garnier (du 14 au 17, 19 h 30 ; le 18, 14 h 30). Tél. : 47-42-53-71. De 20 F à 300 F.

JAZZ

Michel Graillier

Michel Graillier, piano solo. Plus solitaire encore depuis la mort de Chet Baker. Pianiste de l'intimité et du dedans, pianiste des lointains intérieurs, Michel Graillier va sa route. Lunaire et mouvementée.

Le 14. Latitudes Saint-Germain, 22 heures. Tél. : 42-61-53-53.

**Steve Grossmann Quartet
René Urtreger**

Urtreger au Montana, c'est en soi irremplaçable. c'est un plaisir philosophique analogue à la lecture du *Banquet des cendres* (de Giordano Bruno), dans une auberge espagnole. Urtreger est le plus brut des pianistes, comme on dit d'un champagne qu'il est brut. Sa rencontre avec Steve Grossmann (ténor) ne laisse pas la moindre place au doute. C'est du jazz pour amateurs dans un lieu qui n'en a pas l'air.

Les 15, 16 et 17. Le Montana, 22 h 30. Tél. : 45-48-93-08.

**Christian Escoudé Octet
Marcel Azzola**

Au renouveau de la musique gitane ou manouche, Christian Escoudé mérite sa juste place. Le plus reconnu des guitaristes dont le jazz est la langue personnelle n'a rien perdu des accents de sa langue maternelle : la tradition gitane. En sa compagnie, l'immense Marcel Azzola, accordéon ex-guest-star des Sex Pistols et des cordes (guitare et contrebasse). Comme il se doit.

Le 17. New Morning, 21 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

ROCK

Deacon Blue

Après quelques annulations, voilà enfin les sympathiques jeunes gens de Glasgow qui ne sont ni Simple Minds (auxquels ils empruntent un peu de grandiloquence), ni Texas (même s'ils ont aussi rêvé l'Amérique sur les bords de la Clyde), ni les Silencers, ni, ni... Juste Deacon Blue, groupe au nom bêbête aux jolies chansons, dont on ne sait pas de quel côté ils vont tomber, rock FM aseptisé ou épopée gaëlico-yankee.

Le 20. Elysée-Montmartre, 20 heures. Location Fnac. 90 F.

Simply Red

Simply Red remplit très exactement la mission que le groupe s'était fixé : prendre la place des grands groupes (ou chanteurs) soul des années 70. On danse, on s'aime, on s'émeut sur leurs chansons comme sur celles de Marvin Gaye ou James Brown il y a vingt ans. Mais cette succession est-elle affaire de part de marché ou d'âme ? Voilà le terrible soupçon qui plane, depuis qu'il a abandonné la simplicité des débuts, sur la tête rousse de Mick Hucknall.

Le 20. Palais omnisports de Paris-Bercy, 20 heures. Tél. : 43-46-12-21. Location Fnac. 166 F.

VARIÉTÉS

Claude Nougaro

Claude Nougaro devrait être quand même plus chez lui à l'Olympia qu'au Zénith. Mais de toute façon, ce précurseur du métissage transcontinental (le jazz et la java) se sent bien partout, ses spectateurs aussi.

Du 14 au 17, 20 h 30 ; le 18, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 220 F.

Barbara

La rue Mogador est ces jours-ci un point de passage obligé pour tous les fidèles, un chemin nécessaire pour ceux et celles qui, après tant d'années, seront éblouis pour toujours comme leurs aînés.

Les 14, 15, 16, 17 et 20, 20 h 30 ; le 18, 16 heures. Mogador. Tél. : 48-78-75-00. Location Fnac, Agences. De 100 F à 220 F.

La sélection « Musiques » a été réalisée par : Anne Rey. « Danse » : Sylvie de Nussac. « Jazz » : Francis Marmande. « Rock » : Thomas Sotinel.

« SOLIMAN LE MAGNIFIQUE » AU GRAND PALAIS

Sinan ou la coupole en suspens

Sinan, pendant un demi-siècle, a été l'architecte en chef des sultans de l'Empire ottoman à son apogée. Il a été tout à la fois le Jules Hardouin-Mansart et le Vauban de Soliman, dit Le Magnifique, honoré par une exposition au Grand Palais, puis de Selim II.

LES voyageurs embarqués pour l'Orient, quoique souvent dépassés par le spectacle qu'offrait Constantinople, ont pourtant cédé, avec plus ou moins de bonheur, au désir de fixer leur « *vagabondage cosmopolite* » (Théophile Gautier) entre Bosphore et Corne d'Or. Mais leurs récits sont restés plutôt secs sur les mille et une mosquées de la ville, préférant le pittoresque des marchés ou des maisons de bois agglutinées sur les pentes des collines à ces grandes constructions de l'Empire ottoman, qui mirent de l'ordre et de l'air dans l'espace de la cité, la mosquée proprement dite n'étant que le cœur d'un vaste complexe d'institutions religieuses, civiles et sociales, allant des collèges et universités aux cuisines populaires, en passant par les hôpitaux et les hôtelleries.

Ces mosquées, qui permirent par-dessus tout aux sultans d'attacher leur nom à des réalisations tangibles, de balayer presque tout ce qui restait de la chrétienté, d'affirmer la grandeur de leur empire et le renouveau des arts, des lettres et de l'architecture, Lamartine, pourtant, sut les regarder. Qui, sortant de Sainte-Sophie, alla visiter, dit-il, les sept principales mosquées de Constantinople, qu'il trouva moins vastes, mais plus belles.

« On sent que le mahométisme avait son art à lui, son art tout fait, et conforme à la lumineuse simplicité de son idée, quand il éleva ces temples simples, réguliers, splendides, sans ombres pour ses mystères, sans autels pour ses victimes. » Ce qu'il écrit là peut sembler parfait, à cette nuance près : que l'art des mosquées de Constantinople n'était pas de l'art tout fait, qu'il était le produit d'une recherche architecturale conduite de main de maître, celle de Sinan, l'architecte en chef de Soliman, puis de Selim II, qui, au cours d'une longue carrière d'ingénieur et d'architecte, reconnut lui-même ses progrès à travers trois de ses réalisations : la mosquée de Séhzadé (un des fils de Soliman), représentant son œuvre d'apprenti, la Suleymaniye, la mosquée de Soliman, son œuvre d'ouvrier, et la Selimiye, la mosquée de Selim II à Andrinople (Edirne), son œuvre de maître.

Qui était Sinan, patron d'un nombre considérable de chantiers, autour de 1550, qui répondaient si bien à la demande des sultans : faire mieux, plus grand, dépasser l'Empire romain, dépasser l'Empire byzantin, et rivaliser avec l'Occident contemporain ? Il vécut près de cent ans, ce qui lui donna le temps de consolider les pierres de l'empire, de construire quelque quatre-vingts mosquées (une par an autour de 1550, plusieurs simultanément, les plus grandes mosquées d'Istanbul et la plus belle mosquée d'Edirne) et d'atteindre en ce domaine la perfection.

Les chercheurs turcs ne semblant pas – pas encore – pris, comme nous, de cette fièvre biographique, ou bien tout simplement parce qu'ils manquent de documents, sont assez peu prolixes sur sa personne. Ainsi peut-on, encore et toujours, discuter des origines de l'architecte : chrétiennes, grecques, arméniennes ou turques ? Ce qui n'est peut-être pas d'une importance folle, mais permet d'orienter, si l'on peut dire, la lecture de son œuvre. Et de lui accorder plus ou moins d'originalité, en regard notamment des modèles byzantins.

A commencer par l'Haghia Sophia de Justinien, devenue mosquée le jour même, ou le lendemain, de la prise de Constantinople – ce qui était une façon de reconnaître la grandeur de l'édifice, auquel il est difficile de ne pas se référer lorsqu'on évoque la renaissance de l'architecture turque ottomane. Sainte-Sophie pouvait en effet passer tout à la fois pour le modèle à suivre et à ne pas suivre puisque, à plusieurs reprises, tremblements de terre aidant, son immense coupole s'était en partie ou totalement effondrée et qu'il avait fallu, pour l'étayer, recourir très tôt aux maçonneries lourdes qui en ont dénaturé l'architecture initiale.

C'est à ce problème que Sinan le bâtisseur allait se consacrer, à cette recherche d'équilibre du voûtement hémisphérique, avec pour objectif de dégager l'espace intérieur de la mosquée, de l'unifier, de le centrer autour de l'espace majeur : la salle de prière et de méditation. Ainsi allait-il s'affirmer comme le grand champion de la haute voltige entre coupole centrale et marée de coupoles et demi-coupoles plus petites, clairement articulées sur des volumes de plan carré, hexagonal ou octogonal, tout en maintenant la structure rectangulaire fondamentale de la salle de prière.


LEO HILBER
Vue de la Selimiye d'Edirne.

Si les Occidentaux minimisent le plus souvent l'originalité de son architecture, ne voyant dans la mosquée ottomane qu'une adaptation de l'église byzantine au culte musulman qui aurait pour seule distinction les minarets et le décor de céramiques (qui viendrait de l'école persane), du côté des islamistes on tend à expliquer le génie de Sinan à la seule lumière de l'Orient. Mais il reste assez de sages, heureusement, pour dépasser les querelles de coupoles, pour parler sereinement de syncrétisme, de fusion de deux cultures, celle de l'islam et de la Méditerranée, et reconnaître dans l'œuvre de l'architecte turc la manifestation d'un grand créateur qui sut trouver des solutions architecturales d'une très grande portée. De leur côté, les architectes de Florence, de Rome et de Paris s'y employaient, avec parfois moins de rationalité, moins de simplicité. Cette recherche aboutit à la fin de la carrière de Sinan à ce chef-d'œuvre de sobriété qu'est la mosquée d'Edirne. Là, il tire toutes les leçons de ses expériences, elles-mêmes étayées par les essais des architectes de l'époque des principautés. Il rejette tout ce qui est aléatoire et parvient à une composition pyramidale d'un équilibre souverain, dans laquelle il n'est pas d'éléments, contreforts, galeries ou fenêtres, qui ne participent de la totalité.

On ne saurait évoquer Soliman le Magnifique sans parler encore de Sinan, de ses chantiers plus prosaïques : ainsi des grands travaux d'adduction d'eau pour la ville sans cesse menacée d'incendie, qu'il fallait assainir, dont il fallait nourrir la population cosmopolite qui n'a cessé d'augmenter au seizième siècle, splendeur et magnificence attirant des foules d'ouvriers, d'artisans et d'artistes. Dont les chefs-d'œuvre seront montrés au Grand Palais, où un étage fort documenté sera aussi réservé à la forme de la capitale de l'Empire.

GENEVIÈVE BREERETTE

★ Lire ci-contre les renseignements concernant cette exposition.

NOUVELLES EXPOSITIONS

Le calendrier des expositions parait désormais dans *le Monde* du jeudi (daté vendredi), soit le lendemain de notre supplément Arts-spectacles.

Filonov

Voir notre photo légendée p. 34.
Un chef de file de l'avant-garde russe des années 20.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris, 4e. Tél : 42-77-12-33. Tous les jours, sauf mardi, de 12 h à 22 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 22 h. Du 14 février 1990 au 30 avril 1990.

Soliman le Magnifique

Lire notre article ci-contre.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris, 8e. Tél : 42-89-54-10. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Du 14 février 1990 au 14 mai 1990. 33 F.

Rennes

Dessins italiens du seizième au dix-huitième siècle

Le musée de Rennes accueille, en exclusivité et pour la première fois en France, les dessins italiens de la Galleria Estense de Modène. Celle-ci a hérité des prestigieuses collections des princes d'Este, mécènes et humanistes de l'Italie renaissante et baroque, dans lesquelles Parmesan, Tintoret, Palma le Jeune, J. Bassano et Corrèges sont particulièrement bien représentés.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000. Tél. : 99-28-55-85. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; fermé le mardi. Jusqu'au 30 avril.

Saint-Etienne et Saint-Paul-de-Vence

Une fondation, un musée ; un musée, une fondation

Echange (provisoire) de collections : le Musée d'art moderne de Saint-Etienne accueille des œuvres de la Fondation Maeght ; la Fondation Maeght accueille des œuvres du musée stéphanois. Bonnard, Braque, Giacometti, Hartung, Miro et bien d'autres « anciens » sont montés, quand les « nouveaux », pop artistes, nouveaux réalistes, minimalistes, descendaient.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 19 heures. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Du 15 février au 5 avril. Fondation Maeght, 06570 Saint-Paul-de-Vence. Tél. : 93-32-81-63. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Du 17 février au 4 avril.

ARTS

SÉLECTION PARIS

Afrique, formes sonores

De bois, d'ivoire, de métal, les instruments de musique africains, clochettes, tambours, sifflets, trompes et harpes, sont présentés en tant que sculptures figurant l'homme ou l'animal. Environ 170 pièces ont été prêtées par des musées et des collections privées pour réaliser cette exposition originale, qui nous vient des Etats-Unis.

Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil, Paris, 12e. Tél : 43-43-14-54. Tous les jours sauf mardi de 10 h à 17 h 30 samedi, dimanche de 10 h à 18 h. Jusqu'au 2 avril 1990. 23 F, 13 F (dim.).

Coup d'œil, tableaux et dessins du Haags Gemeentemuseum

Rudi Fuchs, le directeur du Gemeentemuseum de La Haye, a choisi de présenter le musée hollandais en respectant l'esprit et l'histoire de sa collection. Une collection dont on connaît surtout les Mondrian, qui est riche en œuvres naturalistes et réalistes autant que symbolistes, et dont on ne saurait réduire l'image à la seule aventure de l'art abstrait.

Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris, 7e. Tél : 47-05-85-99. Tous les jours sauf lundi de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 mars 1990.

Fred Deux, œuvre - 1949-1990

Dessins, gravures, textes, livres depuis quarante ans. C'est la première rétrospective de cet artiste écrivain (d'abord connu sous le nom de Jean Douassot), qui, dans la foulée du surréalisme, explore avec une minutie inouïe des mondes intérieurs.

Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte, Paris, 6e. Tél : 42-60-34-57. Tous les jours sauf mardi de 13 h à 19 h. Jusqu'au 11 mars 1990. 18 F.

Kupka ou l'invention d'une abstraction

Une grande rétrospective. Complète grâce aux prêts de la Galerie nationale de Prague, elle permet de découvrir d'étranges œuvres symbolistes, et de mesurer toute la complexité de la démarche du peintre, l'un des grands pionniers de l'abstraction. C'est d'ailleurs sur le passage de Kupka à une peinture de la non-représentation que l'accent est mis.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 12, av. de New-York, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h 30 à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Visites commentées le jeudi à 12 h 30, le samedi à 14 h 30. Jusqu'au 25 février 1990. 15 F.

Le corps en morceaux

De la sculpture antique retrouvée sous forme de fragments, que le dix-neuvième siècle a aimé compléter et le vingtième siècle dérestaurer, aux morceaux de corps délibérément donnés comme œuvres achevées : une exposition de têtes, de torses, de mains, de jambes et de pieds coupés dans le vif du sujet, signés Rodin, Claudel, Degas, Bourdelle, Maillol, Gauguin, Matisse...

Musée d'Orsay, entrée quai Anatole-France, pl. Henri-de-Montherlant, Paris, 7e. Tél : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 h à 18 h, jeudi de 10 h à 21 h 45, dimanche de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Visite de groupes rens. au 45.49.45.46. Jusqu'au 3 juin 1990. 25 F (dimanche : 16 F.). Billet jumelé exposition musée : 40 F.

Le paysage en Europe du XVIe au XVIIe siècle

De Campagnola à Rubens, de Breughel à Hackert, en passant par Claude Gellée et Poussin, cent soixante deux dessins des collections du Louvre mettent en lumière l'évolution de la représentation du paysage, d'une conception de l'espace occupé par l'homme, au sentiment de la nature.

Musée du Louvre, pavillon de Flore, porte Jaujard - côté jardin des Tuileries, Paris, 1er. Tél : 40-20-53-17. Tous les jours sauf mardi de 9 h à 17 h 15. Visites conférences les jeudis et samedis à 15 h du 15 février au 14 avril. Jusqu'au 23 avril 1990. 25 F (prix d'entrée du musée).

P.-A.B. à la B.N.

Ami des poètes et des peintres, éditeur-imprimeur privilégié de René Char, Pierre-André Benoit, P.-A.B, pour les intimes, a imaginé, parfois, des livres de très petit format : ce sont ses « Minuscules », toujours conçus comme des créations originales, et tirés à très peu d'exemplaires.

Bibliothèque Nationale, galerie Mortreuil, 58, rue de Richelieu, Paris, 2e. Tél : 47-03-81-26. Tous les jours de 12 h à 18 h. Jusqu'au 4 mars 1991.

Saint-Sernin de Toulouse

Agrémentée de quelques pièces maîtresses de la sculpture toulousaine du Moyen Age, une exposition consacrée à l'église Saint-Sernin, et à l'histoire de ses restaurations, notamment par Viollet-le-Duc. Des restaurations à restaurer ? Là est la question qui se pose aujourd'hui, car les parties hautes de l'édifice remaniées au dix-neuvième siècle sont gravement altérées.

Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris, 4e. Tél : 42-74-22-22. Tous les jours de 10 h à 18 h. Visites commentées, rens. au 48.87.24.14. Jusqu'au 16 avril 1990. 22 F.

Sophie Taeuber

Une rétrospective juste et bien faite. Qui rend hommage au talent et à l'originalité des recherches d'une artiste d'avant-garde, amie de Dada puis du constructivisme, dont l'œuvre tient bon, sans qu'il soit besoin de la situer, comme on le fait trop souvent, dans la mouvance de celle de Jean Arp, l'époux.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris, 16e. Tél : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi de 10 h à 17 h 40, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 18 mars 1990. 15 F.

Un photographe victorien : lady Hawarden (1822-1865)

Admirée par Lewis Carroll, cette aristocrate victorienne, mère de dix enfants, se spécialisa dans les « tableaux vivants » interprétés par ses proches. A l'opposé de Cameron, son art repose sur l'expressivité de la lumière et la netteté. Prêtés par le Victoria and Albert Museum, quarante tirages d'époque révèlent la candide beauté de cette œuvre fantasmagorique.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris, 7e. Tél : 40-49-48-14. Mercredi, vendredi, samedi, mardi de 10 h à 18 h, jeudi de 10 h à 21 h 45, dimanche de 9 h à 18 h. Fermé le lundi. Jusqu'au 29 avril 1990. 23 F (billet d'accès du musée).

D.R.

Pour avoir été censuré, pour n'avoir pas exposé à l'étranger avant que ne tombe le rideau de fer, pour n'avoir pas émigré, Pavel Filonov est le seul des protagonistes de l'avant-garde russe des années 20 à être complètement ignoré. Au Centre Georges-Pompidou, une exposition nous fait découvrir son œuvre d'une étrange complexité.

GALERIES

Cardenas

Les bois, ébène, chêne brûlé ou peint, d'un sculpteur cubain, parent de Lam et des surréalistes. Qui prend ses sources dans les arts primitifs africains, amérindiens et océaniens, pour séduire son matériau, et lui faire dire le sacré de la vie et le secret de la sensualité, de bien des manières.

JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot, Paris, 6e. Tél : 43-26-12-05. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 3 mars 1990.

Alan Davie

Cela faisait des années que les œuvres de ce peintre écossais n'avait pas été exposées à Paris : des compositions fantaisistes de signes et d'images emblématiques en partie tirées de cultures primitives ou lointaines, témoins de souvenirs, de voyages et d'émerveillements. Qui font penser à des rébus, et à ce qu'on a appelé la figuration libre.

Galerie Louis-Carré, 10, av. de Messine, Paris, 8e. Tél : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 3 mars 1990.

Matta

Des dessins, depuis 1936 : toute une histoire, toute une aventure, celle du plongeon vertigineux de l'artiste-navigateur nommé Matta dans ce qu'il appelle « l'espace de l'espèce », et sa traversée en solitaire des corps, des plans, des transparences et des opacités de notre labyrinthe social.

Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie, Paris, 4e. Tél : 42-74-38-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 mars 1990.

Anton Prinner

Les sculptures d'abord très droites, très marquées par le constructivisme, d'une étrange artiste venue de Budapest à Paris en 1927, qui exposa chez Pierre Lœb, chez Jeanne Bucher, à la galerie Drouin et aussi chez Yvon Lambert. Mais qui est morte en 1983 sans qu'on la connaisse très bien. C'est sa première rétrospective.

Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris, 11e. Tél : 47-00-10-94. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 3 mars 1990.

Frank Stella

En une vingtaine d'œuvres des années 80, un rappel de la création-profusion d'un peintre américain de tout premier plan, qui un jour s'est lassé du minimalisme, et depuis ne cesse de mettre en relief un foisonnement de formes vivement peintes et découpées dans des feuilles de métal, en pensant parfois aux aînés du début du siècle, comme Matisse ou Léger.

Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard, Paris, 4e. Tél : 48-04-34-40. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 10 mars 1990.

Hiroshi Sugimoto

Des intérieurs baroques de cinémas hollywoodiens, la ligne d'horizon de diverses mers du globe, et surtout les dioramas d'animaux empaillés du Musée d'histoire naturelle de New-York, cadrés au grand-angle, illustrent chez ce photographe japonais de 41 ans, trois versants complémentaires d'une réalité différente.

Galerie Urbi et Orbi, 48, rue de Turenne, 2e étage, escalier B, Paris, 3e. Tél : 42-74-56-36. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 h à 19 h. Jusqu'au 9 mars 1990.

SÉLECTION PROVINCE

Amiens

Sextine

Un regard sur la sculpture à Barcelone, aujourd'hui. Six artistes y sont présentés : Pere Noguera, Gabriel, Joan Rom, Aureli Ruiz, Angels Viladomiu, Juan Urrios, tous proposés par le directeur du Musée d'art contemporain de la métropole catalane.

Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80000 Amiens. Tél. : 22-91-83-36. Jusqu'au 18 mars.

Bordeaux

Qu'est-ce qui est contemporain ?

Une exposition en forme de points d'interrogation, et en trois temps. On en est au deuxième, avec, pour creuser la question, les propositions contradictoires d'Armleder, Barcelo, Basquiat, Cucchi, Halley, Kiefer, Lavier et Sherrie Levine.

Musée d'art contemporain, entrepôt Lainé, rue Foy, 33000 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mars.

Châteauroux

Cruz-Diez

Un point sur les recherches et réalisations de ce pionnier de l'Op Art, vénézuélien de Paris, qui gère toujours, mais désormais à très grande échelle, les propriétés instables de la couleur, pour embellir l'architecture des métropoles, en particulier celle de Caracas, sa ville natale.

Abbaye des Cordeliers, 2, descente des Cordeliers, 36000 Châteauroux. Tél. : 54-34-26-31. Jusqu'au 11 mars.

Compiègne

Abstraction géométrique

Du constructivisme au cinétisme, d'Agam à Zanotti, en passant par Gorin, Honegger, Morellet, Nemours et Seuphor : trente-six artistes, qui peuvent avoir du goût pour l'ordre, mais aussi le désordre, et qui, dans les deux cas, prouvent la permanence et la vitalité, contre vents et marées, de la recherche abstraite rigoureusement orchestrée.

Centre d'animation culturelle, place Briet-Deubigny, 60200 Compiègne. Tél. : 44-23-07-23. De 13 h 30 à 18 heures ; fermé le lundi. Jusqu'au 10 mars.

Lyon

Unglee

Inspiré par le graphisme des formes, ce réalisateur de films expérimentaux épingle les tulipes au Polaroïd SX 70. Telles un ruban luminescent, les tiges s'élancent, serpentent, ondulent et dansent. Trois tons (rouge, vert et blanc) suffisent à créer l'harmonie de cette palette cinétique qui s'épanche et se disloque.

Le Réverbère 2, 38, rue Burdeau, 69001 Lyon. Tél. : 72-00-06-72. Jusqu'au 31 mars.

Rennes

James Guitet

« De la matière à la trace », le parcours, depuis une trentaine d'années, d'un artiste qui participa au courant de l'abstraction lyrique, aima gérer des plages de matières colorées, avant de tendre vers une peinture allégée, d'empreintes, de cicatrices, de vibration.

Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola, 35000 Rennes. Tél. : 99-28-55-94. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; fermé le mardi. Jusqu'au 2 mars.

Saint-Etienne

De la révolution à la perestroïka

Pleins feux sur la peinture et la sculpture des avant-gardes soviétiques, celles du début du siècle et celles d'aujourd'hui, pour la première fois rapprochées. Les œuvres, environ cent-cinquante, viennent des collections des Musées Ludwig d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, qui sont particulièrement riches en ce domaine.

Musée d'art moderne, La Terrasse, 42000 Saint-Etienne. Tél. : 77-93-59-58. De 10 heures à 19 heures. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 26 février.

Thiers

Miguel Egana

Dans le genre détournement un peu fou d'objets du quotidien : caddies, boîtes à outils ou panneaux signalétiques, le jeune sculpteur Miguel Egana est plutôt bien. D'ordinaire, il travaille et expose à Paris, mais cette fois il est à Thiers, au pays de la coutellerie, parce qu'il lui arrive souvent de tordre du fer, condition *sine qua non* pour exposer au centre d'art du Creux de l'enfer.

Centre d'art contemporain le Creux de l'enfer, vallée des Usines, 63300 Thiers. Tél. : 73-80-26-56. De 15 heures à 20 heures ; fermé le mardi. Jusqu'au 1er avril.

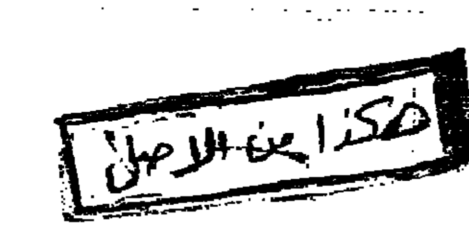
Tourcoing

André Corneille Lens

L'un des rares représentants de l'art flamand au dix-huitième siècle. Peintre d'histoire et de mythologies, il fut sauvé de la raideur par d'élégants coloris. Auteur de traités (du bon goût et de la beauté en peinture), il réforma, puis dirigea l'Académie d'Anvers, puis, à la fin de sa vie, décora à Bruxelles des églises et des bâtiments publics.

Musée des beaux-arts, 2, rue Paul-Doumer, 59200 Tourcoing. Tél. : 20-25-38-92. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30 ; le dimanche de 15 heures à 18 heures ; fermé le mardi. Jusqu'au 2 avril.

La sélection Arts a été établie par : Geneviève Bréerette, Philippe Dagen, Frédéric Edelmann, Patrick Roegiers et Emmanuel de Roux.



Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

L'allumette

Avec la chute de Drexel, c'est un nouveau symbole des années 80 qui s'effondre. Cette banque d'investissement new-yorkaise avait joué un rôle clé dans l'organisation du marché financier américain au cours de la décennie écoulée. Incapable d'assurer ses échéances, Drexel — qui était il y a encore peu de temps l'une des firmes les plus rentables de Wall Street — abandonne. L'incident va-t-il provoquer l'incendie, être l'allumette d'une explosion, d'une crise financière tant redoutée ?

Certes, depuis le krach d'octobre 1987, Wall Street connaît une vie difficile. Drexel, qui avait déjà réduit de moitié ses effectifs — les ramenant en un an de 10 000 à 5 300, — va encore maigrir. La fermeture, cette semaine même, de sa firme de courtage va se traduire par 3 500 licenciements. A New-York, 40 000 emplois ont déjà été supprimés dans ce secteur depuis le krach.

Les esprits géniaux de Drexel — comme le fameux Michael Milken — ont contribué, par leurs inventions, à l'accumulation dans l'économie américaine d'une montagne de dettes. Ce fut le cas en particulier avec les *junk bonds*, ces obligations pourries (à haut rendement et à fort risque). Drexel est aujourd'hui victime de la crise de marché des *junk bonds* sur lequel elle occupait une place prédominante. Les difficultés de Drexel — et d'autres banques d'investissement américaines — risquent d'aggraver la situation. D'ores et déjà, on s'interroge à Wall Street — comme nous l'indique notre correspondant à New-York Serge Marti — sur les conséquences de l'affaire en ce qui concerne le financement de la méga-OPA de KKR sur le groupe agro-alimentaire RJR Nabisco.

Alors, Drexel, l'allumette qui va provoquer l'explosion ? Mardi, les opérateurs ont réagi sereinement à New-York à l'annonce du recours de Drexel au chapitre 11 de la loi sur les faillites. Les cours des actions et des obligations ont légèrement augmenté. Pas de panique donc. Pour l'instant. L'excès de dettes de nombreux acteurs économiques aux Etats-Unis reste pourtant, pour tous, une source d'inquiétude.

E. I.

INSOLITE

Le PEP automatique

Peut-on faire le bien de ses clients malgré eux ? Telle est la question qui tracasse aujourd'hui les dirigeants de la Caisse d'épargne Ecureuil d'Amiens, dans la Somme. Ceux-ci ont ouvert 3 800 plans d'épargne populaire (PEP) pour les 3 800 personnes qui, à la Caisse, étaient déjà titulaires d'un livret d'épargne populaire (LEP). A leur insu bien sûr, et en prélevant 500 francs sur leur LEP pour les mettre sur leur PEP. Lorsque l'affaire s'ébruita, et les médias s'en emparèrent, 800 personnes au moins réclamaient le retour au *statu quo ante*.

« Et dire que le PEP offre un taux d'intérêt supérieur d'un point à celui du LEP », plaident aujourd'hui les responsables de la Caisse d'épargne. Quelle ingratitude !

Incapable d'honorer ses créanciers

Drexel se met en faillite

En quarante-huit heures, Drexel Burnham Lambert, l'une des grandes firmes d'investissement aux Etats-Unis, est passée de la recherche d'argent frais au chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites. Très secoué par l'affaire, le marché des *junk bonds* risque de faire une autre victime : RJR Nabisco, dont le plan de financement est mis à mal.

NEW-YORK

de notre correspondant

Au chapitre des faillites-records, les Etats-Unis ont inscrit quelques beaux succès ces derniers temps. Depuis mardi 13 février, Wall Street a inscrit son nom dans les annales avec la décision annoncée dans la soirée par Drexel Burnham Lambert de se placer sous la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites. Une disposition qui permet de geler les dettes tout en poursuivant l'activité, en attendant un éventuel redémarrage des affaires.

La veille, la célèbre banque d'investissement de Frederik Joseph avait dû admettre, la rage au ventre, qu'il lui fallait trouver au plus vite de l'argent frais. Et cette *« formidable machine à faire de l'argent »*, selon l'expression d'un de ses concurrents, aujourd'hui ravi, si longtemps jalousée pour son indépendance — elle n'est pas cotée en Bourse — et pour ses « coups » fabuleux, allait même jusqu'à envisager une fusion avec un éventuel partenaire qu'il lui fallait trouver au plus vite... Quelques heures après, le conseil d'administration de Drexel se rendait à l'évidence : vu l'ampleur du désastre, le recours au chapitre 11 était encore la moins mauvaise des solutions.

Car, depuis plusieurs jours, les autorités du pays avaient l'œil sur l'orgueilleuse firme de Wall Street, une des participations du groupe belge Bruxelles Lambert dont ce dernier n'avait eu longtemps qu'à se féliciter. Jusqu'à ce que les déboires de Michael Milken sonnent le glas de l'une des principales banques d'affaires new-yorkaises. Agonie qui allait durer dix-huit mois *(le Monde* du 13 février).

Mauvaises rumeurs

A l'annonce, fin janvier, des — mauvais — résultats annuels de la banque, certains observateurs n'hésitaient pas à pronostiquer le pire. *« Drexel est cuit »*, entendait-on le plus souvent chez ces amis qui, mêlés à la faune de Wall Street, vous veulent toujours du bien. *A priori*, la situation n'était pas désespérée. Pour son exercice à fin 1989, Drexel faisait état d'une perte nette de 40 millions de dollars.

Après un « trou », il est vrai, de 167 millions l'année précédente (mais un bénéfice de 522 millions en 1986, avant le « second krach du siècle »). D'ailleurs, sur le papier, la firme avait même réalisé un bénéfice d'exploitation de 67 millions de dollars en 1989 sur un chiffre d'affaires de 4,1 milliards. Mais ce résultat relativement bon avait été effacé par les provisions constituées sur quantité d'affaires bien mal en point. Sans oublier une facture de 75 millions de dollars payée pour débusquer les infractions à caractère civil ou criminel commises à l'intérieur de Drexel...

Le pire était pourtant à venir. Déjà, la semaine précédente, Drexel Burnham Lambert Group Inc., la société holding, avait dû batailler ferme pour honorer les 250 millions de dollars de papier commercial (des effets de trésorerie tels qu'on les pratique en France) venant à échéance. Le 12 février, une nouvelle traite de 30 millions de dollars était présentée. Incapable de payer, la firme de Fred Joseph était déclarée *« en défaut »*. Pour une petite somme, sans doute, mais, derrière, d'autres créanciers se pressaient dans le hall d'entrée. Au cours de la seule seconde quinzaine de février Drexel aurait dû faire face à 200 autres millions de dollars de créances présentées sous forme de papier commercial et d'obligations. Trop, c'est trop. Le roi de la finance à Wall Street a été contraint de jeter l'éponge. Mais c'est toute la place qui se trouve arrosée...

Dans un premier temps, le New York Stock Exchange n'a pas trop mal réagi. Mais dans ses coulisses, chacun n'a plus qu'une envie : couper les ponts au plus vite avec le « failli » et essayer de se dégager des marchés où le contrecoup est le plus durement ressenti, notamment celui des 200 milliards de dollars de *junk bonds*.

Mardi, au fur et à mesure que la Bourse prenait connaissance du dernier avatar survenu à Drexel — l'incapacité de régler 100 millions de dollars de prêts, — les spécialistes du marché monétaire s'empressaient de trouver d'autres clients. Et sur le marché pétrolier (Drexel est aussi un important acteur sur les matières premières), de nombreuses firmes de négoce s'efforçaient de clore au plus vite leurs positions vis-à-vis de l'ex-as de la finance. Dans le même temps, les éventuels repreneurs faisaient la fine bouche.

Les junk bonds en coma dépassé

Par effet de ricochet, le marché obligataire a plié l'échine, mais, à l'intérieur de ce marché, le compartiment des *junk bonds* apparaît en coma dépassé. C'est dans ce secteur que Drexel a fait sa notoriété et sa fortune. Grâce à l'astucieux Michael Milken, aujourd'hui déchu. C'est de là que vient aussi une partie du mal pour la firme, qui détient encore 39 % du marché (contre 80 % lorsqu'elle était au mieux de sa forme), son suivant immédiat étant Shearson Lehman Hutton, avec un peu plus de 9 %.

Traumatisés depuis le mini-krach d'octobre 1989, ces titres à haut rendement, mais aussi à haut risque, accusaient le coup lundi, après l'appel au secours lancé par Drexel. Le lendemain, la procédure de faillite, dans le cadre du fameux chapitre 11, entraînait une dégringolade générale. En moyenne, les *junk bonds*, qui avaient déjà perdu 2 à 3 points la veille (de 20 dollars à 30 dollars par tranche de 1 000 dollars de valeur faciale), reculaient d'antant. Plus grave que ce simple recul des cours, la perte de confiance générale à l'égard de ce marché inquiète RJR Nabisco, ce grand groupe agro-alimentaire repris en fanfare l'année dernière par la firme d'investissement KKR à l'issue d'une belle empoignade boursière.

Cette impressionnante opération, qui portait alors sur 25 milliards de dollars (125 milliards de francs), a été réalisée en grande partie par *« obligations pourries »*. Or, en deux jours, les *junk bonds* de RJR Nabisco ont chuté de plus de 6 points. Ce qui est beaucoup pour ce genre de titres. Cette chute compromet l'ensemble du plan de financement de KKR. A preuve la sage décision de reporter l'émission de 1,25 milliard de dollars de *junk bonds* à laquelle devait procéder Nabisco, qui a déjà plus de 4 milliards de dollars de *junks* sur ce marché, aujourd'hui en état de choc. En janvier dernier, la célèbre maison de cotation des risques Moody's avait déjà déclassé une partie de la dette de RJR. Une décision consécutive à la baisse de 25 % des *junks* de ce groupe en l'espace de deux mois. Pour de nombreux observateurs, l'affaire est entendue : l'OPA géante — et réussie — de Kohlberg, Kravis, Roberts and Co sur RJR Nabisco pourrait bientôt exploser à la face de Wall Street. Avec peut-être une nouvelle « mort à crédit » à inscrire à son passif.

SERGE MARTI

La fin de la convention de protection sociale

Nouvelles négociations dans la sidérurgie

Pour examiner les conséquences de la fin de la convention générale de protection sociale (CGPS), qui vient à échéance le 31 décembre 1990, les partenaires sociaux de la sidérurgie se sont réunis le 13 février, pour une première discussion. Une seconde réunion est prévue le lundi 19 février.

Depuis treize ans, les mesures sociales exceptionnelles mises en place, dont la cessation anticipée d'activité à partir de cinquante ans, ont permis de supprimer des dizaines de milliers d'emplois en sureffectif. Les syndicats — CFDT, CFTC, CGC, CGT et FO — souhaitent voir ces dispositions appliquées jusqu'à leur terme et se préoccupent de la disparition des mesures d'âge. Les entreprises sidérurgiques, de leur côté, renforcent leurs derniers plans sociaux, avant de renoncer à la CGPS.

Au cours de la première séance, le président du GESIM (groupement des entreprises sidérurgiques et minières), a indiqué que ces mesures sociales avaient permis d'atteindre l'objectif fixé et qu'*« aucune entreprise »* n'en réclamait le maintien. La délégation patronale a proposé, notamment pour répondre aux problèmes démographiques, d'engager une concertation permettant d'*« élaborer un nouveau cadre de relations sociales adapté à l'évolution de l'activité sidérurgique »*.

Une réplique du président du CNPF à M. Mitterrand

M. Perigot : « Les pays qui gagnent sont ceux où le gouvernement défend ses entreprises »

Le président du CNPF, M. François Perigot, a jugé, mardi 13 février, *« inopportunes, inexactes et injustes »* les critiques de M. Mitterrand, qui avait fait part, la semaine dernière, de son *« impatience »* face au manque *« d'audace et d'imagination »* des entreprises françaises à l'exportation.

M. Perigot a estimé, au micro de RTL, qu'*« au lieu de critiquer les entreprises il faut les encourager »*. *« Il faut réconcilier définitivement l'opinion publique française avec son entreprise »*, a-t-il ajouté. Des déclarations de ce genre, *« surtout venant du conseil des ministres »*, découragent et discréditent les entreprises, a-t-il estimé. *« Les pays qui gagnent, les pays qui sont les meilleurs notamment dans l'investissement et l'exportation à l'étranger sont les pays où la nation est solidaire, où le gouvernement supporte et défend ses entreprises. »* *« L'Allemagne ou le Japon ne mettent pas en accusation leurs entreprises »*, a souligné le président du CNPF.

Pour M. Perigot, le déficit du commerce extérieur *« vient beaucoup moins du manque d'audace des chefs d'entreprise que de leur insuffisance de moyens par rapport à leurs concurrents »*.

Réunion du Club de Paris les 14 et 15 février

La Pologne demande une réduction de sa dette

Les mercredi 14 et jeudi 15 février devait se tenir à Paris la cinquième réunion du Club de Paris consacrée à la Pologne. Les Etats créanciers de la Pologne membres du Club devraient rééchelonner de nouveau les échéances dues par ce pays, dont la dette extérieure totale s'élève à 40 milliards de dollars (240 milliards de francs). Les résultats de la réunion paraîtront sans doute décevants aux yeux des dirigeants polonais, qui souhaitent obtenir une véritable réduction du fardeau de leur dette.

En matière de dette, la Pologne a, contrairement à la plupart des autres pays d'Europe de l'Est, une longue expérience des négociations avec ses créanciers. C'est elle qui la première, en 1981, avait annoncé son incapacité à honorer ses échéances, quelques mois avant le véritable déclenchement de la crise de la dette l'été suivant. Elle était alors considérée comme *« le pays le plus endetté du monde »*, proportionnellement à son volume d'exportations.

Depuis cette crise, et jusqu'au quatrième trimestre de 1989, la Pologne a toujours bien traité ses créanciers privés (dont les avoirs atteignent 9 milliards de dollars). Au fil des années, elle a en revanche négligé les versements aux Etats et ses arriérés se monteraient à plus de 7 milliards de dollars.

Quelques jours avant la réunion organisée par les dix-sept Etats créanciers réunis du Club de Paris, le premier ministre, M. Tadeusz Mazowiecki, a fait savoir que son pays souhaitait obtenir l'autorisation de suspendre le paiement des intérêts. Cette demande ne fait qu'entériner une situation de fait. Accusés par le Club de Paris de discriminer les Etats au profit des établissements bancaires, les dirigeants polonais ont choisi en janvier de rétablir l'équilibre... en ne versant plus les traites aux banques.

Les négociations du Club de Paris se tiennent donc dans un climat tendu. La Pologne réclame des conditions de rééchelonnement préférentielles, à la faveur de la formidable transformation économique et politique en cours. Mais *« les créanciers sont extrêmement réticents à accorder des conditions préférentielles à la Pologne »*, estimait un responsable français des négociations de la dette. Les Etats redoutent de créer un précédent, dont les « bons élèves de la dette » à l'Est, comme la Hongrie, ou les pays lourdement endettés d'Amérique latine pourraient se prévaloir.

C'est l'une des premières fois qu'un Etat d'Europe de l'Est se trouve à la fois en situation de moratoire, aussi bien auprès de ses créanciers publics que privés, et en position — politique — de réclamer d'importantes concessions. Une réunion conjointe des Clubs de Paris et de Londres (où sont représentés les créanciers privés) s'est tenue le mois dernier pour tenter d'évaluer les besoins financiers de la Pologne.

La réticence des banquiers

Une nouvelle rencontre pourrait, selon certains banquiers, avoir lieu prochainement. Le président de la Banque mondiale, M. Barber Conable, entamera par ailleurs le mardi 20 février une visite en Pologne, afin de discuter de l'assistance économique au pays.

Pour leur part, les responsables polonais, attachés en premier lieu à réussir la transition vers l'économie de marché, tentent d'obtenir une véritable réduction de leur endettement extérieur, à laquelle les organismes internationaux pourraient être favorables. La signature récente d'un accord avec le Fonds monétaire international les y autorise, mais les banquiers paraissent peu disposés pour le moment à négocier un allégement des créances polonaises, comme ce fut le cas récemment avec le Mexique.

Lors de la présentation de son programme de politique économique le 17 décembre dernier, le ministre des finances, M. Leszek Balcerowicz, déclarait : *« Nous tendrons, en accord avec nos créanciers, à remettre à plus tard nos échéances pour 1990. Nous engagerons également les négociations pour obtenir une réduction de notre endettement. Les gouvernements de nombreux pays ont déclaré qu'ils nous accorderont des garanties de crédit pour le financement de nos importations de biens d'approvisionnement et d'investissement. Ils nous ont déclaré aussi qu'ils nous donneront accès aux crédits à des conditions préférentielles. »*

Les conclusions de la réunion du Club de Paris montreront si les créanciers ont décidé d'être aussi conciliants que l'espèrent les dirigeants de Varsovie. Ils devraient, en tout cas, choisir de rééchelonner des montants importants, ce qui revient de fait à alléger le fardeau de la Pologne de plusieurs milliards de dollars.

FRANÇOISE LAZARE

□ **Accord entre le Sénégal et le Club de Paris.** — Au terme d'une réunion avec ses créanciers publics, réunis dans le Club de Paris le mardi 13 février, le Sénégal a obtenu le rééchelonnement d'environ 100 millions de dollars (570 millions de francs) de sa dette publique. Les créanciers ont estimé que le faible niveau de revenu par habitant du Sénégal et la charge très importante de sa dette (son endettement extérieur total atteint 3 milliards de dollars) lui permettaient de bénéficier, pour la deuxième année consécutive, de l'« initiative de Toronto ». Le Sénégal pourra ainsi obtenir une annulation de 30 % des échéances couvertes par le réaménagement, un allongement de la durée de remboursement jusqu'à vingt-cinq ans (avec quatorze ans de période de grâce) ou une réduction des taux d'intérêt servis sur la dette.

Les AGF rachètent le portefeuille d'ICI, la quatrième compagnie d'assurance-dommages irlandaise

Les Assurances générales de France ont été retenues par le gouvernement irlandais comme acquéreur du portefeuille d'Insurance Corporation of Ireland (ICI), la quatrième compagnie d'assurance-dommages du marché irlandais. ICI, qui avait réalisé de mauvaises affaires sur le marché de Londres, avait été mise en liquidation, puis reprise par des fonds publics et redressée. C'est donc la partie saine du portefeuille d'ICI qui a été mise aux enchères par le gouvernement irlandais.

Les AGF, qui sont déjà présents en Irlande à travers Church and General où ils détiennent (27,4 %), et à travers NEM, un portefeuille qu'ils ont récemment racheté en Grande-Bretagne, envisagent de fusionner l'ensemble des activités dommages de ces trois compagnies en une seule entité.

Y. M.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

L'Amérique nippophobe

Suite de la première page

Hier dans la moto et les appareils photo, aujourd'hui dans les téléviseurs, les composants électroniques, les automobiles, demain dans la biotechnologie, l'agroalimentaire, parallèlement dans les banques et les services, les entreprises japonaises mènent des guerres sans scrupule avec pour objectif de toujours prendre 100 % des marchés. Ils agissent comme les grands capitalistes prédateurs américains Carnegie ou Rockefeller à la fin du siècle dernier avant que les lois anti-trust ne les bloquent.

La méthode des armées économiques nippones est désormais connue, rappellent les révisionnistes. Les Japonais commencent par ratisser toute l'information mondiale disponible sur un secteur, par tous les moyens dont l'espionnage, grâce à leurs maisons de commerce, leurs banques et leurs ambassades. Ensuite ils déterminent une cible, se partagent la tâche entre l'Etat et les groupes, et protègent leur marché intérieur.

Calés sur les prix élevés que les consommateurs nippons, bons citoyens économiques, acceptent de payer et profitant des salaires offerts par l'arrière-cour du Sud-Est asiatique (Taïwan, Thaïlande, Malaisie...), ils peuvent exporter des produits à coûts réduits, conquérant ainsi le marché zone par zone.

« Amérique, abandonne ton arrogance ! »

Ces *« exportations au laser »*, comme les qualifie Christian Sautter (2), détruisent l'adversaire. Puis, partant de cette base (petit téléviseur, magnétoscope, automobile bon marché...), ils attaquent les produits connexes, remontant ou descendant les « filières », les profits sur les marchés conquis finançant les opérations de dumping sur les marchés à conquérir. Leur domination est ainsi passée du *télévi*seur au composant électronique puis du composant au micro-ordinateur, et ainsi de suite jusqu'à la domination finale.

Il faut se rendre à l'évidence : selon les révisionnistes, le Japon ne joue pas avec les mêmes règles que les Occidentaux. Sa culture est différente. Le livre récent de MM. Akio Morita, PDG de Sony, et Shintaro Ishihara, ancien ministre et membre du Parti libéral-démocrate au pouvoir, intitulé *Le Japon qui sait dire non*, et non traduit en anglais, favorable à un néonationalisme nippon, vient à l'appui de la thèse. Le Japon, y lit-on, dispose d'une organisation industrielle supérieure et d'une suprématie technologique. Il devrait s'affirmer et ne plus craindre les remontrances du vainqueur de 1945. *« Amérique*, écrit M. Morita, *abandonne ton arrogance ! »*.

Sans que tout le Japon partage ces thèses nationalistes, il faut observer que les autorités, depuis quelques mois, ne courbent plus aussi facilement la tête devant les exigences de l'Oncle Sam. Désormais, elles estiment avoir fait tout ce qui est en leur pouvoir pour ouvrir leur marché. Le déficit commercial persistant avec les Etats-Unis provient donc des déficiences de l'économie américaine, dont Tokyo n'hésite plus à souligner cinq tares : le manque d'investissement, la faiblesse de dépenses consacrées à la recherche-développement, la mauvaise gestion financière de l'industrie, l'effroyable inefficacité du système de formation et l'inaptitude des managers à gérer la main-d'œuvre qualifiée moderne. Des critiques qui font très mal simplement parce qu'elles visent juste.

L'industrie américaine conserve des positions fortes dans de nombreux secteurs – le pétrole, l'électronique professionnelle, l'informatique – et tous les domaines qui dépendent du Pentagone (armes, aéronautique). Mais le recul prend des allures de débâcle dans nombre d'autres. M. Lee Iacocca, le PDG de Chrysler, a tracé le panorama de ce paysage dévasté, dans un discours devant les éditeurs américains, le 13 octobre 1989. *« Nous avons commencé les années 80 comme la nation la plus créditrice au monde*, expose-t-il, *à la fin de la décennie nous sommes les plus endettés. Notre leadership industriel s'est envolé. En 1980, l'Amérique contrôlait 60 % de son marché des téléviseurs, le chiffre est tombé à 10 %. Pour les téléphones, nous sommes descendus de 88 % à 25 %. Pour les machines-outils de 79 % à 35 % »*.

« Nous avons cru nous consoler avec les services, convaincus que l'industrie était dépassée, poursuit M. Iacocca, *eh bien, en 1980, deux des trois plus grandes banques mondiales étaient américaines, aujourd'hui le pays n'en place aucune dans les vingt premières. Le Japon en place quinze. Au deuxième trimestre de 1989, l'Amérique a enregistré son premier déficit dans les échanges de services depuis trente ans. »*

Le président de Chrysler conclut : *« Nous devons tirer les leçons des années 80. Le défi est d'être compétitif dans un monde que nous ne dominons plus. Avec en face des gens qui mangent dans notre assiette (...) qui peuvent être nos amis dans d'autres domaines, mais qui, dès qu'il s'agit de business, sont sans merci et sans respect. »*

Tirer les leçons des années 80. L'Amérique se retourne et découvre avec effroi les dégâts. Le Japon provoque à la fois peur et mauvaise conscience. Son protectionnisme, aussi solide qu'il soit, ne peut être tenu pour seul responsable. Il y a du vrai dans les critiques japonaises : M. Iacocca déplore lui-même l'emprise de la finance, le *« gang de Wall Street »*, qui force l'industrie à raisonner en fonction du seul cours de la Bourse.

Le recul dans tous les secteurs de main-d'œuvre, dont l'automobile, proviendrait de ce que les industriels n'arrivent pas à se détacher du taylorisme et renverrait au mauvais système éducatif et à l'excès d'individualisme qui caractérise la culture anglo-saxonne. Le malaise est profond dans une Amérique qui a toujours été persuadée que son modèle économique était comme sa Constitution, ce qu'il y a de mieux au monde.

Redoubler la pression sur les autorités de Tokyo

Comment réagir ? Les révisionnistes proposent de mettre de côté certains préceptes de la pure concurrence qui ne sont que handicaps à l'heure de la guerre économique. Puisque les Japonais trichent, il faut tout négocier avec eux, marché par marché – celui de l'acier, des composants électroniques ou des automobiles – et ne céder qu'en fonction des ouvertures réciproques du marché nippon. Cela impose de redoubler la pression sur les autorités de Tokyo, mais aussi sur les firmes japonaises pour qu'elles facilitent les importations dans les faits et non pas seulement dans les textes.

Il faut aussi corriger les défauts américains, admettre que le modèle nippon a prouvé sa supériorité et ne pas craindre de se doter d'une *« politique industrielle »*, une expression synonyme hier encore aux Etats-Unis de... socialisme. Deux axes sont en particulier évoqués : la mise en commun des efforts de recherche-développement et les aides à l'exportation.

Le débat s'ouvre sur cette politique (3). Ses adversaires font remarquer que son volet protectionniste a déjà été mis en place sans succès. Dans l'automobile, par exemple, où les *« big three »*, les trois constructeurs américains, ont bénéficié, depuis 1980, de quotas d'importations de voitures nipponnes. Le résultat a été qu'ils ont engrangé des profits records, distribués largement des dividendes aux actionnaires... mais que le recul de leur part de marché n'a pas été arrêté. Quant au volet « politique industrielle », il est difficile à mettre en place tant les habitudes individualistes sont ancrées.

L'échec d'US Memories

Dans le secteur des composants électroniques mémoires, qui est hautement stratégique aux yeux du Pentagone, les Japonais ont raflé 85 % du marché mondial. Une tentative de fédérer les firmes dans une sorte de coopérative, US Memories, sous l'égide du géant IBM, a été montée. Mais le prix des puces ayant conjoncturellement baissé, l'urgence s'évanouit et ce fut la débandade. Finalement... tous les fabricants américains ont signé des accords avec des Japonais. Dès que l'échec d'US Memories fut patent, fin janvier, IBM s'est tourné vers l'Allemand Siemens. Comme si le numéro un de la technologie américaine désespérait désormais de son pays et de la Silicon Valley...

Ramenant le Japon à une sorte de société anonyme soudée dans la conquête, le révisionnisme est réducteur et probablement faux. L'*« américanisation »* du Japon, quand on regarde la consommation, est lente mais s'accélère. Son marché s'ouvre à qui sait investir. Mais les craintes et les interrogations démontrent combien le moral est atteint. Tandis qu'à l'Est on découvre les vertus du marché et du libéralisme, à l'Ouest on se prend à douter du *« modèle américain »*. Le capitalisme a gagné. Mais lequel ?

ERIC LE BOUCHER

(2) *Les Dents du géant*, Christian Sautter, éd. Olivier Orban, 1987.
(3) *Business Week*, 5 février.

Demain : les Européens face au Japon

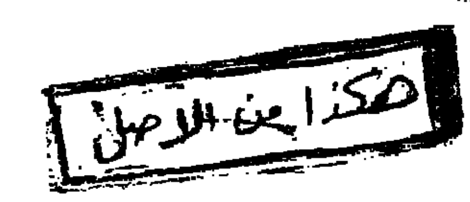
Avec une perte de 664 millions de dollars au quatrième trimestre

Chrysler en difficulté

Chrysler, le troisième constructeur automobile américain, enregistre une perte de 664 millions de dollars (3,8 milliards de francs) au quatrième trimestre de 1989, la première depuis 1982. Cette perte s'explique en partie par une charge de restructuration de 577 millions de dollars. Mais pour l'ensemble de 1989 ses résultats chutent de 66 %, à 359 millions de dollars (2,3 milliards de francs) contre 1,05 milliard.

L'avenir du groupe apparaît mal assuré et l'année 1990 sera décisive. Il fait face au recul des ventes aux Etats-Unis de 5 % en 1989 après six années de croissance et à la poussée des Japonais qui ont accru leur part dans ce marché déprimé. Les Japonais y ayant installé une douzaine d'usines neuves, la construction automobile américaine souffre d'un excès de capacité estimé à 2,5 millions de véhicules, soit 20 %.

Chrysler avait annoncé dès juillet dernier un plan de restructuration sur quinze mois et 1 milliard de dollars. Mais, en novembre, il a dû le porter à 1,5 milliard. Le groupe, à court d'argent, a aussi vendu pour 310 millions de dollars une partie de sa participation dans Mitsubishi et l'a ramenée à 12,1 %. Il a décidé de se concentrer sur l'automobile et vient de céder pour 825 millions de dollars sa filiale aéronautique Gulfstream Aerospace à un groupe formé de son président et de la firme d'investissement Forstmann Little.



AFFAIRES

EMPLOI-FORMATION

Les sociétés d'assurances veulent favoriser la mobilité interne de leur personnel

Comment les sociétés d'assurances, qu'elles soient traditionnelles ou à caractère mutuel, gèrent-elles leur personnel ? Quelles sont les politiques sociales, comment fait-on pour assurer la mobilité interne et sur quels critères réalise-t-on les recrutements ? Sur toutes ces questions, l'enquête conjointe de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et du Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutuel (GEMA), réalisée à l'occasion des journées d'Assure-Expo, qui ont eu lieu du 6 au 10 février (*le Monde* du 7 février), fournit des indications.

Il ressort de cette enquête que les entreprises sont plus conservatrices qu'elles ne l'avouent. La plupart reconnaissent, malgré l'échéance du marché unique, faire peu de place à la connaissance des langues, par exemple. Mais il y a aussi des curiosités. Telle compagnie, parmi celles de moins de 2 000 salariés qui ont répondu au questionnaire, prétend que la mobilité interne est d'autant plus forte que le diplôme est peu élevé. La même ajoute que les salariés les plus mobiles sont âgés de 46 ans et plus...

Elles le disent. Les sociétés d'assurances ont pris l'habitude de se doter des moyens d'une prévision systématique sur un an de leurs besoins actuels et futurs en personnel. Mais deux, seulement, déclarent utiliser un logiciel de gestion spécialisé. Selon les cas, elles auront recours à un *« plan stratégique des ressources humaines »* ou organiseront un *« audit des projets »* auprès des différentes directions.

Certaines centralisent au sein d'une direction des ressources humaines (trois) d'autres traitent à part le cas des cadres (une), mettent en place un groupe spécialisé (une) ou préfèrent consulter des personnes distinctes selon les catégories à recruter. Le plus souvent (cinq), c'est la direction générale qui tranche dans la phase finale.

Mais la plupart ne sont sûrement pas satisfaites de leur procédure. Parmi les sept qui disposent d'une méthode de gestion, six envisagent de la faire évoluer dans un avenir proche pour la rapprocher, en gros, de la gestion prévisionnelle des emplois. Au passage, elles entendent *« valoriser le qualitatif »* ou *« optimiser les ressources internes »*.

Une meilleure information

Toutes mettent l'accent, pour juger de la qualité de leur personnel, sur des critères tels que l'adaptabilité ou la personnalité, le goût du contact et la présentation — sauf pour les actuaires, les informaticiens et les comptables —, et ce qu'on nomme le potentiel. Si les exigences en matière de niveau de formation deviennent très importantes, la maîtrise de langues est très rarement un critère d'appréciation, à l'exception des audits et du personnel détaché à l'étranger.

Quant à la mobilité géographique, elle est diversement retenue, les compagnies traditionnelles étant très parisiennes et les mutuelles très provinciales. Ce qui semble en contradiction avec la volonté affichée par ailleurs par les directions. A la GMF, et dans d'autres compagnies également, les contrats de travail précisent que l'affectation pour un emploi peut intervenir dans un rayon de 60 km pour tous et dans tout le territoire national, pour un cadre.

La MACIF fait figurer une clause de mobilité nationale pour chacun de ses salariés. Marque du passé, l'expérience professionnelle est fréquemment privilégiée dans un milieu où l'on a tendance à considérer qu'un *« bon professionnel »* le devient à l'usage ; ceci ayant autrefois compensé la faiblesse des formations à l'embauche.

Mutuelles et compagnies traditionnelles se soucient par contre beaucoup de la mobilité interne. Les unes ont adopté une politique en ce sens depuis au moins cinq ans ; neuf sociétés privées ou nationalisées ont mis en place une procédure particulière depuis au moins trois ans et pour quatre d'entre elles depuis plus de neuf ans.

Ces règles concernent l'ensemble des catégories de personnel, sauf une société de moins de 2 000 salariés qui en exclut les cadres, et les techniques utilisées sont assez conventionnelles. Consignées dans le règlement intérieur, elles font l'objet d'un affichage mais six sociétés estiment avoir rencontré des difficultés pour les appliquer, deux évoquant *« la rétention de l'information »* et trois autres faisant état de blocages *« pour raisons de service »*.

La moitié des mutuelles et quatre petites sociétés traditionnelles prévoient un statut particulier, sous forme de détachement temporaire avec possibilité de retour. Le plus souvent, la mobilité s'accompagne d'une action de formation et se traduit, dans cinq sociétés, comme dans les mutuelles, par une amélioration du salaire dans un délai de six mois à un an.

A terme, et notamment parce qu'elles ont accepté le maintien d'effectifs, les compagnies veulent améliorer leur dispositif. Neuf se préparent d'ailleurs à le développer d'ici un à trois ans, grâce à une meilleure information du personnel et en perfectionnant les techniques d'évaluation. Une seule envisage de signer un accord sur le sujet avec les partenaires sociaux...

D'une façon générale, les résultats obtenus sont positifs. Dans les mutuelles, le nombre de candidatures est supérieur aux postes disponibles et il y a adéquation entre les postes les plus souvent quittés, les plus souvent demandés et le plus souvent proposés.

En 1988, tous les postes offerts ont été pourvus dans trois sociétés traditionnelles, l'ont été aux deux tiers dans quatre autres et le nombre de candidats est généralement supérieur de plus du double à celui des effectifs retenus. Les salariés veulent quitter des emplois qu'ils estiment menacés ou faiblement qualifiés et souhaitent aller vers les fonctions justement les plus recherchées par les directions, en raison de l'évolution de l'activité.

Dans cinq sociétés et dans les mutuelles, il se confirme que les salariés les plus mobiles sont âgés de 25 à 35 ans. Ils auraient en moyenne une ancienneté de 3 à 5 ans et se montreraient d'autant plus intéressés que leur diplôme est élevé, les mutuelles précisant que leur niveau se situe aux alentours de bac + 2 ou bac + 4.

Le recrutement des jeunes diplômés

L'autre volet décisif concerne le recrutement des jeunes diplômés qui mobilise maintenant toute l'attention du secteur de l'assurance, longtemps distancé par les autres branches de l'économie en ce domaine. Pour refaire son retard, l'assurance a dû s'aligner sur les pratiques de ses rivaux et, plus précisément, propose désormais des salaires en correspondance avec ce qui se fait de mieux sur le marché.

Pour ce faire, aucune technique d'approche n'est vraiment oubliée et les sociétés soignent particulièrement l'accueil ou le suivi de leurs nouvelles recrues qu'elles *« bichonnent »*, selon l'expression d'un directeur de ressources humaines, de crainte de les voir repartir vers plus attractif.

Si les mutuelles déclarent ne pas proposer de plan de carrière alléchant, deux sacrifient à cette présentation parmi les sociétés traditionnelles et cinq affirment qu'un tel « contrat de garantie » est réclamé par les postulants eux-mêmes. Mais plusieurs responsables de recrutements considèrent que cette exigence est moins forte que par le passé et que, d'ailleurs, certains de se trouver sur un marché porteur, les jeunes se détachent de cette précaution qu'ils savent en outre illusoire.

Pratiquement toutes les entreprises remettent à l'arrivant un livret d'accueil, organisent plus rarement une visite, mais commencent l'intégration par un stage. Le suivi de ces jeunes et donc les évaluations se font sous la responsabilité de leur hiérarchie directe, en liaison avec la direction des ressources humaines dans presque tous les cas, et le plan de formation constitue souvent un bon moyen de les accompagner, puis de se les attacher.

Dans une entreprise moyenne, employant de 2000 à 10 000 salariés, un cadre de la direction des ressources humaines *« se consacre uniquement »* à l'accueil, à l'information et au suivi des jeunes diplômés, ainsi que le font de grandes entreprises industrielles.

ALAIN LEBAUBE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SAGEM

Au cours de l'année 1989, le groupe SAGEM a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 10,4 milliards de francs, en hausse de 8,5 % sur celui de 1988. Cette croissance est contrastée selon les principales sociétés du groupe : + 3,8 % pour la SAGEM, + 6,2 % pour la SAT, et + 25,2 % pour la SILEC.

Par type d'activité, le chiffre d'affaires ressort à :

— Navigation, optronique et défense : 2,6 milliards de francs.

— Communications et terminaux : 5,6 milliards de francs.

— Electronique, câbles et industrie : 2,2 milliards de francs.

Ces chiffres confirment la position du groupe SAGEM sur ses marchés :

— L'un des deux leaders français des télécommunications ;

— Le leader européen en navigation et optronique.

sefimeg

Les recettes de loyers ou assimilées de la société ont atteint en 1989 292,5 millions de francs à comparer à 268,9 millions pour l'exercice précédent.

Compte tenu des produits financiers et divers (produits exceptionnels exclus), les recettes totales de cet exercice avoisineront 340 millions de francs contre 317,5 en 1988, soit une hausse de 7 %.

La société pourra donc poursuivre, comme prévu, la progression régulière de son dividende.

Les recettes locatives de l'exercice 1990 devraient encore augmenter en raison des produits des derniers investissements en région parisienne.



CIMENTS FRANÇAIS

POURSUITE DE LA CROISSANCE ET DE L'INTERNATIONALISATION

Au cours de l'année 1989, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 12 466 millions de francs, en progression de 25,6 % sur celui de 1988. A périmètre constant, l'augmentation est de 6,5 %.

La part du ciment reste à peu près stable : 50 % contre 53 %.

Le chiffre d'affaires des activités exercées en France augmente de près de 12 % mais ne représente plus que 65 % du total contre 73 % en 1988, en raison de la progression de l'Amérique du Nord et surtout de l'ensemble Sud/Europe.

CIMENTS FRANÇAIS SUR MINITEL : 3616 CLIFF

Le conseil d'Administration de la Sicav **STRATEGIE ACTIONS** a décidé, conformément aux récentes dispositions législatives, de la transformer en Sicav de capitalisation sous réserve de l'approbation des actionnaires qui seront convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le 22 mai 1990.

Cette mesure s'appliquera pour la première fois à l'exercice clos le 28 septembre 1990.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration de la Compagnie Eurofinancière Gestion, gérante des Fonds Communs de Placement suivants :

.STRATEGIE PREMIERE .STRATEGIE PIERRE
.STRATEGIE OR .STRATEGIE FRANCE

a décidé de faire profiter les porteurs de parts de ces F.C.P. des mêmes dispositions et capitalisera les revenus de ces fonds comptabilisés au cours de l'exercice 1989 (exercice 89-90 pour Stratégie France) et des exercices suivants.

Renseignements et souscriptions :
Compagnie Eurofinancière
58, rue de la Victoire -75009 Paris



Société Centrale des Assurances Générales de France

87, rue de Richelieu - 75060 Paris Cedex 02
Société Anonyme créée par la loi du 04 Janvier 1973
Capital Social : 407 millions de Francs RCS Paris B 303 265 128

AGF assurances

Chiffre d'affaires mondial du 1er janvier 1989 au 31 décembre 1989
(Primes émises en millions de Francs)

	1988	1989	variation en %
AGF VIE	12 475	14 498	+ 16,2
AGF IART	12 780	13 348	+ 4,4
AGF Vie + AGF Iart	*25 255*	*27 846*	*+ 10,3*



PARTENAIRE
& ASSUREUR OFFICIEL
DES XVIe JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

ILE-DE-FRANCE

« Le Monde », 1, place Hubert-Beuve-Méry



BRUNO HADJI

L'ensemble des services administratifs et commerciaux du *Monde* vient de quitter le centre de Paris pour s'installer à Ivry-sur-Seine dans un nouvel immeuble à côté de l'usine d'impression mise en service depuis le mois de septembre 1989. Ce nouvel immeuble porte le nom de Sirius, en hommage à Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, qui signait de ce pseudonyme ses éditoriaux à l'époque où il était directeur du journal. Vendredi 16 février, la Mairie d'Ivry baptisera le carrefour formé par les rues, Jean-Mazet et Maurice-Gunsbourg, où est située l'entrée principale de Sirius, place Hubert-Beuve-Méry. L'adresse du *Monde* sera, dès lors, 1, place Hubert-Beuve-Méry.

Conçu par l'architecte André Mrowiec, ce bâtiment est constitué d'une partie rénovée de l'ancienne usine SKF en briques peintes en blanc, et d'une partie neuve, formant une double façade, de verre, de béton et d'acier.

La rédaction, la documentation et une partie des services de fabrication du journal s'installeront au printemps prochain dans un bâtiment en cours d'achèvement, 15, rue Falguière, dans le quinzième arrondissement de Paris, près de la gare Montparnasse.

Après l'exode des entreprises, le développement

Ivry veut rester une ville industrielle

Ivry-sur-Seine, archétype de la ville prolétarienne, a été victime de la désindustrialisation. Elle connaît aujourd'hui un regain d'intérêt de la part des décideurs économiques. Mais les élus de cette ville – un des bastions de la banlieue rouge – veulent lui garder son caractère ouvrier : priorité aux activités de production et maîtrise des projets d'urbanisation.

Le vent de la désindustrialisation commence à souffler sur Ivry à partir de 1962. Les Forges d'Ivry donnent, cette année-là, le signal du départ : fermetures, transferts d'activité, départs, restructurations, « dégraissages », vont se succéder, se chevaucher et, de 1974 à 1986, se multiplier. En vingt-six ans, de 1962 à 1988, les effectifs baisseront de 32 % passant, hors secteur public, de 27 672 à 18 794, soit une perte de 8 878. Les emplois vont recommencer à progresser en 1987 (+ 1 772) et 1988 (+ 1 247). L'industrie aura perdu, au cours de ces années noires, 75 % de ses salariés ; dans le même temps, le bâtiment et les travaux publics génèrent 1 316 emplois nouveaux et le tertiaire en crée 3 700, ce qui ne fait pas le compte. Le taux de chômage se trouve multiplié par trois.

L'exode ou la fermeture des entreprises a laissé, surtout à partir de 1972 – marqué par le départ des vins du Postillon – des friches industrielles qui sont autant de cicatrices. En 1985, elles couvrent près de 22 hectares, le tiers des friches du Val-de-Marne et le douzième de celles d'Ile-de-France. *« Lorsqu'on a parlé de sinistre pour Ivry, notre propos était tout à fait justifié »*, note M. Gilbert Ridoub, maire adjoint (PCF) chargé de l'aménagement et de l'emploi. Quitte à ramer à contre-courant, il ne craint pas de dire : *« Nous n'avons pas la volonté de transformer les friches en n'importe quoi. Notre orientation consiste à défendre bec et ongles les activités productrices et à utiliser tous les moyens légaux et, s'il en faut, illégaux. »*

De nouvelles PME

La ville a donc résisté à l'appel des sirènes, qui ont toujours voulu en faire une zone de bureaux, puis d'entrepôts, puis d'hôtels ; elle a refusé ainsi une proposition de 3 600 emplois. Il va sans dire que l'aménagement tel qu'il est esquissé dans le Livre blanc sur la région, parisienne avec *« plusieurs millions de mètres carrés de bureaux »* dans le secteur de la Seine en amont de Tolbiac (*le Monde* du 1er février), provoque un rejet absolu de la part de la municipalité. Cette position n'a pas empêché les friches de se résorber en partie avec, parfois, des accommodements avec le dogme de la priorité aux activités productives.

Ainsi Carrefour a ouvert, en février 1982, sa première grande surface en bordure de Paris. Cette implantation, qui a marqué le début de la rénovation d'Ivry-Port, a été réalisée pour pallier un appareil commercial jugé insuffisant ; elle a permis d'effectuer une opération portant sur 8 000 mètres carrés de bureaux et 6 000 mètres carrés d'activité. Aujourd'hui, la majorité des friches sont réutilisées à des fins économiques ou ont fait l'objet de projets très avancés. Le conseil général du Val-de-Marne a proposé d'installer, sur l'une d'entre elles, une nouvelle université.

De la saignée qu'elle a connue, l'économie de la ville est sortie néanmoins bouleversée. Les grandes entreprises ont disparu. SPR (bâtiment et travaux publics) et Carrefour (commerce) sont les deux seules qui dépassent 500 salariés dans le secteur privé. Les établissements de moins de 200 salariés ont augmenté. Ceux de plus de 200 salariés fondaient au contraire de 13 à 8 et leur personnel diminuait de 38 %.

L'activité des nouvelles PME est tournée vers la commercialisation des produits de l'électronique, la vidéo, la pharmacie, les services informatiques. L'arrivée en 1989 de l'imprimerie du *Monde*, le renforcement de Nathan-Larousse sont-ils les premiers éléments d'un pôle des industries de la presse et de l'édition ?

L'urbanisation d'Ivry a été de pair avec son industrialisation. A l'époque où elle s'est faite, il n'était pas question en effet de migrations quotidiennes ; les ouvriers habitaient et travaillaient pour la plupart sur place. Aujourd'hui, la priorité donnée à l'activité productrice trouve son prolongement dans l'habitat. Pour cela la ville entend maîtriser totalement l'urbanisme sans s'embarrasser de nuances. Il n'y a plus aujourd'hui de programmes en accession à la propriété, et les seuls logements tolérés en dehors des HLM sont ceux liés aux prêts locatifs aidés (PLA). Il n'y a plus de constructions sans démolitions préalables.

La ville, qui compte 60 000 habitants (23 000 foyers dont 6 000 dans le parc HLM de la ville et 2 000 dans les autres HLM), entend faire de ce chiffre un plafond. Un moyen pour elle de choisir ses électeurs ? M. Ridoub rétorque : *« On veut que des ouvriers et des employés puissent prétendre à habiter là où est le métro. »* Et il ajoute : *« Il y a des gens qui sont chassés de Paris, c'est une vraie noria. »*

Pour l'arrêter, la ville s'est déjà approprié deux cents logements de la Caisse d'épargne, et elle ne cache pas son intention d'en acheter d'autres. Elle annonce que sur les mille PLA qui seront mis en chantier ou ouverts d'ici à 1995, elle veut que 100 % des logements soient attribués par son maire. *« On dénie à toute autorité supracommunale le droit de décider à notre place. »* Et pour ceux qui passeraient outre il est ajouté : *« Les acheteurs perçoivent les rapports de force, et, comme dit Giscard, notre capacité de nuisance. »* Cette attitude n'a pas néanmoins totalement endigué la hausse des prix du terrain : le prix du mètre carré, qui était de 400/600 francs il y a deux ans, est à 800/1 000 francs aujourd'hui.

FRANCIS GOUGE

Concentration médicale dans le Val-de-Marne

L'industrie ne suit pas les équipements et les chercheurs

Quatre-vingt-douzième département pour la surface, neuvième pour la population, le Val-de-Marne rassemble sur ses petits 245 kilomètres carrés la plus forte concentration hospitalière de France après Paris.

La santé est une de ses grandes filières économiques avec l'agro-alimentaire, la communication et les transports. Dix-neuf hôpitaux (1) et trente-huit cliniques offrent environ 10 000 lits et disposent d'un équipement performant avec, par exemple, onze scanners en service. Deux universités médicales sont également implantées. La qualité des hommes, la haute technicité de certains matériels lui ont donné une audience internationale dans plusieurs domaines. C'est ainsi qu'il est le premier centre de lutte anti-cancer de tout l'Ancien Continent. Le département est également bien pourvu en unités de greffes ; toutes y sont pratiquées, à l'exception de « cœur poumons ». Le professeur Henri Bismuth est un pionnier de la greffe du foie. Le département travaille aussi sur l'amélioration et la découverte de nouvelles prothèses pour remplacer des organes.

Centre privé, participant au service public, l'Institut Gustave-Roussy (IGR), ancien institut du cancer (de 1945 à 1963), est aujourd'hui le premier centre de lutte en Europe. Son combat contre toutes les formes de cancer en fait le quatrième établissement du monde derrière trois américains. Disposant de 593 lits, à cheval sur ses établissements de Villejuif et de Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne), sa clientèle est pour 70 % française (moitié régionale, moitié nationale) et 30 % étrangère.

Henri-Mondor au superlatif

La recherche bénéficie depuis 1988 d'un budget séparé de 130 millions de francs, qui s'ajoutent aux 95 millions d'investissements. Actuellement, les recherches se font notamment en chimiothérapie, chirurgie ambulatoire (qui permet au patient d'arriver le matin pour se faire opérer et de rentrer chez lui le soir), immunothérapie.

L'hôpital Henri-Mondor (Créteil) vient de célébrer ses vingt ans. C'est l'établissement des superlatifs. Il s'élève sur les vingt niveaux d'une structure monobloc, dont les quatorze consacrés à l'hospitalisation comptent 1 068 lits (plus 52 lits d'hôpital de jour). Ses 170 000 mètres carrés de plancher sont veinés de 5 kilomètres de couloirs. Les 3 673 personnes qui y travaillent (dont 1 072 médecins) – Henri-Mondor est le premier employeur de Créteil – ont accueilli 44 081 patients en 1988, ce qui représente 306 264 journées d'hospitalisation ; 164 greffes y ont été pratiquées en 1989 (2). Son budget est à sa démesure : 1 milliard de francs pour le fonctionnement en 1990 et 48 millions de francs pour l'investissement.

A la fois hôpital de circonscription et centre ultra-spécialisé – plus de la moitié de ses malades viennent du Val-de-Marne, plus du quart de l'Ile-de-France, et un peu plus de 2 % de l'étranger, – Henri-Mondor abrite aussi le SAMU 94, dirigé par le professeur Pierre Huguenard, leader des SAMU de France depuis 1972. Un enseignement universitaire y est dispensé dans le cadre de l'université Paris-XII.

Dans le Val-de-Marne sont aussi implantés le CHU de Bicêtre, Paul-Brousse à Villejuif, Emile-Roux à Limeil-Brévannes, Esquirol à Saint-Maurice, pour ne citer qu'eux. La présence de ces grands établissements a favorisé une forte implantation de laboratoires avec deux universités (Créteil et Bicêtre), l'INSERM qui occupe 2 500 personnes sur le département, le CNRS (la moitié des mille postes est axée sur la santé), sans oublier l'Ecole vétérinaire de Maisons-Alfort.

La densité des médecins est particulièrement forte. Ils sont 368 pour 100 000 habitants dans le Val-de-Marne, alors que la moyenne nationale est de 278.

De tels équipements, de telles ressources en hommes n'ont pas entraîné une industrie à leur mesure. Le Val-de-Marne est comme un TGV avec très peu de wagons. Sur les quarante-neuf entreprises qui y travaillent dans le domaine de la santé, la plupart sont des PME, généralement performantes. C'est le cas de Trophy-radiologie, qui vient de mettre au point la plus petite caméra du monde, destinée à être introduite dans la bouche du patient pour visualiser sur écran vidéo des clichés dentaires ; elle fait 60 % de ses 215 millions de francs de chiffre d'affaires à l'exportation et développe des usines et des filiales à l'étranger.

Le département compte trente-six entreprises pharmaceutiques, contre une cinquantaine dans les Hauts-de-Seine. Rhône-Poulenc-Santé à Vitry – avec quelques autres comme ESSILOR (lunetterie et optique) – fait figure d'exception. Avec 3 000 collaborateurs, dont 1 200 chercheurs, c'est l'entité du secteur secondaire qui fournit le plus d'emplois dans le département ; elle réunit sur le même site un centre de production, un centre de recherche et un institut des biotechnologies, haut lieu de l'innovation dans des disciplines comme la biologie cellulaire ou le génie génétique. Cet ensemble va être complété par un centre de sécurité du médicament.

Le centre de production de Vitry, qui a pour vocation de fabriquer à l'échelle industrielle des principes actifs à usage pharmaceutique, se consacre à la chimie organique et à la biochimie centrée sur la culture de micro-organismes produisant des antibiotiques. C'est à Vitry que furent préparés clandestinement, en 1942, pour la première fois sur le continent européen, les premiers milligrammes de pénicilline G.

F. G.

(1) Le Val-de-Marne compte 7 hôpitaux de l'Assistance publique (AP), 2 hôpitaux intercommunaux, 1 hôpital militaire, 4 hôpitaux psychiatriques, 2 hôpitaux nationaux, 3 hôpitaux privés. Les 7 hôpitaux de l'AP disposent au total de 6 384 lits et emploient 10 981 agents.

(2) Soixante-huit greffes de rein, 4 de cœur, 11 de foie, 61 de moelle.

La fiche du département

● POPULATION. – 1 209 836 habitants en 1988 (neuvième département français), dont 300 000 étrangers (80 000 Portugais, 50 000 Maghrébins, 21 000 Italiens). 27 % des habitants ont moins de vingt ans (moyenne nationale : 29,9 %) ; 18 500 naissances en 1989. Huit communes comptent 50 000 habitants et plus ; vingt-huit de 10 000 à 49 999 habitants et onze moins de 10 000 habitants. Commune la plus peuplée : Vitry (85 820 habitants) ; commune la moins peuplée : Périgny (1 673 habitants).

● VOIRIE. – 42,8 kilomètres d'autoroutes (A-4, A-6, A-86). 96,8 kilomètres de routes nationales. 297 kilomètres de routes départementales.

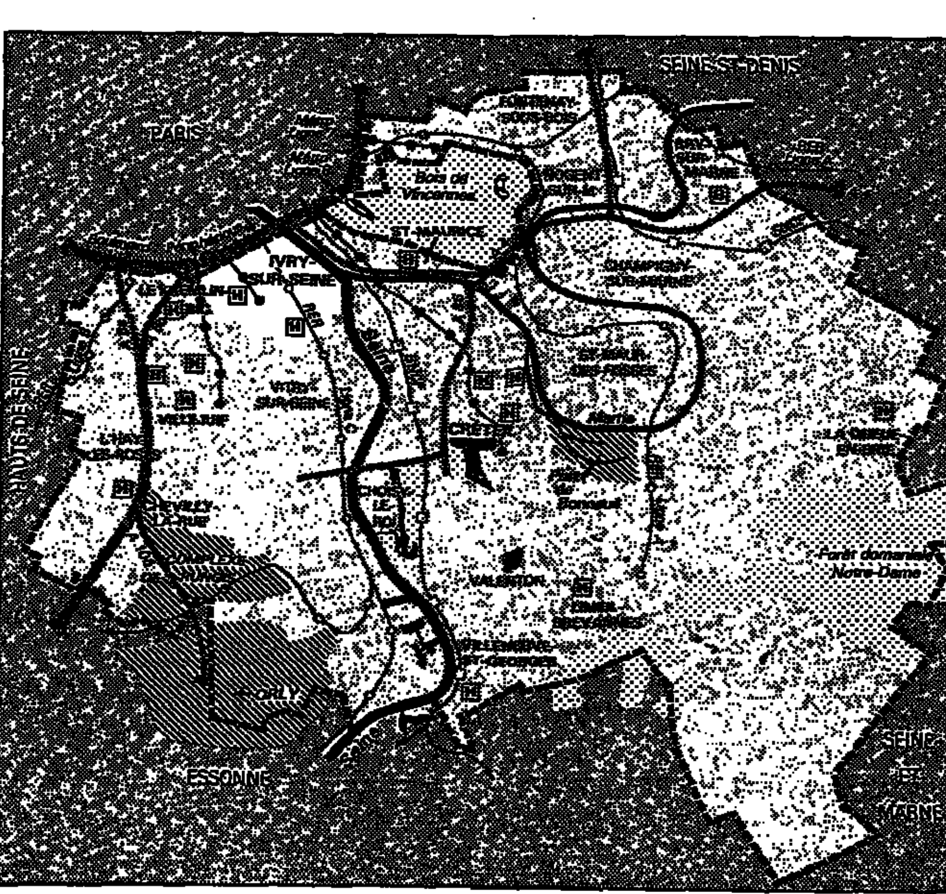
● ESPACES VERTS. – 15 parcs départementaux ; 2 forêts : les bois de la Grange et de Notre-Dame (le bois de Vincennes fait partie du douzième arrondissement) ; des parcs interdépartementaux à Choisy-le-Roi et au Tremblay.

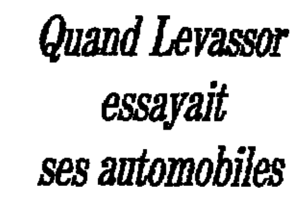
● ÉCONOMIE. – 2,3 % du PIB. En 1988, le Val-de-Marne a exporté pour 11 milliards de francs, mais importé 23 milliards, dont 60 % en provenance de pays de la CEE. 41 500 entreprises : 21 % dans l'industrie, 79 % dans le commerce et les services.

444 000 emplois, dont 407 000 salariés (45 % de femmes) : 329 000 emplois (74 %) dans le secteur tertiaire (High tech, activités aéroportuaires et MIN de Rungis) ; 80 000 (18 %) dans l'industrie mécanique, la chimie, la parachimie, l'industrie pharmaceutique, la fonderie, le travail des métaux, l'agro-alimentaire ; 34 000 (7,8 %) dans le bâtiment ; 1 000 (0,20 %) dans l'agriculture (horticulture et cultures maraîchères).

● LES GRANDES ZONES D'ACTIVITÉS. – Sites industriels traditionnels : la vallée de la Seine (Ivry, Vitry, Choisy-le-Roi) avec 65 000 emplois ; Saint-Maur (25 000 emplois) et Champigny (15 000 emplois). Sites récents, le long de la rocade A 86 : complexe de Rungis (35 000 emplois), plate-forme d'Orly (28 000 emplois), Créteil - Bonneuil - Valenton (50 000 emplois), Fontenay-sous-Bois (15 000 emplois).

● PERSONNALITÉS. – M. Alain Poher, président du Sénat, ancien maire d'Ablon ; M. Michel Giraud, président de l'Association des maires de France, député et maire du Perreux ; M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, député.





Quand Levassor essayait ses automobiles

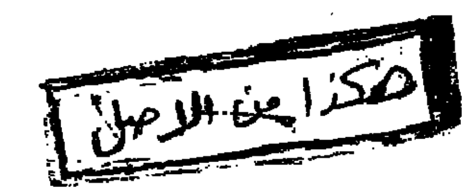
Bénéficiant d'une situation privilégiée, Ivry s'était déjà largement développée à la fin du Second Empire. Ce sera d'abord le quartier d'Ivry-Port. Dès l'origine ou presque, on trouve ces activités de base qui perdureront jusqu'à nos jours : chimie, matériaux de construction, industrie alimentaire, métallurgie. Les Forges Coutant, installées en 1855, disparues en 1895, furent alors la plus importante usine de la ville, avec un millier d'ouvriers ; la Compagnie française de matériel ferroviaire, dont les 700 ouvriers fabriquaient surtout des tramways, était appelée *« la galère »* par les habitants. Zola n'est pas loin.

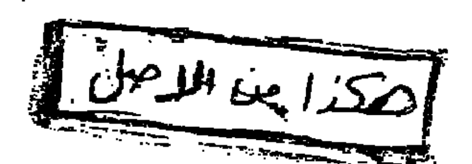
L'essor de la ville a atteint son apogée durant la décennie 1895-1904 grâce, en premier lieu, à l'installation de nouvelles usines métallurgiques et de matériel électrique ; la Compagnie générale des lampes incandescentes emploiera plus de 3 000 personnes dans ses cinq usines ivryennes. Levassor et ses collaborateurs font leurs premiers essais automobiles dans les rues d'Ivry, et le constructeur Richard Brasier (600 personnes) classera trois de ses voitures au Grand Prix de l'Automobile Club en 1906. La première usine française de roulements à billes, RBF, est créée à Ivry-Port.

A la veille de la guerre 1914-1918 on estime que 5 000 personnes travaillent dans l'industrie métallurgique, 3 000 dans l'industrie électrique, 1 000 dans l'industrie chimique, 1 000 dans les matériaux de construction, 700 dans l'industrie agro-alimentaire.

La guerre finie, la ville continuera de croître à un rythme beaucoup moins soutenu dans les années 20. Il s'agira ensuite essentiellement de substitutions (ainsi, les usines Brasier sont reprises par Delahaye-Hotchkiss). Ivry fait alors partie des onze communes de la Seine dont le nombre d'emplois est supérieur à la population active. Mais la crise guette, et elle frappe au début des années 30 ; on recensera 3 593 chômeurs le 31 décembre 1938.

Après la seconde guerre suit une période de calme relatif. Saint-Raphaël, La Pie qui chante, SKF, Stockvis, Genève, Morane, Montcocol, Spaba, SPR, maintiennent les activités traditionnelles.







CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES.

NRC HANDELSBLAD LE SOIR Le Monde Süddeutsche Zeitung CORRIERE DELLA SERA EL PAIS De Standaard THE INDEPENDENT

Une dynamique d'envergure européenne : Stracel, UPM News Europe

La dynamique du Groupe United Paper Mills l'amène à démarrer 3 nouvelles machines à papier journal en 15 mois. Stracel démarre sa propre machine en novembre 1990 ; pour en commercialiser les produits, nous créons une filiale qui recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Responsable des ventes de l'usine de Stracel, vous assurerez également, dans votre zone d'activité, la commercialisation des papiers Shotton et participerez au comité de coordination des ventes du Groupe.
Votre connaissance du marché et des clients "Papier Journal", votre dynamisme, ainsi que votre parfaite maîtrise de l'allemand et de l'anglais, vous permettront d'évoluer au sein d'un Groupe international résolument tourné vers l'avenir. Réf. SM1

RESPONSABLE DES VENTES EN ALLEMAGNE

Basé à Strasbourg

En collaboration avec le Directeur Commercial, vous développerez et consoliderez notre présence commerciale dans ce pays.
Une excellente connaissance du marché allemand, alliée à une expérience significative de la vente de produits papetiers vous permettra de relever ce challenge.
De formation supérieure (Bac +4), évidemment bilingue allemand, vous êtes un homme de terrain se fixant des objectifs ambitieux. Réf. SM2

RESPONSABLE DES VENTES FRANCE

Basé à Paris

Connaissant parfaitement le marché français et doté d'une expérience probante de la vente de produits papetiers, vous poursuivrez et renforcerez notre expansion dans votre zone d'activité, en collaboration avec notre Directeur Commercial.
De formation supérieure (Bac + 4), bilingue anglais, vous êtes un homme de terrain, décidé à relever des défis importants. Réf. SM3

Si vous souhaitez bénéficier d'une formation performante et des opportunités d'évolution que seul un site en plein développement peut vous offrir, n'hésitez pas, envoyez votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à Stracel, Service du Personnel, BP 79, 67016 Strasbourg Cedex.



MEDIA-SYSTEM

Gérer au-delà des frontières...

GROUPE Terraillon

- Conseiller et assister les équipes comptables des filiales,
- Valider les informations transmises au Groupe en veillant au respect des procédures,

Telle est la mission confié à des

Controllers

au sein de filiales étrangères **ITALIE** et **GRANDE-BRETAGNE/IRLANDE** d'un groupe industriel français - 600 MF, 900 personnes, coté en Bourse et allié à un groupe financier.

De formation comptable, vous avez 30 ans environ et acquis une expérience en cabinet d'audit type anglo-saxon ou en entreprise industrielle.
Biculturels français-italien/français-anglais, vous avez envie de quitter une fonction routinière et bloquée, pourquoi pour ne pas envisager une expatriation ?

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à C.E.E. - 110, avenue Barthélémy Buyer - 69009 LYON - en précisant vos choix : pour Italie : référence DM/MO/078 et pour Grande Bretagne : DM/MO/079.





CEGID EXPERT EXECUTIVE

MEDIAPA

Le Directeur Général d'une filiale française très autonome (C.A. 360 min. F) d'un des leaders de la Chimie recherche les deux collaborateurs directs du Directeur des Achats.

LE RESPONSABLE DES ACHATS MATIÈRES PREMIÈRES

Il prend en charge une partie importante des Achats Matières Premières de la société.
Le volume total des achats (env. 150 M.F., dont beaucoup d'importations), le nombre de références et de fournisseurs (actuels ou potentiels) implique une expérience réussie dans la fonction (3/5 ans minimum).
Maîtrisant bien l'Anglais, ce diplômé d'Etudes Supérieures (si possible chimiste) est mobile, curieux et a l'esprit d'entreprise.
Il a une notion Dynamique et Marketing des Achats.
En collaboration avec les équipes Marketing, il est à l'écoute de leurs besoins. Innovateur, c'est un homme de contact et de terrain, qui sait remettre en cause les idées reçues. Pour lui, rien n'est jamais acquis.
Ref. 3126 A

LE RESPONSABLE DES ACHATS TECHNIQUES

Ingénieur, la trentaine accomplie, vous voulez valoriser votre experience professionnelle acquise dans l'industrie chimique, dans un service Achats de Matériel ou dans un service Entretien/Travaux neufs d'une usine.
En contact étroit avec les Directeurs d'usines (2) et les Bureaux d'Études, vous participez activement à la définition des besoins d'investissements (20 millions/an) et au choix du matériel dont vous negociez les conditions d'achat. Vous avez de plus la responsabilite des achats de «frais generaux» (40 millions/an).
La maitrise de l'Anglais vous permet de vous intéresser aux techniques developpees en France et a l'etranger. à l'interieur de notre groupe et chez nos concurrents. Vous êtes ainsi capable d'apporter aux usines de precieuses informations sur l'evolution des technologies.
Ce poste permet à un homme de contact et de dialogue, qui a le goût du travail en équipe, d'avoir une grande liberte d'action pour gérer son budget avec rigueur.
Ref. 3126 B

Nicole PETTERSON vous remercie de lui faire parvenir lettre, C.V. et photo à BOSSARD CARRIERES
4, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS

BOSSARD Carrières

Organisation et Publicité



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

travailler pour les droits de l'homme

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT (SGA)

De 26.100 à 31.730 livres sterling (contrat de cinq ans)

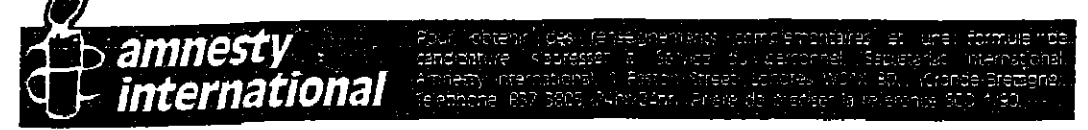
Amnesty International (AI) est un mouvement mondial, indépendant et impartial financé par les cotisations de ses membres et par des dons. AI s'efforce d'obtenir la libération des prisonniers d'opinion, intervient en faveur d'un jugement équitable pour les prisonniers politiques et s'oppose à la torture et à la peine de mort en toutes circonstances.

Basé(e) à notre Secrétariat International dans le centre de Londres, vous voyagerez régulièrement à l'étranger dans le cadre de vos responsabilités concernant le développement, la révision et la coordination des stratégies pour la promotion et la protection des droits de l'homme. Vous utiliserez votre jugement politique impartial et stratégique pour surveiller l'expansion du mouvement de ses membres (particulièrement hors de l'Europe du Nord-Ouest et de l'Amérique du Nord), l'extension de son programme d'information et l'efficacité de ses campagnes. Vous transmettrez aux membres du Comité exécutif international des recommandations et informations de qualité, au nom du Secrétariat International.

Vous devez être capable d'innover et concevoir, élaborer et mettre en œuvre un programme. Vous ferez partie de l'équipe de gestion et superviserez les chefs de service, notamment en ce qui concerne l'analyse, l'évaluation et la mise au point des politiques dont ils ont l'initiative. Appelé(e) à travailler dans un contexte multiculturel, vous devez faire preuve de diplomatie dans vos rapports avec les personnes et dans le traitement des problèmes. Vous devez être capable de résoudre des questions difficiles en matière de gestion du personnel. Votre dévouement à la cause des droits de l'homme est essentiel. Vous devez être à même de comprendre comment fonctionne une organisation bénévole et pouvoir occasionnellement travailler le week-end. Votre langue de travail sera l'anglais mais la connaissance d'une autre langue (particulièrement le français, l'espagnol ou l'arabe) serait préférable.

Nous serons particulièrement heureux de recevoir des candidatures provenant de régions autres que l'Europe du Nord-Ouest et l'Amérique du Nord.

Date limite de réception des candidatures : 12 mars 1990.

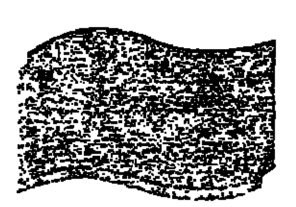


DEPUTY CHIEF LIBRARIAN

The Joint World bank/International Monetary Fund Library, a preeminent research collection of over 200,000 volumes serving the staffs of the IMF and the World Bank, seeks a Deputy Chief Librarian to assist in the management of its staff of over 40, and a network of affiliated subject-speciality libraries. Reporting to the Chief Librarian, the Deputy will be responsible for managing the daily operation and services of the various operating sections of the Joint Library, and for coordinating the development of policies and programs for the Joint Library and its network. Candidates should possess a graduate degree in Library Science, with at least ten years of progressively responsible experience, of which at least three should be in a management capacity, preferably in a large or administratively complex automated library setting. Additional education or experience in administration or in fields of interest to the IMF and the Bank will be helpful, as will experience in a multinational setting. Excellent oral and written English communication skills are required. The successful candidate will be appointed to the staff for a fixed term of two to three years.

Attractive salary and benefits package available. Only qualified candidates should send resumes, not later than February 28, 1990 to :

Mr. L. Tassara
Recruitment Division
International Monetary Fund
700 19th Street, N.W.
Washington, D.C. 20431



LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

recherche à titre temporaire

11 AGENTS TEMPORAIRES HAUTEMENT QUALIFIES (h/f)

REFERENCE 29T/89 – Catégorie A – niveau A 5-A-4
DOMAINE: statistique/informatique.
Fonctions: le développement, la maintenance et l'exploitation de systèmes informatiques centraux et périphériques dans le domaine des statistiques, à l'Office statistique à Luxembourg.
Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 12 ans, dont 5 ans minimum comme analyste informaticien avec une connaissance approfondie de la méthodologie de l'analyse informatique, des systèmes de gestion de base de données, des langages de programmation, et une expérience concrète et confirmée en la matière. Une expérience du système de tabulation OSIRIS et du système d'exploitation VME est souhaitable; □ avoir une expérience du développement de systèmes informatiques dans le domaine des statistiques; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ être âgé de 50 ans maximum.

REFERENCE 30T/89 – Catégorie A – niveau A 7
DOMAINE: marché intérieur et affaires industrielles, secteur des véhicules à moteur.
Fonctions: dans le cadre des travaux d'harmonisation des réglementations techniques sur les véhicules à moteur et la mise en place de la réception par type CEE, contribuer à l'élaboration de textes normatifs et techniques touchant à des aspects de sécurité (éclairage, freinage, résistance antichocs etc.) et d'environnement (bruit, émissions polluantes).
Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme d'ingénieur; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 6 ans dans l'élaboration et la gestion de normes ou de réglementations techniques de préférence dans le domaine des véhicules à moteur; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ être âgé de 35 ans maximum.

REFERENCE 31T/89 – Catégorie A – niveau A 5-A 4
DOMAINE: marché intérieur et affaires industrielles, politique communautaire d'harmonisation technique.
Fonctions: dans le cadre de la nouvelle approche relative à l'harmonisation technique, contribuer à l'élaboration de propositions de directives dans le domaine de la mécanique, l'électrotechnique et la métrologie.
Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme, de préférence en économie; □ avoir une formation/des connaissances approfondies des travaux d'harmonisation technique; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 12 ans dont au moins 6 ans en économie et plus particulièrement études de marché, études d'impact, structures industrielles. Une expérience concrète des travaux d'harmonisation technique pour les produits industriels est souhaitable; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; une bonne connaissance de la langue française est souhaitable; □ être âgé de 50 ans maximum.

REFERENCE 32T/89 – Catégorie A – niveau A5-A4
DOMAINE: marché intérieur et affaires industrielles, secteur denrées alimentaires.
Fonctions: dans le cadre de la nouvelle approche relative à l'harmonisation technique, contribuer à l'élaboration de propositions de directives pour le secteur des matériaux en contact avec les denrées alimentaires.
Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme, □ avoir une formation scientifique (chimie et médecine) en relation avec ce qui touche aux emballages des denrées alimentaires; méthodes d'analyse; toxicologie; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire et de type scientifique d'au moins 12 ans avoir une expérience concrète et confirmée dans le domaine de l'analyse toxicologique et des méthodes d'analyse relatives aux emballages destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires; une connaissance des travaux des organismes scientifiques au niveau national et international constituerait un avantage; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues □ être âgé de 50 ans maximum.

REFERENCE 33T/89 – Catégorie A – niveau A5-A4
DOMAINE: marché intérieur et affaires industrielles, secteur denrées alimentaires.
Fonctions: dans le cadre des travaux du comité scientifique de l'alimentation humaine, préparer des projets d'avis et assurer la coordination avec les organismes nationaux.
Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme; □ avoir une formation scientifique en relation avec ce qui touche à la santé publique dans le domaine des produits alimentaires; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 12 ans; avoir une expérience concrète et confirmée des travaux de coopération scientifique dans le domaine des produits alimentaires et plus particulièrement les additifs □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ être âgé de 50 ans maximum.

REFERENCE 34T/89 – Catégorie A – niveau A 7
DOMAINE: marché intérieur et affaires industrielles, secteur propriété industrielle.
Fonctions: dans le cadre des travaux relatifs à la réalisation du marché intérieur, contribuer à l'élaboration des textes législatifs dans le domaine de la propriété industrielle, présenter et négocier les propositions de la Commission dans les groupes de travail du Conseil des Ministres et du Parlement Européen, représenter la Commission auprès d'organisations internationales.
Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires en droit complètes sanctionnées par un diplôme; □ avoir des connaissances juridiques approfondies du droit de la propriété industrielle et des aspects juridiques et techniques des inventions dans le secteur de la biotechnologie. La connaissance du droit communautaire est souhaitable. □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 5 ans dans le traitement d'affaires juridiques incluant des travaux de nature législative ainsi qu'une expérience dans les relations industrielles; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ être âgé de 35 ans maximum.

REFERENCE 35T/89 – Catégorie A – niveau A5-A4
DOMAINE: marché intérieur et affaires industrielles, politique communautaire dans le secteur pharmaceutique.
Fonctions: □ participer au Secrétariat scientifique des Comités chargés des médicaments humains et vétérinaires et à leurs groupes de travail et □ contribuer à l'élaboration des propositions de directives dans le domaine des vaccins, radio-pharmaceutiques, dérivés du sang, ainsi qu'à celle des bonnes pratiques de fabrication.
Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme dans le domaine de la pharmacie; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 12 ans dont 6 ans au moins dans le domaine de la réglementation pharmaceutique; une expérience des principes de bonnes pratiques de fabrication ainsi que l'évaluation des procédés de fabrication et de contrôle des médicaments est souhaitable; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; la connaissance de l'anglais et du français est hautement souhaitable; □ être âgé de 50 ans maximum.

REFERENCE 37T/89 – Catégorie A – niveau A5-A4
DOMAINE: marché intérieur et affaires industrielles, compétitivité industrielle – industries électroniques.
Fonctions: dans le cadre du suivi des activités industrielles dans la perspective de l'achèvement du marché unique, contribuer à l'élaboration d'analyses et de propositions dans le domaine de la compétitivité industrielle internationale, en particulier en ce qui concerne les industries électroniques.
Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté européenne; □ avoir accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme, de préférence scientifique ou économique; □ avoir une formation des connaissances approfondies des industries électroniques et des problèmes de compétitivité industrielle, en particulier en ce qui concerne la concurrence entre les industries de la Communauté, du Japon et des Etats-Unis. □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 12 ans dans le domaine des affaires industrielles, et plus particulièrement des relations entre opérateurs privés et publics dans la Communauté et chez ses principaux concurrents. Une expérience concrète du traitement des problèmes de politique industrielle et des relations avec les associations professionnelles de la Communauté, des Etats-Unis et du Japon est souhaitable; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ être âgé de 50 ans maximum.

REFERENCE 38T/89 – Catégorie A – niveau A 7
DOMAINE: statistiques.
Fonction: participer aux travaux de l'équipe chargée de la transposition et de la mise en œuvre de la directive du Conseil relative à l'harmonisation de l'établissement du produit national brut aux prix du marché (PNB pm); collationner les données transmises par les Etats membres; participer aux travaux du Comité chargé d'assister la Commission pour les dispositions de la directive relatives à la vérification ou calcul du PNB pm. L'affectation est l'Office Statistique à Luxembourg.
Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience de niveau universitaire d'au moins 4 ans dans le domaine économique ainsi qu'une expérience de deux ans minimum de la comptabilité nationale; □ avoir des connaissances confirmées du système européen de comptes économiques intégrés; avoir une expérience pratique dans les agrégats des comptes nationaux; avoir une connaissance confirmée dans l'utilisation de l'outil informatique; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues. Une bonne connaissance des langues anglaise et/ou française est souhaitable; □ être âgé de 35 ans maximum.

REFERENCE 40T/89 – Catégorie A – niveau A 5-A 4
DOMAINE: relations extérieures – politique commerciale.
Fonctions: participer aux travaux de mise en œuvre de la politique commerciale commune concernant plus particulièrement les instruments de la politique commerciale, dans le cadre de la réglementation antidumping – défense contre le dumping, les subventions, les désorganisations de marché et les pratiques commerciales illicites.
Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études universitaires complètes, sanctionnées par un diplôme; □ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 12 ans; * avoir une expérience concrète et confirmée de la politique commerciale et de l'utilisation des instruments de politique commerciale; * avoir l'expérience d'enquêtes in situ; * avoir une connaissance satisfaisante des principes de la politique commerciale de la Communauté; * avoir des connaissances juridiques, économiques ou comptables appropriées; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ être âgé de 50 ans maximum.

REFERENCE 41T/89 – Catégorie B – niveau B 3
DOMAINE: relations extérieures – politique commerciale.
Fonctions: □ suivre la situation économique des secteurs affectés par des importations susceptibles de créer des difficultés économiques: collecte, vérification et exploitation des données chiffrées; préparation des dossiers relatifs aux projets de mesures de sauvegarde (décisions au titre de l'article 115 du traité CEE); □ gérer des dossiers sur les restrictions quantitatives nationales à l'importation, notamment dans la perspective de l'achèvement du marché intérieur.
Qualifications requises: □ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; □ avoir accompli des études secondaires complètes, sanctionnées par un diplôme; □ avoir acquis postérieurement au diplôme secondaire une expérience professionnelle de niveau secondaire d'au moins 12 ans; avoir une expérience approfondie de la politique commerciale à l'égard des pays tiers, et en particulier dans le secteur des restrictions quantitatives nationales; avoir une connaissance satisfaisante des principes de la politique commerciale de la Communauté; avoir des connaissances juridiques, économiques ou statistiques appropriées; □ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; □ être âgé de 50 ans maximum.

La Commission met en œuvre en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et encourage très vivement les candidatures féminines. Les candidatures des fonctionnaires des institutions des Communautés européennes ne seront pas prises en considération.
Le contrat sera proposé pour une durée minimale de trois ans et aura une durée maximale limitée à cinq ans.
Les candidats jugés les mieux qualifiés pour l'emploi seront convoqués à un entretien. A cette occasion, des précisions relatives au traitement et à la nature des fonctions pourront leur être fournies.
Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, dactylographié – 4 pages maximum, (accompagné des pièces justificatives), au plus tard le 16/03/1990 (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante:
COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
Unité Recrutement, Rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES,
en précisant, sur l'enveloppe également, la référence adéquate.

INTERNATIONAL LIVESTOCK CENTRE FOR AFRICA — CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ÉLEVAGE EN AFRIQUE

ADDIS ABABA, ETHIOPIA

INTERNATIONAL LIVESTOCK CENTRE FOR AFRICA POSITION ANNOUNCEMENT ASSISTANT TO THE DIRECTOR GENERAL AND DIRECTOR OF DONOR AND BOARD SECRETARIAT VACANCY IMT/001/90

GENERAL
The International Livestock Centre for Africa (ILCA), with headquarters in Addis Ababa, Ethiopia, is one of the 13 international agricultural research organisations which are supported by the Consultative Group on International Agricultural Research (CGIAR). The Centre has research activities throughout sub-Saharan Africa and regional offices in Kenya, Nigeria, Niger and Mali.
ILCA's major activities are research (in animal sciences, forage agronomy and economics), training and information, and its goal is to achieve measurable and sustainable increases in livestock output in sub-Saharan Africa.
With purpose-built offices and research facilities on a large landscaped site close to Addis Ababa's international airport, the Centre's headquarters provide a pleasant working environment, and sports and leisure facilities. The city, which enjoys pleasant weather throughout the year, has a large diverse expatriate community and diplomatic missions from more than 75 nations. It is also the seat of the Organisation of African Unity (OAU) and the United Nations Economic Commission for Africa (UNECA). There are several international schools covering American, British, French, German, and Italian systems, among others.

POSITION
ILCA wishes to fill a senior international staff position titled ASSISTANT TO THE DIRECTOR GENERAL/DIRECTOR OF DONOR AND BOARD SECRETARIAT. The successful applicant will assist ILCA's Director General, Dr. John Walsh, in the general management of the Centre, be responsible for leading the Centre's fund-raising efforts and for liaison with donors. He/she will also be Secretary to the ILCA Board of Trustees. The successful applicant will be a member of ILCA's Senior Management Committee and Programme Steering Group, and will supervise the work of the Centre in Public Awareness, another function based in the Director General's Office. The appointment will be made at the Director level, and the successful applicant will work closely with the Deputy Director General (Research) and the Directors of Training and Information, and Outreach.

QUALIFICATIONS
The person appointed should ideally have a major degree in agriculture or a related field, and should have extensive experience of the administration and financing of agricultural research. A high level of communication skills is essential, as his experience of working in developing countries (preferably in Africa). Knowledge of agencies involved in multilateral funding of agricultural research and development is most desirable. Knowledge of livestock research, and fluency in French, is desirable.
Remuneration will be in line with comparable international organisations and includes salary (paid in US $), free furnished accommodation, insurance, pension, cost of living allowance, hardship allowance, education grant for dependent children and annual home leave travel, etc. Initial salary will be determined by qualifications and experience.

APPLICATION
Applicants should send a letter of application, current Curriculum Vitae, recent salary history, and the names and adresses of three professional referees before February 28, 1990 (in confidence) to the Personnel Manager, ILCA, P.O. Box 5689, Addis Ababa, Ethiopia, FAX 251-1-611892.

P.O. Box 5689 - Cable ILCAF/Addis Ababa - Tél. : 61-32-15

SELECTEAM INTERNATIONAL

Consultant européen en Afrique francophone

Nous sommes une importante société européenne d'ingénieurs-conseils, présents dans plus de quatre-vingts pays du monde. Nos projets vont de l'étude à la mise en place d'équipements dans les secteurs de l'énergie, de l'eau des transports et de la communication.
Pour nos activités d'approvisionnement en eau en Afrique francophone, nous recherchons un

Chef de projet
ingénieur en hydraulique

dont la première mission consiste à être l'intermédiaire sur place entre les différentes institutions et entreprises en présence.
Vous avez une formation d'ingénieur hydraulicien, hydrogéologue ou de type Travaux Publics, Génie Rural et une expérience de plusieurs années du conseil, notamment dans les pays du Tiers-Monde. La connaissance de l'anglais peut être un atout supplémentaire.
Si vous avez envie de faire carrière dans une société européenne de renom, avec des équipes de travail qualifiées et sympathiques, dans des conditions matérielles intéressantes, adressez votre candidature à notre conseil, Marie Praml-Bode, qui vous garantit la plus stricte confidentialité.

SELECTEAM Personal- und Unternehmensberatung
Hansa-Allee 197, D-4000 Düsseldorf 11, Tél: 19/49/211/59 10 65

BIAO AFRIBANK

LE GROUPE B.I.A.O. AFRIBANK
Recrute par voie de concours des

AGENTS D'ENCADREMENT

Ces concours sont ouverts respectivement, aux ressortissants des pays suivants :
CENTRAFRIQUE - COMORES - GABON
GUINEE - MALI - NIGER
jouissant de leurs droits civiques et nés après le 01/01/60.
Ces concours s'adressent :
1 - aux diplômés de l'enseignement supérieur :
Les candidats doivent avoir une solide formation économique et comptable attestée par la détention d'un diplôme d'études supérieures délivré par une Université, un Institut d'Etudes Supérieures, une Ecole de Commerce ou de Gestion, un I.U.T.
Les étudiants qui préparent actuellement ces diplômes sont également admis à concourir. Toutefois, leur recrutement définitif sera subordonné à l'obtention des grades universitaires requis et ceci au terme de l'année scolaire 1989/1990.
2 - aux titulaires du Baccalauréat. (Réservé aux ressortissants maliens et centrafricains)
Les dossiers et les programmes devront être retirés au Département Formation des Filiales B.I.A.O. dans les pays concernés ainsi qu'au Département Formation du Groupe :

B.I.A.O.
9, avenue de Messine - 75008 PARIS
jusqu'au 16 mars 1990
Aucun envoi postal ne sera assuré.
Ces dossiers, dûment complétés, devront être déposés aux mêmes services
le vendredi 30 mars 1990, dernier délai.

POSTES OUTRE-MER

Centaine de postes bien payés, occasions pour tous. Renseignements gratuits. Service d'emplois outre-mer. Dépt. L.M., C.P. 460, Ville Mont-Royal, Québec, Canada, H3P 3C7

Important cabinet de commissariats aux comptes recherche pour maîtriser son expansion :

UN CHEF DE MISSION

ayant expérience cabinet anglo-saxon ou grands cabinets français d'audit

DEUX AUDITEURS

ayant minimum 2 ans d'expérience en audit
Ecrire C.V., photo et prétentions à :
C. GIRARDEAU
BP 459, Dakar
Discrétion assurée

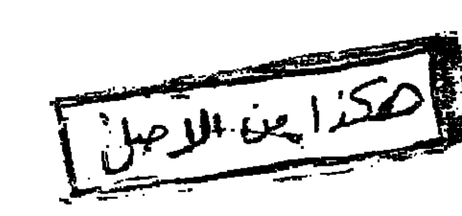
Société d'études et de conseil recherche un

EXPERT COMMERCIALISATION EN PRODUITS AGRICOLES

Poste basé en Afrique Centrale (durée un an renouvelable).

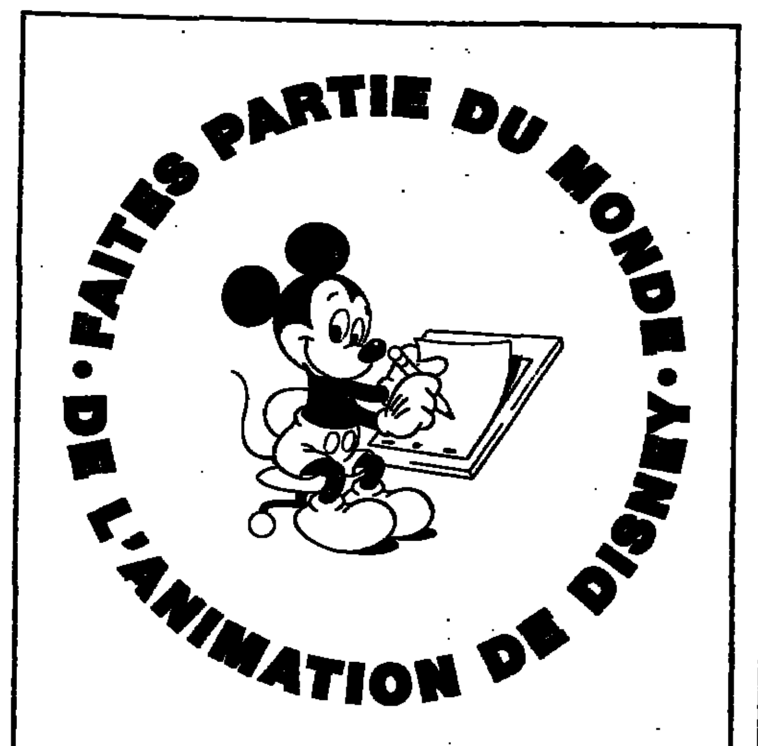
Formation école supérieure de commerce ou école supérieure d'agronomie (avec option commerce international). 30-35 ans avec minimum 5 ans d'expérience en Afrique. Connaissance de l'espagnol indispensable. Expérience café (ou cacao) souhaitée.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 6573 à MEDIA PA 50-54, rue de Silly, 92513 Boulogne-Billancourt cedex qui trans.



Le Monde INTERNATIONAL

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM



Walt Disney Pictures, division longs métrages de dessin animé, recherche des artistes en layout (esquisses de plans) ainsi que des animateurs qualifiés.

DESSINATEURS MAQUETTISTES HAUTEMENT QUALIFIES

Si vous avez de l'expérience en composition d'esquisses pour long-métrages et "storyboard", nous aimerions vous interviewer.

Vous devez posséder :

- De sérieuses qualités de dessinateur
- Un sens de la mise en scène
- Une bonne compréhension de la perspective
- Une pratique de l'éclairage dans ce domaine
- Des connaissances conceptuelles pour l'animation des personnages

ANIMATEURS QUALIFIES

Si vous avez de l'expérience en tant qu'animateur pour des productions de dessins animés classiques nous offrons des postes d'animateurs sur des long-métrages actuellement en production en Californie et en Floride.

Nous demandons :

- Une expérience en animation du dialogue
- Une aptitude à travailler avec des personnages aussi bien humains qu'animaux

Si vous pensez avoir l'expérience nécessaire pour vous joindre à l'équipe de professionnels de Disney, veuillez adresser votre C.V. et historique de salaires à : Bill Matthews, Walt Disney Feature Animation. Dept. PSS890-061, 1420 Flower Street, Glendale, Ca. 91221, USA ou appelez en: (818) 956-4104. Egalité dans l'emploi.



Feature Animation



ORGANISATION EUROPÉENNE DES BREVETS : CONTROLLING OFFICE

Contribuez vous aussi au développement, sur la base des principes de la gestion d'entreprise, d'une jeune organisation européenne en rapide expansion

L'Office européen des brevets (OEB) est implanté à Munich, à La Haye et à Berlin. Il délivre des brevets européens pour le compte de ses quatorze Etats membres. L'OEB est une organisation moderne qui assure son autofinancement et met actuellement en œuvre des plans d'automatisation très poussés. L'Office s'est fixé des objectifs ambitieux pour les prochaines années et cherche actuellement à recruter du personnel dans les domaines suivants pour son Controlling Office à Munich :

STRATEGIC AND OPERATIONAL CONTROLLING

- Elaboration d'analyses stratégiques et de plans à long terme à l'aide de techniques de scénarios.
- Mise sur pied et maintenance d'un système dynamique d'information en matière de gestion en vue d'apporter une assistance stratégique et une assistance en matière de prise de décision.
- Analyse de statistiques à l'échelle mondiale sur le développement du système européen des brevets.

EFFICIENCY CONTROLLING

- Analyse des activités de l'OEB et examen de ses structures.
- Contrôle de l'efficacité des procédures, des méthodes de travail et des systèmes, en vue d'y apporter des améliorations et de permettre une application plus efficace.
- Autres problèmes se rapportant aux activités.

Qualifications minimales : diplôme sanctionnant des études complètes de niveau universitaire, expérience professionnelle attestée dans un domaine pertinent, incluant l'analyse informatique des données et l'utilisation de modèles informatisés de planification. Excellente connaissance d'une langue officielle de l'Office et aptitude à comprendre au moins une autre langue officielle (allemand, anglais, français).

L'OEB offre une rémunération attrayante exempte d'impôts à laquelle s'ajoutent d'autres indemnités et avantages.

Les candidatures devront parvenir le 7 mars 1990 au plus tard à l'Office européen des brevets, Direction du Personnel, Erhardtstrasse 27, D-8000 Munich 2, tél. : Munich (089) 2399 4318

FINANCIAL BANK

AFRIQUE

Nous cherchons pour nos filiales des **RESPONSABLES de HAUT NIVEAU,** ayant une solide expérience BANCAIRE en AFRIQUE. Les candidats en fin de carrière sont également acceptés.

Prendre contact téléphonique, le matin entre 11 heures et 12 heures avec M. BARTL, à GENÈVE, en SUISSE, au n° (22) 736-64-21 (à partir du 19 février).

Discrétion assurée.

DEMANDES D'EMPLOIS

COLLABORATRICE

(secrétaire sténodactylo), 55 ans, expérience milieu artistique et universitaire, goût de l'efficacité, des contacts, sens des responsabilités, serait intéressée par TTES PROPOSITIONS dans le domaine des arts et des lettres 45-84-92-98, apr. 19 h

formation professionnelle

Collège de Juilly (sous contrat d'association) recherche : 1 PROFESSEUR de lettres modernes Envoyer CV et photo à : Collège de Juilly 77230 JUILLY

capitaux propositions commerciales

CRÉEZ AVEC NOUS une usine BIEN FER de centre de traitement de repassage sur départements : 77, 78, 95, 31, 33. DISPOSEZ 500 KF Écrire BIEN FER 22, cours des Roches, 77186 Marne-la-Vallée, Noisiel

SUISSE
LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX

Institution internationale située à Bâle avec un effectif de 370 membres de 20 pays différents

recherche un

JEUNE GESTIONNAIRE
DE PORTEFEUILLES OBLIGATAIRES EN DEVISES

(âgé de 28 ans environ)

qui sera intégré dans une équipe gérant des capitaux sur les principaux marchés mondiaux.

Diplômé d'une école de gestion ou d'actuariat et bénéficiant d'une première expérience (entre un et trois ans) des marchés financiers, vous possédez de solides notions de mathématiques financières et une très bonne maîtrise de l'anglais (des connaissances d'allemand seraient également bienvenues). Vous établirez en outre votre résidence en Suisse.

La BRI vous offre de bonnes conditions d'emploi dans un environnement international.

Si ce poste vous intéresse, veuillez adresser votre dossier de candidature, accompagné d'une photographie récente et de références, à la Section du personnel. Banque des règlements internationaux. CH-4002 Bâle, sous le numéro 90045.

OFFRES D'EMPLOIS

CONSTRUCTEUR D'ANALYSEURS DE GAZ

(Sud de Paris) recherche

INGÉNIEURS ET AGENTS TECHNICO-CCIAUX

pour visite et suivi d'une clientèle industrielle et de laboratoires. Expérience commerciale souhaitée en analyse de gaz. Bonne pratique de l'anglais nécessaire. Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à COSMA ZI, 91430 IGNY

MENSUEL TEXTILE PROFESSIONNEL, CHERCHE

JOURNALISTE EXPÉRIMENTÉ(E)

POUR POSTE DE CHEF DE RUBRIQUE. Connaissances des entreprises appréciées. Écrire sous le n° 8789 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Cours privé 6e recherche d'urgence

PROFESSEURS DE MATHÉMATIQUES ET D'ANGLAIS Tél. : 45-44-25-24

CARLSBERG FRANCE recherche

STÉNO-DACTYLO

Mme débutante possédant notions anglais pour siège à Orly, rémun. attrayante, avantages sociaux. Tél. pour R.V. 46-87-32-12

L'AGENDA

Vacances Tourisme

DRISCOLL HOUSE-HOTEL 200 chambres simples 100 £ par sem. Rens. : 172 New Kent Road LONDON SE 1 4YT-GB 19-44-1-703-41-75.

A LOUER (AIGREFEUILLE-D'AUNIS 17290) JUIN/JUILLET/SEPT. Maison + jardin, 4 chbres, salle de séj., cuis., appareils ménagers, salle de bains, w.-c. Prix : juin/sept. : 4 000 F juillet : 5 000 F. Écrire ou téléphoner à René Perret, 23, rue Mosiard, 92700 Colombes. 42-42-51-86.

Collections

Part. vend TÉLÉCARTES de collection. Liste sur demande. M. GUESLAFF, 14, rue Gassendi, 75014 Paris

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ

Les 16 et 17 février, vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple : canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline : 9 900 F au lieu de 17 450 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles.

Entrepôt du canapé, 26, rue des 7-Arpents, Le Pré-Saint-Gervais. Tél. : 48-44-83-81. Ouvert de 10 h à 19 h.

Matériel de bureau

CASH BUREAU : Mobilier de bureau et discount Prix imbattables : matériel livrés et montés, catalogue 36 pages sur demande 600 m² d'exposition 24, r. Davoust, 93500 Pantin Sortie Porte de la Villette Tél. : 48-43-09-71 Dijon : 80-51-35-52 Marseille 91-43-23-43

Stages

Votre enfant peut parler anglais en Angleterre. Offrez à votre enfant la possibilité de passer 1, 2 ou 3 trimestres dans une école privée anglaise. Environnement exceptionnel. Pensionnat, ambiance familiale. Garçons de 9 à 13 ans. Pour plus de renseignements, écrire à : The Headmaster, Heath mount school, Woodhall park, Hertford SG14 3NG, Angleterre.

Bijoux

ACHAT NET BIJOUX

Brillants, rubis, émeraudes, saphirs, vieil or, argenterie. PERRONO, bd des Italiens. OPÉRA, 4, Chaussée-d'Antin. ÉTOILE, 37, av. Victor-Hugo. Ventes occasions, échanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES

se choisissent chez Gillet ACHAT OR Actuellement 20 % de réduction Gillet, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. 43-54-00-83

AGENDA IMMOBILIER

UNIQUE DANS LE VAR !

Des villas dans un environnement exceptionnel : sur un terrain de golf, avec vue sur la Méditerranée..., à proximité de tout mais pourtant merveilleusement isolées..., avec octroi systématique d'un droit de jeu au golf.

Pour de plus amples renseignements, renvoyez le coupon ci-dessous par courrier ou télécopie à : A Touch of Golf sarl, 5 rue du Bailliage, 78000 Versailles - Tél. 16.1.39.50.80.48 - Fax. 16.1.39.02.72.43.

Veuillez me contacter pour prendre rendez-vous.

Nom, prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Tél. ....

LME 15/2

La Croix Valmer

319.000 F* Avec piscine privée

Avec 12.760 F à la réservation (4%)

Dans un grand domaine bordé de vignes, au cœur de la presqu'île de St-Tropez, votre appartement 2 pièces tout équipé, proche des commerces et des plus belles plages de la la Côte d'Azur. * A partir de... Prix au 1/02/90

Existe également en studios et appartements 3 pièces. Financement personnalisé. Gestion locative assurée.

(1) 42.25.25.25

Bon documentation sur LA CROIX-VALMER — Le Monde 14-1702

Nom ______ Tél. dom. ______

Tél. bur. ______ Adresse ______

Ville ______ Code postal ______

66, CHAMPS-ÉLYSÉES - 75008 PARIS

FERINEL Vacances

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

Mº TUILERIES 2 P.
R. DE RIVOLI
Bel imm. 3e étage, charme, cheminée. PLURIMMO 45-49-25-01

Dans HOT. PART. XVIIIe
Mº PONT-NEUF
Superbe appt. luxueusement aménagé. Hauts plafonds, mezzanines, 168 m²
Tél. mat. (1) 45-44-21-97

2e arrdt

RUE TIQUETONNE
imm. pierre de t., salon, s. à manger, 3 chbres, 2 bns, petit bur., à rafraîchir, poss. profess. libér., parkg. location poss. 2 600 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

BOURSE EXCEPT. dans hôtel partic. studio de caractère, poutres apper., 1 P., cuis. équipée, sal. d'eau, w.-c., refait nf, 539 000 F, crédit total. 48-04-08-60

3e arrdt

RUE DU VERT-BOIS
imm. rénové, 6e ét. asc.
STUDIO CONFORT
Px 600 000 F
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

LES HALLES
Récent gd stand. 2 p., balc., ét. élevé, park.
JOHN ARTHUR ET
TIFFEN 45-62-04-66

MARAIS ARTS ET MÉTIERS
SUPERBE DBLE LIV.
cuis. équipée, tt cft, agce s'absten. 569 000 F créd. poss. 48-04-85-85.

4e arrdt

RUE BEAUBOURG, 3e ét. s/gde cour, studio refait neuf, 2 fenêtres. 560 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

IMM. XVIIIe, 75 m²
SPLENDIDE VUE SUR HOTEL DES ARCHIVES NATIONALES.
45-63-66-76.

5e arrdt

RUE MOUFFETARD
s/cour dégagée, 2 p., refait neuf plein ouest. 960 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

5e
Exceptionnel jms habité, appt env. 115 m², bt plafond, living 53 m² + 2 chbres, s.d.b. + salle d'eau, 6 100 000 F sous régime TVA
Tél. : 46-22-03-80
43-59-68-04 p. 22

6e arrdt

VANEAU 2 pièces, confort, bon état, soleil, 1 150 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

ST-SULPICE
PETIT STUDIO
2 fenêtres, cft, 2e ét., px 620 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

RUE DE VAUGIRARD
imm. récent, stand. 4 p., ét. élevé, soleil, parking. 4 600 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

7e arrdt

GRENELLE-BOSQUET
petit studio, 2e ét. s/cour, clair, travx. 510 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

RUE MONSIEUR
2 pièces refait neuf
PRIX 1 230 000
FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

DUROC dans imm. crépi, coquet studio refait neuf, kitch., sal. eau, digicode. Px 880 000 F à débattre
Tél. : 45-66-01-00

LATOUR-MAUBOURG
sur jard., séj., chbre, cuis., bains, park., cave, nf (frais réduits). 1 900 000 F. WARSEL 40-59-98-02.

RUE DE VERNEUIL
beau 56 m², liv., chbre, belle cuis., agencement raffiné, cheminée, poutres. HELP IMMO 43-87-45-48

8e arrdt

A vdre 70 m² av. de Wagram à 100 m Arc de Triomphe, appt au 2e ét., côté cour, 3 pces, s. de bns, cuis. + chbre de bonne + cave.
(1) 60-12-32-58 après 18 h.

Proche DENFERT récent pierre de t., 3/4 P. 110 m². Prof. lib. poss. A saisir.
Tél. : 43-35-18-36

MADELEINE 5 P. 140 m². Parfait état, prof. libér. poss., calme, 4 400 000 F
Tél. : 43-35-18-36

9e arrdt

Mº TRINITÉ studio 25 m² env., loggia sur jardin, cave. Prix 636 000 F
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-88-76

CADET EXCEPTIONNEL
2 P. entrée, cuis., s. de bns, w.-c., cave, 5e étage. 619 000 F. Crédit.
Tél. : 48-04-08-60

Mº N.-DAME-LORETTE
Beau studio tt cft, vraie cuis., clair, crédit total poss. Px 420 000 F.
Tél. : 42-71-87-24

10e arrdt

CADET. Imm. ravalement voté payé, au 5e ét. par escal. principal. BEL STUDETTE très clair, ref. nf, w.-c. palier, 295 000 F
Tél. : 42-71-61-48

BONNE-NOUVELLE. Imm. pierre de t. par escal. principal. BEL CHBRE. 6e ét., claire, cheminée, w.-c. palier. 195 000 F.
Tél. : 42-71-61-48

CANAL ST-MARTIN. Except., plein sud, 2 PCES, entrée, cuis., s. de bns, wc, refait neuf. PX 789 000 F. CRÉDIT. 48-04-08-60.

11e arrdt

PERNETY, imm. 1900, 2 p., cuisine, bains, refait neuf, plein sud, verdure. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

BASTILLE, DANS MÊME IMMEUBLE. 2 p. refait neuf, 620 000 F. Studio refait neuf, 500 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

BASTILLE
Pierre de t., 3 P., 66 m², rez-de-jard., bon état, 1 995 000 F
TRANS OPÉRA
Tél. : 46-22-80-43

BD VOLTAIRE/Bel imm., interphone. 2 PIÈCES, cuis., tt conft, balconnet. PRIX 509 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

NATION 4-5 P.
BD VOLTAIRE
pierre de t., 5e, asc., balc. 2 900 000 F. 43-70-57-56

C.P.I.I. VEND ATELIERS style loft PARIS 11e, 80 à 160 m²
Tél. : 42-60-65-65

12e arrdt

NATION
Part. vd 2 p. (27 m²) r.-d.-c., refait neuf. Porte blindée. Douche, wc. Double expo est-ouest. Prix : 600 000 F.
Tél. : 48-94-56-31.

Mº REUILLY-DIDEROT
Immeub. ravalé. BEAU STUDIO, coin cuis., tt cft, 1er ét., clair, gardien. 439 000 F. Crédit. 43-70-04-64.

13e arrdt

EGLISE JEANNE D'ARC, RUE XAINTRAILLES, imm. 1976, stand., séj. + 2 chbres, loggia, box poss., excellent état. 1 800 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

APPTS VENTES 13e
TOLBIAC studio 33 m² env., cuis. équipée, balcon. Prix 790 000 F
3615 IMMOB
Tél. : 43-87-88-76

14e arrdt

EXPERTISE GRATUITE
Etude Duvernet 45-41-11-00.

PLAISANCE
RUE DU MOULIN-DE-LA-VIERGE, imm. récent, gd 3/4p., parkg. 2 200 000 F. FRANÇOIS FAURE 45-49-22-70.

MÉTRO ALÉSIA
BELLE PIÈCE, 1er étg/rue, coin cuis. Px 230 000 F. CRÉDIT TOTAL POSS. 48-04-85-85.

15e arrdt

3, rue Victor-Duruy. Gd studio, cft, terrasse, 870 000 F. Visite le 15.02 de 13 à 16 h.

BEAUGRENELLE
BEAU 2 P. 1 390 000 F
PLEIN SUD, étg élevé, vue panoramique, parfait état, cave, PARKING. 48-04-35-35.

FÉLIX FAURE, dans imm. récent, beau studio, bains, placard, habitab. de suite, 8e asc., soleil, park. compris. 695 000 F. 45-66-01-00.

MONTPARNASSE GD 6 P., dble liv., 4 chbres, 2 bains, 2 w.-c., rénovation en cours, 4e ét., asc. SOLEIL. 4 150 000 F
Tél. : 45-66-43-43

DUROC. Superbe 2 p., séj., chbre, cuis. américaine équipée, bains ref. neuf, 6e étg. asc., imm. stand. récent. 1 380 000 F. 45-66-43-43.

CONVENTION. Dans imm. 1930. Pierre de Paris, gd 2 p., 47 m² envir. à rafraîchir, cave, interphone, 950 000 F. 45-66-01-00.

Part. à part. 4 P., 4e ét., asc., balc., calme, clair, park. 2 600 000 F
Tél. le mat. 45-33-02-56
le soir 46-72-46-36

16e arrdt

VENDEZ PLUS CHER
CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE
Consultez-nous 45-41-11-00.

17e arrdt

MÉTRO BROCHANT
Ravissant 2 P. ref. neuf. 1er s/rue et cour, cuis. équip., douche, w.-c., interphone. A saisir. 599 000 F
Tél. : 43-27-96-83

18e arrdt

Mº LAMARCK dans résidence récente, 3 p. 75 m², balc., ensoleillé, prestations de qualité, parking. 2 300 000 F. 42-54-71-66.

MONTMARTRE
Particulier vend duplex 82 m² (3 ch.). 4e ét., asc., balcon, soleil, calme. Prix : 1 900 000 F. Ag. s'abstenir. Tél. le soir 19/22 h 42-57-76-62.

18e MAIRIE
2 p., tt cft, 43 m², 710 000 F à débattre. Bon imm. pierre de taille, 60 M PLACE JULES-JOFFRIN. 48-04-35-35.

RUE CHAMPIONNET
2 P., 48 m² 680 000 F
Clair, bon état, cheminée, moulures, rangements, cave, digicode. Mº SIMPLON
Tél. : 48-04-35-35

MARX-DORMOY EXCEP.
GD 2 P. 59 m²
Gd balc., 4e ét., bel imm. 880 000 F à déb.
Tél. : 48-04-35-35

LAMARCK-CAULAINCOURT
BEAU 3 P
4e ét., asc., s/rue et jard., balcons, cuis. équipée. 1 490 000 F. 48-04-35-35

RUE ORDENER. Près, GD STUDIO refait nf, cuis. équipée, douche, w.-c., imm. ravalé, 3e ét. Prêt à habiter. 435 000 F. 43-27-81-10

JULES-JOFFRIN
2 P. 6e ét., asc., très clair, tt cft, imm. ravalé. 590 000 F.
Tél. : 42-71-87-24

JULES-JOFFRIN EXCEPT. imm. pierre de t., 3e ét. s/rue et cour. 2 P., entr., cuis., s. de bns, w.-c. 709 000 F. Crédit.
Tél. : 48-04-08-60

MARCHÉ LOLIVE
Refait neuf. 2 P. + cuis., w.-c., bains, s/rue et cour. Px 479 000 F. Crédit.
Tél. : 43-70-04-64

R. LAMARCK-EXCEPT.
pierre de t., tapis escal., 2e étg s/rue et jard. 3 p., entr., cuis. équipée, s. de bns, wc, cave. 1 238 000 F créd. 48-04-08-60.

RARE A MONTMARTRE
sur cour avec vue sur arbres, imm. 1884, atelier d'artiste 60 m², 5,20 m sous plafond, clair et calme + appt 4 P. 100 m² avec escalier privé de liaison, cuis., s.d.b., cave, gardienne, digicode, 3 300 000 F, propriétaire
Tél. : 42-55-68-58
ou 46-06-06-50

19e arrdt

2 P. 31 m², 368 000 F
Proche Mº CRIMÉE. tt conft, clair, bon imm. Décoration à revoir, crédit. 48-04-35-35.

ENTRE BUTTES ET CANAL
BEAU 2 P. 565 000 F
clair, parfait état, cuis. équip. crédit.
Tél. : 48-04-35-35

BUTTES-CHAUMONT
AV. SIMON-BOLIVAR
4e ét., asc., beau 2 P. 57 m², séjour, 1 chbre, dressing, cuis., sal. de bains, cave, gardien. 880 000 F.
Tél. : 48-04-35-35

Mº PORTE MONTREUIL
R. ST-BLAISE Beau 2 P. cuis., tt cft, asc. Px 629 000 F, crédit
Tél. : 48-04-85-85

BUTTES-CHAUMONT Près. Imm. bourgeois, 2 P. s/rue, cuis. tt cft, petits travaux. Px 359 000 F, créd. poss.
Tél. : 48-04-85-85

PRÈS PLACE DES FÊTES BEAU STUDIO + cuis., tt cft, 3e ét., clair, refait neuf. 365 000 F. Crédit.
Tél. : 43-70-04-64

BUTTES-CHAUMONT, rue Manin, beau studio tout confort, 2e ét., ascenseur, sur cour. PRIX : 495 000 F.
Tél. : 46-03-86-51.

20e arrdt

PYRÉNÉES
3 P. TT CFT, 63 m²
à rénover, très bel imm. pierre de t., prof. libér. poss. (ancien cab. dentaire) 850 000 F à déb.
Tél. : 48-04-35-35

AV. GAMBETTA
Beau 2 P., 7e ét., asc., bel imm., dble expo, cave, digicode. 760 000 F
Tél. : 48-04-35-35

MÉTRO ST-FARGEAU
Imm. 1930, asc., STUDIO refait nf, cuis. équipée, w.-c., douche, cave, gardien. 439 000 F
Tél. : 43-27-96-83

Mº ST-FARGEAU EXCEPT.
r.-de-ch. 2 pces. Entrée, cuis., s. de bns, wc, cave, 489 000 F. CRÉDIT TOTAL.
Tél. : 48-04-08-60.

PRÈS NATION
2 PIÈCES, coin cuis., wc, douche, 3e ét. s/rue. Faibles charges. 419 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64.

PL. EDITH-PIAF
Beau 2 P. tt cft, bien distribué, s.d.bns, w.-c. indép., chauff. indiv. gaz, 4e ét., asc., pierre de t. brique. 735 000 F. 42-71-93-00

PELLEPORT
2 P. TT CFT
sal. de bains, w.-c., dble expo, vue s/jard. Très clair. 640 000 F. 42-71-87-24

AVENUE GAMBETTA
Bel imm. pierre de t., face PÈRE-LACHAISE, 2 P. tt cft, bien distribué sans vis-à-vis. 685 000 F. 42-71-83-00

77 Seine-et-Marne

PARTICULIER vend dans résidence (dans parc 2 ha) bel appartement 6 pièces, 105 mètres carrés, balcon 8 mètres. Vue dernier étage. Box fermé. Cellier. 2 salles de bains. 2 w.-c. Cuisine équipée chêne massif. Écoles. Commerces. RER à 8 minutes.
TORCY-MARNE-LA-VALLÉE
Prix : 900 000 F
Tél. : de 11 h à 19 h au : 64-40-11-42

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS Mº ANATOLE-FRANCE, Beau 2 P. cuis., sal. de bains, w.-c., charme, caractère. 730 000 F
Tél. : 48-04-85-85

LEVALLOIS
PROCHE Mº LOUISE-MICHEL beau 3 P., cuis., tt confort. Px 960 000 F
Tél. : 48-04-84-48

NEUILLY (Chartres)
2 p. 53 m², refait neuf, 5e étg sans asc. 1 400 000 F.
Tél. : (1) 46-24-31-33.

94 Val-de-Marne

ST-MAUR-LA VARENNE
Beau 4 p., 80 m², cuis. aménagée, dressing, soleil, chbres s/jard. 7e asc., porte blindée, cave, parking, couvert.
Px : 1 120 000 F. 48-83-87-31.

VINCENNES
AV. PARIS. CHATEAU et MÉTRO, except. 2 p., 45 m², tt cft, vue s/jard. sans vis-à-vis, tr. clair, calme, 895 000 F. 42-71-93-00.

JOINVILLE 5' RER
FACE MARNE
Vue imprenable, studio tt cft, 2e ét., bon imm. 350 000 F à déb.
Tél. : 48-04-35-35

LE PERREUX CENTRE
part. vd 3 pces, 66 m², 660 000 F, verdure, soleil, parking, cave.
Tél. : 48-71-07-49.

95- Val-d'Oise

RÉSID. côteaux de la Seine, très bel appt, 90 m² (15 mn St-Laz.), 2 terrasses E/O, 3e et dern. ét., asc., vte prt. 960 000 F
Tél. : (1) 39-78-88-48

immobilier information

APEN IMMOBILIER
EXPERTISE GRATUITE
PARIS, PROCHE BANLIEUE
Tél. : 42-29-62-00

appartements achats

URGENT ACH. COMPTANT APPARTEMENT ou PAVILLON, même à rénover. M. VALLERAND
Tél. : 43.70-18-00.

RECHERCHE pour PIED-A-TERRE, STUDIO ou 2 PCES, PAIEM. COMPT. M. DESBOIS 42-71-87-24.

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPARTS A PARIS de 200 à 450 m². 40 000 F à 90 000 F le m².

EMBASSY BROKER
rech. pour INVESTISSEURS ÉTRANGERS et INSTITUTIONNELS IMMEUBLES en totalité Paris-province commerciaux et habitations.
TÉL. : (1) 45-62-16-40.
ou FAX : 42-89-21-54.

PAIE COMPTANT CHEZ NOTAIRE APPARTEMENTS à PARIS. Avec ou sans confort. M. ROGER 48-04-08-60.

J'ACHÈTE
Studio ou 2 pièces
PARIS RIVE DROITE
état indifférent
J.-P. CARRIÈRE. 42-71-12-00.

CH. URGT 4-5 P. 100 à 120 m², Paris 9e, paiem. cpt chez notaire
Tél. : 48-73-20-67

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, av. ou sans travx. Paie cpt chez notaire 48-73-48-07 même soir

JEAN FEUILLADE
54, av. Motte-Picquet 15e
rech. pour bons clients IMM. et GDS APPTS 6e, 7e, 15e, 16e arrdts
Tél. : 45-66-00-75

AGENCES
FRANÇOIS FAURE
Paris 7e et Paris 6e
5, RUE LITTRÉ
spécialistes rive gauche, estimation, achat, vente.
Tél. : Olivier GRUMEL, 45-49-22-70

CABINET KESSLER
78, av. Champs-Elysées
75008 Paris
46-22-03-80
43-59-68-04 P. 22
Spécialiste appts ht de gamme, évaluation gratuite sur demande

locations non meublées offres

Paris

MAISON DE LA RADIO
Résident. 2 p., 70 m² env., 12 600 F chges compr.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76.

PTE D'ORLÉANS ref. neuf, 2 p. de 35 m² env., 3 600 F chges compr.
3615 LOCAT
Tél. : 43-87-86-76.

4/5 P. 110 m²
BERCY imm. nf, jamais habité, 5e ét. 9 700 F, park. et charges comp.
Tél. : 43-40-10-78

PARIS 15e
4 P. 91 m², refait neuf, possibilité parking
Tout le détail sur Minitel
3615 Code KIOSK
ou 47-66-02-75

MONTE-CRISTO
Paris 20e
Bel imm. neuf, gd standing, box, cave, terrasse, du 2 pièces de 55 m² au duplex de 120 m²
Les plans sur votre écran
3615 Code KIOSK
ou 42-67-34-99

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Résidence standing dans parc 2 P. 46 m², parking
Tout le détail sur Minitel
3615 Code KIOSK
ou 42-44-16-04

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES GDS APPTS de stand. 5, 6, 7 P. Tél. : 42-80-20-42.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine
75008 Paris, recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES OU MEUBLÉS HOTELS PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST.
Tél. : (1) 45-62-78-99.

RESIDENCE CITY
URGENT, rech. pour importants groupes anglo-saxons s'implantant à PARIS, LUXUEUX APPTS de FONCTION et MAISONS OUEST. Quart. résidentiels.
TÉL. : (1) 45-27-12-19.

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris
rech. pour cadres multinationales et banques, appts vides ou meublés, du studio au 7 P. de stand.
Tél. : 42-22-24-66
ou 42-22-14-61

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
227, bd Raspail, 75006 PARIS
RECHERCHE POUR SA CLIENTÈLE APPT. VIDE OU MEUBLÉ LOYERS GARANTIS
U.F.E. 42-79-03-18

Ch. studio 30 m², proche 15e, 2 500 F.
Tél. : 60-28-19-95.

GRISS-HAUSSMANN
45-22-56-44
Cherche pour clientèle sélectionnée studios au 5 P. vides ou meublés à la location. Paris, banlieue

locations meublées offres

Paris

Loue Serre-Chevalier 05, APPT 4-8 pers. tt cft
Tél. : 91-79-41-03
91-49-81-42

locations meublées demandes

Paris

BARBARA FRELING
24, 16, 6, place Vendôme
40-20-96-00
recherche pour sa clientèle multinationale et internationale APPTS DE PRESTIGE vides ou meublés, URGENT. PARIS RÉSIDENTIEL

chalets

STATION DU PRAZ-DE-LYS chalet rénové sur sous-sol, surface hab. 300 m², vue magnifique, terrain 3 440 m², plus 16 000 m² agricole 3 150 000 F
CLERC IMMOBILIER
50-03-03-78

hôtels particuliers

JEAN THOUARD
propose
HOTELS PARTICULIERS BEAUX QUARTIERS.
45-53-09-39.

fermettes

LOCHES (37), 40 km Tours, Maison pl.-pied, cuis., s. à m., 2 ch., s. de b., w.c., ch. centr. gaz, gren. aménageable ; entièrem. rénov. int./ext. Pet. jard. 70 m², cour 13 m². Prox. commerç. – Prix : 400 000 F, à débat. T. : 48-49-31-83, à p. 18 h.

90 km de Paris Ouest
Vallée de l'Eure
Proximité gare et accès rapide
jolie fermette rustique
Très bon état
Charme
Prix : 720 000 F
CENTURY 21
La Valentinoise
16-37-41-41-19

terrains

NOGENT-SUR-SEINE
Terrain et fonds de commerce SARL. Base de loisirs (9 ha dont 3 ha plan d'eau. Plage, pédalos), 110 places aménagées pour mobil-homes ou caravanes avec raccordement eau élect. tél. Possibilité aménager 80 places suppl. Pavillon gardien avec bureau accueil 150 m², pavillon 120 m² pour restaurant ou commerce, pavillon double avec w.-c., lavabos, douches, transfo EDF + station épuration. Le tout en état impeccable, situation intéressante sur route de la Suisse. A 10 km Provins. PROX. EURODISNEYLAND.
Ecrire sous nº 8717
Le Monde Pub,
5, rue de Monttessuy
75007 PARIS

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

ST-PHILIPPE DU ROULE
5000 m²

23-25, rue de Courcelles - 75008 PARIS
5000 m² divisibles à louer
- rez-de-chaussée + 7 étages
- 19 bureaux cloisonnés par niveau
- climatisation
- standard, télé-surveillance
- groupe électrogène
- 70 emplacements de parking



Tél. : 40 70 00 98
Les professionnels de l'immobilier d'entreprise
VENISE

immeubles

ACHÈTE COMPTANT IMMEUBLES
OCCUPÉS OU VIDES.
M. BRUNET 45-41-11-00.

maisons individuelles

BRETAGNE CENTRE (22)
Belle maison, bord rivière, 4 chbres, idéal vacances. Charme, ensoleillée. 350 000 F
Tél. : (16) 96-28-00-39

pavillons

CACHAN quart. résidentiel, 5' RER, pav. 8 P., 200 m² habitables s/3 niveaux, excellent état général, gar., terrain 360 m². Px 3 400 000 F. Immo KREMLIN 46-72-18-18

villas

COSTA BLANCA
Villas neuves, ht prestige, av. piscine priv., modèles dip. 120 à 300 m² à vendre. Garantie AP vente. Revente appt., villa, terrain v/mer, docum. Gestion loc. vacances. Consultez-nous : AGUA AZUL s.l. Pla.-71, L4, 03730 JAVEA (Esp.).
Tél. : (19) 34-65-79-22-96

propriétés

A vendre mas provençal sur 6 000 m² de terrain, à 11 km de St-Rémy-de-Provence. Tél. : 90-94-05-03 hres repas.

viagers

LIBRE GD 2 P.
tt cft, 3e ét., bel imm. près Mº Colonel-Fabien, 450 000 F cpt + 2 325 F/mois, hme 80 ans
F. CRUZ 42-66-19-00

LE VIAGER : UN PLACEMENT A REDÉCOUVRIR

A l'heure où chacun se penche sur sa déclaration de revenus, il n'est pas inintéressant de s'informer sur une forme de placement méconnue : le viager.

Le système du viager est simple : rappelons qu'il permet à un propriétaire d'un bien (immobilier généralement) de le céder, moyennant un « bouquet » (paiement comptant) et une rente viagère, qui sera versée à son profit ou au profit d'une tierce personne qu'il aura désignée. Cette rente s'éteint lors du décès de la « tête » au profit de laquelle elle était versée.

Un placement sûr, garanti et indexé

Mais connaît-on tous les avantages du viager ? Au vendeur, elle offre des revenus supplémentaires, à un âge où, souvent, il doit se contenter de sa retraite. C'est en outre un revenu garanti et indexé. Le viager lui permet également de se dégager des obligations et charges qui incombent au propriétaire. L'acquéreur y trouve également son compte : alors que les prix de l'immobilier s'envolent, le viager permet à celui qui le souhaite de devenir propriétaire sans apport de capitaux importants et emprunts onéreux.

Le rôle du spécialiste : l'exemple de l'agence F. Cruz

C'est là qu'intervient l'agence immobilière spécialisée dans le viager : l'agence F. Cruz, numéro un du viager en région parisienne, forte de ses 14 ans d'existence, informe et conseille les propriétaires intéressés sur les formules les plus avantageuses pour eux ; en tenant compte de leurs souhaits, de l'âge de la (ou des) têtes, du bouquet demandé, l'agence étudie chaque dossier au cas par cas : seul un spécialiste peut proposer du sur mesure !

A titre d'exemple, l'agence F. Cruz propose actuellement deux affaires intéressantes qui illustrent bien ses activités : un viager occupé : 50 m² Boulogne (92). Tête : F. de 77 ans. Bouquet : 95 000 F. Rente : 6 500 F/mois.

Un viager libre : 2 P. Paris 19e. Tête : homme de 80 ans. Bouquet : 450 000 F. Rente : 2 300 F/mois

Pour tout renseignement,
pour un bien situé à Paris ou en région parisienne uniquement,
contacter : VIAGERS F. CRUZ
8, rue de La Boétie, 75008 Paris
Tél. : (1) 42-66-19-00

bureaux

Ventes

BON LEVALLOIS
BUREAUX GD STANDING NEUFS, 370 m², 26 000 F/m². 47-57-50-32.

CHATILLON-MONTROUGE
3 500 m² NEUFS
burx activités, parking.
Jean Turon
40 55 96 96

Locations

13e CORVISART 400 m² env. de bureaux, façade en marbre sans reprise. 1 800 F/m²/an.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-69-29.

13e PORTE D'IVRY 7 burx sur 220 m² env., 4 park. en sous-sol, pas de reprise. 1 100 F HT/m²/an.
3615 BURCOM
Tél. : 43-87-69-29.

FÉAU HAMPTON

LOCATIONS
60 m² r. du Fg-St-Honoré 8e,
230 m² rue des Meuniers
92 BAGNEUX
300 m² rue Poncelet 17e
370 m² pl. Henri-Bergson 8e
447 m² les Olympiades
94 FONTENAY-SOUS-BOIS
595 m² Défense 8 Nanterre
630 m² rue Lecourbe 15e
700 m² rue Boussingault 13e
1 093 m² rue J.-M.-Naudin
92 BAGNEUX
1 150 m² r. E.-Duclaux et Curie
92 SURESNES
1 340 m² Courbevoie, Défense 92
1 345 m² Défense 8 Nanterre

A PARTIR DE 150 m²
PARIFERIC PTE VILLETTE
(accueil, autocommutateur, restaurant d'entreprise, cloisonnement, parkings)

92 LA GARENNE-COLOMBES
LIMITE COURBEVOIE
SUR BOULEVARD NATIONAL
200 m², belle vitrine, ss-sol 135 m² reliés directement. Immeuble moderne, parking disponible immédiatement.

VENTES
165 m² rue de Turin 8e
180 m² rue de Ponthieu 8e

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
★ AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
★ AV. VICTOR-HUGO
★ R. DE PONTHIEU, 8e
★ ÉTOILE, IÉNA, 16e
★ PASSY-TROCADÉRO
Burx équipés, 1/2 j., secrét. téléph., services, télex, fax, Eurosignal.
DOMICILIATION : 190 à 380 F/m.
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-23-82-10.

SIÈGE SOCIAL
burx équipés ts services démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47
NATION 43-41-81-81

A PARTIR DE 50 F HT/mois votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e. LOCATION DE BUREAUX. CREADOM 42-87-06-99.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitution de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

UFFI

ST PH. DU ROULE
Hôtel part. 1 500 m² rénovés

MÉTRO LOUVRE
2 000 m² restructurés

10e HAUTEVILLE
2 500 m² imm. indépendant

BASTILLE
3 000 m² imm. indép. rénovés

14e ST-JACQUES
930 m² rénovés. Parkings

MONTPARNASSE
2 200 m² imm. indépendant
800 m² s/ 1 niveau

15e CONVENTION
430 m² fonctionnel. 1 500 F/m²

19e PTE VILLETTE
2 000 m² divisibles 300 m²

CLICHY
1 500 m² + 2 000 m²
entrepôt à proximité

SURESNES
4 000 m² bureaux activités

RER ARCUEIL
2 200 m² refaits neuf

LES ULIS
2 500 m² divisibles 500 m²

BIÈVRES
650 m² burx activités neufs

45-22-12-00

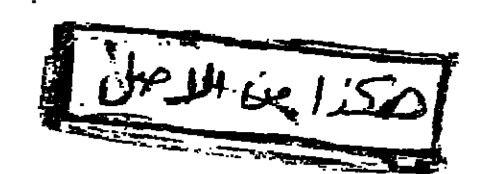
DOMICILIATION
Bureaux, télécopie, télex.
AGECO 42-94-95-28

locaux commerciaux

Locations

PÉRIPHÉRIE EST NICE
LOCAUX NEUFS
1 600 m² ET 900 m²
Tél. : 93-97-88-86 repas.

Le bureau d'aide et d'information à la Roumanie cherche un entrepôt de 100 à 200 m² en prêt gracieux à Paris ou proche banlieue pour stockage matériel et livres pour la Roumanie. BIAR 47-66-45-62.



LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

2e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces 95 m², 4e étage	8, rue d'Uzès CIGIMO - 48-24-50-00	8.390 + 1.050

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces 111 m², 1er étage	18, rue Quincampoix SAGGEL - 47-42-44-44	9.900 + 1.795

5e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio, parking 52 m², r.-de-ch.	31, rue C.-Bernard SGI/CNP - 47-42-17-61	6.200 + 825
3 pièces, parking 76 m², 1er étage	31, rue C.-Bernard SGI/CNP - 47-42-17-61	7.790 + 1.174

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces 66 m², 1er étage	4, rue Moufle LOC INTER - 47-45-19-97	5.113 + 633

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, parking 74 m², 2e étage	7/15, rue Sidi-Brahim LOC INTER - 47-45-19-97	5.800 + 825
5 pièces, parking 87 m², 2e étage	7/15, rue Sidi-Brahim LOC INTER - 47-45-19-97	7.245 + 958
5 pièces, parking 87 m², 3e étage	7/15, rue Sidi-Brahim LOC INTER - 47-45-19-97	7.345 + 958

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, park. 46 m², 4e étage	90, av. du Maine SOLVEG - 40-67-06-99	4.972 + 644

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2/3 pièces 88 m², 6e étage	3, place Violet SAGGEL - 47-42-44-44	8.000 + 1.334

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio, parking 32 m², 7e étage	4, rue Félicien-David SOLVEG - 40-67-06-99	4.550 + 413
2 pièces 69 m², 6e ét.	135, av. de Versailles SAGGEL - 47-42-44-44	5.150 + 810
2 pièces 70 m², 5e étage,	19, rue Raynouard SAGGEL - 47-42-44-44	7.360 + 1.406
3/4 pièces 88 m², 2e étage	8/10, rue Mirabeau SAGGEL - 47-42-44-44	7.900 + 1.594
4 pièces 109 m², 2e étage	11/13, rue Gros SAGGEL - 47-42-44-44	9.800 + 1.415
2 pièces 50 m², r.-de-ch.	23, bd Flandrin AGF - 42-44-00-44	5.000 + 400

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, parking 55 m², 5e étage balcon	75, rue Ph.-de-Girard CIGIMO - 48-24-50-00	3.135 + 910

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 pièces, neuf 50 m², box	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	4.530 + 453
3 pièces, neuf 66 m², box balcon 6 m²	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	5.570 + 590
3 pièces, neuf Duplex, 91 m² 30 m² terrasse 10 m² balcon, box	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	8.050 + 816

19e ARRONDISSEMENT (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 pièces, neuf 91 m², 35 m² terrasse, box, balcon 10 m²	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	8.220 + 823
6 pièces, neuf 128 m², duplex 11 m² balcon, box	Angle rues Manin/Goubert SEFIMEG - 45-65-37-02	10.510 + 1.150

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 pièces, duplex 111 m², r.-de-ch. parking	Guyancourt 2, rue de la Liberté SGI/CNP - 30-44-01-24	4.038 + 1.410
2 pièces, park. 46 m², 3e étage	Saint-Germain-en-Laye 42 *bis*, rue des Ursulines AGF - 39-73-09-34	3.850 + 390
3 pièces, park. 75 m², 1e étage	Saint-Germain-en-Laye 40 *quater* B, r. des Ursulines AGF - 39-73-09-34	5.220 + 670
Maison 4 pièces 95 m², jardin parking	Villepreux 9, impasse de la Fontaine SGI/CNP - 30-44-01-13	5.102 + 303
3/4 pièces 115 m², r.-de-ch. parking	Viroflay 2, rue J.-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	7.840 + 1.140
4/5 pièces 125 m², 2e étage	Viroflay 2, rue J.-Bertrand CIGIMO - 48-24-50-00	8.880 + 1.220

91 - ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Maison 6 pièces 143 m², garage	Chevry II, Gif-sur-Yvette 5, allée de Chantereine SAGGEL - 46-08-80-36	6.610 + 144
4 pièces, parking 76 m², 2e étage	Gif-sur-Yvette Rés. les Grandes-Coudraies 12, rue du Val-Vert GCI - 40-16-28-69	3.374 + 750
Maison 6 pièces 136 m², garage	Verrières-le-Buisson 5, allée des Tamaris SAGGEL - 46-08-80-36	7.490 + 223

92 - HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
Studio, parking 27 m², 2e étage	Asnières 4, rue P.-Durand SAGGEL - 42-66-61-05	2.764 + 270
3 pièces, parking 66 m², 4e étage	Boulogne 9, rue de Rouvray LOC INTER - 47-45-19-97	7.236 + 599
2/3 pièces parking, 51 m² 1er étage	Boulogne 229, bd Jean-Jaurès GCI - 40-16-28-71	4.400 + 574
3 pièces, parking 82 m², r.-de-ch.	Boulogne 33/35, rue A.-Jacquin AGF -42-44-00-44	7.970 + 1.680
4 pièces 2 parkings, 125 m² 2e étage	Boulogne 33/35, rue A.-Jacquin AGF - 42-44-00-44	12.500 + 2.560
3 pièces 93 m², 2e étage	Boulogne 6, rue des Princes SAGGEL - 47-42-44-44	6.020 + 1.959
2 pièces, parking 50 m², 4e étage	Clichy 5, impasse Barbier SAGGEL - 42-66-61-05	3.100 + 930

92 - HAUTS-DE-SEINE (suite)

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 pièces 106 m², 5e étage	Courbevoie 14, place des Dominos SAGGEL - 47-78-17-85	4.900 + 1.852
3 pièces, parking 78 m², 2e étage	Garches 73, rue de Suresnes SAGGEL - 46-08-80-36	4.200 + 1.034
Studio, parking 32 m², 5e étage	Neuilly 20 *bis*, bd Gal-Leclerc GCI - 40-16-28-68	3.590 + 490
2 pièces, parking 59 m², 2e étage	Neuilly-sur-Seine 22, bd du Gal-Leclerc GCI - 40-16-28-68	5.206 + 740
2/3 pièces 87 m², 4e étage	Neuilly-sur-Seine 1, rue Théophile-Gautier SAGGEL - 47-42-44-44	6.960 + 483
4 pièces, parking 89 m², 1er étage	Saint-Cloud 2, square Ste-Clotilde AGF - 49-11-11-81	6.500 + 580
3 pièces, parking 66 m², 3e étage	Suresnes 20, rue S.-de-Rothschild AGF - 42-04-37-75	4.200 + 990
4 pièces, parking 89 m², 3e étage	Suresnes 16, rue S.-de-Rothschild AGF - 42-04-37-75	4.960 + 1.330
4 pièces, parking 97 m², 1er étage	Suresnes 16, rue S.-de-Rothschild AGF - 42-04-37-75	5.600 + 1.450

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 pièces, parking 69 m², 1er étage	Cachan 4, av. Cousin-de-Méricourt SAGGEL - 42-66-61-05	4.325 + 575
5 pièces, parking 110 m², 3e étage	Cachan 4, av. Cousin-de-Méricourt SAGGEL - 42-66-61-05	6.234 + 912
3 pièces, parking 70 m², 1er étage	Nogent-sur-Marne 68, rue François-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	6.200 + 850
4 pièces, 2 park. 87 m², 2e étage	Nogent-sur-Marne 68, rue François-Rolland SOLVEG - 40-67-06-99	7.800 + 1.065
2 pièces, parking 57 m², r.-de-ch.	Nogent-sur-Marne 2 *bis*, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	3.276 + 417
3 pièces, parking 73 m², 5e étage	Nogent-sur-Marne 2 *bis*, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	3.923 + 503
4 pièces, parking 84 m², 1er étage	Nogent-sur-Marne 2 *bis*, rue Hoche SAGGEL - 42-66-61-05	4.872 + 652
Studio, parking 35 m², 1er étage	Saint-Maurice 8, rue des Sureaux SAGGEL - 42-66-61-05	2.645 + 228
2 pièces, parking 53 m², 1er étage	Saint-Maurice 8, rue des Sureaux SAGGEL - 42-66-61-05	3.546 + 348
4 pièces, parking 87 m², 1er étage	Charenton 21, rue de Valmy LOC INTER - 47-45-19-97	6.533 + 1.071
4 pièces, parking 84 m², 2e étage	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	7.592 + 940
3 pièces, parking 67 m², 7e étage	Vincennes 44, rue de Fontenay LOC INTER - 47-45-19-97	5.797 + 730

Acheter en viager

Vendre ou acheter en viager : un système qui peut se révéler avantageux aussi bien pour le vendeur que pour l'acquéreur. Plaçons-nous plutôt du point de vue de l'acquéreur, qu'un locataire en mal d'appartement pourrait être tenté de devenir. Car l'acquisition d'un logement en viager peut présenter des intérêts non négligeables. Le principal étant le paiement échelonné dans le temps de l'acquisition : l'acquéreur devient propriétaire sans avoir à mobiliser sur-le-champ une somme importante. Le jour de la vente, il doit payer comptant le « bouquet », la rente viagère étant ensuite échelonnée. Le caractère aléatoire de la vente peut également séduire les éventuels acquéreurs, qui peuvent espérer réaliser une « bonne affaire » si le vendeur meurt prématurément. Ce caractère aléatoire de la vente est d'ailleurs obligatoire. Si, par exemple, le décès du vendeur en viager (le crédirentier) intervient dans les 20 jours qui suivent la signature du contrat, la vente est considérée comme nulle.

Quels sont les éléments à prendre en compte pour l'achat en viager ? Tout d'abord l'âge du vendeur. En bonne logique, le montant de la rente se calcule d'après la durée de vie probable du crédirentier : plus celui-ci est âgé, plus la rente sera élevée. D'autre part, si le vendeur continue à occuper le logement après la vente, l'acquéreur devra s'assurer que celui-ci continue à l'entretenir correctement.

De son côté, l'acquéreur devra fournir, lors de la vente, des garanties pour le paiement de la rente viagère : caution bancaire ou d'un tiers, assurance-vie souscrite au profit du vendeur, etc.

Lors de la signature de l'acte de vente, l'acquéreur aura à prendre en charge les honoraires du notaire, les frais de timbre, de publication au bureau des hypothèques et de copie.

Comment est constituée la rente viagère ? Généralement, elle est stipulée sur la « tête » du vendeur, et de sa femme, le cas échéant. Les deux parties peuvent fixer elles-mêmes librement la rente, à condition qu'elle prenne en compte l'âge du crédirentier (et son espérance de vie), la valeur du bien et son taux de capitalisation, les barèmes les plus couramment utilisés sont ceux fixés par les compagnies d'assurance, la Caisse nationale de prévoyance et le Centre d'études du viager (Grand Vabre, 12320 Saint-Cyprien).

La rente doit obligatoirement être indexée : quelle indexation choisir ? Les parties ont toute latitude pour faire leur choix. Mieux vaut recourir à des indices courants, comme l'indice des prix à la consommation, le SMIC, l'indice du coût de la construction. Si toutefois aucune indexation n'a été fixée dans l'acte de vente, le système qui s'applique est celui de la majoration légale, établie tous les ans dans la loi de finances.

MARCHÉS FINANCIERS

Un bilan de M. Gustave Leven

Les conséquences financières de l'affaire Perrier

Après la découverte de benzène dans les bouteilles américaines, Perrier continue de devoir faire face à la méfiance des consommateurs de plusieurs pays. Aux Etats-Unis, au Canada et au Japon, l'eau minérale a été retirée de la vente. Et dans le même temps, des tests sont effectués sur les bouteilles dans d'autres pays. C'est le cas en Suisse où l'Office fédéral de la santé publique attend les résultats d'analyses qu'il a fait effectuer. Fidèle à la stratégie qu'il a entamé dès le début de cette affaire, le groupe Perrier retire les bouteilles au fur et à mesure que pèse une suspicion sur leur qualité.

Cependant l'affaire commence à prendre une telle ampleur que M. Gustave Leven, le président de cette société, a décidé de rompre avec sa traditionnelle discrétion.

Au cours d'une conférence de presse réunie ce mercredi 14 février, il devrait faire le point sur les conséquences de l'affaire qui a débuté outre-Atlantique le week-end dernier.

Si pour l'instant, d'après certains hypermarchés, les ventes en France ne sont pas touchées, le groupe doit se préoccuper de conforter son image face à des concurrents prêts à saisir l'occasion de récupérer quelques parts de marché.

M. Leven sera aussi questionné sur les rumeurs qui courent à la Bourse de Paris et suivant lesquelles certains acheteurs informés plus tôt que les autres du résultat des analyses américaines en auraient profité pour anticiper la baisse du titre, notamment sur le marché des options négociables.

Pour son dernier exercice

Orkem a dégagé 3 milliards de francs de bénéfice

Pour le vingt-deuxième et dernier exercice de son existence, le groupe chimique d'Etat Orkem (ex-CdF-Chimie) annonce un bénéfice net consolidé de 3 milliards de francs égal au précédent, pour un chiffre d'affaires de 23 milliards, en progression de 6 % à structures comparables. Et encore, les comptes du groupe ne font pas apparaître les plus-values liées à l'ensemble des opérations menées avec l'italien Enimont, qui n'ont pas été reprises.

Ainsi, tout au long de son histoire, commencée en décembre 1967, CdF-Chimie, devenue Orkem il y a deux ans, aura navigué dans un océan de pertes (plus de 10 milliards de francs courants en vingt ans), touché dans l'intervalle quelques minuscules îlots de profits (cinq exercices furent bénéficiaires jusqu'au début des années 80 : 1972, 1973, 1974, 1976 et 1979) avant de jeter l'ancre dès 1987 dans le port des bénéfices (1434 millions pour cet exercice-là).

Au total, en vingt-deux ans, et en francs courants, Orkem aura perdu 10,61 milliards de francs et gagné 7,43 milliards de francs. Pour sa dernière apparition sur scène, avant que ses actifs ne soient répartis entre les groupes Elf et Total, le groupe aura réussi l'an dernier à obtenir un ratio bénéfice sur chiffre d'affaires de 13 %. Un des meilleurs dans la chimie.

Son président, M. Serge Tchuruk, a démissionné pour être nommé président du groupe Total dans quelques jours. M. Jean-Claude Hirel le remplace pour les semaines qu'Orkem a encore à vivre avant la partition.

A. D.

La France assurerait de nouveau les crédits à la Chine

La France aurait décidé de reprendre l'assurance-crédit en direction de la Chine, à la suite d'un « feu vert » officieux de la Communauté européenne, selon des informations non encore confirmées par l'AFP. La Grande-Bretagne et l'Espagne ont déjà pris des mesures similaires, ainsi que les Etats-Unis et le Japon.

L'embargo sur les crédits, décidé lors du sommet des pays industrialisés à Paris, en juillet 1989, pour protester contre la répression du mouvement étudiant de Pékin, est donc en voie d'effritement. Paris, comme les autres capitales, n'a toutefois pas encore repris les prêts officiels à la Chine. Seule la Banque mondiale a agi à visage découvert en octroyant récemment un prêt de 30 millions de dollars (environ 171 millions de francs) à Pékin pour des projets de développement.

Avec un investissement de 1,36 milliard de francs

Daimler-Benz transfère une partie de son siège social à Berlin

Le groupe ouest-allemand Daimler-Benz, premier industriel de la RFA, a annoncé, mardi 13 février, son intention d'acheter un terrain à Berlin-Ouest, où sera édifié le siège juridique de son quatrième secteur d'activités, la prestation de services. Cette mesure est une « *expression de la détermination de Daimler-Benz de renforcer son engagement à Berlin-Ouest* », a déclaré M. Reuter, le président-directeur général du groupe.

Berlin-Ouest est l'un des plus importants centres de production du groupe, qui y emploie douze mille personnes, dont sept mille pour sa filiale AEG (électromécanique). Daimler-Benz prévoit des investissements de 400 millions de deutschemarks (1,36 milliard de francs) pour les cinq prochaines années à Berlin-Ouest.

Une convention et deux accords départagent Axa et Generali sur la Compagnie du Midi

Le Conseil des Bourses de valeur a rendu public, lundi 12 février, le détail des accords intervenus entre l'assureur italien Generali et le groupe français Axa au sujet de la Compagnie du Midi. Par convention du 29 janvier 1990, Axa détient 33,26 % du Midi et Generali 16,37 %. Un premier accord porte constitution d'une société de participation Axa Generali Spag, dont Axa détiendra 60 % et Generali 40 %.

Cette société détiendra les actifs respectifs des deux groupes dans la Compagnie du Midi. Une seconde société, Generali Midi Expansion, détenue à 60 % par Generali et à 40 % par Axa, a également été créée dans le but de gérer les participations détenues par les deux groupes dans d'autres compagnies d'assurances ou celles qui seront acquises en compte commun.

EN BREF

□ **Grève chez Heineken aux Pays-Bas.** – Un mouvement de grève « sauvage » a éclaté dans la nuit du 13 au 14 février dans les deux usines du brasseur Heineken aux Pays-Bas. Ce mouvement fait suite à l'annonce, à la fin du mois dernier, d'un plan de restructuration devant entraîner la suppression de sept cents emplois sur quatre mille (*le Monde* du 1er février). Ce plan est vivement contesté par les syndicats, qui estiment que les « *cols bleus* » sont les victimes d'une crise due aux erreurs de gestion des « *cols blancs* ». – (Corresp.)

□ **RECTIFICATIF** : l'article « Le procès Guinness est aussi celui de la City », publié dans nos éditions du 14 février, comportait une coquille. L'OPA de 1986 n'était pas d'« une valeur de 270 milliards de francs » comme il était écrit, mais d'une valeur de 27 milliards de francs.

NEW-YORK, 13 février ↑

Timide amélioration

Une timide amélioration s'est produite, mardi, à Wall Street, après un nouvel accès de baisse en début de semaine. Mais elle n'est pas apparue immédiatement. Auparavant, la tendance fut très irrégulière, obligeant le marché à passer très souvent par des points bas. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 2 624,10, soit à 4,96 au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée est resté très mitigé. Sur 1 962 valeurs traitées, 676 ont monté, 794 ont baissé et 492 n'ont pas varié. Toute la journée, le marché a été suspendu au sort de la banque Drexel. Finalement, l'annonce que l'établissement demandait à bénéficier du fameux chapitre 11 de la loi sur les faillites, qui le met à l'abri de toutes les poursuites, a été accueillie avec soulagement *(lire page 35)*. Autour du Big Board, les spécialistes commentaient, d'autre part, très favorablement la hausse des ventes au détail pour janvier (+ 1,6 %), la plus forte depuis octobre 1988. L'activité est restée modérée, avec 144,44 millions de titres échangés, contre 146,93 millions.

VALEURS	Cours du 12 fév.	Cours du 13 fév.
Alcoa	61 1/8	60 1/2
A.T.T.	39 5/8	39 7/8
Boeing	62 3/8	62 1/8
Chase Manhattan Bank	27 5/8	27
Du Pont de Nemours	38 1/4	38 1/4
Eastman Kodak	37 7/8	38 5/8
Exxon	47 1/8	47 1/4
Ford	44	44 1/8
General Electric	62 1/4	62 1/8
General Motors	43 3/8	43 1/2
Goodyear	35 7/8	35 7/8
I.B.M.	101 3/8	103 1/4
I.T.T.	52 1/4	52 5/8
Mobil Oil	60 3/4	61 1/2
Pfizer	67 3/8	67 5/8
Schlumberger	49 3/4	49 3/8
Texaco	58 3/4	59 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	132 1/2	134
Union Carbide	22 3/4	23
U.S.X.	34 3/4	35 1/8
Westinghouse	72 1/4	71 3/4
Xerox Corp.	53 5/8	53 1/2

PARIS, 13 février ↓

Poursuite de la baisse

Le mouvement de baisse observé depuis le début de la semaine avec un recul de 1,63 %, lundi, s'est poursuivi mardi de manière modérée. L'indice CAC-40, en repli de 0,50 % au cours des premiers échanges, abandonnait 0,60 % en début d'après-midi. Il clôturait en baisse de 1,18 %. Les préoccupations soulevées par la réunification monétaire et financière des deux Allemagnes sont toujours à l'origine de ce mouvement de baisse. Toutefois, les déclarations du premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, excluant toute union monétaire rapide avec la RFA ont un moment rasséréné les boursiers qui redoutent les conséquences de ce rapprochement sur la politique monétaire outre-Rhin. Le MATIF se ressaisissait, les contrats sur le notionnel s'appréciaient alors de 0,2 %, se rapprochant et franchissant même un moment la barre des 100. Toutefois, le marché demeurait calme, les investisseurs restant à l'écart et préférant placer leurs liquidités en SICAV monétaires. De plus, certains redoutent l'évolution de Wall Street, qui ne serait pas, selon des analyses, à l'abri d'un accident qui pourrait pénaliser les autres places internationales.

La baisse de la Bourse new-yorkaise en raison des difficultés du courtier américain Drexel Burnham Lambert, le principal fournisseur des junks bonds, illustrerait bien la fragilité de cette place.

Dans ce contexte, les plus fortes hausses étaient emmenées par Nouvelles Galeries, Vallourec, Legrand ADP et Raffinage Distribution. Perrier, après sa chute de plus de 11 % lundi, se reprenait légèrement. La valeur avait dégringolé lundi, après la découverte de benzène dans quelques bouteilles aux Etats-Unis et la décision de retrait de Perrier momentané d'Amérique du Nord. La décision mardi des dirigeants de la firme de Vergèze de se retirer du Japon n'a provoqué, en revanche, aucune réaction.

Parmi les baisses, on notait Géophysique, Galeries Lafayette et Thomson T.P.

LONDRES, 13 février ↑

Petite reprise

Malgré une réduction des gains, après l'ouverture faible de Wall Street, les cours des valeurs ont terminé en progrès mardi au Stock Exchange. L'indice Footsie des cent principales valeurs a gagné 6,3 points, à 2 293,2. Le volume des transactions a légèrement augmenté, portant sur 435,3 millions de titres, contre 337,4 millions la veille. Les craintes d'une hausse des taux d'intérêt en RFA et l'appel au secours lancé lundi par la banque d'investissements américaine Drexel Burham ont, toutefois, ralenti l'activité d'un marché, qui restait prudent avant la publication cette semaine d'importantes statistiques économiques. Les assurances ont été les vedettes de la séance, soutenues par une vague d'achats spéculatifs après que la Bourse de Paris eut rendu public, lundi, le détail des accords intervenus entre l'assureur italien Generali et le groupe français Axa-Midi pour formaliser la répartition du capital entre les deux. La brasserie Bass a bondi à la suite de recommandations à l'achat par la maison de courtage Panmure Gordon. En revanche, le groupe industriel English China Clays a chuté à la suite de prévisions sur une baisse de son bénéfice. Les fonds d'Etat ont terminé en recul de près de 3/4 de point par endroits. Les mines d'or se sont montrées irrégulières.

TOKYO, 14 février ↑

Léger mieux

L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a clôturé, mercredi, en légère hausse de 48,86 yens (+ 0,1 %), à 37 155,89 yens, grâce à des achats spéculatifs de valeurs inclues dans l'indice. Toutefois, le marché est demeuré calme, avec 170 millions de titres échangés mercredi matin, contre 160 millions la veille.

Pour l'ensemble de la séance, les transactions ont porté sur 360 millions de titres, contre 300 millions mardi. Les difficultés de la société américaine Drexel Burnham Lambert, qui a demandé la protection de la loi sur les faillites, ainsi que les incertitudes pesant sur les prochaines élections législatives, ont incité nombre d'investisseurs à rester en retrait.

VALEURS	Cours du 13 fév.	Cours du 14 fév.
Akai	1 020	1 030
Bridgestone	1 650	1 650
Canon	1 800	1 780
Fuji Bank	3 440	3 430
Honda Motors	1 760	1 770
Matsushita Electric	2 210	2 210
Mitsubishi Heavy	1 090	1 090
Sony Corp.	8 140	8 170
Toyota Motors	2 440	2 440

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Natwest cède sa participation dans Blue Arrow.** – La National Westminster Investment Bank a vendu pour 96,5 millions de dollars (environ 550 millions de francs) 9,16 % du capital du groupe britannique Blue Arrow (placement de personnel) qu'elle détenait depuis 1987. L'opération a fait remonter de 2,5 pence, à 88,5 pence, l'action Blue Arrow. Lors de l'augmentation de capital de 8,4 milliards de francs de Blue Arrow pour financer son OPA sur Manpower, Natwest, n'ayant pas réussi à placer les titres, s'était retrouvée détenir quelque 10 % de Blue Arrow, mais l'avait dissimulé : le pot-aux-roses avait été découvert après une enquête gouvernementale britannique. 75 % de Blue Arrow sont maintenant entre les mains d'institutionnels américains.

□ **Vers une participation de 7 % de la Société générale dans la SPEP (Schneider).** – La Société générale devient le sixième actionnaire de la holding de tête du groupe Schneider, la SPEP (Société parisienne d'entreprises et de participations), à l'occasion, entre autres, d'une augmentation de capital de 1,3 milliard de francs. Elle détiendra, en effet, 7 % du capital aux côtés des autres partenaires de la holding : Axa (20 %), Parfinance (20 %), AGF (14 %), Euris (10 %), Paribas (7 %).

□ **Malgré une baisse au quatrième trimestre, les bénéfices de Du Pont ont augmenté de 13 %.** – Du Pont, le premier groupe chimique américain a enregistré une baisse de 3,4 % de son bénéfice au quatrième trimestre 1989, en raison du ralentissement de l'activité dans l'automobile, la construction et l'électronique. Pour l'ensemble de l'exercice 1989, le résultat net a augmenté de 13 % pour totaliser 2,48 milliards de dollars (14,3 milliards de francs) sur un chiffre d'affaires de 35,5 milliards de dollars (205 milliards de francs), en hausse de 10 %. Les bénéfices du groupe en 1989 ont ainsi progressé la quatrième année consécutive.

□ **Great Northern cherche une OPA supérieure à celle de Georgia-Pacific.** – Le groupe américain de produits forestiers Great Northern Nekoosa, cible depuis plusieurs mois d'une OPA hostile lancée par son concurrent Georgia-Pacific, a annoncé, mardi 14 février, qu'il allait rechercher des acquéreurs pouvant proposer plus que les 3,5 milliards de dollars (20,3 milliards de francs) offerts par Georgia-Pacific (*le Monde* du 15 novembre). Le conseil d'administration de Great Northern a choisi à cet effet la firme d'investissements Goldman, Sachs and Co. comme conseiller financier. Depuis le lancement de l'OPA de son concurrent en octobre dernier, Great Northern avait toujours souligné sa volonté de rester une société « indépendante ». Le groupe a expliqué son changement d'attitude par « *les contraintes imposées par l'offre de Georgia-Pacific qui ne* [lui] *permettent pas de rester indépendant* ».

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	451 10
Asystel	....	113
B.A.C.	....	209
B. Demachy & Assoc.	....	575
Banque Tarneaud	191	191
B.I.C.M.	....	855
Boiron	....	400 10
Boisset (Lyon)	....	255
Câbles de Lyon	....	2512
Calberson	....	765
Cardif	....	792
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	990
C.D.M.E.	....	1820
C. Equip. Elect.	....	....
C.E.G.E.P.	....	280
Ciments d'Origny	....	702
C.N.I.M.	....	730
Codetour	....	281
Conforama	....	1130
Creeks	....	395
Dafsa	....	175
Dauphin	....	569
Devanlay	....	1050
Deville	....	500
Dolisos	....	195
Editions Belfond	....	180
Elysées Investissem.	....	15 25
Finacor	....	211
Gascnor	....	808 o
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	358 50
Gravograph	....	222
Guintoli	....	922
I.C.C.	....	288
Idia	....	311 50
Idianova	....	145
IN2	....	300
Int. Metal Service	....	1082
Le gd livre du mois	....	406 50
Loca Investissement	....	258
Locamic	....	145 80
Matra Communication	....	209 50
Metallurg. Minière	....	230
Molex	215	213
Navale-Delmas	....	1250
Olivetti-Logabax	240	....
Om. Gest.Fin.	....	546
Pinault	....	468
Presbourg (C In & Fin)	....	....
Présence Assurance	....	536
Publicat. Filipacchi	....	726
Razel	....	806
Rémy & Associés	....	378
Rhône-Alpes Écu (Ly.)	....	320
St-Honoré Matignon	....	242 50
S.C.G.P.M.	....	770
Segin	....	329
Sélection Inv. (Lyon)	....	113
S.E.P.	....	429 80
Serbo	....	533
S.M.T.Goupil	....	319 80
Sodinforg	....	....
Sopra	....	259 20 o
Thermador Hold. (Lyon)	....	....
TF 1	....	315 90
Unilog	....	185
Union Financ. de Fr.	....	510
Viel et Cie	....	131 90
Yves Saint-Laurent	....	1057

Marché des options négociables le 13 février 1990

Nombre de contrats : 15 821.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	560	–	–	16	–
CGE	560	12	32	25	–
Elf-Aquitaine	600	14	40	18	26
Eurotunnel SA-PLC	60	5	–	3,60	–
Euro-Dysneyland SC	110	1,60	5,10	11	10
Havas	1 500	31	–	–	–
Lafarge-Coppée	350	5,50	15	29	30
Michelin	120	–	20	–	4,50
Midi	1 400	15	47	–	–
Paribas	640	25	–	25	–
Pernod-Ricard	1 200	–	–	11	–
Peugeot SA	720	25	52	32	46
Rhône-Poulenc CI	480	2,50	6,10	–	–
Saint-Gobain	600	5,50	13	60	–
Source Perrier	1 500	65	150	62	80
Société générale	560	14	–	33	–
Suez Financière	440	12	29	15	21
Thomson-CSF	140	8	11	6,50	9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 février 1990
Nombre de contrats : 90 931.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	ÉCHÉANCES Juin 90	ÉCHÉANCES Septembre 90
Dernier	99,90	100,16	100.40
Précédent	99,72	100,08	100,36

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
102	0,05	0,70	1,92	2,46

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,70 F ↓

Le dollar s'inscrivait en baisse dans un marché calme, le mercredi 14 février. Il a subi un courant vendeur en raison des inquiétudes relatives à la chute du marché des junk bonds aux Etats-Unis. La devise américaine cotait, à Paris, 5,70 F, contre 5,7335 F la veille à la cotation officielle. Le deutschemark est stable et s'échange à 3,40 F.

FRANCFORT	13 fév.	14 fév.
Dollar (en DM)	1,6775	1,6755
TOKYO	13 fév.	14 fév.
Dollar (en yens)	144,48	144,35

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 fév.) ... 10 3/8-10 1/2 %
New-York (13 fév.) .. 8 3/16-8 1/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	12 fév.	13 fév.
Valeurs françaises	93,2	92
Valeurs étrangères	98,9	98
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	518,2	509,5
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 867,40	1 845,43

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 619,14 2 624,10

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 810,6	1 818,1
Mines d'or	344,2	328,8
Fonds d'Etat	80,89	81,11

TOKYO

	13 fév.	14 fév.
Nikkei Dow Jones	37 107,03	37 155,89
Indice général	2 722,33	2 723,30

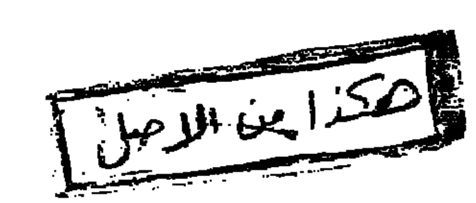
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

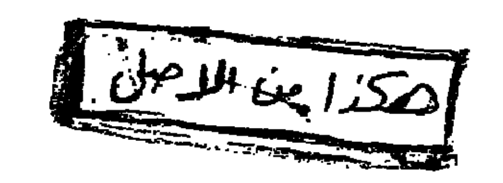
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U.	5,7130	5,7180	+ 100	+ 115	+ 235	+ 255	+ 760	+ 825
$ can.	4,7529	4,7610	– 83	– 55	– 159	– 124	– 322	– 236
Yen (100)	3,9531	3,9579	+ 108	+ 132	+ 251	+ 284	+ 721	+ 789
DM	3,3972	3,4015	+ 53	+ 72	+ 130	+ 152	+ 354	+ 413
Florin	3,0156	3,0198	+ 34	+ 48	+ 83	+ 101	+ 273	+ 320
FB (100)	16,2440	16,2674	– 16	+ 86	+ 33	+ 170	+ 264	+ 766
FS	3,7985	3,8044	+ 31	+ 49	+ 78	+ 101	+ 241	+ 309
L (1 000)	4,5722	4,5799	– 97	– 64	– 158	– 125	– 425	– 340
£	9,6435	9,6577	– 346	– 264	– 682	– 592	– 1774	– 1582

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8	8 1/4	8 1/8	8 1/4	8 3/16	8 5/6	8 1/4	8 3/8
DM	7 11/16	7 15/16	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 3/4	8 7/8
Florin	8 3/4	9	8 7/8	9	8 15/16	9 1/16	9 1/8	9 1/4
F.B. (100)	10	10 3/8	10 7/16	10 3/4	10 1/2	10 13/16	10 11/16	11
F.S.	8 1/2	8 3/4	9 5/16	9 7/16	9 7/16	9 9/16	9 9/16	9 11/16
L (1 000)	12 1/2	13 1/2	12 7/8	13 1/4	12 7/8	13 1/4	12 7/8	13 1/4
£	14 9/16	14 13/16	14 15/16	15 1/16	15 1/8	15 3/8	15 1/8	15 3/16
F franç.	10 5/16	10 9/16	10 5/8	10 3/4	10 13/16	10 15/16	11 3/16	11 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 13 FEVRIER

Cours relevés à 17 h 39

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3836	C.N.E. 3 % ★	3800	3823	3820	+ 0 53
1055	B.N.P. T.P.	1050	1048	1050	....
1220	C.C.F. T.P.	1220	1228	1230	+ 0 82
1065	Créd. Lyon. T.P.	1043	1043	1043	....
1795	Renault T.P.	1711	1710	1700	− 0 64
2080	Rhone-Poul. TP	2050	2050	2026	− 1 17
1270	St-Gobain T.P.	1226	1227	1230	+ 0 41
1288	Thomson T.P.	1249	1175	1181	− 5 44
860	Accor	862	857	856	− 0 70
640	Air Liquide	623	612	628	+ 0 80
2350	Als. Superm.	2220	2245	2245	+ 1 13
575	A.L.S.P.I. ★	559	552	559	....
2770	Arjom. Prioux ★	2500	2500	2530	+ 1 20
615	Aussedat-Rey ★	615	615	616	....
990	Aux. Entrepr. ★	982	990	989	+ 0 71
620	Av. Dassault ★	535	530	515	− 3 74
....	Axa Midi Assur.	318	316	306	− 3 77
360	BAFIP ★	365	363 50	357	− 2 19
340	Bail-Equipem. ★	329	325	328	− 0 30
970	Bail Investiss. ★	981	979	970	− 1 12
395	B.N.P. C.I. ★	412 90	408	399	− 3 34
905	Bolloré Tech.	895	895	895	....
600	Cie Bancaire ★	564	557	558	− 1 06
790	Bazar H.-V. ★	791	774	774	− 2 15
745	Béghin-Say ★	769	763	725	− 5 72
1460	Berger (Ma)	1450	1430	1430	− 1 38
735	Bic ★	688	665	662	− 3 78
860	B.I.P. ★	1029	985	970	− 5 73
590	B.I.S. ★	600	578	578	− 3 67
3110	Bongrain S.A. ★	2979	2993	2989	+ 0 34
1060	Bon-Marché ★	1040	1025	1015	− 2 40
600	Bouygues ★	555	557	547	− 1 44
182	B.P. France ★	197 10	197	191 10	− 3 04
730	B.S.N. ★	703	700	698	− 0 71
835	Canal Plus ★	828	823	821	− 0 85
490	Cap Gem. S. ★	455 60	450 50	450	− 1 23
3420	Carrefour ★	3285	3280	3300	+ 0 46
200	Casino ★	166	167	166	....
132	Casino A.D.P. ★	125	127	125	....
1010	Castorama D.I.	1007	1005	1005	− 0 20
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
725	C.E.G.I.D.	660	650	650	− 1 52
235	Centrest	252	245	252	....
555	C.E.P. Comm.	565	550	565	....
430	Cerus CER	408	402	400	− 2 20
570	Cetelem ★	516	515	505	− 2 13
695	C.F.A.O. ★	664	659	650	− 2 11
515	C.G.E.	555	550	540	− 2 70
1670	C.G.I. Informat.	1584	1583	1569	− 0 95
1380	C.G.I.P. ★	1308	1325	1285	− 1 76
630	C.G.P.	610	610	610	....
1320	Chargeurs S.A. ★	1175	1170	1145	− 2 55
815	Cica	789	785	785	− 0 51
1470	Ciments franç. ★	1380	1368	1355	− 1 81
740	Club Méditerr. ★	702	702	686	− 2 28
200	C.M.B. Packag.	198 10	198	191	− 3 58
165	Codetel ★	171	167	170	− 0 58
410	Colimeg ★	416	412	416	....
500	CPR (Par.-R.) ★	478	476	474 50	− 0 73
870	Colas ★	760	760	750	− 1 32
240	Cpt. Entrepr. ★	285	283	275	− 3 51
1150	Compt. Mod. ★	1055	1087	1052	− 0 28
390	Concept S.A.	395	390	391	− 1 01
1270	Créd. Foncier ★	1265	1250	1253	− 0 95

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
535	C.F. Internat. ★	496 80	497	510	+ 2 66
210	C.C.F. ★	233 50	230 20	228	− 2 36
650	Cr. Lyon. (CI) ★	713	695	692	− 2 95
1320	Crédit Nat. ★	1330	1320	1327	− 0 23
345	C.S.E.E. ★	335 90	336	330	− 1 76
4060	Damart S.A. ★	4050	3971	3950	− 2 47
2070	De Dietrich ★	1988	1922	1922	− 3 32
220	Dév. P.d.C. (Li)	210	216 90	211	+ 0 48
335	Dév. R. Sud-Est	328	328	320	− 2 44
620	D.M.C.	598	594	591	− 1 17
340	Drouot Assur. ★	416	420	416	....
5180	Docks France ★	4628	4595	4510	− 2 55
830	Dumez ★	823	820	825	+ 0 24
2130	Eaux (Gén.) ★	2150	2143	2105	− 2 09
460	Ecco ★	510	502	493	− 3 33
975	Electrofinanc. ★	955	941	940	− 1 57
460	El. S. Dassault ★	416	415	409	− 1 68
530	Elf-Aquitaine	600	598	586	− 2 33
415	— (certific.) ★	445	439 90	430	− 3 37
1370	Epeda B.-F.	1305	1315	1305	....
2730	Essilor ★	2690	2688	2670	− 0 74
1330	Essil. Int.(DP) ★	1270	1200	1244	− 2 05
685	Esso S.A.F. ★	715	710	682	− 4 62
2420	Eurafrance ★	2345	2346	2300	− 1 92
1850	Eurocom ★	1904	1851	1845	− 3 10
91	Eurodisneyland	99	97 50	99	....
4700	Euromarché ★	4590	4500	4378	− 4 62
1160	Europe nº 1 ★	1280	1265	1251	− 2 27
60	Eurotunnel ★	61 60	60 90	59 65	− 3 17
1890	Exor ★	1700	1671	1689	− 0 65
1880	Facom ★	1800	1785	1768	− 1 78
1110	Fichet-Bauche ★	1190	1210	1200	+ 0 84
205	Finextel ★	198	198	198	....
440	Fives-Lille ★	422	415 10	396	− 6 16
2440	Fromager. Bel ★	2305	2340	2310	+ 0 22
1820	Gal. Lafayette ★	1750	1750	1685	− 3 71
545	Gascogne ★	515	508	508	− 1 36
1650	Gaz et Eaux ★	1602	1607	1592	− 0 62
1090	Géophysique ★	1294	1270	1210	− 6 49
675	Gerland ★	682	686	660	− 3 23
720	Groupe Cité ★	733	733	716	− 2 32
1610	Gr. Victoire	1535	1520	1520	− 0 98
1130	— (certif.)	1050	1035	1050	....
1320	GTM-Entrep. ★	1327	1310	1322	− 0 38
1150	Guyenne-Gas. ★	1184	1176	1174	− 0 84
380	Hachette ★	380	376	372 60	− 1 95
1390	Havas ★	1461	1440	1437	− 1 64
615	Hénin (La) ★	610	605	605	− 0 82
1170	Hutchinson ★	1210	1200	1191	− 1 57
290	Imétal ★	290	287	282	− 2 76
....	Immobil. Phénix	77 30	77 80	74 60	− 3 49
150	Ingénico ★	140	140	140 30	+ 0 21
5690	Inst. Mérieux ★	5500	5490	5460	− 0 73
515	Intertail ★	516	516	516	....
1750	Intertechnique ★	1585	1595	1590	+ 0 32
1170	J. Lefebvre ★	1068	1043	1030	− 3 56
1260	Labinal ★	1168	1185	1130	− 3 25

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2420	Lab. Bellon ★	2609	2600	2600	− 0 34
370	Lafarge-Coppée	327	325	320 50	− 1 99
1360	Lebon ★	1311	1311	1320	+ 0 69
3470	Legrand ★	3310	3283	3272	− 1 15
1910	Legrand (DP) ★	1856	1895	1895	+ 2 10
....	Leroy-Somer ★	2080	2080	2088	+ 0 38
790	Locabail Im. ★	768	770	770	+ 0 26
510	Locafrance ★	500	496	496	− 0 80
835	Locindus ★	865	850	867	+ 0 23
435	Luchaire ★	486	485	489	+ 0 62
4950	L.V.M.H. ★	4754	4752	4779	+ 0 53
535	Lyonn. Eaux ★	538	536	538	....
320	Majorette (Ly) ★	334 80	330	328	− 2 03
450	Mar. Wendel ★	413	411	406	− 1 69
380	Matra ★	350	347	348	− 0 57
4820	Merlin-Gerin ★	4850	4830	4815	− 0 72
220	Metaleurop ★	182	192	188	− 2 08
240	Métrologie Int. ★	236	235	235 10	− 0 38
189	Michelin	131 50	131	129	− 1 90
1360	Midi (Cie)	1290	1290	1275	− 1 16
175	Midl. Bk SA ★	171 50	171	172	+ 0 29
490	Min Salaig (Ma)	499	494	494	− 1
190	M.M.BM. ★	182 70	182 70	183 50	+ 0 44
130	Moulinex ★	132	130 60	132 50	+ 0 38
1870	Navig. Mixte ★	1871	1888	1890	+ 1 02
185	Nord-Est ★	174 10	173 10	169 50	− 2 64
435	Nordon (Ny)	419	419	418	− 0 24
740	Nouvelles Gal. ★	718	730	734	+ 2 23
775	Occid. (Gén.) ★	790	786	778	− 1 52
1600	Omn.F.Paris ★	1630	1631	1670	+ 2 45
405	Olipar ★	385	385	383	− 0 52
4580	Oréal (L') ★	4699	4668	4644	− 1 17
865	Paribas	647	641	627	− 3 09
1640	Pechelbronn ★	1640	1650	1649	+ 0 55
285	Pechiney CIP ★	267 50	265	265 60	− 0 71
186	Pechiney Int.	154 40	152	146	− 5 44
560	Penhoet ★	571	578	566	− 0 88
1400	Pernod-Ricard ★	1301	1305	1292	− 0 69
720	Peugeot S.A.	703	703	702	− 0 14
455	Plastic Omn. ★	422	422	420	− 0 47
540	Poliet ★	502	497 50	500	− 0 40
1160	Prétabail Sic. ★	1200	1195	1171	− 2 42
865	Primagaz ★	873	875	876	+ 0 34
690	Printemps ★	590	586	586	− 0 68
4410	Promodès ★	4000	3980	3800	− 5
600	Radiotechn. ★	650	635	625	− 3 85
180	Raff. D. Total ★	199	194	198	− 0 50
3420	Redoute (La) ★	3130	3127	3105	− 0 80
435	R.-Poulenc CIP ★	412	405	397	− 3 64
360	Robur financ.	345	340	340	− 1 45
160	Rochette (La)	113	113 80	110 30	− 2 38
2230	Roussel-Uclaf ★	2212	2211	2181	− 1 40
4700	R. Impér. (Ly)	4660	4760	4640	− 0 43
180	Sade	185 30	184	185	− 0 16
1470	Sagem ★	1500	1470	1485	− 1
585	Saint-Gobain	536	534	526	− 1 87
1590	St-Louis ★	1540	1530	1510	− 1 95

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2710	Salomon	2700	2690	2600	− 3 70
560	Salvepar	548	548	546	....
1050	Sanofi ★	1039	1026	1023	− 1 54
1580	S.A.T. ★	1530	1476	1500	− 1 96
330	Saul-Chât (5) ★	330	326	332	+ 0 61
1420	Saupiquet (Na)	1500	1500	1500	....
880	Schneider ★	871	874	870	− 0 11
42	S.C.O.A. ★	42 60	42 20	42	− 1 41
1120	S.C.R.E.G. ★	1102	1150	1110	+ 0 73
1050	Seb ★	1025	1025	1025	....
530	Sefimeg ★	508	506	505	− 0 59
590	Sextant A.	575	575	579	+ 0 70
1530	S.F.I.M. ★	1431	1430	1421	− 0 70
285	S.G.E. ★	246	246	235	− 4 47
820	Silic ★	830	830	830	....
580	Simco	603	600	600	− 0 50
990	Sk. Rossignol ★	1045	1040	1020	− 2 39
870	Sligos ★	922	922	918	− 0 33
490	Société Génér.	552	539	547	− 0 91
144	Sodecco	141	135	135	− 4 26
167	Sodero (Na)	170	169	169	− 0 59
715	Sodexho ★	700	695	682	− 2 57
102	Sogenal (Ny)	102 90	99	101	− 1 85
460	Sogerap ★	518	507	517	− 0 19
2400	Somm-Allib. ★	2264	2245	2170	− 4 15
1730	Source Perrier ★	1490	1480	1473	− 1 14
740	Sovac ★	670	668	660	− 1 49
700	Spie-Batignol. ★	726	726	710	− 2 20
1180	Strafor ★	1200	1182	1206	+ 0 50
445	Suez	438	435	430	− 1 83
470	Synthélabo ★	456	461	468	+ 2 63
136	Thomson-C.S.F.	137 10	136	137 70	+ 0 44
545	Total (CFP) ★	560	558	535	− 4 46
100	— (certific.) ★	104	103 90	102 10	− 1 83
415	Truffaut (Fin.)	410	408	405	− 1 22
435	U.F.B.-Locab. ★	448 50	438	440	− 1 90
1100	U.I.C. ★	1110	1105	1093	− 1 53
675	U.I.F. ★	664	666	651	− 1 96
970	U.I.S. ★	1010	997	1009	− 0 10
225	U.C.B. ★	226 70	226	225	− 0 75
890	Unibail ★	912	910	908	− 0 66
750	Valéo ★	675	660	660	− 2 22
430	Vallourec ★	415 10	413	417	+ 0 46
385	Via Banque ★	376	375	377 80	+ 0 48
1380	Zodiac	1401	1400	1397	− 0 29
1050	Elf-Gabon ★	1180	1160	1172	− 0 68
132	Amax Inc.	133 50	131 90	131 90 c	− 0 51
180	Amer. Express	168	166 50	168	....
240	Amer. Teleph.	227 50	226 30	228 80	+ 0 39
220	Anglo Amer. C.	218	222	213	− 2 29
830	Amgold	655	652	645	− 1 53
280	Banco Santander	279	272	272	− 2 51
990	BASF (Akt)	1022	1022	1020	− 0 20
1020	Bayer	1042	1033	1031	− 1 06
109	Buffelsfont.	103	103	101	− 1 94
183	Chase Manh.	163 70	163	163	− 0 43
111	Echo Bay Mines	112 80	115 80	115 80	+ 2 66

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
105	De Beers	112 10	110 60	107 80	− 3 84
2770	Deutsche Bank	2733	2746	2724	− 0 33
1420	Dresdner Bank	1435	1430	1421	− 0 98
93	Driefontein Ctd	87 50	87 15	83 95	− 4 06
695	Du Pont-Nem.	219 20	220	220	+ 0 36
230	Eastman Kodak	215 50	217	217	+ 0 70
32	East Rand	34 70	33 25	32	− 7 78
265	Electrolux	248 10	246	249	+ 0 36
830	Ericsson	850	820	825	− 2 94
270	Exxon Corp.	276 80	272	272	− 1 73
255	Ford Motors	252	255	255	+ 1 19
90	Freegold	91 20	88 60	86 50	− 5 15
20	Gencor limit.	21	20	20	− 4 76
370	Gén. Electr.	358 90	356 50	356 50	− 0 67
545	Gén. Belgique	544	512	515	− 5 33
240	Gen. Motors	252	250 60	250 60	− 0 56
59	GdMetropolitain	57 50	58	56 05	− 2 52
64	Harmony	69	67 05	65 10	− 5 65
260	Hewlett-Packard	266	261 50	261 50	− 1 69
62	Hitachi	59 60	59 60	59 60	....
960	Hoechst Akt.	980	989	989	+ 0 92
125	Homestake	128 90	131 10	132	+ 2 40
104	Imp. Chemical	105 50	105	105	− 0 47
560	IBM	586	586	586	....
315	ITT	300	300	300	....
173	Ito-Yokado	175	174	173 80	− 0 69
182	Mac Donald's	189 50	187	186 50	− 1 58
91	Matsushita	86 50	86 70	86 70	+ 0 23
20	Maxwell	20 60	20 70	20 70	+ 0 49
415	Merck	414	413	413	− 0 24
455	Minnesota M.	460	459 50	459 50	− 0 11
335	Mobil Corp.	355	350 30	350 30	− 1 32
205	Morgan J.P.	196	203	203	+ 3 57
34550	Nestlé	33350	33580	33580	+ 0 69
1030	Nixdorf	934	927	927	− 0 75
147	Norsk Hydro	169	169	169 50	+ 0 30
215	Ofsil	210	206	206	− 1 90
1950	Petrofina	1835	1760	1750	− 4 63
220	Philip Morris	223 10	221	220	− 1 39
132	Philips	126	126	125	+ 0 10
117	Placer Dome	113 70	113 90	113 50	− 0 18
365	Quilmès	345	340 20	340 10	− 1 42
560	Randfontein	505	505	495	− 1 98
420	Royal Dutch	438 20	438 60	438 60	+ 0 09
49	Rio Tinto Zinc	47 95	48	47 90	− 0 10
24	Saat. & Saatchi	22 20	22 20	22 15	− 0 23
75	St Helena Co	78 60	74 60	74	− 5 85
275	Schlumberger	274 10	280 50	280	+ 2 15
42	Shell transp.	45 50	45	45 10	− 0 88
2470	Siemens A.G.	2575	2589	2575	....
345	Sony	315	319 50	320	+ 1 59
132	Sumitomo	130 30	133	133	+ 2 07
45	Telefonica	45 20	45 05	45 20	....
255	T.D.K.	236 20	238	238	+ 0 76
46	Toshiba Corp.	45 05	46 10	46	+ 2 11
455	Unilever	442	442 90	442 90	+ 1 11
300	Unit. Techn.	284	286	286	+ 0 70
720	Vaal Reefs	705	677	653	− 7 38
380	Volvo	372	383	376	+ 1 08
310	West Deep	299	287	279	− 6 69
320	Xerox Corp.	308 60	306	306	− 0 91
141	Yamanouchi	132 50	134	133 80	+ 0 98
2 45	Zambia Corp.	2 58	2 53	2 54	− 1 55

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	119 40	6 413
9,80 % 78/93	98 25	5 799
10,80 % 79/94	99 80	4 793
13,25 % 80/90	100 70	9 257
16 % juin 82	101 38	10 915
14,60 % fév. 83	103 55	14 280
13,40 % déc. 83	109 30	1 982
12,20 % oct. 84	103 45	4 278
11 % fév. 85	104 18	10 759
10,26 % mars 86	100 08	9 501
OAT 10 % 2000	100 15	7 178
OAT 9,90 % 1997	99 91	1 682
OAT 9,80 % 1996	98 52	0 378
Ch. France 3 %	144 20	..
CNB Bques janv. 82	99 35	1 041
CNB Paribas	99 70	1 041
CNB Suez	99 80	1 041
CNI janv. 82	99 35	1 041
PTT 11,20% 85	100 80	2 209
CFF 10,30% 86	97	0 610
CNE 11,50% 85	101 40	7 231
CNT 9% 88	88 55	6 924
CRH 10,90% déc. 85	101 30	1 209
C.N.C.A. T.P.	....	110
Cens 4%	1960	197
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	63 900
Drouot Ass. Obl. conv.	....	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1500
A.G.F. (St Cent.)	....	1260
Alsthom	....	....
Applic. Hydraul.	....	1140
Arbel	....	939
Astorg	....	333 80
Avenir Publicité	....	1770
Bains C. Monaco	....	590
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	510
Blanzy-Ouest	....	4150
B.N.P. Intercontin.	....	298
Bénédictine	....	4120 o
B.T.P. (Compagnie)	....	102
Cafil	....	....
Cambodge	....	....
C.A.M.E.	....	188
Carbone-Lorraine	....	1035
Case-Poclain	....	28 80
C.E.G.Frig.	....	449
Cezam. Blanzy	....	821
Cerabati	....	144
Champex (Ny)	153	152 80

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	215 10
C.I. Maritime	....	801
Citram (B)	2340	2340
Clause	....	....
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	400
Comiphos	....	741
Cie Industrielle	....	8320
Comp. Lyon-Alem.	....	615
Concorde (La)	....	1399
C.M.P.	....	33 20 d
Créd. Gén. Ind.	....	505
Cr. Universel (Cie)	....	724
Créditel	....	138
Darblay S.A.	....	....
Degremont	....	759
Delalande S.A.	....	2080
Delmas Vieljeux	....	4500
Didot-Bottin	....	1070
Eaux Bass. Vichy	....	1515
Eaux Vittel	....	4400
E.C.I.A.	....	1463
Electro-Banque	....	380
Eli-Antargaz	....	1637
E.L.M. Leblanc	....	621
Ensfi-Bretagne	....	399
Entrepôts Paris	....	1690
Europe Soudure Indust.	....	88 30 o
Eternit	....	1940
Finalens	....	210
FIPP	....	237
Fnac	....	1820
Foncière (Cie)	....	760
Fonc. Lyonnaise	....	851
Foncina	....	530
Forinter	....	960
Fougerolle	....	875
France I.A.R.D.	....	1327
France (La)	....	3400
From. Paul Renard	....	2051
GAN	....	2396 o
G.F.I.I.	....	320
Gaumont	....	999
Genefim	....	365
Gévelot	....	530
Gr. Fin. Constr.	....	442
Gds Moulins Paris	....	1480
G. Transp. Ind.	....	780
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immivest	....	....
Immobail	....	439
Immobanque	....	848
Immob. Marseille	....	8840
Immofice	....	540
Invest. (Sté Cent.)	....	3030
Jaeger	....	228
Lambert Frères	....	470
Lille-Bonnières	....	1825
Loca-Expansion	....	285
Locafinancière	....	393
Locatel	....	380 90
Louis Vuitton	....	1275
Louvre (Sté)	....	4120
Lucia	....	2004
Machines Bull	....	77 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magasins Uniprix	....	192
Magnant S.A.	....	185 d
Maritimes Part.	....	376
Métal Déployé	....	610
Mors	....	200
Navig. (Nat. de)	....	250
Nozal	....	291 50
Optorg	....	399 50
Oréal (L') C.I.	2225	2270
Origny-Desvroise	....	1359
Palais Nouveauté	....	1199
Paluel Marmont	....	678
Parfinance	....	245 10
Paribas-CIP	370	345 o
Paris France	....	235 40
Paris-Orléans	....	286
Partenira	....	460
Patern. Réas. Dw.	....	1928 d
Pathé-Cinéma	....	....
Piper-Heidsieck	....	....
P.L.M.	....	615
Porcher	....	710
Promodès	1790	1758
Publicis	....	955
Rochefortaise S.A.	....	1500
Rosario (Fin.)	....	570
Rougier et Fils	....	376
Rozières (usine de)	....	610
Sacer	....	681
SAFAA	....	474
Safic-Alcan	....	689
SAFT	....	2300
Saga	....	225
Salins du Midi	....	581
Satam	....	132 70
Savoisienne (M)	347	347
SCAC	....	765
Senelle Maubeuge	....	491 10
S.E.P. (M)	185	185
Sidi	....	511
Sinnor (Li)	....	....
Sinvim	....	451 30
Siph (Plant. Hévéas)	....	476
Sofal financière	....	770
Soficel	....	1060
Soffo	....	580
Soficomi	....	721
S.O.F.I.P. (M)	480	465
Sofragi	....	1400
Sopagri	....	167
Sophia-Bail	....	470
Soudure Autog.	....	855
Souvabail	....	630
Suez (Fin. de)-CIP	....	228
Stemi	....	748
Taittinger	....	4330
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	725
Tour Eiffel	....	....
Ufiner S.M.D.	....	800
Ugine A. Chat. Gueug.	....	300
U.A.P.	....	638
U.T.A.	....	4093
Vicat	....	2900
Viniprix	....	2240

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Virax	....	200
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	200

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1133	1133
Akzo	346	....
Alcan Alum	115	106 10
Algemene Bank	119	118
American Brands	372	370
Arbed	800	....
Asturienne Mines	177 20	....
Bco Pop Espanol	445	445
Banque Ottomane	1832	1837
B. Régl. Internat.	41000	40900
Br. Lambert	684	636
Canadian-Pacific	115 20	117
Chrysler corporation	93	92
CIR	22	....
Commerzbank	1098	1089
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	354	354
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1260	1240
Glaxo	69	68 10
Goodyear	210	....
Grace and Co	174	172
GTE corporation	360 60	....
Honeywell Inc.	472	465
Johannesburg	1700	1530 o
Kubota	44 60	44
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	35	34 90
Mineral-Ressourc.	92 10	89 10
Noranda	103	104 90
Olivetti	20 40	20 30
Pakhoed Holding	478	460
Pfizer Inc.	377	385 80
Procter Gamble	370 10	370
Ricoh Cy Ltd	48 10	48 50
Rolinco	300	302
Robeco	302 70	305 50
Rodamco	235	236
Saipem	10	10 40
Sema Group	35	36
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	138	....
Steel Cy of Can.	109 60	93
Tenneco	350	367
Thorn EMI	71 20	72
Toray indust. inc	37 20	36 30
Vieille Montagne	....	....
Wagons-Lits	1450	....
West Rand	25 95	23 10
Whitman Corporation	141	142

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Petrofina	....	....
Banque Hydro-Energie	315	....
Buitoni	850	....
Calciphos	168	168
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	380	....
Cogenhor	164 50	165
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	358	370
Europ. Accumul.	72 10	72 90
Gachot	111	111
Guy Degrenne	500	....
Haribo-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Merlin Immobilier	240	....
Nicolas	920	....
Particip. Perrier	368	357
Rorento N.V.	174	173 20
St-Gobain-Emballage	1890	1880
Sema-Metra	316	318
S.E.P.R.	1800	....
S.P.R.	534	....
Sté Lecteurs du Monde	450 10	455
Ufinex	380	....
Union Brasseries	95 70	....
Wonder	1470	1280

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/2	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 700	5 733	5 540	5 980
ECU	6 934	6 937	....	....
Allemagne (100 DM)	340 150	339 990	329 500	350
Belgique (100 F)	16 283	16 265	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl.)	301 670	301 680	292	311
Danemark (100 krd)	88 060	88 030	85	92
Norvège (100 k)	88 190	88 290	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 644	9 663	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	3 609	3 614	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 572	4 579	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	379 870	381 050	368 500	392 500
Suède (100 krs)	92 950	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 304	48 290	46 780	49 850
Espagne (100 pes.)	5 253	5 280	5	5 580
Portugal (100 esc.)	3 856	3 860	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 736	4 772	4 600	5
Japon (100 yens)	3 942	3 967	3 820	4 040

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/2
Or fin (kilo en barre)	78250	77300
Or fin (en lingot)	78300	77150
Pièce française (20 fr)	436	441
Pièce française (10 fr)	395	.....
Pièce suisse (20 fr)	488	491
Pièce latine (20 fr)	440	446
Souverain	555	563
Pièce de 20 dollars	2680	2760
Pièce de 10 dollars	1375	1380
Pièce de 5 dollars	930	.....
Pièce de 50 pesos	2890	2810
Pièce de 10 florins	460	465
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 13/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1107 91	1080 89
Actilion	239 24	232 84
Actions France	602 46	580 68
Actions sélectionnées	692 19	667 17
Aedificandi	679 88	655 31
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1244 93	1214 57
A.G.F. 5000	715 15	697 71
A.G.F. ECU	1068 33	1057 75
A.G.F. Foncier	127 02	123 92
A.G.F. Interfonds	440 64	429 89
A.G.F. Invest	128 64	125 50
A.G.F. OBLIG.	1139 20	1133 53
A.G.F. Sécurité	11173 11	11173 11
Agfimo	722 48	704 86
Altefi	206 38	198 92
A.L.T.O.	178 25	169 88
Amen-Gan	6411 62	6120 88
Amplitude	658 55	639 37
Arbitrages court terme	5804 41	5792 81
Associc	1061 09	1061 09
Atout Futur	372 06	359 83
Aurecic	1504 18	1460 37
Avenir C.I.C.	104 28	101 24
Avenir Alizés	1534 07	1503 99
Axa Europe	124 08	118 45
Axa Investissements	129 77	123 89
Axa N.P.I.	109 06	104 11
Axa Valeurs PER	136 29	130 11
Bred Associations	2595 12	2587 36
Capitacic	1046 88	1031 41
Capital-Monde (ex F.I.)	439 17	428 46
Capital Plus	1676 78	1676 78 ◆
Cardan-Pierre	34 31	33 47
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Cosmic	1053 37	1037 80
Comptavalor	5691 11	5682 59
Convertimmo	421 75	405 53
Cradinter	527 44	512 08
Crédit Mutuel Capital.	1043 54	1023 08
Diese	1162 65	1124 42
Drouot-France	879 46	839 58
Drouot-Investiss.	1078 56	1029 65
Drouot-Sécurité	251 98	240 55
Drouot-Sélection	145 87	139 26
Ecocic	1067 71	1051 93
Ecureuil Capitalisation	2058 98	2038 59
Ecureuil Investissement	411 65	399 66
Ecureuil Monopremière	54026 95	54026 95
Ecureuil Monétaire	31831 41	31831 41
Ecureuil Trimestriel	1978 41	1958 82 c
Elicash	2246301	2245301
Energie	283 60	270 74
Eparcic	2907 23	2907 23
Eparcourt Sicav	4346 96	4336 12
Epargne Associations	25698 42	25660 93
Epargne-Capital	8574 76	8489 86
Epargne Court-Terme	549 76	549 76
Epargne Croissance	1649 95	1605 79
Epargne-Industr.	94 10	91 58
Epargne Inter	588 34	582 33
Epargne J	56674 47	56674 47
Epargne Long-Terme	190 01	184 92
Epargne Monde	1348 81	1312 71
Epargne Première	11820 65	11732 65
Epargne-Oblig.	194 62	189 41
Epargne-Quatre	1078 43	1049 57
Epargne-Unie	1381 08	1331 16
Epargne-Valeur	464 16	442
Epalbe	1153 65	1142 23
Eurocic Leaders	1126 87	1093 09
Eurodyn	1157 71	1119 64
Euro-Gan	7677 56	7329 41
Foncicav (div. par 10)	11570 07	11570 07
Foncival	266 97	258 57
[illegible] Avenir	116 39	116 39 ◆
France-Gan	9993 13	9539 98
France-Garantie	289 61	269 07 ◆

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Index Sicav	110 94	108 29
France-Obligations	456 49	451 97
Francic	492 69	478 34
Francic Pierre	119 66	116 19
Francic Régions	1336 19	1297 27
Fruct-Associations	29 01	29 01
Fructi-Epargne	29 39	28 67
Fructicap	34 09	33 59
Fructicourt	115047 87	115047 87
Fructidor	230 01	226 61
Fructifrance	942 54	919 55
Fructimmo	31 76	30 99
Fructivar	4442 17	4431 09
Fructi ECU	568 42	560 02
Fructi-Première	10700 70	10542 56
Futuroblig	1153 11	1115 19
Gestilion	59241 54	59093 81
Gestion Associations	159 42	155 91
Gest. France Sécurité	9987 05	9987 05
Horizon	1251 87	1215 41
Interépar	106202 71	103109 43
Interoblig.	11707 56	11257 26
Intersélect France	540 40	524 66
Japacic	193 57	187 93
Jeune épargne	240 56	237
Laffitte-Amérique	225 67	215 44
Laffitte Europe	301	287 35
Laffitte-Expansion	280 72	277 54
Laffitte-France	357 05	340 86
Laffitte-Immobilière	270 84	258 56
Laffitte-Japon	451 10	430 64
Laffitte-Oblig.	137 78	131 53
Laffitte-Rend.	188 26	179 72
Laffitte-Tokyo	394 46	376 56
Laboude	5505 50	5497 25
Lauris Court terme	10287	10287
Lauris Long terme	5520 81	5360 01
Lion-Associations	10744 19	10744 19
Lion-Institutionnels	23464 13	23395 64
Lionplus	775 23	767 55
Lion Trésor	2155 86	2134 51
Livret Bourse Investis.	549 08	533 09
Livret portefeuille	729 33	708 09
Méditerranée	200 52	191 43
Mensuel CIC	10112 30	10011 18
Mondiale Investissem.	450 80	430 38
Monecic	5630 23	5630 23
Monedan	54550 62	54550 62
Moné J.	59074 07	59074 07
Mutualité Dépôts	10922 16	10900 36
Mutuelle Unie Sél.	145 88	139 36
Natio.-Epargne	14240 32	14099 33
Natio.-Epargne Trésor	6365 27	6352 56
Natio.-Court terme	228918	228918
Natio.-Inter.	1165 91	1134 71
Natio-Monétaire	20708 12	20708 12
Natio.-Obligations	499 50	486 13
Natio.-Patrimoine	1471 68	1432 29
Natio.-Placements	62732 37	62232 37
Natio.-Revenu	989 61	979 81
Natio.-Sécurité	11505 84	11505 84
Natio.-Valeurs	844 17	821 58
Nippon-Gan	6832 27	6522 45
Nord-Sud Développ.	1235 11	1232 64 ◆
Normeof	12274 35	12033 68
Obl Association	122 87	121 76
Oblicic Mondial	2276 13	2241 51
Oblicic Régions	1036 32	1021
Oblig. toutes catég.	148 15	143 99
Oblilion	1076 80	1065 94
Oblisécurité	10430 94	10430 94
Oraction	1271 71	1229 89
Orvalor	6525 95	6290 07
Paribas Epargne	16766 25	16732 78
Paribas Opportunités	123 79	118 74
Paribas Patrimoine	556 15	533 48
Paribas Revenu	88 61	87 83
Patrimoine Retraite	179 79	176 26

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pervalor	689 48	669 40
Phénix Placements	269 01	261 17
Pierre Investiss.	771 70	752 68
Placement A	1216 21	1192 36
Placement crt-terme	7281 42	72666 09
Placement J	5849 23	5837 55
Placement Premier	53818 66	53811 04
Plénitude	115 82	112 53
Poste Gestion	52971 26	52971 26
Première Obligations	11020 38	11009 37
Prévoyance Ecureuil	113 29	110 36
Pro/Association	23866 45	23866 45
Quartz	125 31	122 22
Renacic	158 67	156 33
Revenus Trimestriels	5297 56	5245 11 c
Revenu Vert	1114 02	1097 56
St-Honoré Bio-aliment.	910 06	868 79
St-Honoré Global	278 10	265 49
St-Honoré Matignon Pl.	241 35	230 41
St-Honoré Pacifique	618 35	590 31
St-Honoré P.M.E.	539 24	514 79
St-Honoré Réel	12190 81	12142 24
St-Honoré Services	527 32	507 04
St-Honoré Technol.	814 55	777 61
Sécuricic	1430 85	1429 42
Sécuri Taux	11380 52	11380 52
Sicasden (Casden BP)	690 84	680 63
Sicav-Associations	1511 95	1509 69
S.F.I. fr. et étr.	715 55	694 71
Sicav 5000	436 47	424 79
Slivafrance	689	670 56
Slivam	451 65	439 46
Slivarente	212 79	210 69
Slivinter	437 47	425 76
S.N.I.	1270 09	1233 10
Sogepargne	331 36	319 38
Sogever	1121 24	1070 40
Soginter	1398 74	1335 31
Soleil Investissement	579 47	563 19
Stratégie Actions	1214 66	1167 94
Stratégie Rendement	1171 78	1134 90
Technocic	1148 14	1114 70
Techno-Gan	6287 80	6002 67
Thesora	525 57	520 37
Transcontinents	86 50	84 80
Trésor Avenir	111 20	107 96
Trésor Plus	1038 70	1028 42
Trésor Réel	11847 54	11847 54
Trésoricic	104382 57	104382 57
Trilion	5075 47	5025 22
U.A.P. Investiss.	487 52	469 90
U.A.P. moyen terme	110 84	106 83
Uni-Associations	111 86	111 86
Unifrance	597 33	575 74
Unifoncier	1473 34	1420 09
Uni-Garantie	1250 58	1226 03
Uni-Régions	1622 32	1563 68
Unirente	2315 44	2239 30
Univar	195 92	195 92
Univers-Actions	1294 95	1252 37
Univers-Obligations	1633 69	1580 16
Valrem	581 34	567 16
Valorg	1701 04	1699 34
Valeval	43371 58	43349 91
Vauban	23533 63	23510 10

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

Dans sa lettre « Faits et arguments »

M. Barre prône « une politique de l'intérêt général » pour l'immigration, l'éducation, la Sécurité sociale et l'épargne

Dans l'éditorial de sa lettre *Faits et arguments*, M. Raymond Barre estime que les Français *« sentent confusément que si les affaires ne vont pas mal, si l'économie tourne bien, si les revenus s'accroissent pour beaucoup d'entre eux, il y a de grands problèmes qu'il faudrait bien traiter – sinon résoudre – et que le gouvernement les saisit, quand il les saisit, avec des pincettes au lieu de les prendre à bras-le-corps ! »*.

Après avoir rappelé *« l'urgence de la définition claire et la mise en œuvre effective d'une politique de l'immigration, si nous voulons éviter le succès de la xénophobie et du racisme »*, le député du Rhône évoque trois domaines, où selon lui, malgré les discours, *« il n'y a pas de politique »*.

Tout en reconnaissant *« la bonne volonté »* de M. Lionel Jospin, *« ses efforts indiscutables pour faire face à des problèmes gigantesques, l'énorme mobilisation de ressources financières décidée par le gouvernement »*, M. Barre craint qu'*« il n'aille pas jusqu'au bout de l'action entreprise : décentralisation des trois ordres d'enseignement, accompagnée d'un transfert aux collectivités territoriales des ressources nécessaires ; reconnaissance de l'autonomie des établissements à tous les niveaux ; restauration tenace de la qualité de l'enseignement, notamment par le recyclage et la formation continue des maîtres ; transformation du ministère de l'éducation nationale d'un ministère de gestion voué à la bureaucratie et à la syndicalisation en un ministère de mission fixant les axes généraux de l'éducation, donnant les impulsions souhaitables et veillant au respect des règles du jeu par les partenaires de ce service national »*.

Retour à l'« Etat partial »

Pour la Sécurité sociale, l'ancien premier ministre se demande quand l'hôpital sera doté d'*« un statut plus adapté »*, quand sera reconnue la nécessité *« d'avoir à côté d'un secteur conventionné, un secteur libre »*. Il ajoute : *« Quand dira-t-on sans ambages aux Français qu'ils doivent participer plus largement au financement des dépenses de l'assurance-maladie, en arbitrant entre leurs diverses dépenses de consommation, et que leur retraite future dépend dès maintenant du développement de systèmes de capitalisation ? Tout cela suppose que l'on résiste aux corporatismes publics et privés, de droite comme de gauche ! »*

Pour M. Barre, *« les rythmes élevés actuels de l'investissement ne doivent pas masquer le retard que nous avons pris depuis 1981 »*. Et de préciser : *« Quelle politique durable le gouvernement entend-il mener pour favoriser l'épargne des entreprises ? Le moment n'est-il pas venu, au-delà de l'institution du PEP, de mettre en place une politique globale de l'épargne longue, qui inciterait les Français à consommer moins ? »*

L'ancien candidat à l'élection présidentielle s'inquiète également de la *« détérioration »* de l'administration et d'*« un retour en force à l'État partial »*, dans la justice et le secteur de l'information.

Après avoir réclamé dans tous ces domaines *« une politique de l'intérêt national* [qui] *doit s'imposer à tous les conservatismes, à toutes les tendances partisanes »*, il observe que les Français *« sont aujourd'hui satisfaits du pouvoir parce qu'il ne les dérange pas »* et est même *« arrangeant »* puisque *« l'aisance budgétaire »* permet *« de distribuer quelques milliards autour et alentour »*. Ainsi le pouvoir semble *« bénéficier d'un assez large consensus, mais c'est un « consensus mou », qui est la forme polie de l'indifférence »*, affirme M. Barre.

D'autre part, dans une interview publiée par *le Quotidien de Paris* daté du 14 février, M. Barre se déclare hostile à un parti unique de l'opposition, lui préférant une *« alliance loyale entre formations diverses sur le plan électoral comme sur le plan gouvernemental »*, et à l'organisation de primaires pour désigner un candicat unique de l'opposition pour l'élection présidentielle. Un tel système n'est pas, dit-il, *« dans l'esprit de la Vᵉ République »*.

M. Le Pen dénonce le « centralisme technocratique » de M. Delors

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

Le groupe des droites (extrême droite) a déposé, mardi 13 février au Parlement européen, une motion de censure. Renverser le gouvernement est, en effet, l'acte qui permet le plus facilement à une assemblée de prouver son existence. Le traité de Rome, en son article 144 accorde la possibilité au Parlement de censurer la commission, et ainsi, de contraindre celle-ci à démissionner. Il n'a jamais osé en user, gardant toujours pour des jours meilleurs une utillisation de cette arme qui pourrait être son acte fondateur.

Deux fois seulement jusqu'ici une motion de censure fut discutée : en mai 1976, à l'initiative des conservateurs anglais, en mars 1977, à celle des gaullistes français. Dans les deux cas, elle ne fut votée que par ses promoteurs. M. Le Pen ne doit pas se faire d'illusions : lorsque la sienne sera mise aux voix, jeudi soir 15 février, elle subira le même sort.

Le seul opposant

L'isolement ne déplaît pas au Front national et à ses alliés républicains allemands. Il leur permet de mieux focaliser l'attention sur eux. Il leur offre aussi la possibilité de se présenter comme les seuls défenseurs des Etats-nations et de tous ceux à qui fait peur la construction européenne. M. Le Pen n'y a pas manqué dans son discours, en accusant la commission de condamner à mort les petits agriculteurs, en reprochant à M. Jacques Delors d'avoir inventé *« sous le cache-sexe de la fédération, le centralisme technocratique »*, d'avoir *« le dessein inavoué de faire disparaître le plus tôt possible les nations »* et de *« sortir de son rôle de haut fonctionnaire pour participer à la vie politique interne de certains Etats membres »*

Cette initiative de l'extrême droite a gêné les autres groupes qui n'apprécient guère que cette question soit transformée en pétard mouillé. Ainsi, M. Yves Galland, (radical français), sous le regard de M. Giscard d'Estaing, qui, avec M. Christopher Prout (conservateur anglais) a été le seul président de groupe qui a tenu à assister à ce débat a prévenu M. Delors : *« Notre groupe n'accorde nullement la possibilité de censurer une commission.*

Tous les intervenants ont aussi, à l'image de M. Reinhold Bocket (chrétien-social allemand) tenu à dénoncer *« cette manoeuvre de propagande »*, même si M. Patrick-Joseph Lalor (allié irlandais du RPR) a lui aussi reproché » à M. Delors de trop se préoccuper de la politique intérieure française.

Grâce à M. Le Pen, la Commission a bénéficié d'un vote de confiance que le Parlement n'était peut-être pas enclin à lui accorder si facilement. Le président du Front national n'en a cure. Il aura réussi à montrer qu'il était le seul à s'opposer à l'union de l'Europe. C'est tout ce qu'il voulait.

Th. B.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Du flair !

J'EN ai marre, ça va trop vite, je ne peux plus suivre. Nous, les amuseurs, on est payés pour déconner, pour imaginer les trucs les plus farfelus. Je pense au *Président Balta* de l'ami Sim décidant d'envoyer des giclées de gaz hilarant dans le métro, histoire de détendre l'atmosphère. A peine les a-t-on lancés, ces propos en l'air, qu'ils nous dégringolent sur le blair, savamment étudiés dans *le Monde* d'hier, section C, la plus austère. L'aromachologie, ça s'appelle, bande d'ignares ! Et ça consiste à nous mener par le bout du nez. A l'odeur. Couché, le loup ! Le chien, au pied ! Ou le contraire, c'est selon.

Il y a belle lurette que les British, les Japs et les Amerloques ont flairé tout le profit qu'on pouvait tirer en mélant certaines essences à l'air conditionné dans les magasins, les bureaux et les ateliers. Et je te calme et je te fouette au santal ou à l'aneth. Autre utilisation envisagée : sur les gradins des stades de foot dévastés par les hooligans. Dès qu'ils renifleront, flottant au-dessus des hauts fourneaux de Liverpool, la bonne odeur mêlée de sable, d'ambre solaire, d'iode et de cocotier, leurs yeux joueront les clignotants : attention sur les pavés, la plage... S'agit pas de se tromper.

Seiko a déjà lancé le réveil-matin à la senteur de pin. Vous bondissez de sous la couette sous une douche au moka. Direct. La pause café, dans le coin cuisine, terminé ! Le soir au coucher, le brûle-parfum à la camomille va remplacer les vieilles tisanes des familles. Et on s'arrache à Tokyo les collants suivez-moi-monsieur qui nous permettent de tenir au bout d'une invisible laisse des meutes de mecs !

Autre expérience très concluante tentée aux Etats-Unis sur cent mille volailles pour pas qu'elle se volent dans les plumes et éviter les prises de bec. Mettez-leur des verres de contact rouges, et elles verront la vie en rose. Non, c'est pas une blague ! D'ailleurs, suffit que je vous en parle aujourd'hui pour que demain Joxe décide de distribuer des lentilles à tous nos poulets. Combien vous pariez ?

L'ESSENTIEL

SECTION A

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14 février 1990 a été tiré à 541 150 exemplaires.

Un Airbus A-320 s'écrase en Inde : au moins 130 morts

Un Airbus A-320 de la compagnie Indian Airlines en provenance de Bombay s'est écrasé, le mercredi 14 février, alors qu'il s'apprêtait à atterrir sur l'aéroport de Bangalore (Inde). Il avait à son bord 142 personnes. Selon un premier bilan, il y aurait au moins 130 victimes.

Il n'était pas possible, mercredi en début d'après-midi, d'expliquer pourquoi l'appareil a raté son approche et s'est posé avant d'atteindre la piste de l'aéroport. Il a pris feu immédiatement.

Il s'agit de l'accident le plus meurtrier survenu à un Airbus. Le 3 juillet 1988, un Airbus A-320 d'Air France s'était écrasé près de Mulhouse à la suite d'une série de violations des règles de l'air par son équipage ; on avait relevé trois morts. D'autre part, un Airbus A-300 avait été abattu, le 3 juillet 1988, par le croiseur américain *Vincennes*, au-dessus du détroit d'Ormuz avec 290 personnes à son bord. Il n'y avait pas eu de survivant.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 février

Petite reprise

Après la baisse de 3,1 % enregistrée sans discontinuer depuis le vendredi 9 février, la tendance s'est inversée mercredi matin. L'indice CAC-40 s'appréciait de 0,72 % en séance après avoir ouvert en hausse de 0,52 %. Parmi les gains les plus appréciables, on notait la SDR Nord-Pas-de-Calais (+ 4 %), Thomson TP (+ 3,9 %) et SPIE-Batignolles (+ 3,1 %). En baisse figuraient Darty (– 3,7 %), CFI (– 3,5 %) et Groupe Victoire (– 3,1 %).

MM. Mitterrand et Andreotti souhaitent avancer la conférence sur l'union monétaire

L'Italie, qui exercera la présidence de la CEE à partir du 1er juillet, *« fera son possible »* pour accélérer la convocation de la conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire prévue pour la fin de l'année, a déclaré M. Andreotti, président du conseil italien, à l'issue d'un entretien, mardi 13 février, avec M. Mitterrand à l'Elysée.

Les deux hommes sont tombés d'accord, indique-t-on de source française, pour écarter comme une *« mauvaise solution »* l'hypothèse d'une neutralité allemande.

□ **PANAMA : Retrait total des troupes américaines de l'opération *« Juste cause »*.** – Toutes les troupes américaines supplémentaires (environ 13 000 hommes), qui avaient été dépêchées au Panama, le 20 décembre 1989, pour renverser le régime du général Manuel Antonio Noriega, sont rentrées aux Etats-Unis, a annoncé la Maison Blanche, mardi 13 février. Les Américains disposent maintenant de 13 504 soldats au Panama soit un effectif inférieur à celui qui s'y trouvait avant l'opération *« Juste cause »* (13 597), a précisé le porte-parole de la présidence américaine, M. Marlin Fitzwater. Depuis des années, les Etats-Unis maintiennent en permanence un contingent au Panama où est basé leur *« commandement sud »*. – (AFP.)